VIEILLE HISTOIRE

DEUXIÈME PARTIE (1)

Il y avait au bout du parc appartenant à la propriété que M. de Bionne habitait, un bois qui en dépendait aussi, mais n'était pas clos de murs comme le reste.

Trois routes assez larges y venaient aboutir à une clairière entourée de grands arbres, et tapissée d'un gazon épais.

L'endroit, qui était agréable, lui plut d'abord, et il prit l'habitude d'y lire le matin : il eut l'idée, au bout de quelque temps, d'y faire parfois son second déjeuner, et pour commencer, apporta un jour dans un carnier quelques provisions, une bouteille de bon vin, et même un petit flacon de cognac.

Ayant étalé le tout sur l'herbe, il ouvrit son livre, qui était par hasard intéressant, et ne s'arrêta de lire qu'au premier coup de midi qu'il entendit sonner au loin.

Il se mit alors à manger un œuf dur, et il en était à la moitié quand un bruit de pas à sa gauche attira son attention, et il vit un grand jeune homme de bonne mine qui côtoyait la lisière du bois et paraissait chercher quelque chose.

Ce jeune homme ne pouvait voir M. de Bionne, auquel il tournait le dos en marchant, et qui au surplus se trouvait caché par un buisson.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

M. de Bionne put donc l'examiner, et prit bientôt un certain intérêt à ce qu'il lui vit faire.

Il marchait très lentement, portant d'une main une lettre, et de l'autre un objet assez difficile à reconnaître, mais qui semblait être une corde.

Il parut enfin avoir trouvé ce qu'il cherchait, s'arrêta devant un gros arbre, mit son chapeau à terre et la lettre dans son chapeau, leva les yeux en l'air pour chercher le ciel comme il est d'usage, et le prendre à témoin de l'acte mémorable qui allait s'accomplir, et ayant développé ce qui était bien, en effet, une corde, se préparait à l'attacher à une branche, quand il s'entendit interpeller à peu de distance.

Il se retourna en sursaut, et vit derrière lui M. de Bionne qui, sa moitié d'œuf dur dans la main gauche, son chapeau dans la main droite, lui dit en s'inclinant, du ton le plus poli du monde, mais avec la bouche un peu pleine :

— Monsieur, pardonnez-moi d'intervenir dans vos plaisirs, et de déranger la partie que vous aviez faite de vous pendre, mais je me vois forcé de vous engager à chercher quelque autre endroit où exécuter votre dessein.

Le jeune homme, qui était fort pâle, fort troublé, et légèrement exalté, laissa tomber ses bras sans répondre; M. de Bionne continua avec la même politesse :

— Croyez, je vous prie, à tous mes regrets : personnellement, je ne verrais aucun inconvénient à ce que vous vous pendiez ici, comme vous paraissez en avoir le désir, fort légitime probablement. Mais la propriété n'est pas à moi ; je n'en suis que le locataire et un peu le gardien; et vous ne sauriez imaginer combien le fait d'un homme pendu dans la clairière rendrait difficile, le cas échéant, la vente de cette propriété. Il s'établirait une légende, et les jours de clair de lune, personne ne voudrait plus passer par ici. Je conviens que ce serait absurde, mais les gens sont si ridicules et ont l'esprit si étroit!

Ici, M. de Bionne mordit dans son œuf d'un air candide, se couvrit, et ayant retiré de ses lèvres un petit morceau de coquille, ajouta :

— Connaissez-vous rien de plus désagréable que de mâcher de la coquille d'œuf? — Et il regarda le jeune homme d'un air interrogateur.

Celui-ci, malgré tout, crut devoir répondre par politesse :

— Certainement, c'est très désagréable.

Puis il ramassa son chapeau, et regarda autour de lui avec découragement.

M. de Bionne poursuivit :

— Vous semblez ne pas connaître ce coin du pays. Comme compensation à mon interruption, c'est bien le moins que je vous donne un renseignement. Il y a, à dix minutes d'ici, au fond d'un ravin, un endroit charmant et merveilleusement propre à la petite besogne qu'il vous reste à mener à bien. L'eau vous en viendrait à la bouche; c'est sombre, désert, tout à fait inspirant, si j'osais employer ce néologisme.

M. de Bionne s'était avancé, tout en parlant; il s'adossa contre l'arbre que le jeune homme avait choisi, et l'œil perdu dans le vague, parut se délecter un instant au souvenir de cet endroit si « inspirant; » puis il continua :

— J'y vois cependant un inconvénient. Je m'assure que ce que vous désirez avant tout doit être que votre personne soit trouvée dans un état présentable. Peut-être même espérez-vous, pour vos restes mortels, une dernière visite, quelques regards de certains yeux que vous connaissez trop. Le ravin n'est pas ce qu'il vous faut, c'est trop écarté : avant qu'on vous retrouvât, vous auriez le temps de fournir un nombre de repas considérable à tous les corbeaux du voisinage. En principe, on peut dire de tout homme ce que don Japhet disait de lui-même : « Je ne vaux rien mort. » Mais puisqu'il faut faire de vous un mort, il y a mort et mort. Il faut tâcher d'en être un qui n'inspire aucun dégoût : vous m'entendez, n'est-ce pas?

Et il regarda, en riant, son interlocuteur qui, de plus en plus décontenancé, véritablement anéanti, baissait les yeux et ne répondait que par monosyllabes.

M. de Bionne poursuivit :

— Le ravin est au bout de ce chemin-ci, à droite. Vous verrez ce que vous devez faire. Je vous souhaite bonne chance.

Il fit une pirouette et allait s'éloigner.

— Ah! à propos, vous me semblez un digne jeune homme et j'ai plus d'expérience que vous. Laissez-moi, avant que vous partiez, vous communiquer une réflexion qui me vient à l'esprit. Voudriez-vous seulement... j'ai interrompu pour vous mon déjeuner, déjeuner froid d'ailleurs... voudriez-vous vous avancer un peu de ce côté? Tout en vous parlant, je pourrais le reprendre.

Puis, arrivés à l'endroit où était mis son couvert improvisé :

— Que vous disais-je donc? Où en étions-nous?

Ici le jeune homme eut un moment d'espoir. Il paraissait avoir de vingt-deux à vingt-trois ans. A cet âge, il lui semblait dur, peut-être, de prendre une résolution aussi grave que celle d'en finir avec la vie sans rencontrer d'autre sentiment qu'une parfaite

indifférence. Il crut que le moment de lui témoigner intérêt arrivait et répondit, non sans quelque satisfaction :

— Vous vouliez me faire part de vos réflexions sur mon projet, mais je dois vous dire que ma résolution est irrévocable et...

— Tranquillisez-vous, c'est bien ainsi que je l'entends; vous vous mépreniez sur mon intention : je voulais seulement...

Il entama un pâté.

— Je voulais seulement vous parler du moyen que vous employez pour quitter la vie. Il me surprend et ne me plairait pas, quoiqu'au demeurant j'admette parfaitement que ce puisse être votre vocation,

> Et que, pour un pendu,
> Vous « auriez » bonne grâce et beaucoup de prestance.

Il devint rêveur, et reprit :

— Je ne me suis jamais pendu... je n'ai jamais non plus pendu personne.

Malgré tout, le jeune homme eut un sourire et répondit :

— Ceci, j'en suis certain.

M. de Bionne le regarda d'un air très sérieux :

— Ne vous y trompez pas, on peut pendre quelqu'un sans que cela ait rien de professionnel. Un de mes amis voyageant en Amérique et assistant à une exécution n'eut que le temps de saisir la corde que le shériff laissait échapper au moment que l'homme venait d'être hissé. Ce shériff était vieux, et s'évanouit. Fort heureusement, mon ami tint la corde ferme, sans quoi, l'homme se brisait les jambes : il se trouva en somme avoir pendu quelqu'un, et cependant, je le répète, il n'était là que pour son plaisir..., je veux dire en spectateur. Il reçut même un gros morceau de corde ; il m'en a donné.

— J'ai recours à ce moyen, monsieur, parce qu'on m'a toujours dit qu'il était le moins douloureux.

— Ah! sybarite ! Il est possible, mais on est bien laid ensuite. Et si l'on se manque ? J'ai vu un homme qui avait voulu se pendre. Il en avait réchappé, mais s'était froissé un muscle que je ne saurais vous nommer, au surplus, et en était resté le cou tors. Du temps d'Alexandre de Macédoine, cela lui eût valu de l'avancement à la cour : à notre époque, ce n'était qu'un ridicule. — Il y a trop de jambon dans ce pâté et je vais être altéré. — Pour revenir aux affaires, j'ai connu quelqu'un d'autre, c'était presque un de mes amis, qui s'était tiré un coup de pistolet dans la tête et s'était manqué. La balle avait causé des désordres qui avaient amené une poussée des yeux en dehors. Il avait les yeux d'un homard, et les

gardera toute sa vie. Voilà ce qui peut aussi vous arriver. A votre place, je chercherais un autre moyen.

A fur et à mesure des paroles de M. de Bionne, le visage de son interlocuteur passait par des expressions diverses, mais dont aucune, à coup sûr, n'était celle d'une joie très vive.

M. de Bionne lui exposait ses théories d'une obligeance extrême, mais sans perdre un coup de dent, surtout sans lui demander la moindre explication. Il lui était donc force d'écouter sans rien trouver à répondre.

Il y eut un moment de silence. M. de Bionne réfléchissait. Il déboucha enfin la bouteille de vin, se versa à boire dans un gobelet de vermeil, but un grand coup et fit la grimace en disant :

— Je ne comprends pas les anciens d'avoir bu dans des coupes de métal : le vin n'est bon que dans le cristal. Je comprends encore moins Hercule buvant chez Admète dans une coupe de lierre. Qu'est-ce que ce pouvait être que cette coupe? Je suppose qu'elle était simplement entourée de lierre: cependant Homère parle quelque part d'une coupe en bois de lierre. Quand sultan Sélim II, en mauvais musulman, mais en grand amateur de vin, annonçait à ses peuples, par un coup de canon, chaque rasade qu'il vidait, certainement il devait boire dans du cristal, et jamais dans des coupes d'or ou d'argent, malgré la magnificence. Les Orientaux sont des gens pratiques. J'ai toujours compris que si les bienheureux, dans leur paradis, sont assis sur des sièges d'or, c'est parce que cela tient frais. Tenez, voici du vin dont je suis sûr : je me le suis fait envoyer de chez moi. Ce n'est que du Beaune, mais qui a sept ans de bouteille. Goûté dans ce gobelet, il semble de la piquette. A moins que...

Il regarda le jeune homme d'un air d'hésitation.

— Oserais-je vous demander un léger service?

— Bien volontiers.

— C'est que... je me défie de moi-même.

Il prit une serviette, essuya soigneusement le gobelet, le rempli jusqu'au bord, et le tendit à son interlocuteur en disant :

— Ayez la bonté de boire jusqu'à la dernière goutte, mais très lentement, en vous y reprenant à trois ou quatre fois; vous me direz ensuite si c'est moi qui ai le palais mal disposé.

Le jeune homme prit le gobelet d'une main un peu nerveuse : à fur et à mesure qu'il buvait, une légère rougeur lui montait aux joues, et lorsqu'il eut fini, ce fut d'une voix plus ferme qu'il répondit :

— Je le trouve délicieux : il me rappelle un vin que je bois chez mon oncle.

— En vérité ! allons, j'ai tort : maintenant, je vous tiens debout pendant que je suis assis tout à mon aise. Faites donc comme moi

pour écouter ce qu'il me reste à vous dire : je vous rendrai ensuite votre liberté.

Le jeune homme s'assit : M. de Bionne put alors l'examiner à loisir.

Il avait une figure distinguée, de grands yeux honnêtes et confians, une expression de physionomie si jeune qu'elle avait gardé quelque chose de celle de l'enfance.

— Pour reprendre, le coup de poignard est beau et de grand effet ; malheureusement, c'est passé de mode, et ne se fait plus que dans Shakspeare et les tragiques. Avant tout, il faut une main ferme, et se défier des côtes. Autrefois, chez les anciens, c'était fort en honneur ; c'est-à-dire pas le coup de poignard, le coup d'épée : mais les patriciens romains qui étaient de grands seigneurs prenaient leurs précautions et se faisaient tendre l'épée par un esclave. Même Néron, se sentant serré de près, et cette fois, il s'agissait d'un poignard, dut être aidé par Épaphrodite, à qui plus tard il en prit mal d'avoir rendu ce bon office. J'ai toujours admiré le pauvre Vatel se servant de la porte et faisant tout par lui-même... Vous me devez trouver bien égoïste : je viens de vous faire boire du vin à jeun et je sais à quel point cela est désagréable ; prenez donc au moins un peu de pain, — ou mieux...

Et M. de Bionne ayant coupé une tranche de pâté, d'un aspect succulent, la lui passa en disant :

— La croûte fera l'assiette.

Que faire? Le jeune homme, on le sait, avait vingt-deux ans, peut-être vingt-trois ; la matinée était admirable, un de ces momens du jour où l'on se sent heureux de vivre. Le soleil faisait un diamant de chaque goutte de rosée aux brins d'herbe de la clairière ; de fraîches senteurs sortaient des bois dont un vent léger agitait la cime ; le ciel était d'un bleu pur... et cette tranche de pâté, œuvre périssable de la main des hommes, offrait un mélange si tentant de bonnes choses!...

Il mangea, et M. de Bionne, lui passant la bouteille, dit :

— Buvez sans scrupule ; moi, j'ai beau faire, aujourd'hui ce vin ne me plaît pas : je préfère quelques gorgées de cognac.

Il y eut un silence.

Muse, chante l'influence apaisante d'un pâté savoureux arrosé de vin vieux ! Dis-nous, vierge de l'Hélicon, comme le jeune inconnu, ayant fait suivre cette première tranche d'une seconde et mangé deux œufs durs, vida le fond de la bouteille et s'écria :

— Il faut avouer, ma foi, qu'il y a de bonnes choses en ce monde!

— Monsieur, répondit M. de Bionne, pour un homme qui compte

ce soir souper chez les morts, vous avez le propos gai! Et dites-moi, celle pour qui vous vous pendez, est-elle donc si jolie?

— Oui; mais ce n'est là que le moindre de ses mérites. Tant d'esprit, une nature si pleine de poésie! une telle élévation d'idées!

— Et combien d'années de plus que vous, ô jeune homme plein de candeur? Six ans au moins à coup sûr.

— Oui, presque sept, mais comment savez-vous tout cela? comment avez-vous deviné que je me tue pour un chagrin d'amour?

— O jeune homme! jeune homme, encore une fois, plein de candeur! — et pour quoi d'autre vous tueriez-vous? Vous êtes de bonne famille, riche, vous n'avez pas la figure d'un joueur, mais celle d'un brave garçon, qui a eu le malheur de tomber dans les griffes d'une de ces scélérates de femmes, qui l'a endoctriné, comme un enfant qu'il est encore... et vous allez sacrifier ce qu'il y a de plus précieux dans le monde pour l'être humain, ce bien unique... et qu'on n'a qu'une fois, la vie! pour qu'une créature, que je vois d'ici, pense à vous dix minutes, sans la moindre compassion, et fasse votre oraison funèbre en deux ou trois mots qu'heureusement vous n'entendrez pas, car vous seriez médiocrement flatté. C'est toujours la même histoire! une seule chose vous excuse, vous êtes orphelin.

— Mais non! J'ai encore ma mère.

— Vous avez encore votre mère!

M. de Bionne eut une expression de physionomie où se lisaient à la fois tant de sentimens différens... Ce fut l'affaire de quelques secondes : son jeune interlocuteur avait baissé les yeux avec embarras.

Lorsqu'il les releva, M. de Bionne avait de nouveau sa mine souriante : ce fut cependant d'un ton un peu bizarre qu'il reprit :

— Les mères sont faites pour cela. La vôtre aura le temps de penser à vous, par les longues soirées d'hiver qu'elle passera dans sa chambre, seule, retirée du monde, à se torturer le cœur de votre souvenir, et peut-être à prier pour vous... car les mères font de ces sortes de choses.

Le jeune homme tressaillit et devint pâle.

— Je n'ai pas... je n'ai pas pensé! dit-il.

— Certainement, vous n'avez pas pensé! Et si votre mère a consacré sa vie à vous élever, si, quand vous étiez petit, elle a passé plus d'une nuit près de votre berceau à vous disputer à la maladie et peut-être à la mort, n'ayant plus ni repos ni sommeil; si plus tard elle a supporté les chagrins et les heurts de l'existence, la mort de votre père et les tribulations et les déboires qui l'ont suivie, malgré tout, mettant son espoir à la Providence, et se conso-

lant de vivre en songeant que vous lui restiez, elle a eu tort de ne pas prévoir qu'un jour, non pas l'enfant qui semblait tant l'aimer, mais le jeune homme ingrat, sans cœur...

— Oh! ingrat! sans cœur!.. — Le pauvre garçon, malgré tout, joignit les mains et eut des larmes dans les yeux.

— Oui! ingrat! sans cœur! qu'êtes-vous d'autre? et cette histoire, quelle est-elle? Voyons, vous ferez aussi bien de me la conter, maintenant.

Tout ceci était dit d'un ton d'autorité, impatient, avec un regard sévère.

L'histoire était bien simple, toujours la même, comme disait M. de Bionne. Une famille d'étrangers, le père, la mère et une fille de trente ans environ, était venue s'établir à ***, depuis quatre mois. La fille, assez jolie, coquette, faisant beaucoup de toilette, avait été tout de suite remarquée. Il avait cherché à faire leur connaissance, et comme ces gens n'avaient aucunes relations, avait été accueilli à bras ouverts. Il était devenu amoureux, avait fait un aveu bien reçu. Jusque-là tout allait pour le mieux, mais depuis quelque temps, elle était devenue froide avec lui; ils avaient eu plusieurs explications et enfin la veille même elle lui avait signifié son congé en bonne forme.

— A quoi attribuez-vous cette rupture?

— Je ne vois aucune raison : je faisais tout ce qu'elle voulait.

— Vous n'avez pas remarqué de visites de nouvelles connaissances?

— Non, aucune.

— Aviez-vous parlé mariage?

— Naturellement, et ma proposition avait été très bien reçue.

— Que de bonté! Des gens sans fortune évidemment et réduits aux expédiens.

— Je ne sais pas. Elle m'a parlé plusieurs fois de grands revers, de malheurs, mais toujours avec l'espoir de rentrer dans les biens.

— De plus en plus vulgaire. C'est pitoyable de banalité. Ces sortes de gens ont bien raison de ne rien inventer : l'ancien moyen réussit toujours. Et depuis quelque temps, vous parlait-elle plus souvent de mariage?

— Oui. Je l'avais remarqué. Et je reculais malgré tout : je n'avais encore osé rien dire à ma mère.

— Voilà l'explication demandée. On a voulu vous mettre au pied du mur pour vous obliger à vous décider.

— Ainsi, vous croyez que tout cela est une manœuvre?

— Vieille comme le monde.

— Alors, peut-être, m'aime-t-elle encore?

M. de Bionne fit un éclat de rire qui dura plusieurs minutes.

— Pourquoi riez-vous, monsieur?

— Sans raison. Je n'ai rien à vous répondre. Bizarrerie d'humeur.

— Non, je sens bien que vous vous moquez de moi, mais pourquoi?

— Parlons de votre mère. Elle ne sait rien?

— Non : la lettre que j'ai sur moi était pour elle.

— Charmante surprise. Il est bien entendu, d'un autre côté, que vous vous êtes empressé d'écrire à la dame de vos pensées. Quand on se tue à votre âge, sous un pareil prétexte, on se tue surtout pour que cela soit connu : c'est presque le seul motif.

— C'est vrai, je lui ai écrit.

— Je vois la lettre : « Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai cessé de vivre, » ou quelque chose dans ce goût.

Le jeune homme rougit et ne répondit rien.

— Qui ne dit mot consent! Votre mère ne sait rien, mais d'un instant à l'autre, un mauvais bruit peut parvenir jusqu'à elle. Il faut à l'instant même retourner chez vous.

— Oui, mais je voudrais bien aussi rassurer Mlle de...

— Soyez tranquille, elle est toute rassurée.

— Je ne puis pas croire!

— Vous croirez, quand vous aurez vu de vos yeux. Allez d'abord voir votre mère.

— Oui, monsieur, je vais y aller. C'est de l'autre côté de la ville.

— Justement j'ai affaire par-là : je vais vous emmener dans mon dog-cart. Je m'appelle M. de Bionne. Vous?

— George Hervier. Je ne sais comment vous remercier. Que vous êtes bon!

— Croyez-vous? Aidez-moi à enlever ce couvert. Allons, jeune homme, faites vite, le temps est précieux.

Dix minutes après, M. de Bionne, rentrant chez lui, criait de loin à une de ses ordonnances:

— Attelle le dog-cart. Dépêche-toi.

Il fit ensuite monter son compagnon au premier et lui dit:

— Attendez-moi dans ce petit salon. J'ai à changer de toilette; j'en ai pour deux minutes et comme vous n'avez rien à faire...

Il passa dans sa chambre, revint avec un journal illustré, mit un dessin sous les yeux du jeune Hervier et lui dit:

— Regardez bien ce dessin-là. Puis vous lirez sur cette feuille la traduction des vers que vous voyez au bas.

Quand il revint, George Hervier, assis sur le divan, sanglotait dans son mouchoir.

M. de Bionne le regarda un instant, puis avec bonté, quoique d'une voix encore rude :

— Allons, tout n'est pas perdu. Vous aimez un peu votre mère.

— Ah! monsieur, je l'adore.

— Maintenant essuyez vos yeux et partons. Donnez-moi l'adresse.

Ils partirent grand train. Pendant la route, M. de Bionne se fit donner plusieurs renseignemens par son jeune compagnon et lui dit :

— L'important, c'est de conserver les honneurs de la situation. Il faut ravoir votre lettre; il faut ne pas laisser s'établir la légende de votre suicide; surtout à tout prix il faut qu'on croie à une plaisanterie; de cette façon vous aurez les rieurs pour vous. Quant à votre mère...

— Je vais me jeter à ses pieds!

— Vous n'allez rien faire du tout que rentrer, l'embrasser très tranquillement et dire que vous avez perdu votre chemin ou ce que vous voudrez pour expliquer votre retard.

— Vous ne voulez pas que je lui demande pardon?

— Il ne manquerait plus que cela! Lui faire un chagrin qu'elle n'oublierait jamais! Non, non, jeune homme. Plus tard, dans bien longtemps, vous lui avouerez votre accès de folie, car cela ne mérite pas d'autre nom.

Ils étaient arrivés; M. de Bionne avait arrêté à cinquante pas de la maison qu'habitait le jeune Hervier.

Celui-ci revint au bout d'un instant le prier de monter parler à sa mère; là-dessus, M. de Bionne se mit en colère.

— Je vous demande un peu quel besoin vous aviez de parler de moi? Je vous avais tant recommandé de ne rien dire!

— Mais je n'ai rien dit, si ce n'est que vous m'aviez aidé à retrouver mon chemin et que vous aviez été on ne peut meilleur pour moi.

— Retournez dire à Mme votre mère que je la prie de me vouloir bien excuser, que j'aurai l'honneur de lui faire une visite plus tard, mais qu'aujourd'hui je suis extrêmement pressé. Dépêchez-vous, il faut que nous allions sur-le-champ dans cette affreuse maison rattraper votre lettre.

Ils repartirent; cette fois encore M. de Bionne arrêta à quelque distance de la maison, et laissa la voiture aux soins de l'ordonnance.

Ils sonnèrent; une servante d'assez bonne tenue vint à la porte,

et, à la vue de George Hervier, manifesta la plus vive surprise et ouvrit « un large bec. »

— Ces dames y sont?

— Oui, monsieur, c'est-à-dire non; je ne sais pas, — ces dames sont en haut.

On entendait au-dessus les sons d'un piano et des rires.

M. de Bionne avait fait la leçon à son compagnon. Il le saisit par le bras et l'entraîna dans l'escalier.

La servante les devança et monta rapidement en disant :

— Je vais prévenir ces dames.

— Est-ce que cette fille est toujours aussi bien mise? demanda tout bas M. de Bionne.

— Non. Je ne l'ai jamais vue ainsi.

— Cela ne m'étonne pas. Avez-vous remarqué son étonnement? C'est en votre honneur qu'elle a mis probablement sa plus belle robe noire. On porte déjà votre deuil.

Si grande hâte qu'eût faite la servante, elle avait à peine ouvert la porte d'un petit salon et dit quelques mots qu'ils se présentèrent sur le seuil. A leur aspect, une grande jeune fille dépeignée, échevelée même, qui jouait du piano en robe de chambre mauve passé, fit un cri et disparut par une porte latérale, laissant, pour faire tête, sa mère, grosse femme d'une cinquantaine d'années, et dans une toilette encore plus négligée.

Celle-ci, tout en murmurant quelques excuses, lançait autour d'elle des regards inquiets. Enfin elle saisit une robe qui se trouvait sur le dos d'un fauteuil, la jeta sur un petit guéridon en disant : « Je suis à vous dans l'instant, » et disparut par la même porte.

A peine était-elle sortie, que M. de Bionne, poussant son compagnon, lui dit rapidement :

— Tenez ferme le bouton de cette porte, de façon qu'on ne puisse pas entrer.

Puis, en deux enjambées, il fut près du guéridon, souleva la robe, prit une lettre décachetée à demi dissimulée parmi des objets de salon, et la montra, avec un regard interrogateur, à George Hervier. Celui-ci fit un signe de tête affirmatif; en même temps la pression énergique de ses mains indiquait sa résistance aux efforts qu'on faisait pour ouvrir la porte.

M. de Bionne lui dit, plutôt du mouvement des lèvres que de la voix :

— Dès qu'on cessera de tourner, éloignez-vous le plus possible.

Lui-même, le lorgnon dans l'œil, se mit à regarder une gravure d'un air indifférent. Presque aussitôt, George Hervier s'approcha

de la cheminée et se mit à jouer avec un écran ; il était temps. La porte du milieu du salon s'ouvrit brusquement, et la vieille dame, qui avait eu juste le temps de passer un petit mantelet de maison, reparut, l'air agité. Elle embrassa la pièce d'un coup d'œil. Rien n'était changé sur le guéridon, et les deux visiteurs avaient l'air le plus tranquille du monde.

Elle sembla rassurée, appela sa fille qui vint, souriante et en minaudant, et les deux femmes proposèrent de descendre au grand salon du rez-de-chaussée, celui où l'on se trouvait étant vraiment trop en désordre.

— M. de ***, dit la mère, sera désolé d'avoir manqué votre visite. Que c'est aimable à vous d'avoir songé à amener un de vos amis!

Et elle eut le plus charmant sourire à l'adresse de M. de Bionne qui s'inclina; elle reprit:

— Mais comment venez-vous d'aussi bonne heure? Car ce n'est pas tout à fait de notre faute si nous vous recevons si mal.

M. de Bionne prit la parole.

— Mon jeune ami, madame, vous avait adressé une lettre qui n'était qu'une plaisanterie, et comme cette lettre eût pu vous inquiéter, surtout mademoiselle, il s'était hâté de venir pour vous rassurer.

— Vraiment! — Et les deux femmes échangèrent un regard de surprise.

— C'est bien heureux, continua la mère, que nous n'ayons rien reçu! Ma fille est si nerveuse... et vous savez, monsieur... (ici elle regarda George Hervier d'un air de tendre reproche), combien ma pauvre fille prend part à tout ce qui vous touche!

De fait, la fille, à ce coup, fit les yeux blancs et prit une mine larmoyante.

On commença de descendre. Au bout de trois marches, Mlle de *** s'arrêta et remonta chercher quelque chose qu'elle avait oublié.

La mère et les deux hôtes venaient d'arriver au bas de l'escalier, quand ils entendirent une voix âpre appeler au-dessus d'eux. Tous les trois levèrent la tête.

Pâle, les traits contractés, les sourcils froncés, l'œil irrité, presque menaçante, la jeune fille, se penchant sur la rampe, disait à sa mère :

— Tu as dû te tromper, maman! — Et elle fit en même temps un signe que la mère comprit, et que M. de Bionne crut comprendre aussi.

— Pardon, madame, dit-il d'un ton bref, permettez que nous donnions un ordre au cocher.

Il poussa devant lui son compagnon, et se dirigea vers la porte de la rue. Au moment où ils allaient l'atteindre, cette porte s'ouvrit et un homme, qu'il n'était pas difficile de reconnaître pour le maître de la maison, parut sur le seuil.

A l'aspect des deux étrangers, à l'expression de leur physionomie, à celle du visage de sa femme, il eut comme une intuition. C'était un homme de grande taille, de cinquante-cinq ans environ, avec le nez rouge et une de ces figures comme on en rencontre à Hombourg, Aix et Monte-Carlo : il portait à la boutonnière une rosette de plusieurs couleurs.

Il voulut barrer le passage, mais M. de Bionne marcha à lui d'un air si déterminé qu'il n'osa pas persister et se rangea un peu de côté.

M. de Bionne fit passer devant George Hervier, qui, tout interdit qu'il fût, avait du moins le bon sens de se laisser diriger. Il passa ensuite lui-même, et d'un mouvement tellement violent, qu'il en « plaqua » l'honorable maître de la maison contre le battant de la porte.

Le cocher était en train de promener le cheval, qui s'impatientait.

Sur un signe, la voiture arrive à la porte en deux tours de roue. M. de Bionne monte d'un côté, George Hervier de l'autre, l'ordonnance saute sur le marche-pied de derrière.

Au moment de rendre la main, M. de Bionne tire de sa poche la fameuse lettre et la montre ostensiblement au jeune Hervier en disant tout haut :

— Est-ce bien cela ?

— Oui !

M. de Bionne porte la lettre à ses lèvres et envoie un baiser collectif à la jeune fille, qui frémit de colère derrière les carreaux du premier, et à la mère qui, avec un visage de furie, ayant bousculé son mari pour passer, montre presque le poing de rage :

— *Pull up !* — Le cheval part au grand trot et la porte de la maison claque avec fracas.

Le jeune Hervier avait eu tant d'émotions depuis la veille qu'il en était comme hébété : mais il avait vu de ses yeux et compris : le coup, très dur, avait porté. Il promit formellement à M. de Bionne, au cas où Mlle de *** écrirait, de lui montrer la lettre et de ne rien faire sans son conseil : il n'eut pas cette peine. Mlle de *** n'écrivit pas. Elle et sa mère avaient jugé la partie perdue.

. . . .

Le lendemain, M. de Bionne reçut deux visites auxquelles il ne

s'attendait pas. La première fut très courte, la seconde raisonnablement longue.

La première fut celle que crut devoir lui faire, *pour l'honneur du nom*, le respectable personnage qu'il avait un peu serré contre la porte la veille. Il entra d'un air aisé, tenant de la main droite son chapeau et un jonc à pomme dédorée, et, de la main gauche, ramenant sur son crâne des mèches rebelles que le vent avait dérangées. Il avait l'œil sévère, et son début fut cavalier, si cavalier même que M. de Bionne, redressant sa grande taille et faisant précipitamment deux pas vers la porte en la lui désignant du doigt, s'écria :

— Monsieur, les fenêtres sont hautes ici! croyez-moi, prenez l'escalier !

Le visiteur prit l'escalier.

La seconde fut celle de Mme Hervier, mère du jeune Hervier, femme d'un certain âge, d'un extérieur distingué, qui vint, accompagnée de son frère, le préfet même de ***, à qui le colonel avait demandé une invitation pour son ami.

Il y eut de grands remercîmens, après quelques explications où M. de Bionne put voir que George Hervier avait tenu sa parole et dit une partie seulement de la vérité.

Il fallut promettre d'aller rendre sa visite à Mme Hervier et, enfin, d'assister à un grand dîner à la préfecture le jour du bal.

Naturellement la première fois que M. de Bionne vit la famille de Mersan après l'aventure du bois, il raconta ce qu'il pouvait raconter de l'histoire du jeune Hervier. Le colonel lui apprit alors que Mme Hervier avait une grande fortune et occupait un rang distingué dans la société. Restée veuve jeune encore, d'un ancien magistrat, elle s'était consacrée à l'éducation de ses enfans et avait, pendant de longues années, mené une vie très retirée. Elle ne s'était mise à revoir le monde et à recevoir que depuis un an, à cause de sa fille à l'établissement de qui il fallait commencer à songer. Cette fille, objet particulier de ses soins, avait été admirablement élevée et passait pour la plus jolie personne de la ville.

Quelques jours s'écoulèrent ensuite sans rien de particulier dans la vie de M. de Bionne ou celle de ses amis ; mais, la veille du bal, il arriva un petit événement qu'il peut être intéressant de raconter.

Ce jour-là, lorsque M. de Bionne vint dans l'après-midi faire à l'hôtel de Mersan sa visite habituelle, tout le monde était au jardin, comme cela avait lieu chaque fois que le temps était beau. On était dans le feu d'une discussion, et par discrétion, il resta à quelque distance.

Anne était debout et lui tournait le dos : elle parlait d'une voix entrecoupée. Il eut l'explication de cette singularité quand il eut pu voir son visage. Rouge, animée, elle était tout en pleurs :

— C'est absurde! disait Mme de Mersan d'un ton sec, — la maison finirait par être une arche de Noé!

Le colonel reprit avec douceur :

— Il faut être raisonnable, ma petite Anne. Rolf ne sera pas malheureux là-bas. On l'emploiera aux travaux de la terre, et, six mois sur douze, il ne fera rien.

— Oui, et on le battra, parce qu'il est vieux, et qu'il n'est pas très fort, et quand il ne sera plus bon à rien, on le vendra pour le tuer.

— Mais non! mais non! dit Mme de Mersan; du reste, c'est la destinée de tous les chevaux.

— Non, et puis celui-là n'était pas un cheval comme les autres. Il était si bon, si doux; c'était notre ami.

— Ton ami, tu veux dire! interrompit Lucile en ricanant.

— Soit, mon ami, et s'il n'a plus que moi, je ne l'abandonnerai pas. Pauvre animal! il m'a portée toute petite, il hennissait chaque fois que j'entrais à l'écurie et il venait chercher le pain dans la poche de mon tablier, et si doucement, comme s'il avait peur de faire mal! Oh! papa, je vous en prie! — je t'en prie, papa! — Et elle joignit les mains d'un air suppliant.

Le colonel était touché, mais Mme de Mersan brusqua tout. (A-t-on remarqué que les femmes, qui se piquent d'être si bonnes, sont parfois les plus impitoyables dans ces sortes de circonstances?)

— Finissons tous ces enfantillages, Anne; maintenant il est trop tard. Damien a emmené le cheval; c'est une affaire terminée.

— Ah! dit le colonel, déjà!

— Oui, j'ai deviné que vous faibliriez.

— Mais a-t-il payé au moins?

Mme de Mersan eut l'air embarrassé, puis répondit :

— Non, mais Damien est un honnête homme; il a dit qu'il apporterait les deux cents francs ce soir; il est bon pour cela.

— Trois cents francs, ma chère, vous voulez dire, c'est de trois cents francs que nous sommes convenus.

— Deux cents ou trois cents, je ne me rappelle plus, il n'y aura pas d'erreur.

Le bon colonel n'était pas content, mais enfin c'était une affaire finie; il se retourna vers sa fille et lui dit :

— Tu vois, il n'y a plus à y revenir?

Anne mit son mouchoir sur ses yeux, et sans répondre, se sauva en courant.

Pendant que cette scène se passait, M. de Bionne s'était éloigné

sur la pointe du pied. Il se trouvait dans le vestibule quand Anne passa près de lui sans le voir et s'élança dans l'escalier.

— Ah ! çà, où donc est Bionne ? demanda M. de Mersan, il était là tout à l'heure ?

— Je ne l'ai pas vu, répondit sa femme.

— Papa a raison, dit Lucile, je l'ai vu aussi.

— N'est-ce pas ? Bionne ! Bionne !

Et le colonel s'avança vers le vestibule.

Mais M. de Bionne n'y était pas.

Il y avait une heure et demie qu'Anne de Mersan était enfermée dans sa chambre et pleurait toutes ses larmes. Sa sœur était déjà venue lui demander, à travers la porte, de la part de sa mère, si elle voulait sortir avec elles et, sur son refus, était partie sans insister.

On frappa de nouveau à la porte. Anne ne répondit pas. Un second coup, puis la voix de la femme de chambre demanda :

— Mademoiselle veut-elle me permettre d'entrer ? J'ai à remettre quelque chose à mademoiselle.

— Qu'est-ce que c'est, Rose ?

— Une dépêche.

— Pour moi ?

— Oui, mademoiselle. C'est le colonel qui m'a dit de la monter à mademoiselle.

— Passez-la sous la porte.

Il y avait réellement une dépêche et une copie de dépêche. Voici ce que disaient les deux. D'abord la copie :

Louis Dubois, fermier.

Blaisois-sur-la-Dive.

« Venez demain midi chercher gare mon cheval bai nommé Rolf que vous envoie à mettre au vert Prenez soins exceptionnels vous confie mon cheval sous votre responsabilité Emportez couvertures faites haltes autant que sera nécessaire nourrissez bien il faut cheval arrive Blaisois parfait état M'en répondez télégraphiez réponse.

« Louis de Bionne. »

Puis la dépêche :

« *Monsieur* (le reste de l'adresse était déchiré) *à* ***.

« Monsieur peut être tranquille il sait qu'il peut compter sur moi Attendrai cheval demain avec tout nécessaire.

« Dubois. »

Anne lut et relut, puis, éclatant de rire au milieu de ses larmes, elle ouvrit la porte, et dégringola l'escalier en criant :

— Papa! papa!

— Le colonel est au jardin, mademoiselle, dit Rose.

Anne s'y précipita. Le colonel causait avec M. de Bionne. Sa figure était radieuse et tout émue. Anne courut comme à douze ans, et s'arrêta à trois pas du groupe.

M. de Bionne lui désigna le colonel.

— Remerciez votre père, Queen Anne!

— Non, dit celui-ci; remercie ce digne, ce brave ami, car c'est lui qui m'a empêché de commettre une mauvaise action et c'en était une de ne pas donner ses invalides à un vieux serviteur! Embrasse-moi et donne ensuite une bonne poignée de main à Bionne : remercie bien, cela en vaut la peine.

Il fallut alors raconter à Anne comment la chose s'était faite. M. de Bionne avait rejoint le fermier qui emmenait le cheval, et qu'il avait rencontré en venant.

Il l'avait abordé avec un visage à faire trembler, s'était assuré qu'il y avait erreur sur le prix, et enfin moitié de gré, moitié de force (ici M. de Bionne rougit un peu, passa très vite, et le colonel eut l'air assez incrédule) était rentré en possession de la bête qui, à l'heure actuelle, était à l'écurie du chemin de fer.

— Et si vous voulez, Queen Anne, si tu veux, Henri, nous pouvons aller dire adieu à votre ami. Il ne part qu'à sept heures. Vous le trouverez fort gai, dans la litière jusqu'au ventre, « et faisant en tout cas grand'chère. »

Ainsi fut procédé. Anne remonta quatre à quatre, jeta un mantelet sur ses épaules, prit ses gants et planta son chapeau à la diable sur sa tête.

Mais, comme le disait fort bien Henri Heine, le diable est quelquefois brave homme, et, en cette circonstance, le chapeau, grâce à lui, tomba de si heureuse façon, que jamais Anne n'avait été aussi à son avantage.

Ils partirent tous les trois : pendant les premiers pas, Anne, qui avait pris le bras de son père dans une sorte d'anneau formé par ses deux mains croisées, au lieu de marcher comme tout le monde, glissait de côté près de lui, par petits bonds comme dans le galop d'un quadrille.

C'était charmant à voir.

Arrivés à la gare, le sous-chef appela un homme d'équipe, mais on laissa Anne pénétrer seule dans l'écurie, pour ne pas, dit M. de Bionne, « troubler la solennité des adieux. »

Lui et le colonel restèrent près de là à causer. Comme le temps passait et qu'elle ne revenait pas, le colonel dit :

— Va donc voir ce qu'elle fait, c'est ton devoir.

Dans le premier moment, M. de Bionne ne distinguait rien, tant l'écurie semblait sombre à qui venait du dehors; au bout d'un instant, il se rendit compte de la scène.

Le cheval, un beau reste de demi-sang, s'était retourné dans sa stalle et faisait face à la porte. Anne lui avait mis ses deux bras autour du cou, et sa jolie tête, appuyée à la grosse tête brune du brave animal, pleurait silencieusement. Une bande de lumière venant par la porte entr'ouverte éclairait ce joli groupe... le doux visage, pâle comme la neige, et les beaux grands yeux noirs noyés dans les larmes brillantes et levés en l'air avec une expression si touchante !

M. de Bionne regarda un instant sans rien dire. Anne, honteuse d'être surprise à pleurer, pencha le front et baissa les yeux.

M. de Bionne fit un hum ! sonore, puis d'un ton joyeux :

— Vous savez, Queen Anne, que c'est à une heure d'ici, par train rapide ? Et la fermière fait des flans exquis et vous pourrez avec le colonel aller voir votre ami tant que vous voudrez : fin de l'été, elle fait aussi des tartes aux prunes dont vous me direz des nouvelles. Vous n'avez donc pas à pleurer ; c'est au revoir et non adieu !

— Bien vrai ? monsieur de Bionne. Bien vrai ?

— Croyez-vous que je vous tromperais ?

— Non, c'est juste. Ah ! je suis si heureuse, si heureuse !

Et se tournant, elle baisa la tête du cheval, et le beau sourire revint sur le jeune visage comme un rayon de soleil qui perce à travers une ondée de printemps.

— Restez tant que vous voudrez, Queen Anne, je vais retrouver votre père ; mais n'oubliez pas que ce n'est pas un adieu.

Il referma la porte, et en abordant le colonel, que le chef de gare était venu saluer :

— Cette enfant-là est trop bonne, dit-il, beaucoup trop bonne.

— Et toi, tout ému, Louis.

— Oh ! moi, je ne suis qu'une bête sentimentale, c'est connu.

Ils revinrent ensuite tous trois à l'hôtel. Mme de Mersan n'était pas d'abord très satisfaite de la faiblesse du colonel qui sacrifiait ainsi deux cents francs. Mais enfin, elle était débarrassée de la bête : elle se contenta de plaisanter M. de Bionne sur ses sentimens de chevalier errant.

Lucile de Mersan écouta, sans se mêler à la conversation, tout ce qui se disait, mais l'expression de son visage indiquait que,

contre sa coutume, elle y prenait un intérêt assez vif, et cet intérêt n'était peut-être pas exactement celui qu'on eût aimé à lui voir prendre.

M. de Bionne partit ensuite faire une visite à Mme Hervier.

Quand il revint à l'hôtel de Mersan où il avait accepté de dîner, il était enchanté de l'accueil qu'il avait reçu, et fit, tout en causant, grand éloge de la mère et de la fille.

Pendant ses récits, Anne ne dit pas un mot. Elle travaillait, les yeux baissés, et sa figure s'était visiblement assombrie.

Le lendemain était le jour du bal. M. de Bionne vint voir ses amis dans la matinée. On causa beaucoup et l'on rit. Lucile de Mersan n'était pas là, et lorsque M. de Bionne s'informa d'elle, par pure politesse, car ils causaient fort peu ensemble d'habitude, Mme de Mersan répondit :

— Elle s'occupe de ses affaires pour ce soir, elle a raison : je vais en faire autant; au dernier moment on s'aperçoit toujours qu'on a oublié quelque chose.

Le colonel était resté seul avec M. de Bionne et sa fille aînée. Il ne put s'empêcher de dire :

— Et toi, Anne, tu ne t'occupes de rien?

— Oh! mon père, je serai toujours assez bien. Je sais ce que j'ai à mettre, je sais l'effet que cela produira, et de ce côté, il n'y aura pas chez moi de surprise désagréable. — Et elle se mit à rire, d'un rire à travers lequel perçait malgré tout comme une pointe de tristesse.

Le colonel s'en aperçut. Il attira sa fille près de lui, et l'embrassa sur le front avec tendresse, tout en lui tapotant la joue, et dit :

— Je n'aime pas à entendre ma petite Anne parler ainsi : ce n'est pas de son âge.

— Vous savez bien, mon père, que je n'ai pas d'âge!

— Ce sont des folies, mon enfant. N'est-ce pas, Louis?

— Voyons, monsieur de Bionne, soyez sincère : ne trouvez-vous pas que j'ai raison?

— Non, en vérité. Je trouve que votre père a cent fois raison : il devrait vous en gronder plus souvent et ne jamais vous permettre ces idées découragées, très déplacées, et que rien ne justifie. En quoi êtes-vous inférieure aux autres jeunes filles?

— Et moi qui comptais trouver un allié en vous!

— Quand vous aurez raison, je le reconnaîtrai toujours avec plaisir; mais ici, ce n'est pas le cas.

— La vraie vérité, c'est que, comme mon père, par bonté, vous ne conviendrez jamais de rien.

— Tu es folle, Anne, dit son père. Louis, je te la laisse; tâche

de la chapitrer : moi j'ai juste le temps de courir à la caserne avant le déjeuner.

Anne était assise de côté par rapport à la fenêtre. La tête un peu penchée, elle regarda un instant dans le jardin, puis poussant un petit soupir, elle se tourna vers M. de Bionne et dit :

— Ce qu'il y a de certain, c'est que, quand je parle ainsi, je fais de la peine à mon père, et c'est suffisant pour que je ne recommence pas. Il est si bon...

— Et il vous aime tant!

— Oui, monsieur, je le sens bien : c'est vrai, je n'ai pas raison.

— Vous n'avez raison sous aucun rapport, à aucun point de vue.

— Ceci est autre chose, monsieur de Bionne. Au point de vue de mon père, je cède le terrain. Au point de vue de la vérité, c'est bien différent.

— Comme vous voudrez. Je ne puis que vous donner tort. J'estime que vous voyez les choses sous un jour faux : mais, somme toute, cela ne concerne que vous, et à part vos parens, personne n'a rien à y voir.

Ceci était dit sans rudesse, mais du ton sérieux d'un homme qui ne veut ni être indiscret, ni parler contre sa propre manière de voir.

Anne le regarda, un peu surprise, réfléchit un instant et répondit :

— Vous savez très bien, monsieur de Bionne, que vous avez parfaitement le droit de parler de tout ce qui me concerne : il est entendu,.. vous m'avez un peu promis... que vous seriez mon ami, — et hier vous me l'avez si bien prouvé!

Et elle eut ici le plus charmant petit sourire du monde, toujours, cependant avec je ne sais quoi d'un peu triste, et continua :

— Je parlerai bien volontiers avec vous de tout ce qui me concerne,.. c'est-à-dire... si vous n'avez pas encore eu le temps de regretter votre promesse.

— Depuis hier?

— Ou d'en être fatigué.

Ici, elle eut le même charmant sourire.

M. de Bionne garda un instant le silence, puis très lentement :

— Les élégances de Mlle Claire Hervier n'ont pas encore fait assez d'effet sur moi pour cela.

Anne tressaillit et devint rouge. Elle ne répondit pas un mot et détourna les yeux.

Il y eut un silence.

— Eh bien, Queen Anne, vous ne répondez pas? Avais-je bien saisi votre pensée?

Anne de Mersan devint de plus en plus rouge; enfin d'un ton net, ferme, après un moment d'hésitation :

— Tout enfant, mon père m'a toujours reproché d'être jalouse. C'est un sentiment bien ridicule, mais je ne puis m'en déprendre. Si j'avais un ami, je ne supporterais pas l'idée que quelqu'un me l'enlevât!

— Il y a une autre idée que vous ne supporteriez pas davantage, quoi qu'il pût vous en coûter!

— Laquelle, monsieur?

— Celle de faire un mensonge.

— C'est vrai.

— Et c'est bien et beau, parce que c'est brave!

Anne, à ce coup, releva les yeux et vit dans ceux de M. de Bionne un tel éclair, quelque chose en même temps de si sincère et de si bon, qu'elle se sentit comme électrisée :

— Merci, monsieur, pour ce que vous venez de me dire : personne ne m'a jamais parlé ainsi!

— Parce que, à part votre père, personne ne vous a jamais comprise.

— C'est vrai!

— Et maintenant, Queen Anne, puisque, à l'occasion, vous me feriez presque l'honneur, le très grand honneur d'être jalouse de l'amitié d'un homme de mon âge (et par parenthèse, vous ne sauriez croire combien je vous en suis reconnaissant), laissez-moi vous dire qu'un ami comme Henri de Mersan, j'en compte un dans ma vie. L'affection que j'ai pour lui, tout naturellement, je vous y donne part; ceci ne peut m'arriver qu'avec la fille de mon vieil ami, et personne d'autre n'y peut prétendre.

Le visage d'Anne retrouva son expression affectueuse et confiante.

M. de Bionne continua :

— Cela est vrai, Queen Anne. Laissez-moi vous dire encore, et ne doutez pas de mes paroles, qu'il est déraisonnable à vous de prendre la vie comme vous la prenez : quelle est la raison de cette manière de voir, au moins bizarre? Elle m'échappe complètement. Vous êtes jeune. La nature qui vous a donné de bonnes, disons mieux, de belles qualités, vous a traitée en bonne mère de toutes les façons. Vos grâces de jeune fille ne le cèdent en rien à celles d'aucune autre : croyez-moi, je ne saurais m'y tromper, encore moins vous tromper. Vous êtes découragée, vous vous

croyez inférieure : excès de modestie et de défiance de vous-même, que rien ne justifie et qui devient un véritable travers dont l'origine est si malaisée à trouver que, je le répète, elle m'échappe où que je la cherche. Vous avez bien le temps d'être vieille un jour. Pour le moment, soyez de votre âge, soyez jeune, gaie, heureuse. Faites que, ce soir, ce père qui vous aime tant soit fier de vous, de vos succès de femme. Une honnête coquetterie est permise à votre âge; à défaut de somptueuses toilettes ou de toilettes élégantes que vous repoussez, je ne sais pas pourquoi, et dont, au surplus, vous n'avez pas besoin, vous aurez ce qui vaut plus que tout: le charme de vos vingt ans. Il y aura à ce bal bien des jeunes gens. Quelle joie pour votre père si l'un d'eux vous plaisait! — Vous avez, comme toutes les jeunes filles, votre droit à la vie, au bonheur. Allons, Queen Anne, promettez-moi de vous faire belle pour une fois!

Il y avait dans le ton, dans la voix de M. de Bionne une éloquence si chaleureuse qu'Anne de Mersan se sentit transportée. Elle se leva avec enthousiasme :

— Oui, je vous promets tout cela. Vous m'avez rendu le courage et je ferai de mon mieux. J'y vais de ce pas.

— Bravo!

Et, quand Anne fut partie, M. de Bionne s'en alla à son tour en se disant :

— *Diem meam haud perdidi!*

Il ne pouvait prévoir une scène assez longue, et surtout fort sérieuse, qui eut lieu une heure après entre les deux sœurs, et dont les conséquences furent déplorables.

Le dîner à la préfecture fut beau et assez bon pour un dîner officiel; les convives n'étaient même pas trop nombreux, vingt-deux personnes.

M. de Bionne, à qui la femme du préfet avait fait l'accueil le plus gracieux, se trouvait à table entre Mme Hervier et sa fille, en sorte que, lorsque la conversation s'arrêtait avec l'une, elle reprenait sur-le-champ avec l'autre.

Mme Hervier était une aimable femme, d'un esprit cultivé, très habituée au monde, avec une simplicité parfaite fort appréciable à une époque où les airs bruyans visent à remplacer, — c'est-à-dire à passer pour, — le bel air.

Sa fille, très jolie personne de vingt ans, aux cheveux et aux yeux noirs, un peu brune de teint, avait un ton excellent, et les manières aisées, naturelles, correctes, d'une jeune fille qui n'a jamais fréquenté que la bonne compagnie.

Elle n'avait pas encore les allures déplaisantes et ridicules des

jeunes filles d'un certain monde d'aujourd'hui. Beaucoup de ces jeunes filles de notre époque, soit qu'elles se tiennent dans un salon, soit qu'elles marchent dans la rue, ont des façons languissantes, avec une expression de visage désagréable et impertinente, qui est bien faite pour surprendre. Il semble que la terre ne soit pas digne de les porter, encore moins d'attirer leurs regards, et qu'elles lui fassent une grâce en consentant de la fouler. Les jeunes filles de la bonne société d'autrefois, qui leur étaient si supérieures en beauté, en grande mine, en élégance, n'avaient pas les affectations méprisantes et dédaigneuses, que rien, absolument rien, ne justifie de ces petites parvenues. On se demande ce que répondraient ces jeunes créatures si on leur posait nettement cette question : « Mais, pour l'amour de Dieu, de quoi êtes-vous fières, pourquoi êtes-vous dédaigneuses, et de quoi? »

Il est certain que c'est un air, peut-être une contenance; mais en peut-on une plus sotte? Passe encore pour les genres de physionomie de diverses sortes que d'autres cherchent à se composer; ce n'est qu'une affaire de faux raisonnement; sachant qu'il n'est pas de jolie figure sans expression, elles s'en font une à tout prix, prennent celle qu'elles trouvent la plus à leur portée ou à leur goût, et s'y en tiennent. Quelques-unes, les plus modestes, cherchent à se donner l'air candide et ne réussissent qu'à avoir l'air étonné; et, alors, rien de plus bouffon que ces figures qui, dans toutes les circonstances de la vie, ont toujours cet air étonné. Cela mène à des contrastes entre leurs actions et cette perpétuité d'expression qui sont ce qu'il y a au monde de plus comique. Se figure-t-on l'effet que fait une jeune fille qui paraît surprise d'ouvrir son ombrelle, ou de monter en voiture, ou de croquer des radis? A tout le moins, il leur faut savoir gré, cela est à redire, de la modestie relative de leurs prétentions dont l'unique résultat, pour employer la définition d'un homme d'esprit de l'ancienne cour, est de les faire ressembler à un mouton qui rêve. Mais les autres, qui visent à l'aspect tragique, fatal ou envolé? Moins détestables cependant, encore un coup, que celles qui font les impertinentes.

Pour en revenir à Mlle Claire Hervier, elle avait été élevée par une mère qui était de bon sens, et ne lui eût pas toléré ces sottes façons d'être. Elle parlait simplement, avec ingénuité, écoutant quand elle écoutait, d'un air attentif et sérieux; et étant naturellement gaie, lorsqu'une idée plaisante lui venait à l'esprit, elle la disait tout naïvement et sans hésitation, de même qu'elle riait sans s'en cacher des plaisanteries qu'on faisait, lorsqu'elles lui semblaient bonnes. Quand elle se trouvait dans un salon, elle ne quittait pas sa voix naturelle pour prendre une petite voix saccadée, aiguë, et

prononcer la dernière syllabe de chaque mot sur une note de fausset.

Aimant beaucoup son frère, et sachant, en partie du moins, quel service il avait reçu de M. de Bionne, elle tenait à se montrer reconnaissante à l'égard de celui-ci; elle mit dans ses manières et sa conversation tout ce qu'il fallait pour cela; elle était loin d'être sotte, et réussit si heureusement que M. de Bionne et elle étaient les meilleurs amis du monde devant la fin du dîner.

Son frère, à son bout de table, était tout aise de voir de loin ces bons rapports établis entre sa sœur et leur nouvelle connaissance, et Mme Hervier laissait volontiers parler sa fille, et souvent s'arrêtait de causer pour lui permettre de reprendre la parole.

On avait resté deux grandes heures à table.

On passa partie dans un des salons, partie dans le fumoir, où George Hervier vint tout naturellement se mettre auprès de M. de Bionne; au bout de quelques instans, le préfet lui-même arriva et se mêla à la conversation de M. de Bionne et de son neveu.

— Je sens bien, je vous assure, disait celui-ci, toute l'obligation que je vous ai, et vous m'avez tiré d'un terrible guêpier; mais, dans le premier moment, j'avoue que j'étais tout bouleversé de votre tranquillité, de votre froideur : cette indifférence me semblait si cruelle!

— Mon jeune ami, j'avais mes raisons pour agir ainsi. J'avais présente à l'esprit cette maxime que dans la vie, en thèse générale, on empêcherait bien des sottises de se faire si on avait l'air de les ignorer, ou de ne leur accorder aucune importance. Par exemple, lorsqu'une femme se dispose à s'évanouir ou que deux hommes vont se prendre au corps, si l'on n'y fait pas attention ou si l'on traite la chose comme ne méritant pas qu'on s'en dérange, tout s'arrête. Si, au contraire, on s'émeut, il y a grand'chance pour que l'évanouissement se produise ou que les adversaires se montrent intraitables, le désir de faire de l'effet ou de se rendre intéressant l'emportant sur toute autre considération.

Le préfet se mit à rire, et le jeune Hervier dit à M. de Bionne, tout bas :

— Il est certain que vous avez admirablement réussi; mais cependant, si vous aviez échoué avec ce moyen pour ce qui me concerne?

— Oh! alors, mon jeune ami, pardonnez-moi, — et M. de Bionne lui frappa sur l'épaule avec un bon sourire, — je n'ai nullement l'intention de vous offenser, mais si la ruse n'avait pas réussi, ma foi, il eût probablement fallu en venir à l'*ultima ratio* (je ne veux pas dire aux coups de canon), et comme vous êtes

plein de courage et que je ne suis pas trop faible, certainement il y eût eu grosse bataille entre nous, car vous m'intéressiez et, à aucun prix, je ne vous eusse abandonné à vous-même.

Et à ces mots, bien loin de se sentir offensé, George Hervier prit la main de M. de Bionne dans les siennes, et répondit avec élan :

— Ceci me fait plus de plaisir que tout ce que vous avez pu me dire jusqu'aujourd'hui. Je me sens tout fier de voir que je vous avais inspiré assez d'intérêt pour que vous vous occupiez de moi. Et maintenant, comment avez-vous si bien deviné à quelle sorte de gens j'avais affaire?

M. de Bionne se mit à rire.

— Si je n'avais jamais rien fait de plus remarquable dans ma vie, je n'aurais pas grand sujet de me féliciter. J'ai failli, étant jeune, à être pris dans un semblable traquenard, et j'avais reconnu tous les caractères de ces sortes de pièges. En principe, quand une fille de trente ans tient à son hameçon un jeune homme de vingt-trois ans, celui-ci est fort à plaindre. Du reste...

M. de Bionne partit d'un éclat de rire.

— Avant la mère, je doutais; mais la mère simplement entrevue, il n'y avait plus de doute possible.

Tout ceci avait été dit à demi-voix. M. de Bionne reprit tout haut :

— Messieurs, vous avez peut-être des fils; dans tous les cas, tous nous avons été jeunes. Je tiens que la première règle à bien imprimer dans l'esprit des jeunes gens est celle-ci : Vous qui voulez vous marier...

— *Lasciate ogni speranza!* interrompit le préfet.

— Bravo! dit M. de Bionne, — je ne l'eusse certainement pas trouvé!

— Alors la seconde règle? demanda un conseiller de préfecture.

— La seconde règle, messieurs, presque aussi importante, et dans tous les cas aussi pratique, est celle-ci : Pour un jeune homme qui veut se marier, l'essentiel n'est pas de voir la jeune fille, l'essentiel est de voir la mère. Telle mère, telle fille.

— Ceci, je le crois, dit le préfet.

— L'essentiel, poursuivit M. de Bionne, n'est pas de constater la beauté d'une jeune fille ou son intelligence; c'est de connaître sa valeur morale. Voilà le vrai terrain, pour ainsi parler, sur lequel il faut édifier cet édifice fragile et dangereux à construire du mariage.

— Tu parles comme un livre! dit une voix de bonne humeur.

Le colonel de Mersan, qui venait d'entrer, ajouta :

— Êtes-vous content de lui, mon cher préfet?

— Très content, mais vous l'avez interrompu. Continuez, monsieur de Bionne, car vous étiez bien lancé.

— Ah! dit le colonel, en acceptant un cigare, si une fois il est lancé, il va vous en dire de belles.

— Monsieur le préfet, dit M. de Bionne, voulez-vous me permettre de me verser un verre de liqueur afin de prendre courage.

— Versez-vous-en deux, afin d'avoir plus de courage encore.

— Je le ferai donc pour vous obéir. Et maintenant, je continue.

Certes, la nature elle-même, une constitution plus ou moins bonne, une éducation plus ou moins poussée, peuvent avoir une grande influence sur une jeune fille, mais cette influence est dirigée par la mère. C'est la mère qui donne la plus importante des éducations, l'éducation morale; et qui, le cas échéant, si elle est mauvaise créature, dresse sa fille à ses manœuvres, à ses fourberies, à son métier de femme perfide en un mot. Je frémis quand je songe à cette imperturbable hypocrisie, à cette incroyable habileté de comédienne où ces femmes arrivent sans effort. Elles naissent comédiennes. J'ai un certain nombre d'amis qui n'ont pas été très heureux en ménage. Un d'eux me disait un jour: « J'ai été marié plus de vingt ans; si, à l'heure actuelle, vous me demandiez quels ont été les sentimens de ma femme pour moi, et ce qu'elle était au vrai, je déclare que je ne saurais vous le dire. Elle avait une profondeur de dissimulation, une perfection de fourberie qui déroutaient tous les calculs, toutes les prévisions, toutes les observations. Je l'ai étudiée pendant plus de vingt ans avec une patience qui ne s'est jamais lassée, jamais je n'ai pu arriver à toucher le véritable sol, le tuf. »

Aussi, et dans un champ limité, quels diplomates seraient ces femmes si on les employait davantage et si on perfectionnait leurs instincts, si on les élevait à cette profession! Je dis dans un champ limité, l'expression juste serait plutôt « en sous-ordre, » car elles n'ont pas l'ampleur d'intelligence et la puissance de synthèse qu'il faut pour diriger une combinaison politique ou même une intrigue; elles ne sont bonnes que pour le détail. Mais là, quelles inépuisables ressources, quel flair, quel instinct merveilleux pour dépister, deviner, recommencer cent fois! quelle souplesse de talent, quel fond de vigueur inépuisable... pour faire le mal, hélas! Car, propres à faire le mal, à détruire, elles sont incapables d'édifier, et peut-être c'est bien heureux.

Je m'étonnais autrefois, en lisant les jolies monographies si intéressantes, si instructives, écrites dans une langue admirable, par quoi un homme de la plus grande distinction d'esprit, jadis chef d'école de philosophie, a charmé les années de sa laborieuse vieillesse; je m'étonnais comment une aussi belle intelligence avait pu commettre cette incroyable erreur d'attribuer à quelques-unes de ses héroïnes de grands talens politiques; en y réfléchissant, il était dans un siècle qui voyait mal de certaines vérités, et le côté artiste de son talent l'emportant, il n'avait vu qu'une seule des faces de la question; peut-être aussi ce fait qu'il avait l'esprit ou plutôt le procédé galant y avait-il été pour beaucoup.

Dans ma vie de jeune homme, dans mon âge d'homme, surtout en quelques années de voyages qui m'ont mené en bien des pays et transporté en bien des milieux, j'ai vu, je crois, toutes les variétés de ce genre, de cette espèce particulière qu'on pourrait appeler « la classe des mères de filles à marier; » en ma qualité de voyageur isolé, sujet parfois à des accès de tristesse très réelle, causés par l'éloignement, j'ai été bien des fois l'objet de leurs savantes manœuvres, le but de leurs habiles machinations, et je déclare que, toutes ces fois, je n'ai pu leur refuser mon admiration. Il n'y a pas de marchand rusé désireux d'écouler une marchandise défectueuse, pas de courtisan ambitieux voulant perdre un rival, pas de candidat politique américain voulant évincer un concurrent, qui puissent, par une longue pratique, arriver à l'habileté de procédés où arrive, sans efforts, une mère qui a « une fille à marier. »

A une époque où l'on a souvent lieu de craindre que l'Europe ne soit ensanglantée par une lutte acharnée entre quatre ou cinq nations rivales, on devrait rassembler, autour du tapis vert d'un congrès, quatre ou cinq des mères dont je parle, représentant chacune une nation; ayant, quant au résultat à obtenir, des instructions très nettes, mais d'ailleurs toute latitude pour le choix des moyens et la nature des argumens, avec la promesse d'une grosse dot pour les filles en cas de succès; et je m'assure qu'il n'y aurait question si embrouillée, problème si ardu, qu'elles n'arrivassent à résoudre. Pour ne parler que de la mise en scène, que ne pourraient faire, en raison de l'importance du but, des créatures que l'on voit souvent, pour une cause secondaire, jouer toute une scène de comédie, pâlir tout naturellement ou se rendre pâles, rouler les yeux, pleurer, s'évanouir, avoir des regards de désespoir muet, des consternations et des accès de joie, et finir, au besoin, par une attaque de nerfs compliquée de sanglots entrecoupés d'exclamations et d'invocations pathétiques à des saints variés? Ici, d'ail-

leurs, il s'agirait de mères, c'est-à-dire de femmes âgées, et comme le dit un proverbe allemand: « Là où le diable ne peut rien, il envoie une vieille femme! »

Tout le monde riait de bon cœur. Seul, M. de Bionne était rest très sérieux.

— Bravo, mon cher monsieur de Bionne, dit le préfet; vous me semblez en bonne disposition pour ce soir!

Il regarda d'un air significatif le colonel qui haussa les épaules et répondit:

— Bah! bah! il y viendra tout comme un autre.

Juste à ce moment, une des filles du préfet ouvrit la porte du fumoir, et ayant donné, à la vue de la fumée, tous les signes d'horreur qui conviennent à une jeune personne qui se respecte, prévint son père, en se cachant la bouche avec la main, qu'on l'attendait et qu'il y avait déjà du monde.

— Messieurs, dit-il, restez encore, mais ne tardez pas trop, cependant; moi je suis obligé de vous laisser.

— Oh! répliqua le colonel, si l'on ne reste que pour moi, un cigare de plus ou de moins m'est très indifférent. — Il jeta celui qu'il venait de commencer.

M. de Bionne alla saluer M[me] de Mersan et ses filles.

— Ah! ah! monsieur de Bionne, dit M[me] de Mersan, vous semblez bien en point ce soir, l'œil brillant!

— Et la joue en fleur, ajouta Anne de Mersan. Je parierais, monsieur de Bionne, que vous avez dégusté en gourmet les vins du préfet!

— Ma foi, je leur ai dit deux mots. Est-ce qu'il y paraîtrait par hasard?

— Ah! pas du tout. Votre démarche m'a paru irréprochable et votre débit est très convenable.

— Mais alors d'où vous vient cette idée?

— Monsieur, vous avez le plus beau teint du monde, ce soir, c'est tout ce que je vous puis dire!

— J'ai compris. Cela veut dire que je suis horriblement rouge.

— Quand cela serait? C'est signe de belle santé. Vous allez tout à l'heure subir une présentation. Il y a un vers, je ne sais où, qui dit:

Sa joue en fleur plaisait à la déesse.

Je suis sûre que vous serez irrésistible.

Là-dessus, Anne de Mersan se leva et s'en alla causer avec plu-

sieurs jeunes filles. Il y avait dans le son de sa voix, dans son ton, quelque chose qui contrastait singulièrement avec sa manière d'être habituelle, et sans y attacher d'importance pour le moment, M. de Bionne s'en rendit parfaitement compte.

— Vous savez, dit la fille du préfet, que votre ami, M. de Bionne, en disait des meilleures quand je suis allée chercher mon père ; j'en ai entendu une grande partie et...

Les jeunes filles se mirent en groupe et le reste fut perdu.

Au moment où M. de Bionne, ayant quitté Mme de Mersan, entrait dans un second salon, il s'entendit appeler avec un accent étranger, et s'étant retourné, vit, à sa grande surprise, une de ses plus aimables et de ses plus anciennes connaissances anglaises, miss Grace Watson. Il n'eut que le temps d'échanger quelques mots de reconnaissance avec elle, parce que deux dames vinrent la chercher, mais ils se promirent de se retrouver un peu plus tard.

Il retomba alors dans les bras du jeune Hervier qui, moitié reconnaissance sincère, moitié plaisir de se trouver en relations avec une personne un peu en vue, guettait toutes les occasions de se rapprocher de lui. Au bout de quelques minutes de conversation, il dit à M. de Bionne, non sans quelque fierté :

— Maintenant, venez, il faut que je vous présente à la plus jolie femme d'ici ; tenez, dans le salon d'à côté, c'est elle qui est la reine de la mode depuis longtemps.

— Voyons, allons. Ah ! cette grande idole là-bas !

- Oui.

— Que tout le monde entoure ?

— Oui. C'est elle qui m'a chargé de vous présenter.

— Ah !.. est-ce que je manque à la ménagerie ? Grand merci, mais je refuse, elle me déplaît.

— Mais vous ne lui avez pas parlé.

— Non, mais croyez-vous que l'expression de son visage ne me suffise pas ? C'est une bête ; peut-être une sotte et une impertinente. Tenez, restons ici, que je puisse l'examiner sans impolitesse, quoique je l'aie déjà regardée au dîner.

— Vous ne pouvez pas dire qu'elle n'est pas jolie.

— Les traits sont bien, mais l'expression les dépare. L'expression est pour les trois quarts dans la beauté. Décidément non. Je ne suis pas obligé de me laisser présenter : elle ne le saura pas ; vous direz que vous l'avez oublié, et ensuite que j'étais occupé. C'est une corvée que je désire m'épargner ; elle m'impatienterait sûrement, et, en plus, m'ennuierait.

— Vous en parlez à votre aise, dit le jeune Hervier tout désappointé ; elle croira que j'ai mal fait sa commission.

— Bah ! laissez-la croire ! En revanche, voulez-vous que je vous présente à quelqu'un de laid ?

— Oh !

— D'extrêmement laid ?

— Où donc ?

— Là-bas, tenez, miss Watson qui est seule en ce moment.

— A mon tour de dire non.

— Miss Watson est presque aussi grande que moi. Elle a les pieds d'un homme, est taillée en planche, et sa figure étroite et trop longue rattrape en longueur ce qui lui manque en largeur.

— Continuez, monsieur, cela promet.

— Elle a, avec cela, la mâchoire et les dents traditionnelles, un nez aplati, surchargé d'une paire de lunettes, et de pauvres cheveux jaunes rebelles au peigne et à la pommade, et qui pointent de tous les côtés avec des allures indépendantes.

— Tout cela est très exact.

— Enfin, quant à la robe de miss Watson, je la connais de Florence et de Munich : c'est son uniforme de gala. Mais...

— Mais...

— Derrière les lunettes, les petits yeux bleu faïence ont une expression charmante, et l'âme et l'esprit tiennent ce que les yeux promettent.

— Ah ! ah !

— Personne n'est meilleur, n'a de plus hautes idées, personne surtout n'est plus charitable que miss Watson. La plupart de son revenu, qui est considérable, passe en bonnes œuvres ; elle fait l'école le dimanche aux enfans de sa paroisse, habille, nourrit tout un peuple de pauvres et, ce qui vaut surtout, de vieillards. Elle connaît à fond l'Europe, sait beaucoup et bien. Je vais passer près d'elle quelques momens excellens. J'ai à lui parler d'une mosaïque de San Vitale de Ravenne sur quoi nous sommes en désaccord depuis un an. Je suis sûr que c'est elle qui a raison. Elle va me le prouver et je pourrai la croire, car elle est très vraie ; j'apprendrai donc quelque chose. Je vous quitte, allez faire nombre auprès de votre idole.

— Vous parliez de l'expression, mais voyez maintenant, avec ses yeux un peu voilés, n'a-t-elle pas un air de mélancolie tout à fait poétique ?

— Oui, parce qu'en ce moment elle est semblable au serpent, elle digère, et comme elle est serrée dans sa robe, sa digestion est laborieuse. Elle a mangé trop de poularde truffée au dîner. Je l'observais de ma place, elle est gourmande, la passion chez elle

luttait contre la raison, et comme il était naturel, a fini par l'emporter. Cette femme-là a un mauvais estomac, peut-être un commencement de maladie de foie ; de là ce teint si pâle que vous admirez et auquel la poudre de riz ajoute encore : c'est toute une peinture ; elle a avec cela du crayon noir sous les yeux et du cosmétique aux sourcils. Allez, jeune homme, allez admirer votre œuvre d'art, — ah! avant que je vous montre quelque chose de tout différent. Regardez là-bas M[lle] de S..., qui vient d'arriver avec sa mère. Quelle charmante personne, et quel contraste avec cette créature! Voilà la vraie jeune fille française.

— Où donc ? à gauche ?

— Non, à droite, le général salue la mère. C'est la fille du comte de S..., l'ancien ambassadeur auprès du saint-siège. J'ai rencontré ces dames à Berne, chez le consul anglais. Quelle gracieuse physionomie! quelle jolie toilette de jeune fille! tout en mousseline blanche avec des nœuds de velours noir, sans un bijou. Regardez ce frais visage, ce front noble, pur, ces beaux yeux au regard candide! Ah! jeune homme, jeune homme, que n'ai-je votre âge! — Voilà la femme que j'irais contempler, dont je m'estimerais heureux d'obtenir quelque marque d'attention, dont je voudrais devenir l'ami honorable, si je ne pouvais aspirer à être plus. Par égard pour vous, je n'irai pas saluer ces dames afin que mon refus d'être présenté à votre « reine de la mode » ne semble pas une affectation. Comme je vous l'ai dit, j'ai mon affaire autre part.

— Avant de partir, regardez encore ; la voici qui se lève : quelle démarche gracieuse dans sa lenteur! avec je ne sais quelle sorte de majesté.

— Mon Dieu! que vous avez votre âge! voulez-vous que je vous dise ce qu'elle me rappelle? Le passage où Homère parle de Junon. Elle s'avance comme...

— Je connais la citation!

Au même instant, M. de Bionne sentit qu'on lui touchait légèrement le bras, et se tournant, vit le lieutenant Dubois qui lui dit, après le salut le plus poli et le plus empressé :

— Monsieur, le colonel voudrait vous parler tout de suite!

— Diable! Est-ce si pressé, mon cher lieutenant?

— Oui, monsieur. — Et il ajouta à demi-voix :

— C'est pour ce que vous savez, a dit le colonel.

— Aïe, — aïe, — voici le moment redoutable : je n'y échapperai pas ; — puis, ayant présenté les deux jeunes gens l'un à l'autre, il ajouta : — Je vous laisse ensemble : pensez à moi dans vos prières!

— Mais arrivez donc, monsieur de Bionne! dit M[me] de Mersan,

il y a une heure que je vous attends ! — Le colonel va vous présenter à Mme Legrand de Plancey.

— Viens, dit le colonel, ce devrait déjà être fait.

— Où donc est-elle ?

— Là-bas, cette belle personne qui traverse le salon.

— *Accidenti !* mon cher Henri, la dame à la poularde truffée !

— Qu'est-ce qui te prend ?

— Celle qui a les yeux et les sourcils peints et toute cette poudre de riz ! et ce troupeau autour d'elle ?

— Que diable ! que diable ! — Le fait est qu'elle en a beaucoup.

— Y pensez-vous, monsieur de Bionne ? — Il y en a bien d'autres qui en ont.

— Des troupeaux autour d'elle ou de la poudre, madame ! Et l'église les reçoit-elle en son giron ?

— Il n'y a pas dire, vous êtes trop avancé pour reculer.

— Madame, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Mon cher Henri, je me sens malade, très malade, affreusement malade. J'étouffe : la chaleur du dîner m'a monté à la tête. Je crains un accident ; je sors prendre l'air ; dès que je serai mieux, je reviendrai.

Et sans attendre de réponse, M. de Bionne gagna la porte et disparut.

Juste à ce moment, Mme Legrand de Plancey, ayant aperçu le colonel et sa famille, congédiait son cortège.

Elle vit que M. de Bionne s'éloignait, et remarqua que Mme de Mersan échangeait avec son mari quelques paroles rapides et paraissait de fort mauvaise humeur. Elle s'attarda à donner un ordre à un de ses fidèles.

Pendant ce temps, Mme de Mersan disait :

— Voici un des tours habituels de votre ami. Jamais plus nous ne l'emmènerons nulle part.

Le colonel, un peu penaud, mordait sa moustache, sans rien dire.

— Grâce à lui, continua Mme de Mersan, nous nous faisons une ennemie de Mme Legrand.

— Et une ennemie fort méchante, dit Lucile.

— Ma chère, une ennemie...

Ici Anne intervint :

— Mon Dieu ! mon père, M. de Bionne me semble excusable... regardez-la un peu. — Vraiment, il mérite mieux que cela !

— Anne a raison, commença le colonel

— Anne a toujours raison. Du reste, mon ami, il faut au moins, pour les apparences, suivre M. de Bionne et avoir l'air de vous en occuper.

Le colonel ne demandait pas mieux et sortit. Mme Legrand de Plancey, voyant que les trois femmes étaient restées seules, vint à elles de son pas nonchalant.

Tout en marchant, elle les examinait, et elle remarqua et nota le regard ferme et froid, d'ailleurs nullement impoli, qu'Anne de Mersan arrêtait sur elle.

Après l'échange de toutes les petites faussetés de conversation qui a lieu d'ordinaire entre des femmes qui souvent se voudraient voir l'une l'autre au fond de l'eau, Mme de Mersan s'excusa de ne pouvoir présenter M. de Bionne : il venait de se trouver indisposé.

— Indisposition bien subite, dit la dame. — J'espère qu'il n'y a rien à craindre pour lui ?

Mme de Mersan arrangea la chose au moins mal. On s'assit et on causa de sujets indifférens. Puis Mme Legrand de Plancey se leva, prit congé et partit de son même pas majestueux.

En s'en allant, elle aperçut George Hervier qui causait avec le lieutenant Dubois et l'appela d'un mouvement d'éventail.

— Vous êtes un bien mauvais maître de cérémonies. Pourquoi ne m'avez-vous pas présenté ce monsieur que je vous avais désigné tout à l'heure ?

— Parce que je n'ai pu le joindre immédiatement.

— Pardon, je vous ai vu causer avec lui.

— Ah ! oui, madame, ensuite... Mais à ce moment, il ne pouvait pas. Il avait à aller retrouver une dame anglaise.

— A quoi bon toutes ces défaites ? Dites-moi donc tout simplement qu'il n'a pas voulu se laisser présenter : ses amis viennent de me l'avouer.

Ceci était un gros mensonge ; mais le jeune Hervier n'avait pas lu Schopenhauer et ne savait pas avec quelle facilité la plupart des femmes recourent à ce procédé oratoire. Il n'osa plus insister et commença à se demander si Mme Legrand de Plancey n'était pas par hasard la personne même à qui son oncle lui avait dit très vaguement que M. de Bionne devait être présenté ce soir-là. Quant à Mme Legrand, elle sut désormais à quoi s'en tenir. Elle parut toute la soirée d'assez mauvaise humeur, rudoya sa cour habituelle, et sembla suivre des yeux, avec le plus grand intérêt, Anne de Mersan, qui plusieurs fois en dansant surprit son regard rivé sur elle.

Somme toute, pour bien des personnes, ce fut une soirée manquée, et chacune de ces personnes rentra chez soi dans la plus désagréable disposition du monde : Mme de Mersan outrée, le colonel grondeur, Mme Legrand de Plancey plus pâle que d'habitude et avec des yeux qui ne promettaient rien de bon ; miss Grace

Watson elle-même, désespérée de n'avoir pu retrouver le pauvre M. de Bionne, et jurant, dans sa déconvenue, que le thé de la préfecture n'était que de l'eau chaude ; en quoi, il faut le dire, elle avait parfaitement raison.

La seule personne satisfaite, car enfin il y a quelquefois une personne satisfaite, se trouva être Anne de Mersan, qui avait dansé tout le temps, et s'était fort amusée, grâce à diverses circonstances.

D'abord le lieutenant Dubois, qu'elle aimait beaucoup, avait été son danseur assidu, et n'avait eu de rival sur ce point qu'une nouvelle connaissance, George Hervier, que le jeune officier lui avait présenté. Celui-ci lui avait parlé de M. de Bionne; or, bizarrerie ordinaire des femmes, il se trouva que Anne, qui avait ce soir-là été assez singulière avec lui, fut tout enchantée cependant d'en entendre parler.

George Hervier, dans la conversation, lui avait demandé la permission d'amener auprès d'elle sa sœur qui était très désireuse de faire sa connaissance.

Les deux jeunes filles se plurent d'abord mutuellement.

Anne de Marsan n'avait aucune antipathie pour Claire Hervier et lui faisait pleine justice. Celle-ci était une parfaitement aimable nature, n'avait aucune prétention. Par égard pour Anne, qui lui plaisait, elle fut aimable avec Lucile qui ne lui plaisait pas et qui, à l'accoutumée, était entourée ce soir-là de ce qui représentait le bel air au régiment, et qui s'empressait à ne pas la laisser manquer de danseurs. Les trois jeunes filles se mirent à causer assises à côté les unes des autres. A un moment, le nom de Mme Legrand de Plancey fut prononcé.

Claire Hervier, très franche, dit nettement à Anne qu'elle ne l'aimait pas.

— Mon frère, ajouta-t-elle, trouve qu'il n'est rien d'aussi beau au monde et s'en est entiché : moi, je ne peux pas la souffrir, et (elle baissa la voix) maman non plus.

— Ma foi, répondit Anne, je pense tout de même. Je ne lui parle que fort peu, elle ne m'a jamais rien fait, mais elle m'est antipathique.

Ainsi qu'il arrive souvent en pareil cas, les deux jeunes filles à ce moment regardèrent Mme Legrand de Plancey qui trônait au loin sur un divan, et comme justement celle-ci, de son côté, les regardait, elle devina qu'on s'occupait d'elle, et par suite d'une disposition à attribuer aux autres les mouvemens de sa belle âme, conclut que c'était pour en dire du mal. Cette fois, du moins, elle ne se trompait qu'à demi.

Le lendemain matin, M. de Bionne se présenta chez le colonel à l'heure où il savait que tout le monde devait être dans la salle à manger, pour le premier déjeuner. Il affronta, dans une attitude repentante, l'indignation de Mme de Mersan, écouta, avec une componction évidente, sa peu chrétienne et très aigre mercuriale, la fléchit par les marques d'une contrition sincère, et, soutenu du colonel, ne partit qu'après avoir obtenu grâce pleine et entière, et en laissant tout le monde satisfait, sauf peut-être Lucile, qui de bon cœur l'eût vu, il semble, disparaître dans l'orage comme le roi Romulus : malgré tout, il avait témoigné quelque froideur à Anne de Mersan.

En rentrant chez lui, il trouva George Hervier qui l'attendait, et le pria avec des airs mystérieux de venir parler à sa mère : sur l'assurance qu'il pouvait garder sa toilette du matin, il partit immédiatement avec lui.

Mme Hervier lui fit un accueil non-seulement aimable, mais plein de bonté, et lui tendant la main :

— Monsieur de Bionne, je ne vous dirai jamais assez combien je vous suis obligée et reconnaissante. Nous allons passer dans le petit salon ; j'ai un peu à causer avec vous.

Tout en parlant ainsi, Mme Hervier avait un certain air préoccupé, et son fils ayant voulu les accompagner, elle l'arrêta du geste et lui dit :

— Je t'appellerai tout à l'heure.

L'entretien fut long, et M. de Bionne en sortit avec une mine soucieuse. Il rentra chez lui, et, pendant une heure, se promena dans toutes les allées du jardin.

Après son déjeuner, il fit une toilette de ville très soignée et donna l'ordre d'atteler ; et, à deux heures et demie, s'en fut à l'hôtel qu'habitait, dans le plus beau quartier de la ville, Mme Legrand de Plancey.

Cet hôtel était situé au fond d'un jardin jouant l'entrée de château ; on y arrivait par une large allée plantée de beaux arbres.

Mme Legrand était à sa toilette et se coiffait avec énergie pour des visites à faire, quand le bruit d'une voiture faisant craquer le gravier de l'allée attira son attention, et elle reconnut d'abord l'élégant personnage qui conduisait, à sa barbe noire et à son teint bronzé.

Sa surprise fut telle qu'elle en oublia le dessous d'un œil. Quand la femme de chambre lui eut annoncé la visite, elle donna l'ordre de faire entrer dans un petit salon, et, reprenant son sang-froid, mit au reste de sa toilette toute la lenteur désirable ; elle essaya ensuite au miroir une expression d'étonnement mêlé de dignité qui

lui parut bien réussie, et deux ou trois sourires dont elle eut lieu d'être également satisfaite. Elle passa alors dans son grand salon, s'assit le dos au jour, et, ayant rectifié les plis de sa traîne et toussoté deux petites fois pour s'assurer la voix, fit introduire M. de Bionne.

Celui-ci avait quitté son air préoccupé, et avait, ou s'était composé, la plus souriante physionomie du monde. Une seule chose peut-être eût pu étonner un observateur attentif: le son de sa voix, un peu âpre, qui contrastait avec cette mine de fête. Mais c'était un détail si fin qu'il eût échappé à beaucoup.

M. de Bionne salua aussi profondément qu'il était possible; Mme Legrand se souleva légèrement, désigna un fauteuil, et ayant donné à sa physionomie l'expression d'étonnement digne dont il a été parlé, attendit.

Elle n'attendit pas longtemps.

— Madame, dit M. de Bionne en faisant une inclination de corps respectueuse, je ne me serais pas permis de venir vous déranger à une heure presque indue, si je n'avais à vous faire une communication de la nature la plus grave et qui ne pouvait souffrir aucun délai.

L'air de dignité disparut du visage de la dame, et il ne resta que l'expression, nullement jouée cette fois, de l'étonnement et d'une vague inquiétude.

— Que voulez-vous dire, monsieur?

— Qu'en ce moment il se prépare une affaire des plus désagréables, qui peut non-seulement compromettre la situation de M. votre frère, mais même mettre sa vie en danger.

Mme Legrand de Plancey commença de perdre contenance et ne put s'empêcher de jeter des yeux un peu troublés sur M. de Bionne qui, plus souriant que jamais, gardait un front plein de sérénité.

— Expliquez-vous, monsieur... en vérité, je me demande si je ne rêve pas. Que voulez-vous dire?

Et, dans son émotion, elle se passa le mouchoir sur le visage, et s'enleva du coup un bon tiers de sourcil.

— Madame, M. votre frère, homme fort honorable, officier distingué, est sur le point de se voir demander compte d'une infamie où il n'a aucune part, il est trop honnête homme pour cela.

Et M. de Bionne adressa une nouvelle inclination de corps courtoise à Mme Legrand de Plancey qui ne put retenir un coup d'œil rapide, accompagné d'un mouvement de tête qui signifiait, aussi clairement que des paroles: « Ah! ah! voici ce dont il s'agit. » M. de Bionne saisit au passage coup d'œil et mouvement de tête, et sa physionomie prit une telle expression de résolution froide,

il fixa sur Mme Legrand de Plancey un regard si dur, que celle-ci, malgré son audace, baissa la tête et se recula sur la causeuse.

Quand elle releva les yeux, M. de Bionne avait repris son air enjoué et ce fut d'une voix caressante qu'il demanda :

— Madame, dois-je continuer ?

— Certainement, monsieur, car il m'est impossible de deviner.

— Madame, votre regard et votre mouvement de tête viennent de me l'apprendre !

Mme Legrand de Plancey se sentit tout à fait mal à l'aise. Et cependant, l'homme qui était devant elle s'exprimait dans les termes les plus polis, il lui rendait le respect le plus exact, son attitude était non-seulement aussi correcte que possible, elle était même exceptionnellement gracieuse. Il y eut un silence

— Eh bien ! monsieur, dit enfin Mme Legrand.

— Ah ! pardon, madame, j'attendais... Il est de toute nécessité que je vous donne quelques détails sur la personne à qui M. votre frère va avoir affaire. Je regrette d'être obligé de mettre la conversation sur un sujet qu'on ne traite guère d'habitude avec une femme : c'est de mauvais goût; mais enfin, il m'est force de vous dire que cette personne est un ancien officier assez jeune encore. Comme il a servi dans le régiment qui est ici, il vous sera facile d'avoir des renseignemens et d'apprendre qu'il est toujours malheureux en duel.

— Mais s'il est toujours malheureux en duel !

— Oh ! ce n'est pas cela, madame, je veux dire... il blesse toujours ses adversaires dangereusement.

Mme Legrand fit une mine dédaigneuse qu'elle se rappela avoir vue à plusieurs grandes coquettes et répondit, peut-être pas très spirituellement :

— Oh ! des menaces ! vous oubliez, monsieur, que vous parlez à une femme !

M. de Bionne ébaucha un léger sourire qu'il interrompit aussitôt, et répondit d'un ton agréable :

— Madame, vous me pardonnerez ce sourire, c'est celui dont on salue une vieille connaissance. On a beaucoup abusé à notre époque de ce mot : « vous avez affaire à une femme, » et les choses sont aujourd'hui en ces termes que je crois en vérité qu'une femme prise en flagrant délit d'assassinat, d'empoisonnement ou d'incendie, si l'on se permettait, si l'on osait se permettre, de qualifier sa belle action en termes un peu vifs, ne manquerait pas de s'écrier pour toute réponse : « Vous oubliez que vous parlez à une femme ! » Ce qui revient à dire que, en vertu d'une loi morale que je n'ai pas encore réussi à dé-

couvrir, mais que je découvrirai certainement, car j'y tâche de toutes mes forces, une femme a le privilège de commettre tous les crimes, de déshonorer une famille, de causer peut-être la mort d'un homme, parfois, et cela va jusque-là, de procurer la ruine publique, la ruine de l'État, de sa patrie, et qu'au premier mot qu'on lui adresse, elle n'a qu'à répondre pour toute justification : « vous oubliez que vous avez affaire à une femme ! » Cela explique, c'est-à-dire justifie tout ; il n'y a qu'à s'incliner et surtout à se bien garder de lui en faire mauvaise mine. Nous voici loin de notre sujet, et en vérité, continua M. de Bionne avec candeur, il faut me pardonner, mais vous venez bien de m'adresser le reproche le plus injuste du monde.

Il se leva et poursuivit :

— C'est vous, madame, qui avez voulu des explications, mais je ne saurais continuer. Souffrez que je me retire.

Il fit un pas vers la porte :

— Enfin, monsieur, finissons-en !

— Madame, vous le voyez, je pense tout comme vous.

Et il fit un pas de plus pour sortir.

Mme Legrand se mordit les lèvres et fit de nécessité vertu :

— Veuillez vous rasseoir, monsieur, et me dire tout ce que vous avez à me dire.

— Pardon, madame, mais auparavant...

Il tira sa montre, regarda l'heure, parut réfléchir, et reprit :

— Je m'assieds, puisque vous le désirez, mais je serai obligé de faire un peu vite : j'entre donc en plein dans le sujet. Il y a, madame, dans le monde, des femmes méchantes, et parfaitement... inintelligentes en même temps, pardon du mot. Une de ces... personnes fait courir en ce moment un mauvais bruit sur une jeune fille honorable au premier chef, et appartenant à la famille la plus honorable aussi : elle prétend que cette jeune fille a fait plusieurs fois de longues promenades d'un caractère suspect avec un étranger, ce qui est faux et sera prouvé en temps et lieu. Ces sortes de femmes n'ont qu'une arme, basse et déloyale, la calomnie ; et ne trouvant rien là où il n'y a rien à trouver, inventent. La calomnie actuelle (elles en usent librement) est une vengeance du refus qu'a fait, à deux reprises différentes, l'étranger en question de se laisser présenter à elle. Ce refus, fait indirectement, et avec toutes les précautions polies possibles permettant de ne la pas blesser, n'a été amené par aucune influence : la cause en a été le seul aspect de la dame.

Mme Legrand de Plancey rougit.

— L'étranger dont il s'agit ne savait même pas le nom de cette...

dame, quand un jeune ami à lui a voulu faire la première présentation : il a refusé sans savoir qu'il s'agissait de la personne même à laquelle une famille de vieux amis devait le présenter ce soir-là, et, plus tard, son second refus a eu les mêmes raisons que le premier. Il faut le dire, à la vue de cette face plâtrée, fardée, inégalement fardée et peinte même, car elle oublie parfois de se peindre les deux yeux le même jour, et ne se rend pas toujours compte qu'à s'essuyer le visage de son mouchoir, elle peut s'enlever une moitié de sourcil, il s'était senti pris d'un sentiment d'invincible répulsion...

Mme Legrand, très rouge, puis soudainement pâle, se dressa comme une furie :

— Monsieur!...

M. de Bionne, toujours très calme, resta assis, tira sa montre, et demanda :

— Madame, dois-je continuer?

— Soyez sûr, monsieur, que je vous ferai payer cher!..

— Madame, en vérité, vous intervertissez les rôles : si, dans vingt-quatre heures, ces bruits ne sont pas démentis de la façon la plus formelle, dans trente-six heures, M. votre frère recevra la visite de l'officier en question, qui dispose de hautes influences, et les mettra toutes en jeu pour traiter partout M. votre frère et vous en ennemis. M. votre frère, j'ai joie à le répéter, est l'homme le plus honorable du monde, et je dois dire que, en ce rencontre, je le plains de tout mon cœur; mais il est aussi très énergique et passe pour peu tendre aux occasions. On prétend qu'à la suite de deux ou trois affaires désagréables où vous l'aviez mêlé, il vous a tancée de façon à vous ôter toute envie de jamais recommencer; on prétend aussi que vous en avez quelque crainte, d'autant qu'avec lui, qui est votre frère et vous peut traiter comme il faut, la fameuse phrase : « Vous oubliez que vous avez affaire à une femme, » ne sera plus de mise. Comme militaire, il ne pourra pas refuser le cartel qui lui sera adressé. Voyez si vous voulez courir la fortune de vous exposer à en recevoir des marques de sa satisfaction.

Sur ces mots, M. de Bionne se leva et se dirigea vers la porte.

Mme Legrand de Plancey avait à ce moment une ressemblance plus grande et peut-être plus fâcheuse encore, avec une furie. Elle murmura :

— C'est abominable! c'est indigne!

— Madame, dit M. de Bionne en s'inclinant avec le plus aimable sourire, dites : « C'est infâme! »

Il ouvrit la porte, et au moment de sortir :

— J'espère que vous voudrez bien ne conserver aucune mau-

vaise impression de ce petit entretien, et n'en attribuer le caractère un peu insolite qu'à l'extrême nécessité où je me suis trouvé.

Et faisant un dernier salut, plus profond que tous les autres, il disparut.

Quand M. de Bionne fut sorti, Mme Legrand de Plancey fit deux ou trois tours de salon d'un pas saccadé. Tout à coup, elle ouvrit la porte de sa chambre, courut à son cabinet de toilette et saisit sa glace à main.

Elle poussa une exclamation, tordit son mouchoir, se pendit au cordon de la sonnette.

La femme de chambre apparut, l'air effaré :

— Sotte! — stupide créature! — dans quel état me laissez-vous recevoir une visite! vous mériteriez que je vous batte! — Allez, je vous chasse!

La femme de chambre était de Paris.

Elle avait trente-deux ans, une figure d'une pâleur livide, une physionomie à la fois humble et insolente.

Elle réfléchit un instant, les yeux baissés. Quand elle les releva, elle regarda sa maîtresse bien en face et très froidement :

— Je regretterai de quitter le service de madame : ce sera comme madame voudra. Seulement, je demanderai à madame de vouloir bien mettre sur mon certificat qu'elle me renvoie parce qu'elle avait oublié de se peindre un œil.

Mme Legrand fit un pas en avant, les poings serrés :

— Insolente!..

Mais la femme de chambre ne broncha pas et soutint son regard.

— Sortez! dit Mme Legrand, et, poussant un cri, elle se jeta dans un fauteuil et éclata en sanglots.

Mais la femme de chambre ne sortit pas, et se contenta de prendre sur la commode de quoi faire un verre d'eau sucrée, qu'elle présenta en disant :

— Je voyais bien que madame n'était pas dans son état habituel; que madame boive un peu. — Madame sait combien Julie lui est dévouée!

Et, pour la vingtième fois, Julie ne quitta pas le service de Mme Legrand de Plancey.

CHARLES DE BERKELEY.

(*La troisième partie au prochain n°.*)

EN TURQUIE

SMYRNE (1).

I.

Quand le vent du sud-est, déchaîné sur l'étendue de mer libre qui sépare Nikaria de Chio, fait déferler la houle au pied des falaises du cap Kara-Bournou (le *cap Noir*), les paquebots sont obligés de mouiller au large, et l'embarquement est très malaisé. Pour prendre passage à bord de la *Clio*, de la compagnie du Lloyd, en partance pour Smyrne, je dus subir une assez longue navigation à la rame sur des vagues furieuses qui m'eussent éclaboussé d'écume, si Kharalambos, toujours prévoyant, avait jeté sur mon dos une toile goudronnée, afin de me préserver des embruns.

Quelques heures après, la bise aigre était tombée; l'eau était apaisée et calme sous le ciel lavé. Chio, l'île charmante et tragique, s'évanouissait à l'Occident, et, du côté de l'aurore, l'Asie apparaissait au-dessus des eaux, en une ligne de côtes encore indécises, comme un amoncellement de brumes violettes. A mesure que nous avancions, nous pouvions distinguer, au loin, les salines blanches de Phocée, et la grève où s'éparpillent les maisons grises de Tcheschmeh.

Au moment où la *Clio* double le promontoire de Kara-Bour-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

nou, on signale, au large, un vaisseau de guerre, tout blanc sur les eaux bleues. C'est, à n'en pas douter, notre chère *Victorieuse*, qui s'en est allée de Syra, et qui court dans l'Archipel. Qu'elle est belle, avec ses formes amples, sa haute mâture, ses deux cheminées, et les couleurs radieuses qui flottent au vent, tout éclatantes de joie dans l'été clair!

La côte d'Asie semble venir vers nous. Le voilà, ce pays fabuleux des hordes sans nombre, des empires sans frontières, des caravanes sans fin, des tribus errantes dont l'inquiétude ne peut se fixer, qui roulent chaque matin leurs tentes pour marcher vers de nouvelles étoiles, et qui parfois, en des accès de brusque folie, ont jeté sur l'Europe des ouragans d'escadrons furieux. La voilà, cette patrie des rêves, des religions, des hérésies et des dogmes, des conciles et des sectes, des grands évêques et des grands ascètes. Maintenant, elle semble dormir, cette terre farouche, après tant d'éblouissemens et de vertiges. Mais son sommeil est troublé. En elle s'agitent tant de problèmes! Qui héritera des hauts plateaux et des riches plaines? A qui les villes mystérieuses qui continuent de vivre, comme assoupies et lasses, dans l'Orient dépeuplé? En Europe, tout est précis, limité, rigoureusement réparti. Les peuples sont parqués dans des « territoires; » chacun a son domaine bien clos et bien gardé. Ici tout est indécis, mystérieux, gros d'inconnu. Et qui sait si l'Asie ne secouera pas un jour sa torpeur, non plus pour jeter sur la civilisation des multitudes effrayantes, mais pour subir, à son tour, la conquête pacifique et bienfaisante de l'Occident?

Lorsqu'on passe du Bosphore dans la mer Noire, entre les deux fanaux qui marquent la séparation de deux mondes, on range une côte aride et pierreuse, semée de ruines byzantines qui racontent un long passé de rapines et de meurtres; à l'est, la côte est basse, et l'étendue plate et morne fuit à perte de vue... Ici l'Asie est avenante et douce. C'est une ondulation de versans aisés et de pentes molles, sous une crête de rochers gris. Dans les creux, à mi-côte, des maisons blanches, clairsemées dans la verdure, parmi les cyprès noirs. Les nuages font courir des ombres sur le flanc des collines. Il y a de la joie dans les vallées, au-dessous de la masse des roches stériles. Cette fécondité fait plaisir à voir, après l'aridité et la sécheresse des Cyclades. On sent déjà, dans la brise embaumée des golfes, l'approche des terres opulentes, des prairies où hennissent les troupeaux de cavales... Un joli brick passe au large, penché sur la vague, qu'il rase de ses vergues, et soulevé comme une plume, par ses grandes voiles pourpre, que le vent gonfle et arrondit.

Au lieu de filer droit vers le port de Smyrne, il faut s'arrêter au

mouillage de Clazomène. Les doctes médecins du pays turc le veulent ainsi, à cause de la peur qu'ils ont du choléra. La plage où vivait la jolie cité ionienne, riche en philosophes et en athlètes, est maintenant envahie par une herbe rousse et courte, où s'éparpillent les tristes maisons du lazaret. Un pavillon turc, dont le rouge, délavé par les pluies, a tourné au violet pâle, flotte au bout d'un mât désolé. Plus loin, des collines descendent, en inclinaisons douces, vers les plaines, et l'on aperçoit, à travers les taillis, la ligne jaune et sinueuse des chemins. Au bord de l'eau, une maison plus grande que les autres ressemble, avec ses contrevens verts et sa mine propre, au logis d'un petit rentier de Nogent ou de Bougival. C'est l'habitation du « préposé sanitaire » et de ses quatre gardes du corps. Un petit vapeur turc, armé en guerre, a l'air de surveiller, dans un coin du golfe, six bateaux en panne, où dorment, énervés par la monotonie des heures, des pèlerins qui reviennent de La Mecque, et qui ont déjà fait plusieurs quarantaines, le long de la côte d'Égypte. Ces six lépreux sont très maussades et semblent s'ennuyer dans cette relégation. Le ciel se couvre; l'air s'alourdit; de gros nuages se traînent pesamment. Les vagues essaient de jaser. Mais, décidément, cette après-midi est triste. Près de cet hôpital, je ne sais quelle torpeur descend du ciel chargé d'ennui. Enfin, le second de la *Clio*, après une longue conférence avec les autorités de Clazomène, rapporte à bord ses papiers en règle et sa patente nette. Nous avons la libre pratique, et le commandeur des croyans nous permet d'entrer dans les Échelles.

Le paquebot longe, « presque à toucher, » comme disent les marins, une côte d'oliviers pâles et de bruyères en fleurs. Des bouquets de platanes frissonnent sur les pentes; et, vers le soir, au moment où le déclin du soleil rougit la mer souriante, nous voyons une grande ville de pierre, au fond d'un golfe d'azur : c'est Smyrne. J'aurais reconnu, entre cent autres, la voluptueuse et claire cité, tant j'avais pensé à elle, tant j'avais écouté les récits de ceux qui l'avaient connue. Son nom, redit si souvent par les poètes, sonne harmonieusement. Moins profanée que Naples par la venue des touristes, environnée par la splendeur des mers orientales, elle est lointaine et merveilleuse; et, derrière elle, quelle immensité de fleuves inconnus et de terres vierges ! La voici, moderne et barbare, très neuve et très vieille, grecque, française, italienne et turque, étrangement composite, cosmopolite et polyglotte, avec ses minarets du temps de Mohamet IV, son cimetière musulman, voilé d'un rideau de cyprès, les campaniles blancs et les dômes verts de ses églises orthodoxes, le petit troupeau gris des maisons otto-

manes, blotties très loin, auprès des hauteurs fauves du Pagus, et, le long de la mer, cette orgueilleuse façade de maisons européennes, au-dessus desquelles flottent les pavillons consulaires des puissances, comme si l'Occident était déjà installé en maître dans la plus convoitée et la plus belle des Échelles du Levant.

« Ismir, dit une vieille chanson arabe, Ismir, l'œil du Levant, la perle de l'Anatolie... » Hélas! on n'a pas le loisir d'écouter l'écho de ces douces paroles, pendant l'opération très longue et tout à fait odieuse du débarquement. Des bateliers à faces de pirates envahissent de leur cohue vociférante le pont de la *Clio*. Bousculé, tiré, poussé, arrimé pêle-mêle avec des malles, dans une barque pointue, le voyageur abasourdi, que les indigènes saluent dans toutes les langues, pour mieux le rendre fou, ne sait que répondre aux *bonzour*, *bonzour... kalimerà... selam... buon giorno*, qui, de tous les côtés, frappent ses oreilles ; il se laisse glisser, dans un demi-sommeil, sur l'eau saumâtre, où flottent des écorces d'oranges, des peaux de pastèques, des reflets dorés et de malsaines odeurs, et il ne sort de son engourdissement que pour engager un difficile dialogue avec un douanier turc, coiffé d'un fez et orné d'aiguillettes vertes. Mêmes inspections, mêmes formalités qu'au débarcadère de Chio. Heureusement, dans la populace grouillante et multicolore qui encombre la douane, je vois venir vers moi une barbe grise qui s'étale en large éventail sur un corps maigre et trop étroit. La bonne et amicale barbe! Je la reconnais : c'est mon vieux serviteur, mon vieil ami Manoli le Cythéréen, Manoli le compagnon prudent sans lequel on ne saurait s'engager sur les routes d'Anatolie, le sage conseiller, semblable à Nestor, roi de Pylos, et à Naymes, duc de Bavière, le chasseur subtil dont le flair va tout droit aux marbres antiques, qui gisent, ensevelis dans la terre, enfouis sous les ronces ou retenus dans quelque cachette par les mains sacrilèges des Turcs.

Manoli a bien des fois « tourné, » comme il dit, dans les plaines et dans les montagnes de l'Anatolie. L'épigraphie et l'archéologie militantes n'ont pas de serviteur plus docile et plus dévoué. Oh! combien d'inscriptions il a lavées avec l'eau claire des torrens et des sources, à l'ombre des lauriers-roses! De combien de statues il a débarbouillé le bout du nez, et gratté l'œil avec son couteau! Il est le patriarche de l'École d'Athènes, l'instituteur des jeunes recrues, le bon écuyer qui, tour à tour, sangle les chevaux, nettoie les armes, fait les lits, harangue les hôtes et prépare les repas. Si j'avais le goût des parallèles à la façon de Plutarque, je pourrais comparer longuement ses qualités avec celles de Kharalambos : l'un est plus impétueux, l'autre plus calme ; celui-ci

excelle dans les conseils ; celui-là est meilleur dans l'action ; le premier a plus de circonspection, le second plus d'audace...

Mais ce n'est plus le temps d'équilibrer des phrases symétriques selon le rythme des rhéteurs de Rhodes. Manoli qui, d'un geste calme, a exempté ma seigneurie de tout souci, Manoli a terminé ses négociations avec le chef des douaniers et glissé discrètement, dans la main de ce dignitaire, quelques piastres bien accueillies. Grâce à cette habile diplomatie, les douaniers furent clémens : ils se contentèrent de me confisquer quelques numéros du *Temps :* la Sublime-Porte, comme nos ministres, a peur de la presse. Puis mes bagages furent installés sur le dos d'un *hammal* (portefaix) nègre, dont les larges pieds, calés comme des bases de colonnes, s'étalaient sur le pavé du quai.

Tandis que nous marchons, en procession, vers le quartier européen, où sont les hôtels *à la Franca*, j'interroge le bon vieillard sur sa santé, sur sa famille, sur l'état de ses affaires.

— *Moussiou*, répond le Cythéréen, votre noblesse est bien bonne de s'occuper ainsi des intérêts d'un pauvre homme. Grâce à Dieu, depuis le grand voyage où j'ai accompagné le seigneur Diehl et le seigneur Cousin, j'ai trouvé l'occasion de gagner du pain. J'ai tapé beaucoup de figues (1). J'ai tué, à la chasse, beaucoup d'oiseaux et quelques lièvres que j'ai vendus. Mes amis de la Punta (2) m'ont prêté leurs barques, et j'ai pêché des poissons. Maintenant, je suis prêt à aller où votre noblesse voudra m'emmener.

— Très bien, Manoli, tu iras demain au bazar, et tu achèteras ce qu'il me faut.

— *Moussiou*, voulez-vous un *kibëh* en tapisserie d'Ouchak ou bien un kibeh à bon marché, simple, *ordinario ?*

— Je te le dirai, Manoli, quand j'aurai réfléchi à cette question.

— Ὅ τι ἀγαπᾶτε, μουσιοῦ, νά μου πῆτε, νὰ τὸ κάμω 'γώ. Ce que vous désirez, monsieur, dites-le-moi pour que je le fasse...

En devisant ainsi, dans un sabir où les Grecs, les Francs, les Turcs, ont apporté fraternellement leur contribution, nous allions, précédés du nègre porteur de malles, le long du quai ensoleillé, près des laides bâtisses où sont installées les agences maritimes, et des grandes maisons, de style italien, où les banquiers juifs et chrétiens font parade d'un luxe hâtif. Sur la chaussée, dans le pêle-mêle des vendeurs de pistaches, des porteurs d'eau, des mar-

(1) Un grand nombre de Smyrniotes sont employés, pendant plusieurs mois de l'année, à taper des figues avec la paume de leurs mains, afin de les aplatir et de les ranger dans les boîtes en fer-blanc que l'on expédie aux épiciers d'Europe.

(2) La Pointe, faubourg du quartier maritime.

chands de crevettes, des petits *loustradjis* (décrotteurs), dont la voix grêle répète : *loustro! loustro!* parmi les dandys de la jeune Turquie, coiffés du fez écarlate et vêtus de l'ample stambouline, un petit tramway, τὸ τραβαίο, comme dit Manoli dans son grec ineffable, va et vient du konak du pacha à la station du chemin de fer d'Aïdin. Parfois, cette bizarre machine, inventée par les infidèles, rencontre, au milieu de sa route, une caravane de chameaux, qui vont, patiemment, d'un pas grave, au son cadencé d'une clochette, attachés les uns aux autres, conduits par un chamelier de Karamanie et par un petit âne qui trottine, prudent et allègre, les oreilles ballantes, devant les grandes bêtes du désert. C'est l'Orient et l'Occident, vus l'un près de l'autre, près du golfe où les caïques frôlent les paquebots; si l'on a quelque loisir, on peut philosopher tout à son aise sur l'allure digne et résignée des chameaux et sur la fièvre trépidante du tramway.

Près de l'*hôtel de la Ville*, où l'Italien Fra Giacomo échange contre beaucoup d'or des chambres étroites et des lits harcelés de moustiques, il y a un café grec, dont le patron, ingénieux psychologue, connaît les choses variées qu'il faut offrir à sa nombreuse clientèle; il a, pour les effendis, des narghilés à la rose; pour les Palikares, du raki de Chio; pour les Francs, de la bière de Vienne; pour les commis-voyageurs, un jeu de dominos; pour les flâneurs et les poètes, une terrasse d'où la vue est incomparable. Si l'on veut s'initier par degrés aux délices de Smyrne, il faut, après l'accablement de la sieste, humer en paix l'air marin, au café Loukas, devant une tasse de café et des boissons fraîches, en regardant la foule bariolée qui passe, et la mer divinement belle. Vers la fin de l'après-midi, l'*embat* se lève : c'est un vent très fort et très sain, qui vient du large, et qui répand sur la ville tiède et maladive des souffles salubres. La rade qui, le matin, est un vaste miroir uni où se reflètent les maisons blanches de Cordelio, se hérisse soudain d'une multitude de petites lames qui se choquent, se gonflent, s'amoncellent et viennent s'écrouler, en volutes écumeuses, sur les grandes pierres du quai. Les barques commencent à danser, en tirant sur les anneaux de fer où sont nouées leurs amarres. On dirait que cette flottille de caïques aigus s'éveille d'une longue torpeur et s'anime d'une vie joyeuse. Les bricks, les tartanes et les caraques se balancent lentement, et leurs vergues crient contre les mâts qui oscillent. C'est l'instant où les gens riches, particulièrement les *Franghi* de Smyrne, viennent faire leur promenade quotidienne au bord de la mer. Les voilà tous, expéditionnaires des consulats, négocians français, hôteliers suisses, exportateurs allemands, tailleurs autrichiens, minotiers anglais,

Hollandais marchands de figues, courtiers italiens, bureaucrates hongrois, commissionnaires arméniens, banquiers grecs, sans compter un assez grand nombre d'anciens notaires et d'anciens caissiers, qui ont quitté leur pays pour des raisons inconnues, et qui enseignent, à bon marché, leur langue nationale. Presque tous, sauf peut-être les Anglais, ils ont pris, dans cette molle contrée, les caractères et les habitudes du Levantin, c'est-à-dire des moustaches trop cirées, des faux-cols trop hauts, des « complets » trop élégans, une amabilité trop officieuse, un accent qui rappelle en même temps la Provence et la Calabre, des chaînes de montre trop apparentes, des allures tour à tour tortueuses et arrogantes, une physionomie tantôt féroce et tantôt douceâtre, où il y a, tout à la fois, quelque chose du ruffian et quelque chose du sigisbé. Ils ont d'incroyables prétentions sur le chapitre des femmes. S'il faut croire à toutes leurs gasconnades, ils sont dignes d'envie. Car les femmes de Smyrne sont belles, lorsqu'elles se promènent en toilettes claires, au bord de l'eau, dans la fraîcheur des soirs. Leurs grâces nonchalantes sont un peu lourdes; et il y a, dans tous leurs mouvemens, une pesante langueur. Mais, dans la blancheur des visages, les lèvres sont rouges, l'arc des sourcils est hardiment tracé; et, des yeux bruns, noyés d'indolence, sous le voile des longs cils, partent quelquefois d'ardens rayons qui plongent jusqu'au fond des âmes. Elles ne sortent guère de leur somnolence qu'aux fêtes mondaines données en leur honneur à bord des navires de guerre ou dans les salons du Casino européen : mais alors elles sont enragées, s'amusent comme des enfans, et se donnent du plaisir à cœur joie, comme des cavales qui bondiraient dans un pré... Elles parlent, d'une voix qui traîne, un langage enfantin; on sent déjà, à leur frivolité charmante, à leur nullité délicieuse, que ces Levantines sont à la lisière de l'Islam, et que peut-être elles ne seraient pas trop dépaysées dans l'immense volière musulmane, où les femmes encagées gazouillent, roucoulent, s'amusent et s'ennuient, comme de gentils oiseaux. On saisit au passage des bouts de conversation, des questions et des réponses, en un français bizarre où les néologismes les plus récens s'associent aux expressions surannées des vieux marchands qui firent, de Marseille ou de Toulon, le voyage d'outre mer. Des inflexions chantantes terminent les phrases; de soudains retours d'accent provençal accélèrent la marche des syllabes; les *r* roulent dans le flux des paroles, comme des cailloux dans un ruisseau; et les gestes qui accompagnent ce babil, la mimique affable du midi, les gracieux mouvemens du cou et de la tête, la cambrure des tailles opulentes et souples, le jeu des yeux qui

étincellent et rient, sont jolis à voir, dans cette mêlée de nations et de langues, où les jaquettes d'Europe coudoient les vestes dorées des zeybecks et des kavas, et où passent, sans rien comprendre, dignes et un peu dédaigneux, les zaptiés du pacha. Le quai de Smyrne est une Canebière adoucie, alanguie, exempte de magasins et de boutiques, et ouverte sur une rade, où le soleil donne tous les jours une fête royale.

Il y a un moment, dans le crépuscule, où la mer est charmante et comme ensorcelée. Elle est en même temps assombrie par la nuit commençante, et embrasée de splendeurs par les merveilles du soleil couchant. On dirait une jonchée de violettes, d'anémones et de mauves effeuillées, sur un lac de feu. L'Occident est tout chaud de pourpre, de carmin et de cuivre vermeil. Les vaisseaux à l'ancre ressemblent à des monstres nageant dans un Océan de lave, et leurs cordages font un treillis noir sur l'horizon ardent, où les clartés, peu à peu, s'effacent et s'évanouissent, laissant une ligne de mer sombre s'allonger comme une barre sur le ciel rose et pâli.

— Manoli, dis-je à mon respectable serviteur, qui tournait le dos à ces prodiges et contemplait mon visage, Manoli, je t'en prie, donne-moi un conseil.

— *Moussiou*, dites-moi ce que vous désirez, afin que je le fasse.

— Manoli, quand j'aurai dîné à la taverne de Fra Giacomo, où pourrais-je bien aller afin que les heures s'écoulent plus légères?

— *Moussiou*, à Dieu ne plaise que je vous donne des conseils. Je n'en ai pas le droit, et votre noblesse a le droit de faire tout ce qu'elle veut. N'allez pas chez les Turcs : ils sont méchans en temps de ramazan. Mais je dois vous dire qu'il y a d'abord le concert du capitaine Paolo.

— Qu'est-ce que le capitaine Paolo!

— Voici. Le capitaine Paolo a possédé, autrefois, un bateau à voiles, qu'il commandait. Maintenant, il tient un café où il y a des chanteuses. L'année dernière, il est allé en Europe, et il en a ramené des femmes que les habitans de Smyrne, surtout les Turcs, ont trouvées trop maigres. Il est retourné en Europe, et il a maintenant des femmes grasses. As-tu compris, *moussiou?*

— Oui, j'ai compris. Il n'y a pas autre chose?

— *Moussiou*, il y a l'Alhambra, où des acteurs arméniens jouent la comédie *à la franca*, avec de la musique.

Fidèle aux indications de Manoli, j'allai, sous la clarté des becs de gaz, qui clignotaient près de la mer chuchotante, vers la maison du capitaine Paolo : à travers les persiennes vertes, avec les rayons des lampes, venaient des bruits vagues de café-chantant, un grincement de violon, un grondement de violoncelle, des coups

sourds de grosse caisse, des éclats de cymbales, des voix éraillées et des intonations canailles. Dans une salle enfumée, parmi les flonflons de l'orchestre, une grosse Allemande, ridicule avec sa face rouge et les rubans bleus noués dans sa tignasse blonde, faisait les yeux blancs, en chantant des choses grivoises, et en laissant apparaître, au-dessus de ses bas noirs, un bout de pantalon, orné de nœuds roses. Un public de portefaix, de bateliers grecs, de bas officiers de l'armée turque, applaudissait, en des transports de joie tout à fait naïfs et sauvages. Cette apparition de l'Europe, ainsi vue dans ce qu'elle a de plus morose et de plus immonde, me dégoûta. Je sortis, et je m'amusai, pendant quelques minutes, à regarder dans un cabaret grec, au bout de la rue, un nègre luisant et dégingandé, qui dansait, au son d'une guitare triste, une danse désossée et mélancolique.

A la *Concordia*, théâtre fréquenté par l'aristocratie chrétienne, on jouait *le Maître de forges*. Je n'entrai pas, et je pris un billet à la porte de l'*Alhambra*, bâtisse mal dorée et mal peinte, où une troupe d'acteurs arméniens jouait *Madame Angot*, traduite en turc. Ce spectacle était bizarre. Les ritournelles de Lecocq faisaient sursauter, sur les banquettes, plusieurs rangées de fez qui n'avaient pas l'air de très bien comprendre les sentimens de Mme Barras, et l'état d'âme des conspirateurs. Après cette opérette dénuée d'exotisme, on représenta une pièce vraiment turque : elle s'appelait *Pembe Kiz* (la *jeune fille rose*), et je vis confusément qu'il s'agissait d'un méchant pirate, d'un vilain juif, d'un gros pacha et d'un bel icoglan. La jeune captive était enlevée par le pirate, vendue au juif, revendue au pacha ; finalement l'icoglan s'enfuyait avec elle vers des pays lointains. La belle captive était représentée par l'étoile de la troupe, que le programme, affiché en turc et en français, désignait par le nom de *Karacach*, ce qui veut dire : « Celle qui a des sourcils noirs. » Mlle Karacach méritait son nom ; elle avait de plus, sous sa veste brodée, sa fine chemisette et son *chalvar* (1) de soie rouge, des poses alanguies, souples et caressantes. Je me rappelai, pendant plusieurs heures, le cliquetis des sequins de cuivre dont le bruissement suivait ses mouvemens câlins.

Tandis que les spectateurs de l'Alhambra rentraient chez eux, et que le quartier franc devenait obscur et désert, les clartés de la ville turque, au loin, continuaient à jeter sur la mer des lueurs tremblantes. Les minarets étaient illuminés de guirlandes de feu. Malgré les conseils de Manoli, je marchai, le long du quai, vers ces lumières et ces confuses clameurs. La nuit était fraîche et

(1) Pantalon large que portent les femmes turques.

bleue. Le long des murs, près des échafaudages et des moellons d'un chantier, je vis des monceaux de pastèques qui luisaient vaguement sous les étoiles.

Dans la cour du konak, autour de trois poteaux où pendaient des lanternes, quelques nizams, accroupis sur le sol, fumaient, et leurs silhouettes dessinaient, sur la façade blanche du corps de garde, des ombres bizarres. Plus loin, quelle étrange rue, vivement éclairée, avec ses boutiques ouvertes, ses cafés débordans, qui jetaient sur les pavés une nappe lumineuse, parmi le grouillement des turbans, des caftans, des faces barbues, dans l'odeur grisante des narghilés! Éveillés et secoués par le coup de canon qui annonçait chaque soir, au coucher du soleil, la levée du jeûne de Ramazan, les Turcs se dédommageaient, par des réjouissances nocturnes, de l'abstinence de la journée. Assis sur leurs talons, autour des salles blanchies à la chaux, ils buvaient, à lentes gorgées, du café crémeux dans des tasses toutes petites. Lentement, sans se regarder les uns les autres, sans jamais rire, avec des gestes dignes, ils prononçaient, d'une voix gutturale, des paroles sonores et graves. De temps en temps, l'un d'eux s'interrompait :

— *Tchoudjouk! Bir Kahvêh!* (Petit, un café!)

Un enfant au teint pâle, en robe rayée et veste rose, courait aux fourneaux où brillaient les ustensiles de cuivre du cafedji, versait, dans une tasse, un peu de café noir et épais qu'il saupoudrait d'une pincée de sucre, mettait la tasse dans un petit étui de filigrane et offrait le tout de la main droite en étendant sa main gauche sur sa poitrine, en signe de dévoûment.

— *Tchoudjouk! Bir atech!* (Petit, du feu!)

Un autre enfant accourait, tenant une espèce de cassolette en fer battu, où brûlait dans la cendre chaude un charbon ardent. Avec une pince, il prenait le charbon et le tendait aux agas, qui, le cou allongé, allumaient leurs cigarettes.

Parfois, dans la foule compacte, des musiciens nomades faisaient chanter et pleurer leurs mandolines. Je vis là quelques exemplaires de la population très diverse qui fourmille en Anatolie : des kavas, brodés d'or sur toutes les coutures depuis le bord extrême de la veste jusqu'aux pointes des guêtres, et chargés d'un tel arsenal de pistolets et de couteaux, que leurs ceintures gonflées semblaient près d'éclater; des beys citadins, enveloppés dans de longues robes dont les fleurs peintes et les couleurs tendres allaient mal avec leurs grandes barbes noires; des zeybecks des montagnes d'Aïdin, reconnaissables à leurs turbans très hauts et aux braies de toiles blanches, très courtes, d'où sortaient leurs jambes nues... Parfois, un chanteur s'arrêtait au milieu de la rue et tirait, du fond de sa

gorge, quelques notes aiguës, en fermant les yeux et en faisant claquer ses pouces contre ses doigts. Quelle nuit de visions lointaines, où apparaissait l'histoire d'une race épique, stérile, si souvent victorieuse et maintenant vaincue! Cette veillée du Ramazan, ces buveurs de café et de sorbets, ces fumeurs de narghilé, ces chanteurs, ces visages et ces costumes, rien de tout cela n'avait changé depuis des siècles. Le temps n'existe pas pour la caravane, qui s'arrête sans souci au bord des sources et à l'ombre des arbres. Mais, pendant que les cavaliers du désert se reposent, près des chameaux accroupis et des chevaux attachés aux piquets, d'autres tribus ont marché sans repos et sans trêve. Elles ont acquis de nouvelles forces et pris de nouvelles terres. Elles poussent devant elles, comme un troupeau débandé, les peuples désœuvrés qui traînent sur les routes; elles les réduisent, sans même qu'ils s'en aperçoivent, à une sujétion d'où ils voudront peut-être sortir un jour, dans un accès de rage et de folle panique. Ce jour-là, il y aura de grands coups de sabre, des fusillades terribles, des incendies, du sang, des larmes. En attendant ce réveil et ces carnages, les croyans, comme autrefois dans la steppe natale, fument en écoutant des récits, et méprisent la race des giaours, derrière le quai de pierre qu'ils ont laissé construire, les hautes maisons qui empiètent sur leur domaine, toute l'orgueilleuse façade de civilisation pacifique qui leur masque la vue de l'Occident menaçant.

Ces pensées devenaient plus précises à mesure que je m'enfonçais dans les rues noires et montantes du vieux Smyrne. Des flaques d'eau, entre les pavés, luisaient. Des gens passaient, portant des lanternes, frôlant les murs comme des ombres, et disparaissaient par des portes basses. Bientôt, je n'entendis plus le bruit des hâns, autour du konak. Dans les ruelles désertes, les maisons de bois, avec leurs balcons abandonnés et leurs fenêtres grillées, avaient l'air d'être muettes, aveugles, mortes. Le vent faisait un bruit léger dans des feuillages de clématites en fleur, et des fontaines, par momens, chuchotaient sous les branches immobiles des platanes. Perdu dans l'inextricable dédale de cette kasbah, et nullement soucieux de continuer ma route jusqu'au sommet du mont Pagus, je redescendis vers une mosquée, dont les lampions achevaient de s'éteindre. Le croissant de la lune était clair dans l'azur limpide et argentait la pointe effilée du minaret au-dessus de la galerie ajourée d'où la cantilène du muezzin plusieurs fois par jour appelle, des quatre points de l'horizon, les fidèles à la prière. La natte de paille tressée, qui servait à fermer la porte de la mosquée, était roulée jusqu'aux deux tiers de la hauteur des montans; et, dans un encadrement de lumière, sous des lampes de cuivre suspendues

aux voûtes, je vis une dizaine de Turcs, prosternés à plat ventre, sur des tapis. Parfois, ils se relevaient, les bras croisés sur la poitrine, et marmottaient des paroles que je ne comprenais pas. Un homme en turban blanc était debout dans une espèce de chaire et psalmodiait, sur un ton nasillard et suraigu, des formules monotones. Quand il avait fini sa phrase, brusquement les fidèles retombaient à terre, tous ensemble, avec un bruit sourd de mains qui s'aplatissent. Leurs pieds nus et rugueux s'alignaient parmi les jolis dessins des tapis, et leurs lèvres, en s'ouvrant pour murmurer des oraisons, faisaient remuer leurs longues barbes.

J'errais encore au milieu des maisons endormies, lorsque la pâleur bleue du matin effaça lentement les étoiles. Au moment où l'orient empourprait la crête des collines et dorait les murs ébréchés du château vénitien qui étreint la cime du Pagus, je vis, près des arches d'un petit pont à moitié écroulé, trois chameaux et un chamelier, qui se reposaient les pieds dans l'eau. Sur la berge boueuse, parmi les cailloux et les joncs, un petit âne, dont la longe traînait à terre, attendait, l'œil mi-clos, les oreilles couchées, d'un air tranquille et résigné. Les grands chameaux, couleur de sable, allongeaient le cou, et leurs babines pendaient, en lippes mornes et stupides. De toute cette troupe, c'était certainement le petit âne qui semblait le plus intelligent. J'offris au bon chamelier du tabac et du papier à cigarette. Sa face de bronze, sous le foulard bariolé qui lui cachait les oreilles, s'éclaira d'un sourire, et il refusa mes offres d'un geste reconnaissant, en me montrant le ciel rose, du côté du soleil. J'avais oublié que, pendant toute la durée de la lune de Ramazan, la loi de Mahomet défend aux fidèles de boire, de manger et de fumer à partir de l'instant où l'on peut distinguer un fil blanc d'un fil noir.

Entreprendre une conversation avec ce chamelier eût été trop difficile. Je me contentai de lui adresser quelques barbarismes pour lui demander mon chemin. Je finis par reconnaître à travers les explications de cet homme l'endroit où je me trouvais : ce vieux pont n'était autre que le pont des Caravanes, et cette rivière bourbeuse où piétinaient les chameaux était le fleuve Mélès, dont Chateaubriand but quelques gorgées, parce qu'Homère, dit-on, avait l'habitude de venir chanter sur ses bords. Je rentrai vers la ville, par un chemin défoncé, où fleurissaient des arbres de Judée, tout roses. Je rencontrais des zeybeks flâneurs, dont les moustaches féroces semblaient contemporaines de Bajazet, et je tombai au beau milieu d'un campement de tziganes : des marmites de cuivre bouillaient sur des feux de bois mort; deux ou trois petits chevaux, maigres et hérissés, broutaient l'herbe rare; une demi-douzaine de solides

gaillards étaient couchés à terre et fumaient de longues pipes; deux ours, muselés de fer, se dandinaient en grognant; des jeunes filles, dont les bras étaient cerclés de cuivre et dont la poitrine était nue, tâchaient de démêler, avec des peignes de bois, le fouillis de leurs cheveux rudes... Décidément, j'étais bien loin de la table d'hôte de Fra Giacomo.

II.

Le centre du quartier chrétien, c'est la rue Franque. C'est dans cet endroit qu'au dire des anciens voyageurs on a toujours vu « les plus beaux et les meilleurs bâtimens de Smyrne (1). » Mais la rue Franque a bien changé depuis le temps où la Compagnie du Levant, protégée par le pavillon du roi très chrétien, déchargeait ses marchandises à « l'échelle de la Douane des Francs. » Maintenant, elle est dallée de pavés à peu près réguliers, bordée, par endroits, d'un mince trottoir, et comparable, par son aspect à la fois levantin et occidental, à certaines rues marchandes de la Joliette. Des magasins de nouveautés et de confections, « à l'instar de Paris, » étalent, derrière le haut vitrage des devantures, une pacotille à laquelle l'Europe tout entière a collaboré : on y vend, outre l'éternelle cotonnade de Manchester, qui infeste l'Orient, des pardessus, des jaquettes, des gilets, des « complets » confectionnés de toutes pièces et expédiés en énormes ballots par un syndicat de tailleurs viennois. L'Autriche et la Saxe accaparent l'exportation de presque toutes les parties basses et grossières de l'accoutrement des hommes : chaussettes, caleçons, chemises de flanelle, tricots de laine. Mais les jolies Smyrniotes, bien qu'elles réfléchissent peu aux difficiles problèmes de l'économie politique, rendent de signalés services au commerce français, car elles estiment que pour vêtir ou parer leur beauté, rien ne vaut les soies de Lyon, les rubans de Saint-Étienne, les mousselines de Saint-Quentin, les lainages de Roubaix et de Reims et tous ces fins tissus que la main délicate des lingères parisiennes allège et transforme pour en faire les accessoires mystérieux et charmans du costume féminin. Les chapeaux de feutre, avec lesquels les élégans du quartier franc tâchent de se rendre irrésistibles, sont expédiés de France et d'Angleterre. Les fez, qui sont considérés comme la coiffure nationale des Turcs et que beaucoup de voyageurs adoptent pour se donner une espèce de couleur locale, sont fabriqués dans les ma-

(1) *Voyage de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, par M. George Wheler; La Haye, 1723.

nufactures de Strakonitz en Bohême. Habillés et coiffés par l'industrie européenne, les habitans de Smyrne se chaussent avec des cuirs tannés à Toulon et à Châteaurenault ; ils se parfument avec les élixirs des illustres Lubin, Pinaud et Botot ; guérissent leurs maladies avec une huile de ricin qui vient de Milan et du sulfate de quinine vendu au rabais par les Italiens et les Allemands ; sucrent leur café avec des plâtras autrichiens ; assaisonnent leurs bifteks avec des cannelles, girofles, cachous, gingembres, noix muscades et pimens expédiés de Londres, de Marseille et de Trieste ; vont à la chasse avec des fusils belges et du plomb de Gênes ; écrivent leur correspondance ou leurs comptes sur du papier d'Angoulême, d'Annonay ou de Fiume, avec des plumes françaises, des encres allemandes et des crayons viennois ; meublent leurs maisons avec des acajous d'Anvers et de Paris ; regardent l'heure sur des montres suisses ; s'éclairent avec du pétrole de Bakou ; font leur pain avec du blé d'Odessa et de Sébastopol ; boivent du cognac de Hambourg et composent leurs menus avec des caviars russes, des graisses marseillaises, des morues anglaises, des pommes de terre françaises, des viandes fumées d'Autriche, du thé de Perse, des fromages d'Italie, des oignons d'Égypte. Pour peu qu'on ait lu quelques statistiques, on ne peut manger sa soupe dans un restaurant de la rue Franque, sans apercevoir, au fond de son assiette, tout l'univers en raccourci.

Les librairies du quartier européen regorgent de nouveautés un peu surannées, que les lettrés de Smyrne puisent à pleines mains dans le vaste dépotoir de notre pornographie boulevardière. Tous les déchets de la littérature française, un tas de mauvais romans en jupe courte, aussi défraîchis que les chanteuses du capitaine Paolo, sont là, recueillis par des mains trop soigneuses. Tous les vieux livres, égrillards et ridés que Paris met au rebut avec les almanachs périmés, avec les anciennes « revues de fin d'année » et les vieilles-gardes du Moulin-Rouge, sont conservés dans ces vitrines, comme les *oggetti osceni* au musée de Naples. Ces articles d'exportation, fabriqués par des spécialistes, doivent donner aux étrangers une singulière idée de nos mœurs. Près de ces malpropretés de l'Occident passent de jolies tournures parisiennes, de fraîches toilettes, des profils busqués de Levantines civilisées, des visages qui sourient sous les reflets mobiles des ombrelles. Et, parmi tout cela, un grain d'Orient, comme une bouffée d'encens et de cinnamome, qui se mêlerait aux émanations banales de la poudre de riz. Voilà un fonctionnaire turc qui passe, grave, avec son fez couleur de coquelicot, sa redingote de clergyman, son parasol blanc, doublé de vert ; puis, c'est un zaptié circassien, tout

fier de sa tunique bleue et de ses boutons de cuivre, un juif en culottes sales, une *khanoum* étroitement masquée de gaze noire, emmaillotée d'un *feredgé* de soie et faisant claquer sur les pavés la semelle de bois de ses patins. On ne voit, des femmes turques, que leurs pieds, qui sont presque toujours très grands, et, à travers les mailles du *yachmak*, l'éclat de leurs yeux qui sont souvent très beaux. Elles ont une allure lente, un peu paresseuse et molle. Quand elles parlent, un doux gazouillement sort de dessous leurs voiles; leur voix est caressante et plaintive; elles semblent résignées à leur vie solitaire et recluse.

Les consulats des puissances européennes sont presque tous rassemblés au bout de la rue Franque. La plupart des maisons consulaires arborent, sur leur façade, des écussons richement armoriés. Le panonceau des Italiens est tout battant neuf et de proportions démesurées. Devant la maison de France, dans un grand jardin de platanes et de sycomores, les trois couleurs flottent au sommet d'un mât. Elles ont vraiment une belle allure, une fierté superbe et tutélaire, ainsi placées très haut, planant dans ce ciel où elles ont été si souvent, pour les opprimés et les faibles, un signe de ralliement, de salut et d'espoir. Il faut souhaiter qu'un écrivain de grand cœur et d'esprit patient entreprenne un jour de raconter, pièces en main, l'histoire détaillée des consulats français dans les Échelles, moins encore pour rappeler à notre amour-propre le temps glorieux où le sultan, recevant le marquis de Nointel, reconnaissait la préséance de notre ambassadeur sur les envoyés des autres rois et princes chrétiens, que pour faire voir le secours efficacement prodigué en Orient par les représentans de la France, sous tous les régimes et en dépit de tous les obstacles, à la cause de la justice, de la tolérance et de la liberté. C'est à notre suite, c'est à l'abri de notre pavillon, que nos rivaux d'aujourd'hui sont entrés dans le Levant. Il faut le redire à tous ceux qui seraient tentés de l'oublier. Comme rien ne peut prévaloir contre de pareils souvenirs, le consul-général de Smyrne est encore, par le prestige dont il est entouré, le premier personnage du corps consulaire (1). Mais sa grandeur n'est point une sinécure, et, si ses kavas sont beaux, si son train est magnifique, en revanche sa tâche est lourde. Il doit protéger, surveiller, et, au

(1) Qu'il me soit permis de remercier ici, pour sa cordiale hospitalité, et pour l'efficacité de son appui, M. le consul-général Champoiseau, aujourd'hui ministre plénipotentiaire et correspondant de l'Institut. L'heureux explorateur, à qui les savans et les artistes doivent la découverte de la *Victoire de Samothrace*, était, pour mes camarades et pour moi, non-seulement un protecteur dévoué et un conseiller précieux, mais encore un glorieux devancier dont l'exemple nous animait à la recherche.

besoin, punir toute une population très confuse et fort peu disciplinée. Il marie ses nationaux en qualité d'officier d'état civil, et se transforme en juge de paix pour régler leurs litiges. Sa maison est un lieu d'asile pour tous les fugitifs. Les capitulations lui permettent de faire arrêter par ses gendarmes, en territoire turc, tous les délinquans que réclame la justice française. Il est parfois obligé, pour éviter les scandales, de ne pas trop scruter le passé de ceux qui viennent solliciter sa protection. Il faut avouer que notre pays n'exporte pas toujours ses citoyens les plus vertueux. Le comte de Pontchartrain, secrétaire d'État, adressait déjà, en 1700, les instructions suivantes à la chambre de commerce de Marseille: « La plupart des François établis au Caire ont une conduite scandaleuse et pleine de toutes sortes de débauches. Le Roy a prescrit au consul de renvoyer en France toutes les personnes qui se conduiront mal, ayant soin de remettre au capitaine du navire qui les ramènera un procès-verbal des faits constatés à leur charge. Les députés du commerce devront s'entendre avec le consul pour faire cesser les désordres dont ils sont en quelque sorte responsables, parce qu'ils ne se montrent pas assez scrupuleux dans le choix des émigrans. » Les agens du roi reçurent même une ordonnance ainsi conçue : « De par le Roy, Sa Majesté ayant esté informée qu'un grand nombre de marchands françois, qui ont commis plusieurs malversations dans le royaume, ou fait des banqueroutes considérables, se retirent dans les pays estrangers et particulièrement dans les Échelles du Levant, où non-seulement ils font des commerces illicites, mais même se rendent méprisables aux Turcs, dans les commerces qu'ils font avec eux, par leur mauvaise foi, ce qui pourroit, dans la suite, causer un préjudice notable aux marchands résidant dans lesdites Échelles, et à ceux qui y vont trafiquer ; — à quoy étant nécessaire de pourvoir, Sa Majesté a fait très expresses inhibitions et défenses aux marchands françois qui voudront passer en Levant pour s'y établir, de ne s'embarquer pour cet effet qu'après avoir été examinés et reçus par la chambre de commerce de Marseille, etc. »

Hélas ! toutes les ordonnances n'y feront rien. J'ai connu pour ma part, dans le Levant, un Corse, condamné par contumace, qui enseignait le français à domicile, un officier cassé qui donnait des leçons d'histoire, et un notaire failli qui était professeur de morale dans un lycée de jeunes filles.

Dans la très nombreuse clientèle du consul-général de Smyrne, il y a toute une catégorie de personnes où l'on ne risque pas, heureusement, de trouver de pareils compagnons, mais dont les affaires très compliquées sont, comme on dit dans le langage diploma-

tique, une « source perpétuelle de difficultés. » Ce sont les prêtres catholiques, leurs paroissiens, et l'innombrable population des couvens et des écoles que le saint-siège et la République française soutiennent et subventionnent dans toutes les parties du Levant. Les consuls français sont les protecteurs officiels de tous les catholiques établis dans l'empire ottoman et en Égypte, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. La République a bien fait d'accepter cette tâche, qui est un legs glorieux de l'ancien régime; car, si nous renoncions à ce patronage, notre influence en Orient serait ruinée du même coup. Mais combien ne faut-il pas de tact et de prudence à nos agens, pour voiler ce qu'il y a d'un peu ambigu et de légèrement embarrassant dans leur situation! Le gouverneur des Dardanelles disait un jour à notre vice-consul : « Dans votre pays, vous faites aux curés mille misères; et, ici, vous prétendez être leurs défenseurs! » Et puis il arrive que, de temps en temps, un Français de passage, tenu à distance à cause de ses allures équivoques, s'avise de faire une grosse malice à son consul en écrivant une lettre aux journaux qui tiennent boutique de dénonciations anonymes. Combien de fois n'a-t-on pas enregistré les méfaits de l'agent diplomatique du Caire, coupable d'assister à la messe en compagnie de ses administrés, et les crimes du consul de Jérusalem, atteint et convaincu de se rendre au saint-sépulcre, avec le patriarche latin, la nuit de Noël! Pour paralyser l'action d'un bon serviteur du pays et pour compromettre notre prestige aux yeux des sujets chrétiens de la Porte ottomane, il suffira peut-être qu'un député radical porte à la tribune du parlement ces inepties. Les députés qui voyagent au loin et qui ont vu, de leurs yeux, les mille complications des choses humaines sont malheureusement très rares. Parmi les autres, combien en est-il qui puissent comprendre que l'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation? Enfin, la plus grande fermeté doit être une des principales vertus de nos consuls du Levant, parce que des prétentions rivales, nées d'hier, s'élèvent à chaque instant contre notre monopole, pour en contester le principe et en gêner l'exercice. Il est humiliant pour l'ambassadeur d'Italie, pour l'internonce d'Autriche, pour l'ambassadeur d'Allemagne, de voir, depuis Constantinople jusqu'au fond de l'Arabie, leurs sujets catholiques soumis à la tutelle et à la juridiction de la France. Il y a, dans toutes les grandes villes de la Turquie, une lutte sourde et acharnée, où l'arrogance de la triple alliance se brise inévitablement contre la puissance pacifique et invincible d'un passé qui est, à l'heure présente, notre trésor le plus précieux, et contre le préjugé des foules très bonnes et très naïves qui, sur les montagnes de

Rhodes et dans les vallées du Liban, persistent à croire que nous sommes encore la nation la plus redoutable par l'épée et la plus grande par le cœur. Cette haute magistrature, qui n'a jamais été invoquée en vain par les populations chrétiennes de l'Orient, est une consolation et un motif d'espérance pour ceux qui craignent de voir s'éteindre le rayonnement extérieur de notre patrie. La laisserons-nous détruire par les politiciens malfaisans qui ont déjà ruiné, en Égypte, une influence conquise par tant de braves gens, au prix de tant d'efforts?

Dans cet empire moral, que se partagent nos agens de l'Archipel et des Échelles, la circonscription du consul-général de Smyrne comprend spécialement l'archevêché de Smyrne: ce siège s'est perpétué, sans grandes modifications, depuis les premiers temps de l'Église; le titulaire actuel, M[gr] Timoni, administre les franciscains récollets de Sainte-Marie, de la paroisse de Bournabat et de Magnésie du Sipyle, les capucins de Saint-Polycarpe (1), dont l'établissement date de l'année 1610, la mission du Sacré-Cœur, instituée depuis plus de cent ans, la mission des Dominicains, venue de Perse en 1750, la mission d'Aïdin, fondée en 1846 par des Arméniens appartenant à l'ordre des pères Mékhitaristes, dont la maison mère est à Vienne. De l'autorité archiépiscopale dépendent plusieurs établissemens d'instruction publique: le collège dit de la Propagande, dirigé depuis 1845 par les Lazaristes; les cinq écoles des frères de la doctrine chrétienne; le pensionnat des dames de Sion; les orphelinats et les écoles primaires des Filles de la Charité; l'institut italien des sœurs de l'Immaculée-Conception d'Ivrée, fondée à Smyrne, au quartier de la Pointe; l'institution des religieuses franciscaines de Rhodes (2).

(1) Saint Polycarpe, premier archevêque de Smyrne, est très vénéré dans tout le diocèse.

(2) L'ensemble des garçons et filles qui fréquentent les écoles ci-dessus mentionnées atteint le chiffre de 2,385 élèves, qui se répartissent ainsi par nationalités :

Sujets ottomans	818
Italiens	414
Hellènes	403
Français	317
Autrichiens	216
Anglais	121
Hollandais	35
Russes, Allemands et autres	58

Voyez *Smyrne, situation commerciale et économique des pays compris dans la circonscription du consulat-général de France* (*Vilayets d'Aïdin, de Komieh et des îles*), par F. Rougon, consul-général de France. Paris; Berger-Levrault, 1892.

La communauté des Filles de la charité s'est chargée de desservir l'hôpital catholique de Saint-Antoine, où les malades sont reçus sans distinction de religion ni de nationalité, ainsi que l'hôpital militaire que le gouvernement français entretient pour les besoins de notre marine nationale.

L'hôpital militaire est une grande bâtisse propre, aérée et spacieuse. Un zaptié turc, armé d'un fusil Martini, la taille entourée d'une ceinture-cartouchière, monte la garde, près de la porte, dans une guérite vermoulue. Dès qu'on est entré au jardin vert et ensoleillé, où des poules pattues picorent dans le sable, on se sent en pays français, tant l'accueil des bonnes sœurs est aimable, avenant et gai. Je défie bien tout le conseil municipal de Paris, et même le comité de la *Libre Pensée des Batignolles*, de laïciser cette maison, et d'expulser ces excellentes filles qui viennent, loin du pays, consoler et guérir tous ceux qui servent, au péril de leur vie, l'honneur du pavillon français. Combien de matelots dépaysés ont trouvé là les paroles maternelles qui réconfortent, et les remèdes qui sauvent! Combien ont été soutenus, à leur dernière heure, par une affection chaude et dévouée, qui tâchait de remplacer la famille absente, et dont la douceur semblait apporter au moribond le baume de l'air natal!

— Voici, me disait la sœur supérieure, voici la chambre où mourut votre pauvre camarade Veyries, lorsqu'il revint, tout fiévreux, de l'exploration de Myrina. Le malheureux garçon! Mourir si jeune, à vingt-trois ans, et si loin des siens!..

— Ah! continua cette vénérable femme, j'en ai soigné beaucoup d'autres, et quand ils étaient guéris, quand ils repartaient pour leur navire ou pour l'école d'Athènes, ils étaient tout tristes; ils s'étaient accoutumés à notre pauvre logis.

Et tout en marchant dans la cour fleurie, et dans la chapelle blanche qu'illuminaient les feux multicolores des vitraux, la supérieure aimait à évoquer ces souvenirs. Elle parlait d'une voix harmonieuse, bien timbrée, avec un léger accent du Midi, qui donnait à sa parole une allure vive, une grâce vibrante.

— Croiriez-vous, ajouta-t-elle, en nous reconduisant au parloir, croiriez-vous qu'un de ces messieurs, qui n'était point catholique, eut peur d'être converti par nous? Il évitait de causer avec nous, craignant qu'on ne commençât à le prêcher. Il ne nous connaissait pas bien. Saint Vincent de Paul n'a-t-il pas dit : « Il ne faut jamais parler de Dieu au malade. Il faut parler du malade à Dieu. »

Chez les lazaristes du Collège français de la Propagande, j'ai retrouvé le même accueil, le même patriotisme, le même attache-

ment à tout ce qui peut propager au loin notre influence, notre langue, notre esprit. Tandis que le père supérieur me faisait visiter, avec une minutieuse allégresse, toutes les classes du bâtiment neuf, depuis l'école enfantine jusqu'à la rhétorique et à la philosophie, je regardais la diversité de tous ces jeunes visages penchés sur des livres français, les différences profondes qui les marquaient toutes d'un caractère ethnique nettement visible, et j'admirais la puissance de ces éducateurs qui, malgré les hérédités rebelles, les instincts séculaires, les habitudes tenaces, ont plié toutes ces âmes aux mêmes sentimens et aux mêmes idées, et fait, de cette tour de Babel, une maison française. Dussé-je devenir odieux à toute la postérité de M. Homais, je dirai avec quel plaisir nous recevions, mes camarades et moi, les touchans hommages de ces braves gens : les complimens débités par la voix enfantine d'un petit Arménien, « premier en narration ; » les fanfares, attaquées dans la cour du collège, en l'honneur de l'école française d'Athènes, par la musique de l'impétueux père Rimbaud ; et les applaudissemens qui saluaient les courtes harangues patriotiques que l'on nous priait instamment de vouloir bien prononcer. Un banquet, très frugal, mais dont la cordialité nous réchauffait le cœur, terminait d'ordinaire ces amicales inspections. Assis à la place d'honneur, à la « table des maîtres, » dans le réfectoire du collège, nous faisions raconter aux pères lazaristes leurs aventures qui étaient souvent extraordinaires. Il y avait, parmi eux, une longue barbe, surmontée d'une paire de lunettes noires, qui avait connu Gordon-Pacha dans la citadelle de Khartoum et qui me racontait avec de copieux détails des excursions fantastiques, parmi les roseaux géans du Nil-Blanc et du Nil-Bleu. J'ai connu dans ce couvent d'apôtres vagabonds et héroïques un helléniste digne d'être comparé à Weil, Croiset et Desrousseaux. Ce digne homme, tout blanc, un peu cassé, très vénérable dans sa soutane usée et sous sa calotte légèrement poisseuse, me demandait avec insistance s'il était bien vrai que M. Egger fût mort. Il ne voulait pas croire à une pareille calamité. Je n'oublierai pas le supérieur, le révérend père Capy, dont le zèle pour les intérêts de la France m'a paru vraiment exemplaire et digne d'être signalé à tous ceux qui ont quelque souci de la bonne renommée de notre nation. Chez tous ces vaillans hommes, il y avait quelque chose de cet esprit d'entreprise et de cette confiance audacieuse, qui ont animé le grand cœur du cardinal Lavigerie. On chercherait vainement, dans les missions lointaines, le prêtre timide, taciturne et fuyant que l'on rencontre trop souvent dans les sacristies de la métropole. Ces rudes missionnaires, au visage ouvert, à la voix chaude, aux façons dégagées et viriles,

semblent avoir entrepris la tâche de montrer les qualités les plus fières et les plus aimables de notre nation aux races diverses et mêlées qu'ils attirent à nous par la mâle séduction de leur vertu.

III.

Les Grecs sont si nombreux à Smyrne, qu'ils considèrent cette ville comme faisant partie de leur domaine. Les 80,000 raïas hellènes qui peuplent les rues de Rômaïko-Machala et de la Punta agissent en tout comme s'ils étaient chez eux, affectent de considérer le consul du roi George comme leur patron naturel, arborent quand ils le veulent le drapeau bleu à croix d'argent, invoquent bruyamment, en toute occasion, l'autorité du patriarche œcuménique, et se croient à peu près quittes envers le Turc, lorsqu'ils ont payé aux percepteurs du fisc l'*emlak* ou impôt foncier, l'*ac'har*, dîme qui pèse sur les produits agricoles et industriels, l'*aghnam*, taxe sur les moutons, et le *bedel-i-askérié*, imposition applicable aux chrétiens sujets du grand-seigneur pour l'exonération du service militaire.

Éveillés, agiles, un peu fripons, fort amusans, ils sont ici cabaretiers, épiciers, bateliers. Ce sont les trois professions qui plaisent le plus aux Grecs de la basse classe, de même que le métier d'avocat et celui de médecin agréent particulièrement aux Grecs de la classe aisée. Cabaretier, on cause toute la journée; on est au courant des nouvelles; on parle politique, on dit du mal des Turcs, on se remue, on s'agite, on combat à sa façon pour la « grande idée. » Épicier, on vend un peu de tout, on trafique, on échange, bonheur infini pour un Hellène. Batelier, on est toujours en compagnie de la mer, cette vieille amie de la postérité d'Ulysse; on va, de droite et de gauche, dans le va-et-vient du port; on voit des figures nouvelles; on interroge des voyageurs venus de loin; on se querelle avec eux sur le prix du passage, ce qui est encore un rare plaisir. Race divertissante, sympathique en somme, malgré ses défauts, patiente, tenace, sobre, doucement obstinée dans son indomptable espoir.

A force de se remuer et d'avoir de l'esprit, les Grecs ont supplanté les Turcs en beaucoup d'endroits de la Turquie. Ils célèbrent les fêtes du culte orthodoxe sans être gênés le moins du monde par la police ottomane : bien au contraire, les zaptiés musulmans rendent les honneurs au métropolite lorsqu'il officie pontificalement. J'ai vu, le jour de Pâques, une procession moitié religieuse, moitié patriotique, dérouler à travers les rues son cortège de prêtres nasillards et de Palikares tireurs de pistolades,

à la barbe de la gendarmerie turque, qui écartait consciencieusement les badauds à l'approche du cortège. Les fenêtres des maisons de bois débordaient de têtes curieuses et encadraient des groupes charmans de jeunes filles brunes qui avaient piqué, en l'honneur de la Grèce, des fleurs bleues dans leurs cheveux noirs. Le soir, dans la cour pavée de l'église épiscopale de Sainte-Photine, tandis que les pappas étaient prosternés en extase devant les icônes enluminées par les caloyers du mont Athos, les fidèles s'assemblaient en silence, et les cierges étincelaient près des murs pâles, où dormait la clarté de la lune. A minuit, quand l'évêque, suivi des acolytes, le front ceint de la tiare byzantine, sortit par le grand portail, brusquement ouvert à deux battans, et que, semblable à un patriarche du temps de Nicéphore Phocas, il s'écria : *le Christ est ressuscité !* une musique qui était cachée dans le campanile se mit à jouer, avec des cuivres et des grosses caisses singulièrement modernes, l'air national des Grecs :

Je te connais au tranchant
De ton sabre terrible,
Je te connais à ton regard
Qui royalement mesure la terre...
Tu ressembles à une fiancée ;
Salut ! salut ! ô Liberté !

Au reste, ils fraternisent avec les Turcs, les servent même et acceptent des titres pompeux, accompagnés de fonctions domestiques, lorsqu'ils s'y croient obligés par l'intérêt de leur race, ou, plus simplement, par leur intérêt personnel. Je vis passer un jour, dans la rue Franque, un enterrement somptueux. Des soldats turcs marchaient en avant, portant des cierges et précédant la croix. Des cavas dorés, dont les vestes brodées étaient assombries par de longs crêpes en sautoir, venaient ensuite. Puis, derrière les pappas en dalmatique, et le cercueil noir constellé d'argent, une foule interminable suivait le deuil. Je demandai à un marchand de crevettes, qui passait, son panier sous le bras :

— Quel est le grand personnage que l'on ensevelit ?

Le pauvre homme me répondit avec un soupir de commisération respectueuse :

— C'est le bey Epaminondas Baltazzi. Que Dieu sauve son âme !

Et mon interlocuteur fit le signe de croix une dizaine de fois, avec une étonnante rapidité.

Le nom des Baltazzi est très notoire à Smyrne. Il me rappelait, pour ma part, un large fez et une face bouffie, blafarde et intelligente, avec qui j'avais dîné la veille chez un médecin grec. J'avais

été convié chez le docteur Lattry, en compagnie de Démosthène-Bey Baltazzi, venu pour les funérailles de son frère Epaminondas, et d'un fonctionnaire ottoman, son excellence Hamdi-Bey, directeur-général des musées impériaux. Le repas fut cordial et gai. Démosthène-Bey savait une foule d'histoires, qu'il racontait avec une verve tranquille. Ce bey grec au visage huileux et jaune avait une physionomie très orientale. Il me faisait penser tantôt à un satrape persan, tantôt à un suffète carthaginois. En regardant ses mains grasses, sa tête boursouflée, son ventre débordant, je me rappelais Hannon, tel du moins que l'a dépeint Flaubert. Mais je voyais bien, au clignement de ses yeux aigus, au pli de ses lèvres malignes, à ses gestes prudens et adroits, qu'en dépit des apparences aucun mélange n'a jamais altéré la race des Ioniens subtils, souples et patiens, qui, loin des hautes terres de l'Asie, au bord de la mer et des grands fleuves, vivaient et philosophaient mollement dans des villes de marbre, et ont toujours trouvé le moyen de s'accorder avec le maître, que ce fût Alyatte ou Gygès, *sâr* magnifique des Lydiens, Daryavous, le puissant Achéménide que le vulgaire appelle Darius, Alexandre le Macédonien ou bien Abd-ul-Hamid-khan, padischah des Ottomans... Le bey turc Hamdi était fort intelligent et, en apparence, fort dégagé des préjugés de sa race. C'était un homme d'une quarantaine d'années, aux cheveux noirs, déjà clairsemés. Ses traits anguleux, ses joues tirées et maigres, son grand nez crochu, étaient encadrés d'une barbe très noire. Son binocle lui donnait l'air, quand il ôtait son fez, d'un magistrat ou d'un professeur. Il parlait remarquablement le français. Son père, le grand-vizir Ethem Pacha, ancien élève de notre École des mines, l'avait envoyé tout jeune à Paris pour y apprendre le droit; il y avait appris la peinture. Très « Parisien » et fort lettré, il parlait, en connaissance de cause, de Gérôme dont il était l'élève et de Taine qu'il avait lu. Il avait beaucoup voyagé, notamment en Espagne et en Mésopotamie, et causait volontiers des hommes et des choses de ces deux pays. Revenu à Constantinople, il avait été nommé délégué ottoman des bondholders et directeur-général des musées impériaux.

Le portrait de mes deux commensaux serait fort incomplet, si je n'ajoutais qu'ils sont tous les deux des serviteurs dévoués et glorieux de l'archéologie. La puissante famille des Baltazzi a mis à la disposition de l'École d'Athènes son beau domaine d'Ali-Aga, entre Myrina et Cymé, en Éolide; c'est là que MM. Edmond Pottier et Salomon Reinach ont rendu au jour, dans une mémorable campagne de fouilles, les exquises figurines de terre cuite, que l'on peut admirer, à présent, dans les vitrines du Louvre. Hamdi-Bey

a voulu sauver du pillage toutes les antiquités grecques auxquelles les brocanteurs donnaient la chasse; dans l'ardeur de son zèle de néophyte, il a fait promulguer, le 23 rebi-ul-akhir 1301, un iradé impérial qui, sous prétexte de prévenir les *razzias*, gêne souvent les recherches savantes, et est régulièrement enfreint; explorateur infatigable, il a suivi l'ingénieur Humann au mausolée d'Antiochus, sur la montagne de Nimroud, en Comagène; il a campé sur l'emplacement des temples de Pergame, et couru un peu partout, sur la piste des archéologues européens. Il a réuni, à force de soins, une belle collection de statues et de médailles, et l'a installée au cœur du Vieux sérail, dans le *Kiosque-aux-faïences* (Tchinli-Kiosk). Mais ce n'est pas là son principal titre de gloire : le 19 avril 1887, son excellence Hamdi-Bey quittait Constantinople pour se rendre à Saïda, en Syrie. Il découvrit dans les caveaux d'une nécropole royale plusieurs sarcophages de marbre blanc que l'on a mis, avec raison, au nombre des merveilles les plus authentiques de la statuaire grecque. Tous les dévots de l'art antique sont maintenant obligés de faire le pèlerinage de Constantinople pour admirer dans le *Kiosque-aux-faïences* les cavaliers ressuscités, auxquels le ciseau d'un sculpteur inconnu avait donné le mouvement et la vie, et les pleureuses voilées qui marchent, en processions graves et lentes, autour des sarcophages de Sidon. Les artistes et les archéologues ont tressailli d'un légitime enthousiasme; les Turcs ont été contens sans savoir pourquoi; les Hellènes se sont réjouis comme s'ils avaient repris un morceau des conquêtes d'Alexandre ou une province de l'empire byzantin.

Les trois métropoles de Smyrne, d'Éphèse et de Philadelphie sont peut être, de tous les diocèses orthodoxes de la Turquie, les plus peuplés d'écoles et d'instituteurs. « La Hellade, écrivait en 1728 le géographe grec Mélétios, la Hellade, nom autrefois grand et glorieux, maintenant humble et misérable, est appelée la Grèce par les Européens, et la Roumélie par les Turcs et par les autres peuples; dans le sens le plus étendu, elle comprend l'Épire, l'Acarnanie, l'Attique, le Péloponnèse, la Thessalie, l'Étolie, la Macédoine, la Thrace, les îles grecques de la mer Ionienne et de la mer Égée, et toute l'Asie-Mineure. » Ne pouvant reconquérir par le sabre tout cet empire un peu chimérique, les Grecs, les héritiers des *Romains* d'Orient, les *Roums* (1), comme les Turcs les appel-

(1) Les gens du peuple, aussi bien dans la Grèce libre que dans la Grèce turque, ont coutume de désigner leur nationalité par le mot ῥωμαῖος. *Hellène* est un titre officiel, ressuscité par la diplomatie et par l'esprit classique. — Les touristes d'Occident qui, par amour de la couleur locale, se désignent eux-mêmes sous le nom de *roumis*, font du pittoresque à faux. Les Turcs appellent les Occidentaux *Firenk* (*franc*). Le mot

lent, tâchent de conserver leur ancien domaine, en mettant partout des instituteurs et des institutrices en faction. Depuis des siècles, leur tactique invariable, et d'ailleurs très efficace, est de maintenir, par l'école, la tradition de l'hellénisme et l'espoir de la résurrection nationale. Au lendemain de la conquête, alors que les enfans ne pouvaient sortir sans risquer d'être enlevés et vendus, on raconte que les petits écoliers se glissaient, la nuit, le long des murs pour aller chez le pappas ou le *didascale*, apprendre à lire ; une chanson populaire a conservé le touchant souvenir de cette légende :

Chère petite lune brillante,
Éclaire mon chemin pour que je marche,
Pour que j'aille à l'école
Et que j'apprenne les lettres,
Les sciences et tout ce que Dieu a fait...

Tandis que les patriarches de Constantinople défendaient de toutes leurs forces la grande « école nationale du Phanar, » pleine de manuscrits et de livres, un réseau de petites écoles disséminées s'étendait sur l'empire, à la barbe des conquérans, qui ne daignaient pas faire attention à cette œuvre de longue patience, et qui ne savaient pas qu'un jour ils seraient vaincus par là. Celui qui écrira l'histoire de l'hellénisme sous la domination turque, et qui montrera, par ce moyen, que nul acte de possession brutale ne peut être prescrit quand le peuple conquis sait agir et attendre, devra nous montrer, par le menu, dans la suite des temps, tous les résultats et toute la portée de cet effort caché et invincible : les classes enfantines, installées d'abord dans les églises ou chez les prêtres ; les gymnases d'enseignement secondaire, fondés par de généreux bienfaiteurs de la « nation, » au mont Athos, où Nicolas Zerzoulis, de Metzovo, traduisit en grec les ouvrages de Wolff et de Moschenbaum ; à Ambelakia, en Thessalie, où Jonas Sparmiotis enseignait l'arithmétique et l'algèbre avec les traités de Clairaut ; à Moschopolis, en Épire, où professa Sébastos Léontiadis, élève de l'université de Padoue ; à Athènes, où Théophile Corydalée, après avoir voyagé à Rome et à Pise, essaya, en 1645, de faire revivre la secte d'Aristote ; à Dimitzana, dans le Péloponnèse, où étudièrent le patriarche Grégoire et l'évêque Germanos qui furent, en 1821, les premiers martyrs de l'indépendance ; à Chio, où Martin Crusius trouvait, vers la fin du XVI[e] siècle,

Roum est réservé aux Grecs sujets de la Porte. Quant aux Grecs affranchis, les Turcs les désignent par le mot *Iunan*, où quelques linguistes veulent voir un ressouvenir de l'ancienne *Ionie*.

une véritable université, avec des cours de philosophie, de sciences et même de médecine (1); à Pathmos, dont les écoles et la bibliothèque, entretenues aux frais de la corporation des fourreurs de Constantinople, furent longtemps dirigées par Gérasime Byzantios, auteur d'un commentaire sur la grammaire de Théodore Gaza; à Andrinople, où étudia le patriarche Cyrille; à Jérusalem, où la culture grecque fut maintenue pendant quelque temps par la vigilance du patriarche Dosithée et de son successeur Chrysanthos; à Bucharest, où l'hospodar Alexandre Ypsilanti institua des cours d'histoire, de géographie et de langues vivantes; à Janina, dont l'ancienne académie fut comparée, à juste titre, bien qu'un peu pompeusement, par Néophyte Doucas « à un ruisseau capable d'étancher la soif de toute l'Hellade; » enfin à Cydonie, en Asie-Mineure, ville libre et florissante, dont les quinze mille habitans furent, pendant près d'un siècle, affranchis, en fait, de la domination turque, et dont les renommés professeurs eurent pour élève un de nos compatriotes, Ambroise Firmin-Didot (2). Cette organisation peu connue, et si admirable, de l'enseignement patriotique, donnait à Démétrius Cantemir, prince de Moldavie, presque le droit de dire en 1730, dans son *Histoire de l'empire ottoman* : « Ici, je prie le lecteur de ne pas regarder la Grèce moderne, comme font la plupart des chrétiens, avec un air de mépris; bien loin d'être le siège de la barbarie, on peut dire que, dans ce dernier siècle, elle a produit des génies comparables à ses anciens sages, et, pour ne point remonter plus haut, de nos jours on a vu trois patriarches, un de Constantinople et deux de Jérusalem, parvenir à une grande réputation, juste récompense de leur mérite (3). »

Les écoles de la communauté grecque de Smyrne sont administrées par une *éphorie* dont les revenus sont constitués par des souscriptions, des dons et legs et des rétributions scolaires. Les statistiques les plus récentes leur attribuent 8,580 élèves, soit 4,044 garçons et 4,536 filles. Sept églises entretiennent, chacune, une école primaire gratuite de garçons. Ces écoles contiennent de 1,000 à 1,100 élèves. Plus de 600 jeunes filles, reçues, pour la plupart, gratuitement, fréquentent l'école de Sainte-Photine. L'*Ho-*

(1) Martin Crusius, professeur de littérature grecque et latine à Tubingue, donne de curieux renseignemens sur le Levant, dans un traité intitulé : *Turco-Græciæ libri octo.* Bâle, 1584.

(2) Ambroise Firmin-Didot, *Voyage dans le Levant*, p. 381. Paris.

(3) Cantemir, *Histoire de l'empire ottoman*, traduite en français par M. de Joncquières; Paris, 1743, t. II, p. 113. — Voyez le livre très documenté de M. G. Chassiotis : *l'Instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople par les Turcs jusqu'à nos jours*. Paris; Leroux, 1881.

mereion, fondé en 1881, est réservé plus spécialement aux jeunes filles des familles aisées : une directrice, une sous-directrice, cinq institutrices grecques, trois institutrices françaises, constituent le personnel de cette maison, dont les programmes sont très complets et sagement entendus (1).

La plus ancienne et la plus riche des écoles de Smyrne est, sans contredit, l'*école Évangélique* (εὐαγγελικὴ Σχολή). Elle a été fondée, en 1723, par le savant Gérothée Dendrinos, qui eut la gloire de compter au nombre de ses élèves le philologue Adamantios Koraïs. Depuis 1747, elle est placée officiellement sous la protection de la Grande-Bretagne. Cet établissement a trois succursales, et l'enseignement y est donné par plus de trente professeurs. Le brevet délivré aux élèves, à la fin des études, correspond au diplôme de bachelier ès-lettres en France ; il est reconnu par le ministère de l'instruction publique de Grèce et donne droit d'entrée à l'Université d'Athènes.

Grâce à l'école évangélique, il y a, au seuil de l'Asie, « ce vaste monde sans livres » (2), une bibliothèque et un musée. Petite bibliothèque, qu'on ne saurait comparer aux trésors accumulés par Ptolémée Philadelphe dans la bibliothèque d'Alexandrie; modeste musée, qui ne ressemble pas aux palais de marbre où causaient Ératosthène, Zénodote et Callimaque. Mais c'est assez pour faire voir que les Grecs n'ont guère changé depuis l'établissement des Lagides en Égypte, des Séleucides dans la vallée du Tigre, depuis l'aventure des audacieux chercheurs de conquêtes, qui devinrent, dans le crépuscule féerique de l'empire d'Alexandre, rois de Bactriane, de Bithynie, de Cappadoce, de Pergame. Sur tous les points du monde où ils vont trafiquer, batailler ou régner, ils fondent une colonie intellectuelle. Entourés de Persans, d'Égyptiens, de Parthes, d'Hindous ou de Turcs, ils se préservent de la grossièreté environnante, en créant autour d'eux une atmosphère subtile et précieuse, en interposant entre eux et les Barbares, comme un rempart invisible et infranchissable, des siècles de littérature et d'art (3). J'avais la vision nette de toute une série de générations entêtées dans le même instinct et le même effort, lorsque je visitais cette petite

(1) Il faut ajouter à ces indications la mention des établissemens privés. Les principaux sont, pour les garçons, le lycée Aroni (150 élèves, 18 professeurs); le lycée Réniéri (60 élèves, 10 professeurs); le lycée Karacopou (150 élèevs, 14 professeurs); le lycée Hermès (65 élèves, 11 professeurs). Parmi les écoles de filles, citons les pensionnats Anastasiadis, Chrysanthe Papadaki, Baldaki, Pascali, Kokinaki. — Voyez Rougon, ouvrage cité.

(2) Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. VI, p. 53.

(3) Voir Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*.

salle où, près des rayons chargés de livres, gisaient à terre des marbres épars, des torses blessés, des têtes coupées, des inscriptions incomplètes, venues d'Éphèse, de Tralles, d'Aphrodisias, de Priène, apportées quelquefois, par les caravanes de chameaux, du fond de la Pisidie et de la Lycaonie ; témoins mutilés de l'hellénisme, arrachés, par tous les moyens, à l'ignorance des paysans et à la rapacité de la police turque, et très doux, très réconfortans pour tous ceux qui espèrent le réveil de la civilisation dans ces pays de forte et d'ingénieuse mémoire, où elle dort depuis si longtemps (1). Le sentiment de piété patriotique qui a donné aux éphores de l'École évangélique l'idée de réunir ces débris les a engagés à publier un recueil périodique où sont notées scrupuleusement toutes les découvertes faites par les archéologues et les épigraphistes dans l'Orient grec. Les victoires archéologiques et épigraphiques sont les seules, depuis longtemps, qui puissent flatter l'amour-propre des Grecs. Mais comme ils en sont fiers! Et comme ces études, dont l'intérêt, pour nous, est purement théorique et scientifique, font battre leur cœur d'orgueil et d'émotion! Un fragment de statue, même s'il rappelle de très loin la manière de Phidias et de Polyclète, une dédicace aux dieux indigètes, une invocation aux muses, l'identification de quelque vocable barbare avec le beau nom d'une cité antique, toutes ces menues trouvailles, que l'explorateur consigne sur son carnet avec une satisfaction purement intellectuelle, sont considérées par les Grecs enthousiastes comme des certificats authentiques, qui attestent l'ancienneté de leur race et la légitimité de leur installation (2).

(1) M. Alexandre Contoléon a publié, dans le Ἡμερολόγιον καὶ ὁδηγὸς τῆς Σμύρνης (1890), une notice sur la collection de l'École évangélique de Smyrne.

(2) Quelle joie ce fut, dans la bibliothèque de l'École évangélique, lorsqu'on apprit que l'Anglais Wood, envoyé par le Musée britannique, venait de retrouver, dans les marais du Caystre, avec cette foi créatrice qui donne aux yeux des hellénistes une acuité que ne connaissent pas les profanes, l'emplacement des ports d'Éphèse! Un peu plus tard, en 1884, un des plus savans et des plus dévoués administrateurs de l'École évangélique, M. Aristote Fontrier, homme excellent, et que nous pouvons revendiquer comme un des nôtres, puisqu'il descend d'une famille française établie en Orient au temps des croisades, entreprit d'explorer, sur les traces de Tavernier, de Texier, de Sayce, de Ramsay, la vallée du *Ghédiz-Tchaï*, que les anciens appelaient « le Fleuve blond, l'Hermus aux flots tournoyans. » Le bon voyageur tourna longtemps autour du lac de Gygès, que les Turcs nomment *Mermereh-Gheûl*, le « lac des marbres. » Il s'arrêta dans des hameaux, et quand il demandait aux paysans comment s'appelaient ces lieux défigurés, on lui répondait par des syllabes dénuées d'eurythmie. Mais il y avait des inscriptions dans la terre; il les rendit à la lumière, les interrogea, les fit parler. Et alors on apprit que ces pauvres villages de huttes grises avaient porté autrefois des noms sonores : *Palamout* redevint Apollonidée; *Tchoban-issa* reprit le nom de Mosthène; les dunes de sable de *Sas-ova* avaient enseveli pendant des siècles la gloire de Hiérocésarée; parmi les marbres de *Mermereh*, près des *Bin-tépé*, les

Les Grecs ont la prétention d'être, de tous les habitans de Smyrne, à la fois les plus anciens et les plus modernes. Ils vantent, avec la même loquacité, les temples de marbre de leurs ancêtres, et le *Cercle hellénique*, éclairé au gaz, où de riches négocians lisent, entre deux parties de baccara, autour d'une table recouverte d'un tapis vert, les journaux smyrniotes : l'*Amalthée*, la Νέα Σμύρνη ; et les journaux d'Occident arrivés par les paquebots : le *Journal des Débats*, le *Figaro*, le *Times*. Les autres races, avec lesquelles ils vivent côte à côte, n'ont pas réussi autant qu'eux à copier les mœurs européennes. On les connaît moins. Les Arméniens grégoriens, venus en grand nombre, vers l'année 1688, pour fuir les persécutions et les taquineries des shahs de Perse, pratiquent les rites de leur religion dans la métropole de Saint-Étienne; mais leur chef spirituel, le katholicos, est un peu loin de ses ouailles : il habite, à Etchmiadzin, dans la province d'Érivan en Russie, le couvent illustré, au temps de la primitive Église, par les miracles de Grégoire l'Illuminateur. La communauté arménienne de Smyrne entretient deux écoles, une pour les garçons, l'autre pour les filles. Ce n'est point par cette petite colonie d'émigrés et de fugitifs qu'il faut juger cette race discrète et obstinée, qui se maintient, en groupes compacts, malgré les fonctionnaires turcs et les brigands kurdes, dans les montagnes de Van, et qui, dit-on, n'a pas perdu l'espoir de relier à la civilisation, malgré les désastres et les longs espaces qui l'en ont séparée, la fière citadelle d'Erzeroum.

IV.

On peut observer à loisir les juifs smyrniotes, parce que, s'il est malaisé de pénétrer chez eux, il est du moins très facile de les voir à son aise, eux, leurs femmes et leur marmaille : ils se glissent et s'insinuent partout, serviles, obséquieux, bavards, ayant toujours quelque chose à vendre, à échanger, à brocanter. Leurs voisins ne les aiment guère. Le Grec en est jaloux, et invente sur leur compte toutes sortes d'histoires.

« mille collines, » où s'alignaient les sépultures des rois lydiens, on retrouva Hiéracomé, la ville sainte, chère à la déesse Artémis. Quelque temps après, le 13 mai 1886, un voyageur français, M. George Radet, fixait, près de l'acropole byzantine de *Gourdouk-Kaleh*, l'emplacement d'Attaléia. Les géographes et les hellénistes furent joyeux. Mais il sembla aux Grecs que leur nation venait de conquérir la Lydie par la science et par l'adresse, comme au temps où des marchands et des poètes de l'Ionie peuplaient le palais du philhellène Gygès, devenu, comme on sait, roi de Sardes pour avoir vu sans voiles la femme de son maître Candaule, fils de Myrsos.

— Moussiou, me disait mon excellent et fidèle Manoli, les Hébreux se réunissent la nuit, pour boire le sang des petits enfans. *Moussiou, mazevoundai ti nichta, kai pinoun to aima tôn paidakiôn.*

Le même Manoli m'affirmait par la Panaghia que, lorsqu'un juif s'avise de jeter du grain dans un sillon, la terre, à cet endroit, sèche et défleurit. Mon vieux serviteur ajoutait même que, si un juif monte sur une barque et veut chasser l'eau avec les rames, la mer refuse d'obéir au mécréant et la barque reste en panne.

Les Arméniens sont dans les mêmes sentimens et les mêmes idées. Les Turcs méprisent les juifs et ne leur pardonnent pas d'avoir mis en croix le prophète Jésus, précurseur de Mahomet. Quand un juif se hasarde dans les rues du quartier turc, il s'expose à recevoir une bordée d'injures. Des voix féminines glapissent derrière les grilles des moucharabiehs; des enfans sortent des maisons et courent après le maudit. Dans ce concert de malédictions et d'anathèmes, un mot domine, incessamment répété : *Tchifout! Tchifout! Tchifout!* Le juif s'en va la tête basse, en rasant les murs, et murmure entre ses dents, pour se venger, une série de formules que ses ennemis n'entendent pas, mais qui, — du moins il l'espère, — doivent tout de même leur porter malheur.

Chassés de partout, exilés de la terre et de la mer, exclus du labour et de la batellerie, les vingt mille juifs de Smyrne traînent dans les taudis de leur ghetto, autour de leurs neuf synagogues, une vie misérable. Les longues rues sordides où ils demeurent sont une fourmilière pullulante. Cette race malheureuse se multiplie avec un entrain mélancolique et indompté. Sur le pavé, parmi les flaques de boue et d'eau noire, des bambins ébouriffés, jambes nues, jouent et parfois se chamaillent. Les femmes sont assises au seuil des portes. Elles portent sur le front, immédiatement au-dessus de leurs sourcils très longs et très noirs, une toque de velours sombre, qui leur sied assez bien lorsqu'elles sont jolies; ce qui leur arrive souvent. Malheureusement, dès qu'elles ont dépassé l'âge de quinze ans, elles deviennent épaisses et lourdes; dans l'espace de quelques années, les jeunes filles au teint mat et aux yeux sauvages, les maigres adolescentes aux formes grêles et fines, s'enflent en rondeurs démesurées, et deviennent de pesantes et flasques matrones, allaitant de leurs mamelles énormes quelque nourrisson bouffi. Puis, elles remaigrissent, si j'ose m'exprimer ainsi, et l'on voit apparaître la vieille sorcière au nez crochu, aux dents branlantes, au visage flétri, au corps desséché, au caquet de pie borgne, tout à fait horrible. Les hommes ont des barbes longues, incultes et sales. Ils portent des fez

sombres, des vestes brunes, des culottes à la zouave, en lustrine noire. Ils n'ont point d'armes à la ceinture. On les reconnaît à leur physionomie humble et soumise. Ils prennent un air respectable en vieillissant. On entrevoit, dans le fond des échoppes, le nez recourbé et la barbe blanche de certains patriarches à lunettes, que le malheur des temps condamne à ressemeler des bottes et qui ne seraient pas trop déplacés sur le Sinaï. Très polyglottes, ils savent parler turc à un Turc et grec à un Grec. Mais, entre eux, ils se servent d'une espèce de dialecte espagnol, souvenir d'une des anciennes étapes de leurs tribus errantes. L'alliance israélite universelle, qui travaille avec le zèle le plus louable à relever de leur abaissement ces colonies lointaines et isolées, aura de la peine, malgré les écoles et les ateliers d'apprentissage qu'elle organise, à décrasser et à civiliser les Juifs de Smyrne.

Ces pauvres gens se consolent de leur abjection et se vengent du mépris universel où ils sont enfoncés en vendant tout ce qui est vendable et même ce qui ne l'est pas. Ils encombrent toutes les rues où peuvent passer des étrangers porteurs de banknotes. Ils flairent une proie dans l'homme dépaysé et gauche qui traverse la rue Franque ou la rue des Roses, un guide Joanne sous le bras. Dès lors, ils ne le quittent plus, et se présentent à lui sous toutes les formes : décrotteurs et commissionnaires sur le port, courtiers louches et intermédiaires interlopes dans le bazar, négocians assez présentables dans quelques magasins de tapis du quartier européen. Mais sous ces différens aspects, sous la robe et le fez du pauvre diable comme sous le veston anglais du commerçant qui se croit notable, c'est toujours le même type empressé et trop complaisant, l'éternel courtier passif et rapace, l'usurier ardent au gain, patient à la vente, parlementant des heures entières pour brocanter un lot de pastèques, une selle turque, un poignard de Perse, une soirée d'amour, ou quelques aunes d'étoffe ancienne. Ils se sont emparés peu à peu de deux marchés, dont l'un est ouvert surtout pendant la nuit, et dont l'autre rapporte beaucoup d'argent pendant le jour. Il est difficile de parler du premier en termes congrus. Il est situé à l'extrémité de la ville franque, près du pont des Caravanes ; mais les Turcs, malgré l'éloignement, ne font point de difficultés pour y venir, dès qu'ils ont suffisamment de maravédis dans leur ceinture. C'est tout un quartier de maisons blanches, si peuplé de femmes échevelées, que les hellénistes égarés dans ce faubourg songent involontairement à ce chapitre célèbre où Hérodote décrit avec tant de précision les devoirs d'hospitalité que la loi religieuse imposait aux prêtresses babyloniennes et les rites sacrés du temple de Mylitta. Sous les rares

réverbères qui clignotent, et donnent aux ruelles de cette singulière cité un aspect de coupe-gorge, les vieilles juives viennent chuchoter à l'oreille de l'étranger des paroles si engageantes et si inquiétantes qu'on ne peut se défendre d'une tentation et d'un frisson. Les appels se pressent, obsédans et barbares, dans la bouche édentée de ces affreuses mégères : *Zolie, zolie, moussiou; viens voir! pas cer! un talari! Zolie Arménienne! zolie Grecque!* Et, dans les yeux qui luisent, dans le rire mauvais de ces réprouvées, on aperçoit, en même temps que l'impatience du gain, la joie de livrer à des matelots avinés, à des lords congestionnés, à des prud'hommes en goguette, à tous les Perrichons qui rôdent là-bas, en quête du paradis de Mahomet, les jeunes chrétiennes qui ont eu le tort de ne pas faire assez d'économies pour payer leur loyer. Il est inutile d'ajouter que, si l'on propose une surenchère, ces mères vigilantes, non moins sensées que Mme Cardinal, permettent volontiers à leurs propres filles de se préparer à un mariage honnête en arrondissant convenablement leur dot.

L'autre marché, plus accessible celui-là aux familles vertueuses, c'est le bazar ou, comme on dit là-bas, le *tcharchi*, vaste et bruyante cité de trafic, propice au bavardage et à la flânerie, chère aux artistes curieux d'impressions rares et aux bourgeois avides de bibelots. Dans ces ruelles tortueuses, parmi les chameaux accroupis qui balancent la tête d'un air résigné de bonnes bêtes ou qui marchent d'un pas mélancolique, posant le pied avec précaution sur les pavés pointus, on se distrait un instant des soucis moroses en regardant les petites échoppes, creuses et contiguës comme les alvéoles d'une ruche, la face bronzée des marchands, l'étalage des couleurs joyeuses, un gueux déguenillé qui rôde, une boutique étrangement enluminée qui resplendit dans la fraîcheur humide, sous le jour qui passe à travers les planches disjointes des auvens. Ce pays est un rendez-vous de toutes les langues, un raccourci de la tour de Babel. On entend, de tous les côtés, des appellations câlines et pressantes : *Kyrie! Kyrie! Signor! Signor! Moussiou!.. Moussiou!..* Et le voyageur, un peu abasourdi par cette abondance de choses jolies à voir et ce vacarme de supplications désagréables à entendre, cède aux tentations dont il est entouré et assiégé; il s'assied de guerre lasse, près d'une boutique; il engage, par gestes, une conversation incohérente avec le marchand, vieillard vénérable et barbu; un *cafedgi*, qui semble sortir de terre, lui apporte une tasse de café turc; le marchand, avec un aimable sourire, l'encourage à boire, et, au besoin, lui tend le bouquin d'ambre d'un narghilé; l'étranger, pris au piège, se grise de couleur locale; il songe aux contes des *Mille*

et une Nuits; il pense aux féeries de Bagdad; il est sur le point de se croire grand-vizir ou calife. C'est le moment de faire reluire à ses yeux toute la pacotille. On décroche les babouches pailletées, les écharpes brodées de fleurs, les tissus de Brousse, les fez ornés d'un gland de soie, les défroques soutachées d'argent et d'or, les panoplies de vieux pistolets et de sabres rouillés. On déroule le chatoiement velouté des tapis. L'Européen, en achevant sa dernière gorgée de café, se laisse ensorceler par le charme d'un beau songe. Fou de pittoresque, il voit, dans son salon, bien loin, au pays des brumes, l'admiration jalouse de ses amis qnand il rapportera ces merveilles. Sa maison prendra l'aspect d'un sérail : partout des yatagans, des pistolets damasquinés, des poignards de Damas, des tapis de Bokhara, des tentures de Karamanie! Lui-même se contemple dans un nuage d'aromates, chaussé de babouches, coiffé d'un fez, comme un pacha, comme un émir, comme un sultan! Et, si cet Européen n'est pas un homme tout à fait grave, les étoffes transparentes surtout l'attirent et le fascinent : il entrevoit, à travers la trame diaphane, toutes ces dames du harem... Oh! cette gaze si légère, si complaisante, quel cadeau, quelle idéale surprise, quel présent irrésistible pour une gentille étoile des Bouffes!.. Tandis que le client, ainsi alléché, se réjouit et hésite, voilà que des gens qui ont l'air de passer là par hasard viennent s'asseoir auprès de lui, et lui disent, avec des mines affectueuses :

— *Boune* affaire, tu sais, moussiou. Ça pas cher. Bon tapis, bon tapis.

Finalement, après avoir interrogé sa conscience, visité sa bourse, consulté ses nouveaux amis, le voyageur permet aux interprètes complaisans qui l'entourent de héler un portefaix. Et, sur les épaules du pauvre homme, dont les jambes s'arc-boutent comme deux piliers fléchissans, on empile, à la hâte, une cargaison de turquerie, capable de satisfaire les plus forcenés lecteurs d'*Aziyadé*. L'acheteur, tout en vidant le fond de son porte-monnaie, demande ordinairement le nom du riche marchand qu'il vient de quitter pour retourner en son lointain pays. Déception. Il croyait avoir affaire à un Turc authentique, à un Mohammed, un Ismaïl ou un Moustapha. Il découvre que ses piastres ont tinté dans la main d'un Isaac, d'un Bohor ou d'un Abraham. Les Juifs du bazar de Smyrne, surtout depuis que l'antisémitisme est à la mode, se donnent volontiers pour des Osmanlis afin de mieux tromper les touristes naïfs: de même la belle Fatma, juive du trottoir de Tunis, se disait la fille du cheik Mohammed-ben-Mohammed, et les Parisiens, peuple charmant de badauds sédentaires, trouvaient qu'en effet elle avait l'air bien kabyle.

Malgré la mosquée qui dresse, au-dessus du fouillis des boutiques, le toit pointu de son minaret blanc, malgré les fontaines d'eau pure où les fidèles font leurs ablutions avant de se prosterner devant Allah, le *tcharchi* de Smyrne est vraiment le royaume d'Israël. Les Grecs ont abandonné peu à peu, pour les magasins de la rue Franque, les vieux caravansérails dont la porte est barrée, chaque soir, par des verrous et des chaînes. Les Arméniens émigrent de plus en plus vers les mêmes quartiers. Quant aux Turcs, ils viennent souvent à ce marché cosmopolite, mais c'est pour tirer quelque argent des Juifs, et donner, en gages, tout ce qui leur reste de leur ancienne splendeur. A l'encan, les sabres victorieux, dont la lame courbée flamboyait aux mains des fidèles, dans les guerres saintes contre les giaours! A l'encan, les vieux mousquets dont la voix terrible éveillait les échos de Lépante! Et, toutes ces reliques d'un passé mort, lampes ciselées qui brûlaient nuit et jour en l'honneur du Prophète, tentures de soie sur lesquelles brillent, en lettres d'or, des versets du Coran, tapis sacrés, que les croyans étendaient à terre avant de se tourner vers La Mecque, bijoux forgés, en des temps anciens, par les orfèvres de Damas, parchemins jaunis où les khodjas ont écrit des paroles saintes, robes d'argent et de soie où frissonnait le corps flexible et parfumé des sultanes, housses de pourpre et d'or qui faisaient se cabrer d'orgueil les chevaux des agas, toute cette défroque héroïque, voluptueuse et lamentable, voilà ce qui reste de ce peuple qui vivait de guerre, de religion et d'amour, et qui, maintenant que son élan est brisé, s'assied au bord du chemin, dérouté et un peu surpris par cette société nouvelle, où les hommes semblent perdre le goût du sang, l'instinct des grandes exaltations religieuses et l'habitude des luxures farouches. J'ignore si les descendans de ceux qui vinrent, avec le sultan Orkhan, assiéger la ville impériale de Nicée, sentent toute l'amertume de cette déchéance. Mais je ne sais rien de plus triste que de voir cette noble race de soldats, de moines, de bergers et de laboureurs, vendre à des brocanteurs ses meubles, ses armes, et jusqu'aux objets qui semblaient appartenir au domaine inaliénable de son culte.

Et pourtant, les Turcs sont officiellement les maîtres à Smyrne. *Ismir,* la fleur du Levant, la douce et nonchalante cité, la seconde ville de l'empire, appartient au padischah Abd-ul-Hamid-Khan, à celui dont les glorieux prédécesseurs s'intitulaient sultans des sultans, rois des rois, distributeurs des couronnes aux princes du monde, ombre de Dieu sur la terre, empereurs et seigneurs souverain de la Mer-Blanche et de la Mer-Noire, de la Roumélie, de l'Anatolie, de la province de Soulkadr, du Diarbékir, du Kurdistan, de

l'Aderbaïdjan, de l'Adjem, de Scham, de Haleb, de l'Égypte, de La Mecque, de Médine et de Jérusalem (1).

Le potentat, héritier de tous ces titres, dont la plupart, hélas! ressemblent fort aux dignités des évêques *in partibus*, est représenté à Smyrne par un pacha qui est *vali* (lieutenant) et qui commande à tout le vilayet d'Aïdin, vaste contrée qui enserre dans ses limites assez peu précises les pays que les anciens appelaient la Lydie et la Carie, le Sipyle, le Tmolus et les larges vallées du Méandre, toutes pleines de la légende des dynasties fabuleuses et de la terreur des antiques religions. Les vilayets de l'empire turc sont aussi mal délimités que l'étaient autrefois les satrapies du roi de Perse et les *thèmes* de l'empire byzantin. Pour administrer le chaos de races diverses qui remue dans ce cadre mal défini, le vali a besoin de l'assistance de tout un corps de fonctionnaires (2).

La besogne du vali de Smyrne, s'il entend son devoir d'une façon nette et complète, est fort difficile. Le gouvernement de ses coreligionnaires, l'entretien des mosquées, la surveillance des derviches qui, par leurs exaltations hérétiques, éveillent très souvent les défiances des ulémas, ne sont que la moindre part de ses soucis. Smyrne, comme autrefois Éphèse qu'elle a remplacée et annulée, est une ville internationale. Les étrangers, dès qu'ils ont quitté le paquebot des Messageries ou du *Lloyd*, font comme s'ils étaient chez eux. Les capitulations donnent aux consuls européens des droits et des pouvoirs si étendus, que leur autorité contrebalance, en beaucoup d'occasions, celle du gouverneur. Les récla-

(1) Voir le texte de la réponse de Soliman le Magnifique à l'envoyé de la comtesse d'Angoulême pendant la captivité de François Ier. (Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*, t. VI, p. 11.)

(2) Le *mouavin* (adjoint) remplace le gouverneur-général en cas d'absence; le *defterdar* s'occupe de la comptabilité et des finances, choses encore plus mystérieuses en Turquie que partout ailleurs; le *mektoubji* remplit les fonctions de secrétaire-général; l'*edjnebi mudiri* s'intitule sur sa carte, en français, « directeur des affaires politiques; » le *zira' at muffetichi* est préposé à la surveillance de l'agriculture et du commerce, source inépuisable de bakchichs; le *bach muhendici* a les attributions de nos ingénieurs en chef; le *defteri-hakaninin evraq mudiri* conserve les archives; l'*emlak mudiri* est le chef des bureaux du cadastre et du recensement; l'*okaf mudiri* s'occupe de l'administration des biens ecclésiastiques. Enfin, l'*alaybey* commande aux 300 gendarmes à cheval et aux 1,800 gendarmes à pied du vilayet. — Un conseil administratif assiste le gouverneur-général; il se compose du *hâkim*, chef de la magistrature musulmane, du *moufti*, chef de la religion, du *defterdar*, du *mektoubji*, des représentans des communautés orthodoxe, arménienne schismatique, catholique, israélite et de quatre autres membres dont deux sont élus par la population non musulmane. — Ce n'est pas une tâche aisée que de diriger cette armée de fonctionnaires et de conseillers, dont la plupart, il faut bien le dire, sont très sensibles à l'appât du bakchich, pourboire presque officiel, que l'on reçoit et que l'on donne, en Orient, presque sans se cacher.

mations affluent dans les bureaux du konak. Si les brigands ont enlevé dans les gorges du mont Pagus une bande d'imprudens touristes, vite un drogman, escorté d'un kavas armé jusqu'aux dents, notifie au gouverneur-général des sommations comminatoires. Si une patrouille turque a ramassé dans quelque bouge des matelots en bordée, nouvelles doléances et nouvelles difficultés. Les plus menus incidens peuvent prendre des proportions inouies. On a vu, en un temps qui n'est pas très ancien, des bagarres d'ivrognes occuper les chancelleries et devenir presque des *casus belli*. Ajoutez que, depuis l'affranchissement de la Grèce, tous les Grecs raïas qui se sont mis dans un mauvais cas et qui veulent échapper au tribunal du Hâkim invoquent la protection du consulat hellénique. Depuis la conquête de l'Algérie et l'établissement de notre protectorat en Tunisie, on a vu des Arabes, émigrés de l'Yémen et du Fezzan, se draper magnifiquement dans leur burnous et se réfugier dans le jardin du consulat de France, quand le moment était venu de payer l'impôt. Le gouverneur-général du vilayet d'Aïdin devrait être à la fois un préfet de police, un gendarme et un diplomate. Le célèbre et malheureux Midhat-Pacha avait pris au sérieux ce rôle plein de périls et de déceptions. Il savait tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait dans Smyrne. Il avait résolu de mettre fin, coûte que coûte, aux brigandages et aux meurtres qui ensanglantaient sa province. Dès qu'un crime était signalé, il lançait sa gendarmerie aux trousses des malfaiteurs, avec l'ordre formel de rapporter cinq têtes dans un sac. La consigne était fidèlement exécutée. Ces têtes étaient-elles toujours des têtes de brigands? Peu importe : on les piquait, pour l'exemple, aux pointes de la grille du konak; les puissances européennes étaient rassurées; la question d'Orient entrait, comme disent les diplomates, « dans une phase plus sereine; » tous les sacripans de la contrée frémissaient de terreur; et pendant trois mois, les Anglais et les Anglaises que l'agence Cook déverse incessamment sur l'Asie-Mineure pouvaient visiter les ruines d'Éphèse sans rien craindre pour leur bourse, pour leur vie ou pour leur vertu.

Les successeurs de Midhat savent, par son déplorable exemple, ce qu'il en coûte de dépasser de trop haut le niveau ordinaire des fonctionnaires turcs. Le temps des vizirs indépendans et justiciers semble fini. Depuis que les Turcs ont adopté les inventions des giaours, et que les fils du télégraphe entravent tous les mouvemens des gouverneurs de provinces, les konaks, autrefois princiers, mystérieux et redoutables, sont réduits, ou peu s'en faut, à l'état de simples préfectures.

Je me rendis dans les bureaux du vali de Smyrne, afin de repré-

senter aux autorités les lettres vizirielles dont j'étais muni et de me procurer les papiers nécessaires au voyage que je voulais entreprendre dans l'intérieur. Pour donner aux serviteurs du grand-seigneur une idée plus avantageuse de ma personne et de la nation à laquelle j'appartenais, j'avais pris à l'heure un landau qui errait nonchalamment dans la rue des Roses. Un kavas consulaire, magnifiquement moustachu, doré et armé, avait loué place sur le siège à côté du cocher; et, dans cet équipage, j'avais l'air suffisamment officiel. Aussi les portes du palais s'ouvrirent toutes grandes. Une demi-douzaine de baïonnettes rouillées me rendirent des honneurs naïfs et gauches auxquels je fus très sensible. Au bout de quelques instans, guidé par des gens galonnés et respectueux, je me trouvais entre quatre murs blanchis à la chaux, près d'un petit bureau d'acajou, en tête à tête avec son excellence Armenak-Effendi, personnage important, grosse tête rubiconde, barrée d'une épaisse moustache noire, et à qui les drogmans des consulats donnent le titre de « directeur des affaires politiques du vilayet d'Aïdin. »

M. le directeur, qui est Arménien, qui a toute la finesse de sa race, et qui n'oublie pas que les affaires qu'on lui soumet ont un caractère « politique, » disserte gravement, avec une solennité diplomatique, et une connaissance parfaite de la langue française, sur les difficultés de mon entreprise. Au fond, il est visible qu'il ne se soucie pas de voir un Français s'engager dans une expédition lointaine à travers les bourgs et les villages du vilayet. Ces promenades géographiques et archéologiques mettent toujours en défiance les Ottomans, qui ne comprennent pas qu'on se dérange pour des sujets si futiles, et qui supposent que des intentions malignes doivent se cacher nécessairement derrière ces vains prétextes.

Armenak, tout en me faisant offrir très courtoisement le café et les cigarettes de l'hospitalité, s'engage, en roulant ses gros yeux noirs sous ses paupières bouffies, dans de longues histoires. A l'entendre, Ali-Baba et les quarante voleurs tiennent la campagne sur toute la surface d'Aïdin, du Saroukhan et du Mentesché. Son excellence exagère, évidemment, pour me faire peur; cependant, il y a un fond de vérité dans ce discours. C'est surtout à cause des voyageurs étrangers que les brigands donnent du souci aux autorités ottomanes. En temps ordinaire, on les surveille de loin, avec une sérénité toute paternelle. Qu'ils enlèvent un Turc ou un troupeau de moutons, qu'ils emmènent dans les montagnes une génisse ou une jeune fille, qu'ils coupent l'oreille d'un Grec, pour l'obliger à payer rançon, ou le doigt d'un Juif pour avoir ses bagues, ce sont choses naturelles, presque autorisées par la coutume; d'ailleurs tout s'arrange en famille; quand les plaignans sont Turcs, on les calme en leur donnant de l'argent; quand ils sont chrétiens, on

les apaise en les menaçant d'une bastonnade ou d'une amende. Mais, quand un Européen est pris par les voleurs, quelle occasion de mortelles inquiétudes pour ceux qui sont chargés de la police des chemins! Les puissances occidentales ont le mauvais goût de se fâcher lorsqu'un de leurs « nationaux, » comme disent les consuls, est molesté par quelque roi des montagnes. On l'a bien vu, quand les brigands de Marathon commirent l'imprudence de vouloir détrousser des Anglais et des Anglaises. Sa majesté britannique envoya une frégate dans le port du Pirée, et son représentant exigea (ô comble d'humiliation!) que ces mauvais drôles fussent jugés par des juges anglais. On l'a bien vu aussi, plus récemment, lorsque le consul de France et le consul d'Allemagne furent égorgés par la populace dans un faubourg de Salonique : quelle affaire, grand Dieu! On ne se contenta pas de pendre, pour de bon, les principaux coupables. Que de fonctionnaires destitués! Que de pachas déchus! Combien de grands personnages expient, maintenant, sous le ciel torride de l'Yémen, ou dans les solitudes de la Mésopotamie, cet esclandre qu'ils ne purent, hélas! ni prévoir ni empêcher!

Je voyais que de vagues terreurs hantaient l'âme timorée d'Armenak. Je lui représentai que mon petit équipage ne risquait pas de tenter les chercheurs d'or, et que j'espérais bien traverser le vilayet sans rencontrer le capitaine Andréas, terrible aux Anglais, ni Manoli d'Adramytte, ni le redoutable Belial Balanga, qui se disait gouverneur de Monastir. Son excellence, voyant que ma décision était arrêtée, estima sans doute qu'il n'était pas utile d'insister davantage. Un scribe obséquieux accourut à l'appel d'un timbre, et griffonna quelques mystérieuses écritures. Puis, Armenak-Effendi m'emmena dans une autre salle, où son excellence le vali donnait ses audiences.

Ceux qui connaissent la Turquie par les *Orientales* de Victor Hugo, les tableaux de Decamps, les gravures du *Voyage* de Choiseul-Gouffier, et les récits relatifs aux guerres de l'indépendance grecque, sont disposés à voir, dans un Orient d'opéra-comique, des pachas affublés de hauts turbans, et prêts à faire voler des têtes dans l'éclair tournoyant d'un yatagan de Damas. Le Turc très considérable qui gouvernait Smyrne, et auquel j'eus l'honneur d'être présenté par le complaisant Armenak, ne ressemblait pas plus aux « dervis » du *Bourgeois gentilhomme* qu'aux « heyduques » dont le sabre nu protège la beauté de *Sarah la Baigneuse*. Depuis que le sultan Mahmoud a cru réformer l'esprit de ses peuples en réformant le costume de ses fonctionnaires, les aigrettes étincelantes de pierres précieuses, les robes fleuries, les pelisses de zibeline, insignes des plus hautes dignités, et les queues de cheval que l'on

portait autrefois devant les vizirs, ont rejoint, dans le pays de la légende et peut-être dans la boutique des brocanteurs juifs, les marmites des janissaires, les dolmans verts des bostandjis, les étendards des spahis, les casques des peïks, ornés de plumes de héron, et l'*Arbre d'or* des califes de Bagdad.

Le vali de Smyrne ne ressemblait pas aux cavaliers incendiaires, écorcheurs et empaleurs qui, au temps de Soliman le Magnifique et du grand-vizir Ibrahim, enlevaient, à quelques pas des murs de Vienne, les vedettes du saint-empire. C'était un petit vieillard, très gros, avec une grande barbe blanche et des lunettes. Il était assis dans un large fauteuil, et ses mains grasses étaient croisées sur sa redingote boutonnée.

J'avais déjà vu le pacha, de très loin, lorsqu'il faisait, sur le quai, sa promenade quotidienne en landau. Quatre gendarmes, la carabine au poing, escortaient son excellence sans parvenir à lui donner un aspect guerrier. Riflat est un homme paisible et peu remuant. On ne lui connaît pas de harem et l'on prétend que son goût très prononcé pour les plaisirs de la table le délivre de toute autre passion.

Le vali me fit offrir une nouvelle tasse de café turc, épais et savoureux : décidément ce n'est pas en vain que le vieux cheik Eboul-Hassan-Schazeli, six siècles après la venue du Prophète, révéla aux Arabes les vertus éminentes du moka. Un esclave m'apporta des cigarettes, et, dans cette grande salle claire, à peine meublée, sonore comme une église, la conversation s'engagea, paresseuse et lente. Le vali ne savait pas le français. Il prononçait posément, d'une belle voix de basse, des syllabes cadencées et lourdes ; et Armenak, très obséquieux, traduisait les paroles, à mesure qu'elles sortaient de la barbe vénérable. Je compris qu'il s'agissait de Pasteur, de M. Carnot, de Sarah Bernhardt : ce digne pacha me citait, pour me faire plaisir, toutes nos gloires nationales.

Je retrouvai, dans la cour, mon kavas qui sommeillait, et mon cocher qui jouait aux cartes avec un zaptié. Je sortis du konak avec les mêmes honneurs qui m'avaient accueilli lors de mon arrivée, et, sans doute, plus d'un khodja, dans les petits cafés du quartier turc, apprit le soir à ses amis, accroupis en rond sous les rayons de la lune, que quelque chose d'important venait d'être conclu entre le lieutenant du padischah et la nation des Franks d'Europe.

— *Moussiou*, me dit Manoli, qui m'attendait à l'hôtel de Fra Giacomo, avez-vous fait lire votre *passaporto* par un drogman du seigneur consul ?

— Non, mais Armenak-Effendi m'a remis la traduction, et je sais ce qu'il y a dedans.

— Votre noblesse a raison ; mais, à la place de votre noblesse...

— Voyons, Manoli, veux-tu que je me défie du vali et d'Armenak ?..

— Oh! *moussiou*, moi, je ne veux rien. Le vali est un bon homme (*kalos anthropos*) ; Armenak est un bon homme (*kalos anthropos*), mais enfin...

— Voyons, Manoli ; calme tes inquiétudes. Et fais préparer toutes les affaires. Nous partons demain.

— *Kala,* moussiou.

Le lendemain, dès l'aurore, je trouvai, à ma porte, mon bon serviteur, guêtré, sanglé, tout prêt pour les longues courses sur les chemins mal frayés de l'Asie.

Au moment de partir pour les pays merveilleux, les horizons inconnus et les surprises pittoresques, je regrettai Smyrne : j'en aimais les clairs matins, les heures de soleil où, sur la rade lisse et brillante, les petites barques, abritées d'un tendelet blanc, nageaient de toute la force de leurs avirons dont chaque mouvement dispersait des pluies d'étincelles. Je ne me lassais pas de ce pays, où l'imagination, sans cesse divertie par les couleurs et par les formes, devient enfantine et violente. J'étais tenté d'oublier tout dans cette langueur exaltée. La rêverie est délicieuse et la nonchalance est divine dans ce mol et caressant climat. La lumière chaude assoupit la raison et éveille tout un peuple de songes éclatans. Je perdais la notion de la durée. En traversant certaines rues des vieux quartiers, sous les toiles étendues pour apaiser l'ardeur du jour, parmi la cohue remuante des Turcs, des juifs, des nègres, je voyais la figure immémoriale, éternelle, de l'immobile Orient. Ces choses étaient telles qu'au temps de Jean Sobieski ou de Scander-Beg. Les races orientales ressemblent aux momies embaumées de l'Égypte : elles ne changent guère, parce qu'elles sont mortes ; et c'est faute de progrès et d'espoir que ce vieux continent, las de produire des hommes nouveaux et des peuples jeunes, conserve si fidèlement l'aspect matériel des siècles évanouis... J'aimais l'accablement des midis lourds, le réveil des crépuscules, la procession des caravanes le long de la mer endormie, les soirées fraîches au bord des eaux, et la tombée de la nuit sur le golfe, au moment où les ombres, éteignant toute couleur, effaçant toute ligne, laissaient flotter des visions chères, et prolongeaient l'essor du rêve, sous les étoiles, à travers la mêlée des vagues obscures, depuis les côtes levantines jusqu'aux rives de l'Occident natal.

GASTON DESCHAMPS.

LA

VIEILLE SORBONNE

Nos Adieux à la vieille Sorbonne, par M. O. Gréard, de l'Académie française.

La vieille Sorbonne va disparaître. Dans quelques mois, il ne restera plus rien d'elle que l'église; encore ne l'a-t-on gardée que par grâce, et avec l'arrière-pensée d'y loger des collections de géologie ou d'histoire naturelle, des ateliers, des laboratoires. J'espère bien qu'on lui épargnera cette profanation. Une église qu'on désaffecte est une église qu'on déshonore; mieux vaudrait qu'elle pérît tout à fait. Elle prend un air gauche, maladroit, presque ridicule quand on l'emploie à d'autres usages que ceux pour lesquels elle était faite. Il n'est pas vrai qu'on puisse impunément la transformer,

> Et qu'on respire encor dans un temple aboli
> La majesté du dieu dont il était rempli;

pour être assuré que le poète se trompe, il suffit de jeter un coup d'œil sur « les temples abolis » dont on a fait, depuis un siècle, des magasins ou des écuries. La belle église de Richelieu ne mérite pas de subir un tel affront.

Puisqu'on a consenti à ne pas raser l'église, on aurait bien fait de nous laisser aussi la cour d'honneur; tous les amis du passé la

regretteront. Elle était majestueuse, sans rien de théâtral, sévère, sans rien de triste, parfaitement appropriée à sa destination. On se rappelait qu'elle avait excité l'admiration des contemporains de Pascal et de Corneille ; les souvenirs se pressaient à l'esprit quand on la visitait. Personne assurément, si on l'avait conservée, n'aurait été choqué du contraste de ces vieux bâtimens et des constructions nouvelles. Il manque quelque chose aux monumens neufs, surtout quand ils doivent contenir une école, qui a besoin d'une autorité particulière pour s'imposer au respect des jeunes générations. Ces débris vénérables auraient donné à notre Sorbonne ce qu'elle ne peut pas avoir, malgré le talent de son architecte, la consécration du temps, et je suis convaincu que quelques pans de murs noircis auraient bien fait au milieu de nos pierres blanches.

Mais ces regrets sont superflus et la cour d'honneur est condamnée à périr, comme le reste. M. Gréard, qui n'a pas pu la sauver, a voulu au moins, avant que la vieille Sorbonne ne disparût tout entière, nous en rappeler l'histoire et lui adresser un dernier adieu. Personne n'était plus autorisé pour le faire ; depuis quinze ans qu'il l'habite, des liens étroits se sont formés entre elle et lui. Tous ses prédécesseurs, à partir de Robert de Sorbon, lui sont devenus familiers. A force de vivre chez eux, il lui a semblé qu'il vivait avec eux. Pour les mieux connaître encore, pour entrer plus avant dans leur intimité, il a compulsé les archives et fouillé les bibliothèques, il a regardé de près ce qui reste des anciens plans et des vieilles estampes, au besoin même il n'a pas hésité à dépouiller les actes judiciaires, les contrats d'achat ou de vente, les livres de compte. C'était un travail infini, mais qui ne lui a pas semblé pénible, tant il était soutenu par l'affection qu'il éprouve pour la glorieuse maison dont il est l'hôte. De tous ces documens réunis, il a composé un livre aussi intéressant que solide, qui nous présente, au moins dans ses grandes lignes, l'histoire de la Sorbonne. Je ne vois rien de mieux à faire que de me mettre à sa suite, de profiter de ses recherches et d'en communiquer l'essentiel au public.

I.

M. Gréard a très bien montré que la Sorbonne est sortie d'une pensée généreuse et libérale. Il me semble que ce souvenir doit plaider pour elle et la protéger un peu contre les reproches qu'on ne lui a pas ménagés. Si on l'accuse d'être devenue à la fin une sorte de citadelle de l'intolérance, il ne faut pas oublier non plus qu'à son origine elle a représenté l'esprit séculier qui essayait de se défendre contre l'envahissement des corporations religieuses.

L'Université de Paris était dans tout son éclat au milieu du XIIIe siècle. Les élèves y affluaient de tous les pays du monde; et, dans le nombre, les pauvres l'emportaient de beaucoup sur les autres. On n'a pas de peine à comprendre la raison qui attirait alors vers les fonctions ecclésiastiques les jeunes gens des classes inférieures, quand ils avaient de l'ambition et se trouvaient du talent. Être d'église était le seul moyen pour eux de faire oublier la médiocrité de leur condition et de prendre un rang honorable, malgré l'obscurité de leur origine, dans une société où l'on n'avait guère d'égard qu'à la naissance. Or, ce qui ouvrait surtout la route des dignités religieuses, c'étaient les succès universitaires, et voilà pourquoi on les recherchait avec tant de passion. L'Église, de son côté, avait intérêt à bien accueillir cette jeunesse pauvre et laborieuse, qui témoignait tant d'empressement à venir vers elle. Elle comprenait le profit qu'elle en pouvait tirer. Ces fils de paysans ou d'ouvriers, qui lui devaient la considération et la fortune, lui apportaient en échange, avec un dévoûment absolu, une force, une énergie, une jeunesse nouvelles. C'est à eux qu'elle doit d'être restée pendant tout le moyen âge la grande puissance morale du monde. Aussi était-elle fort occupée à leur rendre l'étude possible et facile. L'éducation des écoliers pauvres, ou, comme on les appelait, des « bons enfans, » était son grand souci. Quand ils étaient tout jeunes, elle les recevait dans les écoles cathédrales, où on les instruisait gratuitement. Ce premier enseignement achevé, — il ne durait guère, — si elle leur trouvait des dispositions naturelles, le goût d'apprendre et la capacité de savoir, elle les dirigeait vers quelque université, pour y conquérir la maîtrise ès arts et la licence. Mais là, les difficultés commençaient. Comment faire vivre, dans de grandes villes, loin de leurs familles ou de leurs connaissances, des jeunes gens qui n'avaient aucune fortune? C'est à Paris surtout qu'on voulait aller : la gloire de l'Université de Paris éclipsait toutes les autres; mais précisément l'affluence des étudians y rendait la vie beaucoup plus chère qu'ailleurs. Le prix des logemens avait beaucoup augmenté. Pour avoir un lit dans une cave ou dans un grenier, il fallait payer plus cher qu'autrefois pour une chambre convenablement meublée. En vain essaya-t-on d'établir une taxe des logemens et de menacer les propriétaires qui ne s'y conformaient pas de mettre leurs maisons en interdit; ils trouvaient toujours quelque moyen de se soustraire aux règlemens les plus formels. L'enseignement aussi ne pouvait pas se donner pour rien. Les maîtres, quoique disposés à se contenter de peu, étaient bien forcés de louer la salle où ils faisaient leurs leçons et de la meubler. Le mobilier était assurément fort élémentaire : un escabeau pour le professeur, quelques bottes de paille sur

laquelle s'étendaient les élèves (1), voilà tout; mais enfin un escabeau et de la paille coûtent quelque chose, et naturellement le maître, qui était chargé de les fournir, les faisait payer aux élèves. Si modique que fût le prix qu'il demandait, c'était toujours beaucoup trop pour des gens qui n'avaient rien.

Il leur restait une seule ressource : prendre le froc et se jeter dans un cloître. Depuis quelques années, les ordres religieux venaient de faire irruption dans l'Université de Paris. Les dominicains, les franciscains, les augustins, après s'être bâti des couvens dans le voisinage des écoles, y avaient institué sans bruit des cours de philosophie et de théologie et réclamaient le droit de conférer les grades à leurs élèves. L'Université résista vigoureusement à ces prétentions; ses docteurs, surtout l'ardent Guillaume de Saint-Amour, luttèrent pendant un demi-siècle pour défendre ses droits. Remarquons que cette lutte entre les moines mendians et l'Université de Paris est la première phase d'un combat qui dure encore. Nous le croyons d'hier; c'est une grande erreur : il existait déjà au XIIIe siècle, et plus vif peut-être qu'aujourd'hui. Rien ne commence ici-bas, tout se continue : sous des noms différens et des formes nouvelles, ce sont toujours les mêmes questions qui s'agitent, sans se résoudre jamais. Les moines, dans ce combat, étaient soutenus par la faveur du pape et l'autorité du roi; ils finirent par l'emporter et obtinrent la permission d'avoir des écoles dans leurs couvens. Dès lors, les écoliers pauvres affluèrent chez eux : ils étaient sûrs d'y trouver au moins un logis et des maîtres qui ne coûtaient rien; ils pouvaient y faire leurs études à l'abri des besoins de la vie.

Il y avait alors de bons esprits à qui ce succès des moines mendians causait quelques alarmes. Ce n'étaient pas des libres penseurs, — tout le monde à cette époque était croyant, — mais des gens sages, modérés, prudens, d'excellens prêtres, qui trouvaient les ordres religieux un peu envahissans, qui craignaient que l'enseignement de la théologie ne s'abaissât dans les cloîtres, qui pensaient que les séculiers y apportent un certain esprit d'indépendance favorable à l'étude, et que les cours qui se font en plein jour, devant tout le monde, offrent plus de garanties que les autres. Ils ne demandaient pas sans doute qu'on fermât les écoles des couvens, mais ils voulaient qu'elles ne fussent pas

(1) Dans le statut de 1366, il est ordonné à tous les étudians d'assister aux leçons, suivant l'ancienne coutume, assis à terre, sur le sol jonché de paille et non sur des bancs ou d'autres sièges qui pouvaient être pour eux une occasion d'orgueil, *ut occasio superbiæ a juvenibus secludatur*. En 1452, les bancs sont de nouveau défendus. L'Université semble dire en toute occasion que ses études sont surtout réservées aux pauvres et aux humbles.

seules : « Il faut, disaient-ils, que moines et réguliers travaillent chacun de leur côté, afin que l'on puisse voir à qui doivent appartenir la maîtrise des lettres et la direction des intelligences. »

L'homme à qui l'on prête ces fières paroles portait un nom qui fut célèbre au XIII[e] siècle : il s'appelait Robert de Sorbon. C'était un Champenois, de bien petite naissance, « fils de vilain et de vilaine ; » ce qui ne l'empêcha pas de devenir chanoine de Paris, confesseur du roi et son homme de confiance. M. Gréard, qui a voulu savoir ce qui avait pu lui mériter sa renommée et sa fortune, a étudié les manuscrits qui contiennent ses sermons et ses livres. Ils n'ont assurément rien de remarquable. Robert n'est pas un grand savant ni un théologien profond. La langue qu'il parle est incorrecte et fruste, comme celle des gens de son temps, et pourtant il a parmi eux une sorte d'originalité. C'est un moraliste qui a étudié l'homme et connaît le monde. « Ses écrits, dit l'abbé Fleury, ne tendent qu'à l'utilité des âmes. » C'est ce qui explique l'ascendant qu'il prit sur le bon roi saint Louis et la place qu'il tint à sa cour. Cet homme aimable et fin était de plus un très habile homme, qui comptait et calculait bien, et que nous voyons sans cesse occupé d'achats et de ventes. Il faisait fort bien ses affaires, ou plutôt les affaires des pauvres, car c'était pour eux et non pour lui qu'il cherchait à s'enrichir. Il avait connu sans doute, à l'Université, les misères de la vie d'étudiant, et il s'était promis, autant qu'il le pourrait, de les épargner aux autres. Il voulait fournir aux écoliers pauvres quelque moyen d'étudier, sans qu'ils fussent forcés de s'enfermer dans un cloître.

Voici comment il s'y prit pour accomplir son projet. La partie de Paris qui descend de Sainte-Geneviève à Notre-Dame, après être restée longtemps inhabitée, s'était peuplée peu à peu de collèges et de couvens. Il y restait encore beaucoup de clos et de vignes, mais les maisons y devenaient tous les jours plus nombreuses, des maisons de faubourg et de village, habitées par les pauvres gens qui ne trouvaient plus à se loger avec les riches dans la cité ou le long du fleuve. Vers le milieu de cet espace à moitié vide, entre les Jacobins et les Mathurins, une rue s'était formée, qu'on appelait la rue Coupe-Gorge, et qui méritait sans doute son nom. Les maisons qui bordaient une rue aussi mal famée ne devaient avoir qu'une médiocre valeur; Robert eut l'idée de les acquérir. Il est probable que saint Louis eut quelque part à la dépense : on sait qu'il avait grand souci de l'éducation des pauvres clercs, et son biographe nous dit « qu'il y en avait plus de cent auxquels il donnait des bourses pour leur permettre d'achever leurs études. » La reine, qui estimait aussi beaucoup Robert, et d'autres grands personnages joignirent sans doute leurs libéralités à celles du roi,

et quand, avec l'aide de tout ce monde, il eut recueilli l'argent nécessaire pour acheter les maisons qui lui convenaient, il y fonda l'établissement auquel il avait songé toute sa vie et qui a pris son nom.

L'originalité de la Sorbonne, c'est qu'elle n'était pas un couvent et qu'elle en tenait lieu. Les clercs, qui s'y réunissaient, n'étaient liés par aucun vœu particulier; ils ne prenaient d'autre engagement que de respecter les usages de la maison. On entrait dans la société et on en sortait librement, et, pendant qu'on y séjournait, chacun y gardait toute l'indépendance compatible avec la régularité des études. Si l'on songe que nous sommes au moyen âge, dans le plein épanouissement de la vie monastique, on sera d'avis que cette création n'était pas l'œuvre d'un esprit ordinaire.

« La communauté des pauvres maîtres étudiant en théologie, » c'est ainsi qu'on l'appelait, se composait d'une trentaine de membres, hôtes ou associés, qui n'étaient reçus qu'après avoir passé par une double épreuve, une enquête et un examen. L'enquête portait sur la moralité et le caractère; l'examen consistait en une thèse que, du nom de Robert, on appelait la *Robertine.* Les associés, une fois admis, ne vivaient pas tout à fait en commun; chacun avait sa chambre, où il pouvait recevoir ses amis du dehors; seules les femmes n'entraient jamais dans la maison: on se méfiait de ce qu'on appelait le sexe tentateur, *sexus insidiator.* On se réunissait au réfectoire, à la bibliothèque et dans les salles d'exercice. Les études qu'on faisait à la Sorbonne étaient les mêmes qu'ailleurs: il n'y avait pas alors deux méthodes d'enseignement. On commentait la Bible et le *Livre des sentences*, de Pierre Lombard; on s'exerçait à la dispute et au sermon. Le plus grand nombre des écoliers cherchait à obtenir la licence, quelques-uns poussaient jusqu'au doctorat. Le séjour qu'on faisait dans la maison était de sept ans en moyenne, il ne s'est jamais prolongé au-delà de dix. Mais, en la quittant, les associés ne rompaient pas tout lien avec elle, et ils étaient fiers qu'on les appelât « docteurs de Sorbonne. » Tous portaient le nom de « pauvres clercs, » car tant qu'ils demeuraient ensemble, il ne fallait pas qu'il y eût de différence entre eux; mais ils n'étaient pas tous boursiers; on faisait payer ceux qui le pouvaient, et l'argent des riches servait à entretenir les autres. Ce n'était pas tout, et l'ingénieuse charité de Robert s'était étendue plus loin. Les économies qu'on pouvait faire sur les revenus de la maison, et qui provenaient d'une habile administration et d'une épargne rigoureuse, ne devaient pas être mises de côté; on les dépensait pour l'entretien d'autres clercs plus misérables encore, qu'on appelait « les bénéficiaires. » On leur avait ménagé un logement plus modeste, à l'extrémité de la maison;

on les nourrissait autant que possible avec les restes des repas, mais ils avaient droit à l'enseignement.

Voilà ce qu'était la Sorbonne, et ce qu'elle n'a pas cessé d'être jusqu'à la fin, car jamais institution humaine n'a moins changé qu'elle dans le cours des siècles. Et pourtant elle n'avait pas de constitution écrite ; son fondateur ne lui a laissé que quelques règles et quelques coutumes, mais ces coutumes et ces règles, pieusement conservées par la tradition, ont suffi à faire sa prospérité. Et elle n'en a pas profité seule ; tous les collèges qui se sont fondés à Paris à la fin du XIIIe siècle et pendant le XIVe les lui ont tour à tour empruntées. Elles ont eu enfin le même succès à l'étranger qu'en France ; quand l'abbé Morellet, un des derniers sorbonnistes, visita l'Angleterre, il n'eut pas de peine à constater que les établissemens qu'on appelle *fellowships*, à Oxford et à Cambridge, avaient été institués sur le modèle de la Sorbonne.

Il est très difficile de se faire une image exacte de la maison de Robert de Sorbon. L'éclat qu'elle a jeté pendant trois siècles nous dispose à croire que ce devait être un édifice superbe et que ses dehors répondaient à sa renommée ; il n'y a rien de moins vrai. Aujourd'hui, quand nous voulons fonder une école, nous commençons par construire un bâtiment de belle apparence. C'est un souci dont le moyen âge, qui était si fier des siennes, ne s'est jamais préoccupé. La grande affaire était alors d'avoir des maîtres ; ils enseignaient où ils pouvaient, dans le premier bouge venu, ou même en plein air. Nous savons ce qu'était cette rue du Fouarre dont on s'entretenait avec admiration dans toute la chrétienté, et la rue Garlande, si chère à ceux qui l'avaient fréquentée dans leur jeunesse que longtemps après ils s'abordaient en se disant : *Et nos fuimus simul in Garlandia !* Les gens de mon âge ont encore vu ce qui en restait, avant que le nouveau Paris n'ait achevé de les détruire. Ils se souviennent de ces maisons noires, avec leurs portes basses, leurs couloirs humides, l'escalier tournant étroit et raide, les chambres froides et obscures : on ne pouvait s'empêcher d'avoir le cœur serré quand on songeait à ces générations de maîtres et d'élèves qui les avaient habitées. Il n'est pas étonnant qu'en comparaison la Sorbonne ait paru belle aux gens du XIIIe et du XIVe siècle qui n'étaient guère gâtés ; mais que nous la trouverions laide et misérable aujourd'hui, nous qui bâtissons des palais pour nos écoliers ! Figurons-nous la vieille rue Coupe-Gorge, qui a perdu son vilain nom, et qui s'appellera désormais rue de la Sorbonne, fermée par des portes à ses deux extrémités : la nuit venue, les portes sont closes, et l'on dort tranquille. Jetons les yeux sur le plan de Paris qui a été trouvé à Bâle, pour avoir une idée des maisons qui bordent la rue. Il y en a une plus grande que les autres (*casa quadrata*), qui est flanquée de

tours et qui a un aspect de forteresse ; c'est le corps de logis principal, mais ce n'est pas le seul. D'autres maisons viennent ensuite, différentes de hauteur et d'aspect; elles sont restées telles que Robert les a trouvées, on les a tant bien que mal accommodées à leur nouvel usage et on les répare comme on peut quand elles tombent en ruines. La cour, au milieu de laquelle on a construit un grand bâtiment pour la bibliothèque, touche presque à ce que notre plan appelle « la grant rue Saint-Jacques. » Nous l'avons vue dans notre jeunesse, « la grant rue Saint-Jacques, » qui faisait l'orgueil de nos pères, et qu'il a fallu agrandir de tous les côtes pour qu'elle devînt une rue médiocre! La chapelle s'élevait à peu près à la même place que l'église de Richelieu; plus haut, sur l'endroit où se trouvaient il y a quelque temps encore les salles Gerson, on avait construit le collège de Calvi, pour des écoliers plus jeunes, qui se préparaient à l'Université, et le logement des bénéficiaires. C'était, sur une assez longue étendue, un ensemble de bâtisses d'âge et de forme diverse, sans unité, sans caractère. Rien ne les distinguait des autres chapelles et collèges qui peuplaient la savante montagne, et quand l'étranger, qui « venait puiser à cette fontaine du savoir, » les visitait, il fallait qu'on le prévînt qu'il avait devant les yeux la Sorbonne.

II.

Il est aisé de comprendre comment la vieille Sorbonne, qui n'avait jamais été bien solide et qu'il fallait réparer sans cesse, après trois siècles de durée, tombait littéralement en ruines. Richelieu, qui venait d'en être nommé proviseur, conçut le dessein de la reconstruire. C'était une grande affaire, et il savait bien qu'elle lui coûterait très cher. Il n'hésita pas pourtant à prendre sur lui toutes les dépenses, et il mit toute son activité à pousser l'ouvrage. — Nous ne devons pas oublier, nous qui sommes si fiers de ce que nous avons fait pour nos écoles, que les deux plus grands ministres de nos rois leur ont consacré une partie importante de leur fortune personnelle. Richelieu a refait la Sorbonne, Mazarin a bâti le collège des Quatre-Nations, où siège aujourd'hui l'Institut. Tous les deux ont cru qu'ils n'avaient pas de meilleur moyen d'immortaliser leur nom. Ce n'est donc pas de nos jours qu'on a compris pour la première fois l'importance des établissemens d'instruction publique.

Richelieu procéda comme nous venons de le faire. De l'ancienne Sorbonne il ne laissa rien subsister, il commença par raser jusqu'au sol tout ce qui restait des masures de Robert. Les vieux sorbonnistes ne les virent pas disparaître sans quelques regrets. Par habitude,

ils s'accommodaient assez de leur misère. La magnificence des bâtimens nouveaux qu'on leur promettait ne les éblouissait pas; ils se demandaient comment une si riche demeure pourrait encore être appelée « la maison des pauvres écoliers; » ils avaient peur « que l'affluence des commodités ne relâchât l'ancienne discipline. » Richelieu n'entrait pas dans ces scrupules : il voulait faire grand. Déjà il avait étonné Paris par la beauté de ses constructions; mais il entendait cette fois se surpasser lui-même, et que le nouvel établissement qu'il bâtissait fût préférable

Aux superbes dehors du palais Cardinal.

L'architecte du roi, Lemercier, le servit à souhait et construisit pour lui le plus beau des édifices scolaires qu'il y ait eu en France jusqu'à nos jours.

Je n'ai pas à décrire la Sorbonne de Richelieu; elle existe, — au moins pour quelques mois encore, — et tout le monde peut la visiter. Seulement l'âge a fait son œuvre; nous n'avons plus sous les yeux aujourd'hui qu'une Sorbonne noircie et vieillie. Ce n'est pas assez pour comprendre l'admiration qu'elle fit naître chez les gens du XVIIe siècle. M. Gréard, qui tenait à la revoir jeune et fraîche, s'est mis en quête des gravures du temps qui la montrent comme elle était quand elle sortit des mains de Lemercier. Il y a trouvé ce qu'il cherchait : « il en est une surtout, nous dit-il, qui m'a toujours fait une impression vive. Nous sommes en automne; le ciel est à demi voilé. Dans la cour, dont le profil se détache, large et pur, sous l'ombre des nuages, quelques groupes sont livrés à une controverse; çà et là un promeneur qui semble méditer ou chercher un souvenir dans un livre. Le sentiment qui se dégage du tableau est celui de la grandeur sereine. Et n'est-ce pas cela que nous retrouvons aujourd'hui? Tous les monumens ont, pour être goûtés, leur heure propice. Jamais je n'ai mieux compris, quant à moi, le charme austère de la vieille Sorbonne que le soir, après que l'activité du jour a cessé, alors qu'au loin les bruits de la ville commencent à s'éteindre, et qu'avec le calme de la nuit qui s'annonce, la paix de cette solitude peuplée de tant de souvenirs enveloppe la pensée, la repose et l'élève. »

Il est remarquable que les vicissitudes par lesquelles a passé la Sorbonne depuis 1791 ne l'aient pas trop changée. Non-seulement les murs extérieurs sont restés comme Lemercier les avait faits, mais on retrouve facilement l'ancienne distribution des salles, les appartemens des associés, le réfectoire, la bibliothèque, et M. Gréard n'a pas eu trop de peine à en refaire le plan. Une chose pourtant a disparu, qui ne manquait pas d'importance. Derrière

l'église, le long de la rue Saint-Jacques, il y avait une promenade avec des allées bordées d'arbres. Elle existait encore en partie il y a quelque trente ans. Mais les laboratoires, — c'est-à-dire ce qu'il y a au monde de plus envahissant, — l'ont peu à peu amoindrie, puis tout à fait supprimée. C'est grand dommage, car cette promenade représentait le côté riant de la Sorbonne ; nous n'en avons plus que le côté sévère. Pour la voir comme elle était, il faut y rétablir, par la pensée, ces allées ombragées, avec les groupes des docteurs, qui venaient y prendre le frais et causer gaîment ensemble. Ils y faisaient bien autre chose, si l'on en croit l'abbé Morellet. « Je me souviens, dit-il, qu'à la fin de notre licence, plusieurs d'entre nous partant pour aller à leurs diverses destinations dans la carrière ecclésiastique, nous dînâmes chez l'abbé de Brienne, et que nous nous donnâmes rendez-vous en Sorbonne, en l'an 1800, pour jouer une partie de balle derrière l'église, comme nous faisions souvent après le dîner. Cette partie serait sans doute moins nombreuse ; car de quatorze ou quinze que nous étions en 1750, la plupart ne sont plus. Elle ne serait pas non plus jouée fort lestement, puisque j'aurais alors soixante-quatorze ans sonnés. Mais un autre obstacle qu'aucun de nous ne prévoyait aurait rompu notre partie de balle : la Sorbonne n'existe plus (1). »

L'église de la Sorbonne ne fut achevée qu'après tout le reste. Le cardinal avait voulu qu'avec son dôme et ses deux façades, l'une sur la rue, l'autre, plus ornée, sur la cour d'honneur, elle fût de beaucoup la partie la plus magnifique de l'édifice. Il la destinait à contenir sa tombe. Pour qu'elle eût une perspective, il fit jeter à bas vingt-cinq maisons et construisit une place en face d'elle. A la suite de cette place une rue fut percée, à laquelle on donna son nom, et qui mettait la Sorbonne en communication avec la rue de la Harpe. Toutes ces démolitions et ces reconstructions, comme on le pense bien, coûtèrent très cher. M. Gréard évalue les dépenses à plus de 5 millions de notre monnaie.

Dans cette belle maison, que Richelieu lui avait bâtie à si grands frais, les destinées de la Sorbonne n'ont pas été tout à fait aussi glorieuses que dans l'ancienne, et il me semble qu'elle a dû plus d'une fois regretter les masures de Robert. Son temps était passé ; le siècle prenait de plus en plus des routes différentes et qui l'éloignaient d'elle. Quoiqu'elle ne fût pas tout à fait ennemie du progrès, embarrassée dans ses traditions et ses souvenirs, elle ne

(1) Le bon abbé, comme on l'appelait par antiphrase, écrivait ses *Mémoires* en 1797, six ans après que l'assemblée nationale eut chassé les sorbonnistes de leur maison. Non-seulement il devait voir cette année 1800, où il s'était donné rendez-vous avec ses amis, mais il n'est mort qu'en 1819, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

marchait pas assez vite pour le suivre. La théologie, qui était déjà sortie fort blessée de ses luttes avec l'humanisme au XVI[e] siècle, perdait tous les jours de son importance. En 1637, au moment où s'achevait l'édifice de Richelieu, paraît le *Discours sur la méthode;* ce petit livre tire la philosophie de l'école et la jette dans le monde. Entre elle et la théologie, le conflit va bientôt éclater, et la Sorbonne sera bien forcée de prendre part à la bataille.

Par malheur pour la faculté de théologie de Paris, le roi lui fit, à ce moment même, un présent qui lui devait être très funeste : il ordonna qu'aucun livre ne serait publié sans son autorisation. Elle avait de plus conservé le droit de juger les doctrines qui lui paraîtraient dangereuses et en usait volontiers. On comprend que cette censure des ouvrages et des opinions lui ait fait beaucoup d'ennemis et que les auteurs qu'elle condamnait ou qu'elle empêchait de paraître aient été fort irrités contre elle. Mais ces colères auraient dû atteindre la faculté de théologie tout entière; comment se fait-il qu'elles soient retombées presque uniquement sur la Sorbonne? M. Gréard s'en plaint, et il a raison. La Sorbonne n'était qu'une partie de la faculté; il y avait en dehors d'elle les docteurs qui sortaient du collège de Navarre, ceux qui avaient été formés dans les couvens, et ceux qu'on appelait les *ubiquistes* parce qu'ils étudiaient un peu partout. Ils avaient tous le droit de voter : pourquoi, lorsqu'il est question d'une sentence à laquelle ils ont tous concouru, l'attribue-t-on uniquement à la Sorbonne? Elle n'en est pas plus coupable que les autres. La seule raison de cette injustice, c'est que la Sorbonne a fait pour la faculté de théologie ce que les Mathurins faisaient pour celle des arts; elle l'a recueillie chez elle, elle lui a prêté sa grande salle pour ses réunions solennelles; et voilà comment elle personnifia la faculté tout entière et finalement paya pour tout le monde.

La salle où la faculté de théologie tenait ses assemblées n'existe plus. Elle a été remplacée par celle où se faisait jusqu'à ces dernières années la distribution des prix du concours général. Mais nous avons une gravure du temps qui la représente, et que M. Gréard a reproduite dans son livre. De grandes fenêtres montant jusqu'au faîte et garnies de vitraux en occupent le fond. A l'autre extrémité, une balustrade de bois laisse un passage pour le service; tout le reste est garni de bancs, rangés en face les uns des autres. Au centre, les hommes importans siègent sous une estrade, les secrétaires sont rangés autour d'une table et occupés à écrire. La salle est grande; il fallait qu'elle pût contenir tous les docteurs, et ils étaient quelquefois plusieurs centaines. La gravure nous les montre gravement assis sur leurs sièges ; on distingue aux premiers

rangs, vêtus du camail et du rochet, ceux qui avaient déjà pris un rang important dans l'Église ; derrière eux, la foule des docteurs ordinaires avec leur vaste robe, qui ressemblait assez à celle des professeurs d'aujourd'hui, et cet étrange bonnet pointu que portaient encore nos prêtres il y a cinquante ans et qu'ont banni les modes ultramontaines ; vers le haut, on aperçoit quelques réguliers avec leur cagoule et leur robe de bure. C'est tout à fait le spectacle que devait offrir cette salle, au mois de janvier 1656, quand on y discutait les doctrines d'Arnauld. Tout Paris, et l'on pourrait presque dire toute la France, avait les yeux sur elle. Quoique le jansénisme soit un système étroit et dur, dont la plupart des personnes qui le soutenaient se seraient fort mal accommodées (1), les gens du monde, ceux qui font l'opinion, étaient pour lui. Aussi fut-on fort irrité contre les théologiens qui l'avaient condamné, et les *Provinciales* achevèrent d'ameuter contre eux le public.

Ce fut bien pis au siècle suivant. Dans la lutte tous les jours plus vive entre l'Église et les philosophes, la faculté de théologie, ou, comme on disait pour abréger, la Sorbonne, combat au premier rang avec ses armes ordinaires, qui deviennent de moins en moins efficaces, elle condamne sans broncher les livres qu'on lui défère ; mais ces livres sont précisément ceux qui jouissent de la faveur générale, que le public dévore, que l'Europe admire autant que la France. En 1762, elle poursuit l'*Émile*, dont elle reconnaît que tout le monde fait ses délices. « Chacun veut l'avoir avec soi, la nuit comme le jour, à la promenade comme dans son cabinet, à la campagne comme à la ville. » Ce qui n'empêche pas l'incorruptible Sorbonne de prononcer contre ce livre enchanteur un arrêt qui n'a pas moins de cent trente-sept colonnes in-folio, où l'auteur est comparé tour à tour à Diogène, « le maître du cynisme et du libertinage, » à Érostrate l'incendiaire, à Catilina, à Néron, et signalé aux foudres du pouvoir civil. En 1767, c'est *Bélisaire*, l'innocent et ennuyeux *Bélisaire*, qui est traduit devant elle. On reproche à Marmontel d'avoir prêché la tolérance. « La vérité, a-t-il osé dire, luit de sa propre lumière, et l'on n'éclaire pas les esprits avec la flamme des bûchers. » Cette phrase indigne les théologiens, et ils proclament d'un commun accord « le devoir imposé à la royauté

(1) La Fontaine, qui avait tant besoin pour son compte de l'indulgente morale des jésuites, écrivait à Mme de Bouillon, dont la conduite était aussi fort relâchée, à propos des jansénistes :

Encor que leurs leçons me semblent un peu tristes,
Vous devez priser ces auteurs
Pleins d'esprit et bons disputeurs.

de réprimer les erreurs qui portent atteinte à la pureté de la foi. » On ne pouvait pas tourner plus résolument le dos à son siècle.

De ces fautes, la Sorbonne n'est pas seule responsable, mais elle en a sa part. Les reproches qu'on lui fait sur son enseignement l'atteignent d'une façon encore plus directe. Robert de Sorbon était un homme de bon sens, qui avait su lui assurer les avantages de la vie commune, en lui épargnant les inconvéniens du monastère : c'était alors une nouveauté. Mais nous avons vu qu'il n'était pas un savant; il ne changea rien aux méthodes dont on se servait dans les autres écoles pour apprendre la théologie; elle était enseignée chez lui comme ailleurs. On ne nous dit pas qu'il ait rien fait pour corriger ce qui fut toujours le grand défaut de l'Université de Paris, ce qui empêcha son enseignement d'être fécond. Les professeurs n'y professaient guère. Leurs fonctions consistaient à examiner les élèves, et les élèves n'avaient d'autre souci que de se préparer aux examens. Les leçons véritables étaient faites par des étudians un peu plus âgés, qui ne pouvaient pas être des maîtres sérieux. Ils enseignaient ce qu'ils venaient d'apprendre, et comme on le leur avait appris, c'est-à-dire d'après des cahiers, qui se passaient de génération en génération, ce qui condamnait les études à une éternelle routine. On a fait un grand éloge à la Sorbonne d'avoir été fidèle à sa première institution; c'est une qualité, mais qui peut devenir un défaut, quand elle empêche un établissement de suivre son époque et de se modifier à propos. La Sorbonne assurément n'est pas restée stationnaire, mais elle n'a pas su marcher assez vite, ce qui, aux yeux du public, produit le même effet que de ne pas marcher du tout. Unie à l'Université de Paris, elle s'était opposée de toutes ses forces à l'institution du Collège de France; elle se décida plus tard à l'imiter, mais avec quelle lenteur? un seul fait suffit à le faire voir : c'est seulement en 1741 qu'une chaire d'hébreu fut fondée chez elle par le duc d'Orléans; il y en avait deux au Collège de France, depuis 1530. Sans doute, à cette époque, l'enseignement y était devenu moins formaliste, plus large, plus philosophique qu'autrefois; et pourtant la dispute continuait à en être le principal exercice, comme au moyen âge. On disputait entre soi le samedi, dans l'intérieur de la maison, et c'est une dispute qu'on offrait au public, quand on le convoquait à assister aux examens solennels. Il se peut que cette dialectique à outrance aiguisât l'esprit; mais elle risquait de le rendre chicaneur, obstiné, plus sensible aux procédés de la logique qu'aux clartés du bon sens, plus ami du raisonnement que de la raison. De plus, comme dans la dispute, le principe d'où l'on part et celui où l'on arrive sont donnés d'avance, elle est stérile pour l'invention, et l'on

pourrait disputer pendant des siècles sans que la science fît aucun progrès sérieux. C'est peut-être ce vice d'enseignement qui a fait que la Sorbonne n'a jamais produit ni un grand écrivain, ni une grande œuvre. M. Gréard s'en étonne, et il y a lieu, en effet, d'en être surpris. Ce ne sont pas les occasions qui lui ont manqué; elle a été mêlée pendant trois siècles aux luttes les plus importantes; elle a essayé de tenir tête à la renaissance, aux jansénistes, aux philosophes; d'où vient qu'elle n'a jamais trouvé que des gens médiocres pour défendre sa cause? Qui se rappelle le nom des docteurs qui attaquèrent le grand Arnauld? Quelle autorité pouvaient avoir Riballier, Billotte ou Coger pour censurer Montesquieu, Buffon ou d'Alembert?

Mais, quelque effort qu'on fasse, on ne peut pas toujours résister à son temps. A la fin, l'esprit du XVIIIe siècle s'était glissé, même dans la Sorbonne; — où n'avait-il pas pénétré? — On s'y délassait de la théologie en étudiant l'histoire et la politique; on y lisait Locke, Bayle et Voltaire plus souvent que Tournely et Morin; et l'effet de ces lectures se faisait sentir jusque dans les exercices publics. En 1768, lors de la fête de sainte Ursule, patronne de la maison, le bachelier, qui avait été chargé de prendre la parole, prononça, au lieu du panégyrique de la sainte, un discours sur le bonheur de l'homme qui a reçu de la nature un cœur sensible. Dans l'intimité on se gênait encore moins. L'abbé Morellet raconte que, quand il se promenait avec Turgot et l'abbé de Brienne, ses amis, il leur arrivait souvent de causer d'une question qui était en ce moment fort discutée, de la tolérance. La conclusion de leur entretien était toujours « qu'un souverain pouvait être parfaitement convaincu que la religion chrétienne et catholique est la seule vraie, que hors de l'Église il n'y a point de salut, et cependant tolérer civilement toutes les sectes paisibles, leur laisser exercer leur culte publiquement, les admettre même aux magistratures et aux emplois, en un mot ne faire aucune différence entre un janséniste, un luthérien, un calviniste, un juif même, et un catholique, pour tous les avantages, devoirs, charges et effets purement civils de la société. » On remarquera que ces opinions sont justement celles qui furent proclamées dangereuses et coupables qnand on eut à juger *Bélisaire*. Ainsi dans les chambrées et les promenoirs on pensait tout autrement que dans la salle des actes. A huis clos, on était plein de feu pour les doctrines libérales, et l'on continuait à condamner solennellement les livres où elles étaient contenues. A la veille même de la Révolution, nous voyons la Sorbonne censurer les *Établissemens des Européens dans les Indes*, de l'abbé Raynal, *l'Éloge du chancelier de L'Hôpital*, par

Garat, et *les Principes de morale* de Mably. Il n'est pas étonnant que le public, qui n'assistait pas aux entretiens de Morellet et de ses amis et ne connaissait la Sorbonne que par les arrêts qu'elle prononçait, ait conçu pour elle une haine violente. Aussi ne dut-elle pas laisser beaucoup de regrets lorsqu'en 1791 un décret du gouvernement ferma ses écoles et supprima la société.

M. Gréard n'a pas négligé de nous dire ce que la Sorbonne est devenue depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours ; seulement, comme les faits sont récens et mieux connus, il est entré dans moins de détails que pour le reste. Je passerai plus vite encore. En 1801, elle reçut quelques-uns des artistes qu'on venait de renvoyer du Louvre. Une quarantaine de ménages y furent tant bien que mal établis ; on fit des ateliers dans la salle des actes et dans l'église ; des peintres de fleurs obtinrent de petits coins du jardin pour y cultiver des roses. Parmi ces artistes, il y en a de célèbres, par exemple, les sculpteurs Dumont, Ramey, Roland, David d'Angers, et le peintre Prud'hon qui composa son chef-d'œuvre : *la Justice et la Vengeance divine poursuivant le Crime*, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la bibliothèque. En 1821, la colonie des artistes fut renvoyée, et la Sorbonne fut rendue à son ancienne destination. On y logea les facultés de théologie, des sciences, des lettres, et l'administration académique. Dans cette dernière phase de son existence, elle a eu des jours glorieux. Le gouvernement de la Restauration, en veine de libéralisme, rappela dans leur chaire, en 1828, les professeurs qu'il en avait éloignés quelques années auparavant, et alors commencèrent ces cours de Villemain, de Guizot, de Cousin, dont le succès fut si retentissant. M. Gréard n'est pas de ceux que ce succès inquiète et qui voudraient éteindre l'éclat de ces grands enseignemens. Il n'en parle, au contraire, qu'avec l'admiration la plus vive. « Reproduits le jour même par la sténographie, nous dit-il, et multipliés le lendemain par la presse, ils étaient suivis sur tous les points du pays avec la même ardeur, la même âpreté d'intérêt que les débats des chambres. J'ai entre les mains l'édition *princeps*, devenue rare, des trois cours. Elle se ressent de la hâte avec laquelle l'impression en a été faite; mais elle est toute chaude aussi et comme vibrante de l'émotion des applaudissemens. » Ce n'était pas la France seule, mais l'Europe entière qui avait alors les yeux sur la Sorbonne. Goethe se faisait envoyer chaque leçon et la commentait avec Eckermann ; l'Allemagne, en les lisant, se souvenait des premiers jours de l'université de Berlin, quand Fichte, Schleiermacher, Niebuhr, relevaient le courage de la Prusse et y ranimaient l'esprit public. L'éclat de ces cours n'en excluait pas la solidité. Ils renouvelaient

la critique, la philosophie, l'histoire, et donnaient aux esprits une impulsion dont toutes les sciences ont profité. C'est grâce à ces maîtres illustres, et à ceux qui enseignaient à côté d'eux, que nos vieilles études, s'enrichissant et s'étendant sans cesse, ont fini par faire éclater leurs cadres trop étroits et que, l'ancienne Sorbonne ne suffisant plus à les contenir, il a fallu en construire une nouvelle.

M. Gréard a eu l'heureuse idée de placer, à la fin de son livre, un plan comparatif de l'enceinte des deux Sorbonnes, celle qu'on va démolir et celle qu'on est en train de reconstruire. On y voit qu'elles diffèrent surtout entre elles par l'étendue. Richelieu, quand il la rebâtit, n'ajouta presque rien à l'espace qu'occupaient les maisons de Robert; la nôtre est trois fois plus grande que celle de Richelieu; cependant, bien des gens la trouvent déjà trop petite et annoncent qu'il faudra l'agrandir, tant les matières d'enseignement sont devenues plus riches, plus variées, plus abondantes! C'est en très peu d'années que ce progrès s'est accompli. Quand les facultés des lettres et des sciences ont pris possession de la Sorbonne, en 1821, elles s'y trouvaient presque à l'aise; au bout de quelque temps, elles n'y pouvaient plus tenir. Il avait fallu remplir les espaces vides de baraquemens en planches pour y loger les élèves et les professeurs. On comprend que la place ait manqué quand on songe que la faculté des lettres, qui avait autrefois sept ou huit chaires, en compte quarante aujourd'hui et que celle des sciences en a quarante-cinq, sans parler des cours libres. Cette richesse sans doute n'est pas sans offrir quelques dangers. On se demande ce que deviendront l'unité et la solidité de l'esprit dans cet éparpillement d'études, si ces études pourront facilement s'accorder entre elles, et comment on empêchera les plus nouvelles, que favorise l'opinion, de se substituer tout à fait aux autres. Ces problèmes inquiétans, c'est affaire à l'avenir de les résoudre. En attendant, qu'il nous soit permis d'éprouver quelque orgueil de voir que tant de sciences négligées jusqu'ici ou mal connues ont fait de tels progrès en soixante-dix ans qu'on peut et qu'on doit les introduire dans l'enseignement public. Cet accroissement de notre domaine intellectuel, dont l'immensité de la nouvelle Sorbonne est une image vivante, me paraît être un des plus grands titres de gloire du siècle qui finit.

GASTON BOISSIER.

LA

FRANCHE-COMTÉ

PREMIÈRE PARTIE.

Entre tant de pays que le génie de nos hommes d'État a conquis par la force ou la diplomatie, et, chose plus difficile, subjugués une seconde fois en satisfaisant les intérêts, en entraînant les âmes à la nouvelle patrie par une politique habile, par l'enivrement des dangers, de la gloire et de la puissance mis en commun, la Franche-Comté, l'antique Séquanie, Haute-Bourgogne ou comté de Bourgogne, occupe une place originale qui de bonne heure devait fixer l'attention des annalistes : terre pittoresque et nourricière qu'on a pu comparer à la Suisse, à l'Écosse, appeler l'abrégé de la France, qui renferme tous les genres de beautés, hautes et moyennes montagnes où prit naissance mainte industrie pastorale, où villes et villages tirent parti des moindres ressources du sol, épaisse couronne de forêts, plaines riantes et accidentées, propices aux cultures les plus diverses, grottes profondes, rivières et rus qui, dans leurs méandres infinis, apportent la vie à la terre, l'idéal à ceux qui savent admirer! Race singulière, formée par l'alluvion du Gaulois, du Franc, du Burgunde, du Romain, qui, pen-

dant des siècles, garde en même temps l'amour de l'indépendance, la fidélité à ses souverains; sorte de république aristocratique, religieuse et bourgeoise, dont les membres, « gens de gaillarde fierté et de furieuse résolution, » se montrent aussi rebelles au joug, frondeurs, prompts au redressement de leurs griefs qu'acharnés, hélas! dans leurs rivalités locales; — mais aussi race ingénieuse et subtile, au génie patient et souple, grande pourvoyeuse d'hommes de talent, qui fournit aux ducs de Bourgogne, aux princes de la maison d'Autriche et aux rois d'Espagne d'excellens capitaines, d'admirables diplomates, comme plus tard elle donnera à la France des savans, des jurisconsultes, des remueurs d'idées, des artistes, des lettrés de premier ordre : Cuvier et Pasteur, Valette et Bugnet, Fourier et Proudhon, Clésinger et Courbet, Charles Nodier et Charles de Bernard. « Notre Bourgogne est formée admirablement de difficultés propices à la défense, elle a des places très fortes et bien munies, elle est entrecoupée et comme retranchée de rivières et de forêts, armée de rochers et de montagnes, fournie très populeusement d'hommes bons à la guerre, opiniâtres au combat, résolus à la mort, et qui, par cy-devant, toujours ont fait profession que, pour leur religion, pour le service de leurs princes et pour la défense de leur pays, femmes, enfans, biens et tombeaux de leurs pères, ils ne craignaient pas de combattre, et, en combattant, de mourir. » Voilà les mâles paroles de notre vieil historien du XVI[e] siècle, Louis Gollut. Les Comtois du XVII[e] siècle devaient justifier un tel éloge en balançant pendant dix ans la fortune de Richelieu, et, il est bon de le répéter, aujourd'hui que les trois départemens du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, qui représentent à peu près l'ancienne Comté, demeurent un des boulevards de la France contre l'envahisseur, de ceux où l'amour de la patrie est le plus profond, où on l'aime sans jactance, avec une piété intelligente, comme une religion qui sortirait plus forte de l'écroulement des autres religions. Et, puisque cette province a couru tant d'aventures, tour à tour gauloise, romaine, burgunde, soumise aux Mérovingiens, aux Carlovingiens, vassale de l'empire germanique, féodale, française, bourguignonne, autrichienne, espagnole, puisque ses barons et ses comtes ont bataillé en terre-sainte et fondé des dynasties en Grèce, puisqu'elle fut ravagée par les Sarrasins et les Hongrois, possédée par Louis XI, envahie par Henri IV et les armées de Louis XIII, deux fois conquise par Louis XIV, et, puisqu'à travers ces métamorphoses elle a gardé vivace une physionomie personnelle, et, si j'ose dire, son génie intime, peut-être n'est-il pas inutile d'en rappeler quelques traits, de mettre en relief l'empreinte réciproque des événemens sur les

hommes et des hommes sur les événemens, ce qu'elle fut autrefois, ce qu'elle est maintenant. Histoires, légendes, us et coutumes, industrie, agriculture, voilà donc les principaux objets d'une étude où, avec les archives de nos villes, l'auteur a pris pour guides de nombreuses monographies éparses dans les mémoires de nos sociétés savantes, car s'il importe de rendre hommage aux ancêtres qui lentement, patiemment, dans une longue suite de générations, ont accru notre fortune réelle et idéale, il convient aussi de ne pas oublier leurs descendans, et en particulier ces penseurs, ces écrivains qui, satisfaits de renfermer leurs talens dans les limites de la province, scrutent pieusement nos annales, éclaircissent les points obscurs, portent partout la lumière, et, préparant d'admirables matériaux pour les histoires générales, donnent une base plus solide à la vérité, non sans doute à cette vérité absolue que nous poursuivons vainement dans le mirage du passé, mais à cette vérité relative et plus modeste, la seule que l'humaine myopie se puisse flatter d'atteindre (1).

I. — LA SÉQUANIE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE ET JUSQU'AU XI[e] SIÈCLE.

Que messieurs les antiquaires discutent à perte de vue sur l'emplacement d'un camp romain, d'une ville très ancienne comme Antre, dont les ruines elles-mêmes ont péri, laissons-les quérir un grand peut-être, échafauder d'ingénieux systèmes, soutenir, par exemple, qu'une victoire de Jules César sur Vercingétorix aurait été remportée au Mont-Colombin, entre Avrigney et Gy (Haute-Saône), que la ville d'Alaise, où s'enferma le chef gaulois, était située dans le Doubs, affirment les uns, dans la Côte-d'Or, opinent les autres ; et, sans leur opposer Walter Scott ou l'auteur de *la Grammaire*, sans nier l'utilité de leurs doctes recherches, contentons-

(1) *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon, des Sociétés d'émulation du Doubs, de Montbéliard, Lons-le-Saulnier.* — *Annales franc-comtoises.* — *Bulletins des Sociétés d'agriculture du Doubs, de la Haute-Saône,* de *Poligny.* — Louis Gollut, *Mémoires de la république séquanaise.* — Dunod de Charnage, *Histoire du comté de Bourgogne et du diocèse de Besançon.* — *La Franche-Comté ancienne et moderne,* par Hugon d'Augicourt, 2 vol. in-8°; Besançon. — Clerc, *Essai sur l'histoire de Franche-Comté,* 2 vol. — Girardot de Beauchemin, *Histoire de dix ans.* — Rougebief, *Histoire de Franche-Comté.* — Castan, *la Franche-Comté et le pays de Montbéliard ; Besançon et ses environs,* 2 vol. — Tuefferd, *Histoire des comtes de Montbéliard.* — Jules Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs,* 10 vol. — *Collection des manuscrits Hugon de Poligny à la Bibliothèque du chapitre de Besançon,* 14 vol. — Estignard, *Portraits littéraires,* 3 vol. — Henri Bouchot, *la Franche-Comté.* — Charles Roy, *Us et Coutumes de l'ancien pays de Montbéliard.* — Clément Duvernoy, *Montbéliard au XVIII[e] siècle,* etc.

nous des données positives, constatons seulement avec Pline, Ptolémée, Strabon, que dès cette époque la terre séquanaise pouvait se passer des pays voisins, que son peuple marchait au premier rang de la confédération gauloise. Quand les Germains l'ont pour eux, remarque Strabon, ils sont forts contre l'Italie; quand il leur manque, ils ne sont rien. César l'introduit dans l'histoire : Arioviste vaincu, la Gaule conquise au prix d'une lutte acharnée, il va, comme celle-ci, partager, quatre siècles durant, la gloire et la fortune du vainqueur. Rapide fut la transformation, rapide l'adoption des lois, de la langue, de la religion; unis de cœur à l'empire, les Séquanais participent aux bienfaits de cette civilisation, de cette paix romaine qui apporte au monde ancien le plus de grandeur et de bonheur, paix troublée cependant par tant de guerres civiles et étrangères, comme pour nous enseigner la nécessité de l'éternelle rançon. Tandis qu'Auguste et ses successeurs établissent en Séquanie routes stratégiques, aqueducs, camps retranchés, que Vesontio (Besançon) se couvre de superbes édifices à l'image de Rome, devient le siège d'un vaste commandement militaire et rivalise pour ses écoles avec les villes les plus célèbres, tandis que de riches cités s'élèvent de tous côtés, *Luxovium* (Luxeuil), bientôt fameuse par ses eaux thermales, *Portus Abucinus* (Port-sur-Saône), *Ariolica* (Pontarlier), entrepôts de grains, de fourrages et de sapins, Salins, centre d'exploitation pour le sel et la culture de la vigne, la province reste une pépinière d'excellens soldats, et, la richesse marchant à la suite de l'industrie, ses vins, ses jambons obtiennent les suffrages des gourmets de la capitale. Les habitans se montrent en général fidèles sujets, et résistent à Sabinus qui s'était fait proclamer empereur chez les Lingons; battu par eux, il se cache pendant neuf ans avec sa femme Éponine, dans une caverne que d'aucuns affirment être la Baume-Noire, entre Fretigney et Oiselay : mais auparavant ils s'étaient soulevés contre la tyrannie de Néron, à la voix du sénateur Vindex qui proclamait empereur Sulpicius Galba, général des légions d'Espagne. Près de Besançon, un furieux combat fut livré, où vingt mille Gaulois avec Vindex trouvèrent la mort. Déjà l'empire apparaissait une dictature militaire, tempérée par l'insurrection fréquente de légions jalouses de faire des Césars en mettant le pouvoir à l'encan; et, comme on voit, les *pronunciamientos* espagnols ou américains peuvent se recommander d'une haute origine. Galba, successeur de Néron, accorda aux Séquanes, aux peuplades gauloises qui avaient suivi sa fortune, des accroissemens de territoire, des diminutions d'impôts, des libertés municipales. Claude avait permis aux Gaulois d'entrer au sénat, Vespasien réduisit le nombre des légions chargées d'occuper la province.

A la fin du règne de Marc-Aurèle, le christianisme fait son entrée en Gaule, et, tantôt persécuté, tantôt toléré, gagne sans cesse du terrain : l'évêque de Lyon, saint Irénée, avait envoyé en Séquanie Ferréol et Ferjeux ; mais l'ordre vint de réprimer avec énergie cette propagande, et, sommés de renier leur foi, les deux missionnaires subirent courageusement un supplice cruel, dans le théâtre de Besançon, devant le peuple assemblé (212). Longtemps le monde flotta entre le vieux et le nouveau culte, et, bien après le triomphe de celui-ci, de nombreuses superstitions attestaient encore l'empreinte vivace du paganisme, superstitions qu'il avait lui-même empruntées, en les défigurant, à des religions plus anciennes, dont on retrouve aujourd'hui encore mainte trace, et qui, faisant partie du fond commun de l'humaine ignorance, s'attachent aux symboles mystiques les plus élevés, comme le gui aux chênes, végétation parasite, rouille des âmes, d'autant plus abondante et difficile à extirper que celles-ci s'enfoncent davantage dans la matière et obéissent à l'instinct. Au VIIe siècle, saint Grégoire le Grand écrit à la reine Brunehaut : « Empêchez vos sujets d'offrir des victimes aux idoles, d'honorer des arbres, et de faire des sacrifices avec des têtes d'animaux. » Lorsque Constantin embrassa le christianisme, le clergé prit rang parmi les pouvoirs publics. Vesontio fut le siège de l'évêché métropolitain de la Séquanaise, avec plusieurs évêchés suffragans ; *Aventicum* (Avenches), *Augusta Rauracorum* (Augst, près de Bâle), *Equestris* (Nyon) et *Vindonissa* (Windisch). La mère de Constantin, qui séjourna quelque temps à Besançon, favorisa la construction des deux basiliques de Saint-Étienne et de Saint-Jean.

Au IVe siècle, surgit un fléau plus redoutable que les *pronunciamientos*, que les exactions de la fiscalité : l'invasion barbare dont les flots sans cesse renaissans viennent battre la frontière de l'empire et qui finit par faire brèche de tous côtés. La Gaule sera leur premier objectif et leur première proie : Germains, Vandales, Huns, Burgundes, fondent sur elle, avec des fortunes diverses. Établis vers 407 dans les pays situés entre le Haut-Rhin, le Rhône et la Suisse, les Burgundes s'insinuent plutôt qu'ils ne conquièrent, admis par Honorius comme auxiliaires et en qualité d'hôtes, bien accueillis des anciens habitans. Battus ensuite par Aétius et par les Huns, ils fournissent un contingent à l'armée qui vainquit Attila, obtiennent les plus larges concessions du patrice Ricimer, le maître réel de l'empire, dont le roi Gondioc avait épousé la sœur. En dépit des plaisanteries des petits-maîtres d'alors, qu'offusquaient l'odeur et les cris de ces géans frottés de beurre rance, nourris d'ail et d'oignon, à qui la cuiller d'Hercule n'aurait point suffi pour prendre leurs alimens, il est certain que, de bonne

heure, ils avaient emprunté aux Gallo-Romains la religion chrétienne, les arts industriels, les procédés agricoles, et que leur domination eut un caractère assez doux; tel ce Gondebaud (470-516), qui, arien lui-même, autorisait son fils à entrer dans le culte orthodoxe, vivait en bonne intelligence avec le clergé catholique, et publia un code, appelé loi Gombette, où vainqueurs et vaincus étaient placés sur un pied d'égalité parfaite. Soit politique, soit piété réelle, soit qu'il s'agisse d'expier des crimes commis contre leurs proches, les princes burgundes comblent de faveurs et l'Église et ces moines qui, selon l'expression de Montalembert, « s'étaient campés sur toutes les frontières de l'empire romain pour y attendre et gagner les barbares, se montraient au niveau de tous les besoins, au-dessus de toutes les terreurs, et, opposant la pauvreté, la chasteté, l'obéissance, ces trois bases éternelles de la vie monastique, aux orgies de la richesse, de la débauche et de l'orgueil, créaient à la fois un contraste et un remède. » L'un d'eux reçoit à Genève la visite de Lupicin, qui venait plaider la cause de pauvres Séquanais réduits en servitude par quelque tyranneau local; et non-seulement il lui donne raison, mais il lui offre pour son abbaye des champs, des vignes, ordonne qu'il lui sera tous les ans alloué trois cents mesures de blé, trois cents mesures de vin et cent pièces d'or. Sigismond, successeur de Gondebaud, ayant tué un de ses fils, dote le monastère d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais) de telle sorte qu'il renferma neuf cents religieux qui, nuit et jour, chantaient les louanges de Dieu et des martyrs (les salines de Salins étaient comprises dans cette libéralité); et ce prince vint lui-même à Agaune chercher un refuge contre le remords. Quant à l'abbaye de Condat (Saint-Claude), elle a pour fondateurs deux Séquanais, Romain et Lupicin. Romain, âgé de trente-cinq ans, quitte la maison paternelle, emportant avec lui la *Vie des pères du désert*, quelques semences, des outils, s'enfonce dans les hautes montagnes et choisit un emplacement. Son frère Lupicin le rejoint, des novices se présentent, et bientôt en si grand nombre qu'il faut bâtir de nouveaux établissemens, et qu'un vieux moine se plaignit de n'avoir même plus la place pour se coucher. Sur une roche voisine, la sœur de Romain et de Lupicin gouvernait cent cinq vierges, si sévèrement cloîtrées, qu'une fois entrées au couvent personne ne pouvait plus les voir avant leur mort. « Lupicin renchérissait en austérité sur tous: il couchait dans un tronc d'arbre creusé en forme de berceau; il ne vivait lui même que de potages de farine d'orge avec le son, sans sel, sans huile et même sans lait; et, un jour, révolté par la délicatesse de ses confrères, il s'en fut jeter pêle-mêle, dans une même chaudière, les poissons, les herbes, les légumes, que les moines avaient préparés à part et avec une certaine recherche. La

communauté s'en montra très irritée, et douze religieux, dont la patience était à bout, s'en allèrent. Là-dessus, une altercation éclata entre les deux frères. « Il aurait mieux valu, dit Romain à Lupicin, que tu ne fusses jamais venu ici, que d'y venir pour mettre en fuite nos religieux. » — « N'importe, répondit Lupicin, c'est la paille qui se sépare du blé; ce sont douze orgueilleux, montés sur de trop grands souliers, et en qui Dieu n'habite point. » Cependant Romain réussit à ramener les fugitifs qui devinrent tous, à leur tour, supérieurs de communautés. » Cinquante ans plus tard, Condat était la première école de la Séquanie, l'une des plus célèbres de la Gaule. L'étude des orateurs anciens alternait avec la transcription des manuscrits, sans cependant qu'on négligeât le travail manuel. Viventiole envoyait au célèbre saint Avit, évêque de Vienne, une chaise en buis fabriquée de ses propres mains; et son ami lui répondait prophétiquement : « Je vous souhaite une chaire en retour du siège que vous m'envoyez (1). »

Après la conquête définitive du royaume burgunde par les fils de Clovis (523-534), évêques et religieux jouent un rôle de plus en plus considérable: dans ces temps obscurs où les passions sont féroces, les mœurs farouches, les ambitions âprement tragiques, ils semblent les derniers représentans de la civilisation, et, seuls, font entendre parfois aux puissans la voix de la justice. Un moine irlandais, Colomban, tient tête au clergé gallo-franc au sujet de la célébration de la Pâque, entreprend de ramener le saint siège lui-même à son avis, entre en lutte avec Brunehaut et avec son fils qu'il menace de l'excommunication parce qu'il a répudié sa femme et s'entoure de concubines, est exilé par eux à Besançon, conduit sous escorte jusqu'à Nantes. Colomban le pêcheur, s'intitule-t-il, avec une humilité que dément tant de hardiesse; Colomban, le roi des moines et le conducteur du char de Dieu, comme on l'appelait, écrit à son peuple monastique ces lignes qui éclairent cette âme indomptable d'apôtre : « Là où il y a lutte, il y a courage, vigilance, ferveur, patience, fidélité, sagesse, fermeté, prudence. En dehors de la lutte, misère et désastres. Ainsi donc, sans lutte, point de couronne! » Et il ajoute : « Sans liberté, point de dignité! » La lutte, il la cherchera partout: chez les Alamans qu'il essaie d'arracher à l'idolâtrie; en Italie, où il écrit contre les Ariens, fonde le monastère de Bobbio, adresse des remontrances hautaines à Boniface IV sur des questions théologiques qu'il confesse lui-

(1) Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. II. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois, Tableau de l'empire romain.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.* — Guizot, *Histoire de la civilisation en France et en Europe.* — Michelet, Henri Martin, etc. — *Vie des saints de Franche-Comté par les professeurs du Collège Saint-François-Xavier.* — Rousset, *Dictionnaire des communes du Jura*, 6 v.

même n'avoir pas étudiées à fond. Dans sa jeunesse, il avait, sous la protection de Gontran, institué trois couvens: Annegray (près Faucogney), Luxeuil, Fontaine. Empruntée à la rigide discipline des monastères d'Écosse et d'Irlande, la règle en était rude à l'excès: obéissance passive, absolue, silence perpétuel; comme nourriture des légumes, de la farine détrempée d'eau et un petit pain, jeûne, travail, prière et lecture quotidiens, et, sous le titre de pénitentiel, une sorte de code criminel qui prodigue la peine du fouet pour les omissions les plus insignifiantes. Les malades eux-mêmes doivent battre le blé sur l'aire. Colomban donne l'exemple, et prescrit à ses religieux de se mettre au lit si fatigués qu'ils dorment déjà en y allant, de se lever avant d'avoir dormi suffisamment. Et cependant, les nouveaux disciples, nobles et paysans, riches et pauvres, affluaient. A Luxeuil, six cents moines défrichent, labourent, fauchent, moissonnent, fendent le bois. Luxeuil, anéanti par les invasions barbares, renaît à la culture, à la vie, et son abbaye devient la capitale monastique des pays francs, une pépinière d'évêques, de prédicateurs, de missionnaires, et, pendant tout le VII[e] siècle, la plus célèbre école de la chrétienté. L'évêque saint Éloi, ministre de Dagobert, allait souvent y faire des retraites; Ébroïn et Léger y furent enfermés ensemble quelque temps. Cette prospérité fut un instant menacée par les intrigues d'un faux frère nommé Agrestin, mais devant le concile de Mâcon (621), Eustaise, successeur de Colomban, justifia la règle de Luxeuil qui sortit intacte de l'épreuve. Toutefois son austérité extrême, et sans doute aussi la faveur spéciale des papes pour la règle de saint Benoît, eurent ce résultat que Valbert, troisième abbé de Luxeuil, élève lui aussi et compagnon de Colomban, dut se résigner à voir les deux règles figurer dans les statuts des colonies religieuses fondées par ses moines. En 670, le concile d'Autun ne reconnaît plus que la règle de saint Benoît, et, avant la fin du siècle, celle de Colomban avait subi une éclipse complète.

Un autre compagnon du moine irlandais, Desle, qui accompagnait son supérieur après l'expulsion de Luxeuil, sentant ses forces l'abandonner, demande la permission de ne pas aller plus loin, et, après avoir couru quelques hasards, obtient l'autorisation de s'établir sur le territoire qui forme la ville actuelle de Lure. Quelques années après, comme il avait déjà groupé autour de lui de nombreux disciples, le roi Clotaire II, chassant dans les environs, poursuivit un sanglier qui vint tout droit se réfugier dans la cellule de Desle. Celui-ci mit la main sur la tête de l'animal et dit: « Puisque tu es venu demander la charité, tu auras la vie sauve. » Le roi voulut contempler de ses yeux ce prodige, il interrogea le vieux moine, s'enquit de ses moyens de subsistance. « Il est écrit, ré-

pondit-il, qu'il ne manquera rien à ceux qui craignent Dieu; nous menons une pauvre vie, mais elle nous suffit avec la crainte de Dieu. » Clotaire lui donna les forêts, pâtures et pêcheries qu'il possédait dans le voisinage, et la nouvelle communauté figura parmi les monastères les plus richement dotés. Comme Orphée, les moines d'autrefois avaient le don d'apprivoiser les bêtes sauvages, et, renchérissant encore sur les imaginations populaires, les chroniqueurs ont recouvert les annales authentiques d'une si épaisse couche de miracles et de légendes, que, sous cette rouille poétique, la vérité, déjà écartelée par les contradictions des Italiens, des Allemands, des Français, s'obscurcit étrangement, comme dans certains parchemins le grimoire indigeste d'un lourd commentateur efface le manuscrit original de quelque poète grec, dont les vers harmonieux auraient ravi le lecteur épris de beau et noble langage.

Autant et plus que les rois burgundes et mérovingiens, Pépin le Bref, ses successeurs (741-879), se montrent pleins de sollicitude pour le clergé, prompts à réparer les maux causés à notre province par l'invasion des Sarrasins : le siège de Besançon est occupé par un parent de Charlemagne, une table d'or léguée par celui-ci à la cathédrale, les abbayes de Condat, de Luxeuil restaurées, celle-ci exemptée d'impôts sous Louis le Débonnaire, parvenant au plus haut degré de prospérité avec Anségise et Drogon. Cependant les abus, ces compagnons ordinaires de richesse et puissance, cette quintessence de défauts humains, ont envahi beaucoup de monastères, et leur réforme devient un des grands événemens du IXe siècle. Mainte communauté renferme un mélange des règles de saint Benoît, saint Pacôme, saint Basile, de Cassien et de Lérins, et l'on y rencontre toutes les variétés de la vie ascétique; d'autres revêtent la physionomie d'un camp de troupes matées par la misère, à peine disciplinées, qui brusquement rompent leur frein ; tels les moines d'Agaune qui blessent un évêque et saccagent l'église. Souvent aussi princes, leudes donnent l'exemple du scandale, et l'on vit la maîtresse d'un roi chasser les religieux de l'abbaye de Lure pour y tenir sa cour. A la mort de Louis le Débonnaire, l'empire ayant été partagé entre ses trois fils, la Séquanie tomba dans le lot de Lothaire Ier, avec l'Italie et les pays situés entre le Rhin, le Rhône, la Saône, la Meuse, l'Escaut; elle échut ensuite à Lothaire II, contribuant à former un second royaume de Bourgogne ou Lotharingie, royaume indécis, errant, bientôt mis à néant, démembré par Charles le Chauve et Louis le Germanique. Cependant l'usurpation des deux oncles rencontre un vaillant adversaire en Gerard de Roussillon, comte de Provence et de Bourges, duc de Bourgogne, commandant la Savoie, le Lyonnais et le Viennois, qui appartient à la tradition populaire, à

l'épopée, à l'histoire par la grandeur morale et l'héroïsme de la fidélité (1).

Il était le plus grand qui fut en toute France...
Il avait cent chasteaux et dix cités pour somme.
De notre région que l'on appelle Galle,
Tenait-il presque autant que faisait le roi Challe.

Charles le Chauve comprit le danger, dissimula un temps, marquant de loin sa proie, et lorsque, ayant fait agir la ruse, l'or, les promesses, il se sentit prêt, il entra en campagne avec une immense armée. Le 30 octobre 870, il était à Champlitte et s'emparait bientôt de Château-Chalon, forteresse romaine importante, ancien séjour des patrices de Scoding. Vainement Gérard adresse-t-il à l'empereur Louis les messages les plus pressans, celui-ci combat en Italie pour le salut de la chrétienté mise en péril par les Sarrasins : réduit à ses seules ressources, affaibli par la trahison, Gérard livre bataille au pied de Château Chalon, et, vaincu malgré des prodiges de valeur, on l'emporte sanglant dans son château de Poligny. Poursuivi par l'ennemi, plus que froidement accueilli à Besançon par l'archevêque Arduin, il gagne les montagnes du Doubs, rallie autour de son étendard la population guerrière de la contrée, prend position au pied des murs de Pontarlier. Là s'engage une nouvelle et plus terrible bataille, où le nombre eut encore raison de la valeur ; mais l'impression en resta si profonde qu'elle se transmit de siècle en siècle ; et, dit Gollut, les bonnes gens du pays montrent un lieu du territoire de Pontarlier où ils racontent que Gérard fut vaincu. On crut même qu'il avait péri dans le désordre de la déroute, et, il y a trois cents ans, les montagnards du Jura chantaient encore le vieux refrain

Entre le Doubs et le Drugeon
Morut Gérard de Roussillon.

Mais le comte de Bourgogne vivait encore : après s'être un instant reposé au fort de Joux, il s'était enfermé à Jougue, tandis que, traversant le comté de Scoding et le Lyonnais, l'armée du roi Charles venait assiéger la ville de Vienne que défendait Berthe, femme de Gérard, avec un courage égal à celui de son époux. La trahison ouvrit les portes de cette place et le roi y passa les fêtes de Noël de l'an 870. Deux mois avaient suffi pour terminer cette rude campagne. Privé de ses dignités et de ses honneurs, Gérard vécut désormais dans la retraite ; et, huit ans après la ba-

(1) Mignard, *Gérard de Roussillon* ; — Clerc, *Gérard de Roussillon*, 1869.

taille de Pontarlier, on l'enterrait à Pothière, abbaye fondée par ses soins, au diocèse de Langres. Sa noble femme fut ensevelie à ses côtés, et pendant des siècles le respect public honora la modeste pierre sans inscription qui couvrait leurs restes mortels; en 1343, un petit-fils de Jean de Chalon l'Antique choisit sa sépulture auprès de leur tombeau.

Charles le Chauve avait enseigné l'usurpation, la révolte des sujets contre leurs souverains, transformé les emplois en bénéfices héréditaires, préparé le régime féodal, l'affaiblissement indéfini du pouvoir déjà compromis par les partages des États entre les héritiers des rois; ses leçons se retournèrent contre lui et sa race. Son fils Carloman se révolta, il lui fit crever les yeux; tandis qu'il obtenait la couronne impériale en Italie, ses principaux leudes s'insurgèrent : Roger, son beau-frère, investi des dignités de Gérard, fait duc, archi-ministre du sacré-palais, voulut être roi, fut élu à Mantaille par les évêques de l'ancienne Burgundie (879), prit les armes contre la famille de son bienfaiteur. Ce troisième royaume de Bourgogne, ombre d'une ombre, entre dans l'histoire pour en sortir presque aussitôt; un quatrième royaume se constitue avec Rodolphe de Stratlingen (880-888), et dès lors on tombe dans une nuit épaisse. *Et cette année changea en la suivante*, répétera comme un refrain monotone le chroniqueur : la monotonie de la douleur, de l'oppression et de l'épouvante. Quelques traits sillonnent cette obscurité, comme des étoiles sur un fond noir : notre Bourgogne, ravagée par les Normands et les Germains, livrée à l'anarchie, parce que, dit un contemporain, « il n'y avait ni roi ni juge » (889-937); — le comte Bernon relevant l'abbaye de Baume-les-Dames, créant ensuite Cluny, le monastère des monastères; — l'invasion des Sarrasins et des Hongrois habilement excités les uns contre les autres par Conrad le Pacifique, qui tombe ensuite sur eux et les écrase (950-956); Adélaïde, sœur de Conrad, héroïne de sa race et de son siècle, qui eut pour panégyristes la religieuse Hroswitha et saint Adelon, abbé de Cluny, connut les fortunes les plus diverses : femme de Lothaire II, roi d'Italie, prisonnière de son compétiteur Bérenger, délivrée d'une façon presque miraculeuse par l'empereur Othon Ier, qui l'épouse et partage avec elle son autorité; — Rodolphe III, le roi jurassien, *rex jurensis*, sollicitant contre ses vassaux l'appui des empereurs d'Allemagne qui le lui accordent à la condition que son héritage leur reviendra. Et Conrad le Salique le revendiqua par les armes, mais il se soumit à l'élection des prélats, des feudataires et du peuple qui à Payerne le proclamèrent roi. Cinq ans après, en 1038, une assemblée générale de la nation, tenue à Soleure, acclamait son fils Henri. Cependant que les grands s'efforcent de sauver les épaves de la nationalité bourguignonne, surtout de rendre aussi

fragile que possible le lien qui les rattache à la domination germanique, le peuple, des rameaux verts à la main, s'écriait joyeusement : *la paix engendrera la paix si le roi règne avec César.* Presque autant que lui, le clergé souhaitait la réunion des titres d'empereur et roi dans la même personne, car il savait par expérience quels dangers couraient ses biens au milieu des troubles, et, d'un bout à l'autre de la Gaule, on récitait alors cette prière, naïf témoignage de craintes si justifiées : « Nous venons à toi, Seigneur Jésus ; prosternés devant toi, nous poussons des cris, parce que les injustes et les superbes, confians dans leurs forces, s'élèvent de toutes parts contre nous. »

II. — LE MOYEN AGE, LES CROISADES, UN PARLEMENT DE DAMES AU XIIIe SIÈCLE.

Rien ne semblait changé, et l'horreur de l'an 1000, les fléaux de la nature et les fléaux des hommes coalisés vont lourdement, longuement encore peser sur le comté de Bourgogne et les pays voisins : évêchés, monastères tombés sous le joug des laïques ou de leurs concubines, détruits par l'ennemi, famine, servage, désordres dans l'église, prélats mariés et soutenant la validité de leurs mariages, conflits interminables entre les archevêques de Besançon, les comtes de la province et les empereurs d'Allemagne. Mais voici qu'un souffle d'espoir traverse le monde, la vie rentre dans le corps social ; la lumière, la paix alternent avec le désespoir et le chaos ; les croisades, la chevalerie vont faire une âme nouvelle à l'Europe chrétienne ; des grands hommes, l'archevêque Hugues Ier, Guillaume le Grand, ses successeurs, prennent la direction des événemens qui flottaient auparavant dans une sorte d'anarchie. La pierre, remplaçant insensiblement le bois, imprime aux monumens un caractère plus noble en les rapprochant de l'éternité ; la foi religieuse, toujours plus ardente, reconstruit les monastères ruinés. Simon, comte de Crépy-en-Valois, se fait moine, et, la hache du défricheur sur l'épaule, fonde le prieuré de Mouthe ; Raynaud III favorise la propagation des abbayes de l'ordre de Cîteaux et dix de celles-ci dans la Comté : Bellevaux Balerne, Acey, Theuley, Rosières, Bithaine, Clairefontaine, la Charité, la Grâce-Dieu, Buillon (1126-1139). Aux conciles de Verdun et d'Anse, les évêques et parmi eux l'archevêque de Besançon proclament la trêve de Dieu, un nouveau droit de la guerre et de la paix, avec des prescriptions minutieuses qui révèlent les habitudes de l'époque : sous peine d'excommunication, le cavalier qui porte des armes séculières jurera de ne pas attaquer ni tuer, de ne couper ni gâter les vignes d'autrui, de ne pas violer l'église, de ne pas faire butin du bœuf, du porc, du mouton, de l'âne... ni de leur charge, non plus que de l'oie, du coq et de la poule, excepté

pour les faucons ; et si pour les faucons il en prend, il paiera la poule deux deniers. Béatrix, fille de Raynaud III, héritière de la Comté et femme de Frédéric Barberousse qui l'avait tirée des griffes d'un oncle avide de ses biens, est une gracieuse figure qui, au milieu des rudes batailleurs du temps, semble une fleur dans une lande. Les contemporains la célèbrent à l'envi : « Elle avait, disent-ils, une taille moyenne, des cheveux d'un blond doré, des dents blanches et bien rangées, un port droit, une bouche petite, la physionomie modeste, des yeux transparens, suaves et doux, le parler chaste, les mains délicates ; elle était pleinement soumise à son conjoint, le craignant comme son seigneur, l'aimant par-dessus tout comme son époux, lettrée et fidèle à la foi. » En ces temps où l'on n'avait pas encore de capitale, Frédéric résidait de préférence au château de Dôle ; il visita plusieurs fois la Comté, et, devant son tribunal de Besançon (1), il tranchait souverainement les difficultés entre évêques, abbés, feudataires et communes naissantes. C'est à Besançon même qu'il se fit proclamer roi de Bourgogne et d'Arles : tandis qu'il recevait les hommages de ses vassaux, deux légats du pape Adrien IV se présentèrent, et l'un d'eux, ayant eu l'audace de soutenir que la dignité impériale était un fief relevant de la papauté, faillit être mis à mort par les Allemands qui suivaient l'empereur. Plus tard, ce légat fut élu pape. Frédéric refusa de le reconnaître, provoqua l'élection d'un anti-pape avec un schisme qui troubla douloureusement la chrétienté et l'église de Besançon (1156-1159). Rêvant de domination universelle, aspirant à faire du pape l'aumônier de l'empire, il envahit six fois, mit à feu et à sang l'Italie ; d'ailleurs il institua beaucoup d'œuvres charitables en Comté, et par exemple un hôpital pour les femmes infirmes à Franchevelle (Haute-Saône.)

A l'appel de Pierre l'Ermite, de saint Bernard, rois, vassaux et peuples se croisent : notre noblesse bourguignonne prend une part active à ce grand mouvement qui, satisfaisant les goûts aventureux, la soif de l'inconnu, étendait indéfiniment le domaine de l'imagination, offrait les perspectives les plus hautes aux ambitions de l'âme et de l'esprit. Déjà, vers 1092, le comte Raymond était allé renverser un empire mahométan en Espagne, avait délivré Tolède et fondé une dynastie. Guillaume, frère de Raynaud III, est un des héros de la deuxième croisade. En apprenant la prise de Jérusalem par Saladin (1188), Frédéric Barberousse se croise, à l'âge de soixante-huit ans, et meurt dans son triomphe, au-delà du mont Taurus ; un de ses compagnons d'armes, Thierry de Montfaucon, archevêque de Besançon, commande des batailles

(1) Besançon, ville impériale, ne faisait pas partie de la Comté, à laquelle elle fut réunie, bien contre son gré, lors de l'échange de 1651.

rangées, invente des machines de guerre, périt à son tour devant Ptolémaïs. La prédication de la cinquième croisade par Foulques, curé de Neuilly, arrache le baronnage bourguignon à ses luttes intestines, entraîne la fleur de cette noblesse : Richard, chef de la maison de Montfaucon-Montbéliard (1) et son frère, Richard et Eudes de Dampierre, Eudes de Champagne-Champlitte, Othon de La Roche, Othon de Cicon, « et maintes bonnes gens dont le nom ne sont mie escrit ne embrieré en livres. » Chemin faisant, nos Bourguignons se montrent fort enclins aux entreprises imprévues : tel Renaud de Dampierre qui fausse compagnie à ses camarades pour s'en aller guerroyer en Pouille. A Corfou, nouvelles convoitises, nouveaux projets de débandade; cependant le marquis de Montferrat et ses fidèles réussirent à retenir leurs amis... « Mais alons à eus et leur chéons au piés, et leur prions par Dieu qu'ils aient pitié d'eus-mêmes tout avant et de nos après, et qu'ils ne honissent mie ni toillent la rescousse de la sainte mer d'outremer... ensi fu otroié et juré, et lors ot grant joie par tout l'ost. » L'entreprise eut pour résultat la conquête de Constantinople, le partage de l'empire (1204). Guillaume de Champlitte devint prince de Morée, Gauthier de Montfaucon épousa la fille du roi de Chypre et fut régent du royaume, Othon de La Roche eut Athènes et Thèbes, Othon de Cicon, qui s'empara de la principauté de Carithène, portait le titre hellénique de *Mégaskir* ou grand sire, il céda ces possessions lointaines à son neveu Guy de Ray, en échange des biens de Bourgogne; la maison de La Roche se maintint pendant un siècle et plus à Athènes et Thèbes. Petit à petit, le temps avait fait son œuvre d'apaisement : abbayes et châteaux se sont élevés un peu partout, des mariages politiques ont commencé la fusion des races, la Grèce est devenue une France nouvelle où joutes et tournois, jeux, costumes et langage rappellent, toujours vivante et triomphante, l'image de la mère-patrie, — et personne ne répétait plus le chant mélancolique du chevalier-poète Rambaud : « Nous avons fait des empereurs, des rois et des ducs; je vois le marquis aussi honoré que le Champenois. Mais à quoi me sert d'avoir ici grandes terres et grand avoir? Si ma puissance s'est accrue, le chagrin s'est accru aussi, puisque je suis éloigné de ma dame, et je sais que plus ne me viendra joie. » En 1259, la chevalerie de la Morée, trahie par Michel Commène, despote d'Arta, fut presque anéantie dans un combat inégal contre Jean Paléologue : pour obtenir leur liberté, les captifs avaient fini par consentir la cession des trois principales forteresses et la reconnaissance de la suzeraineté de l'empereur

(1) Académie de Besançon (1880), *un Parlement de dames au XIIIe siècle*, par le marquis Terrier de Loray.

grec. Mais il fallait faire ratifier la convention par la princesse de Morée et les nobles dames qui, en l'absence de leurs maris, gouvernaient la principauté et avaient opposé à l'ennemi la plus vigoureuse résistance. Elles se réunirent solennellement à Nichi pour délibérer là-dessus. Cependant Guy de La Roche, grand sire d'Athènes, vaincu quelques années auparavant dans un différend avec le prince de Morée, revenait de France, où il s'était soumis à l'arbitrage de saint Louis. En apprenant les conditions du traité, il s'indigna, et, prenant la parole devant le parlement féminin, il offrit de tenir prison en la place de son prince, ou de mettre en gage tout son patrimoine pour sa rançon ; mais, ajoutait-il, gardez-vous, dames qui m'écoutez, de céder les places, car si l'empereur les possédait, bientôt s'affranchissant de son serment, il enverrait des troupes nombreuses pour nous chasser de cette terre et nous dépouiller de nos biens. D'ailleurs, de quoi étaient menacés les captifs ? Si l'empereur les gardait en son pouvoir, pense-t-on qu'il les mangerait au sel ? Non, il aimerait mieux recevoir une bonne rançon. — Alors Geoffroy des Bruyères, député des captifs, prit la parole, et retraçant leurs dures souffrances, ces trois ans passés dans les fers, il peignit fortement les dangers qui menacent les peuples privés de leurs seigneurs, l'affront d'un refus, le sort qui les attendait s'ils demeuraient entre les mains de l'ennemi. Il obtint gain de cause, et, détail piquant, deux dames, la fille de Jean de Neuilly, maréchal de la principauté, la sœur de Calderon, qui fut plus tard grand connétable, allèrent à Constantinople servir d'otages et garantir l'exécution du traité. La prophétie de Guy de La Roche ne se réalisa point, la principauté continua de prospérer, se soutint longtemps encore après la conquête de l'empire par les Turcs. Un parlement de dames au XIIIe siècle, des châtelaines prononçant sur le sort de leur patrie, une Iliade comtoise en Grèce, l'histoire a de ces singuliers hasards, et l'on ne s'attendait peut-être pas à rencontrer ici un argument en faveur de l'émancipation du sexe féminin.

Malgré la diversité des races, lois et coutumes, la Comté de Bourgogne demeure terre d'empire par la puissance du lien historique et du droit public, par la gardienneté des abbayes, des grandes causes féodales portées au tribunal de Besançon. Droit plus nominal que réel, reconnu à plusieurs reprises par les princes de la maison de France, souvent disputé par les barons comtois. L'impératrice Béatrix étant morte en 1185, et son héritage de comté se trouvant dévolu à l'un de ses fils le comte palatin Othon Ier, la branche cadette évincée par Barberousse appelle les seigneurs aux armes, déchaîne une guerre des Deux-Roses qui se poursuit quatre-vingts ans avec des fortunes diverses : longue

tragédie terminée par un dénoûment de comédie, le mariage d'une sœur du comte Othon III avec Hugues, fils de Jean de Chalon, dit l'Antique ou le Sage. Un grand politique, ce Jean, figure de patriarche féodal, qui marie à propos la force et la diplomatie, aliène ses comtés de Chalon et d'Auxonne pour acquérir la baronnie de Salins et d'autres seigneuries, occupant une situation hors de pair dans notre province, avec ses immenses fiefs étendus partout comme les racines d'un chêne gigantesque, ni souverain, ni sujet, qui prend saint Louis pour arbitre de sa querelle avec son fils, achète les droits de suzerain et de monétaire à Besançon, accorde des chartes d'affranchissement; un des premiers qui comprirent la nécessité de s'appuyer sur le peuple, l'éternel oublié, l'éternel meurtri qui demeure aussi l'éternelle source de résignation et de sacrifice. Après sa mort (1266), la querelle des deux branches, fomentée par Rodolphe de Hapsbourg, ne tardera pas à renaître, mais un fait nouveau va dominer l'histoire de la Comté, l'effort des rois de France pour l'attirer à eux; et tandis que l'empereur bat les comtes de Montbéliard et de Ferrette, assiège Besançon, arrache à Othon IV la reconnaissance de sa suzeraineté, celui-ci, toujours prodigue et imprévoyant, vend le gouvernement et la perception des revenus de son comté à Philippe le Bel, puis, par un second traité, s'engage à marier sa fille Jeanne à l'un des Fils de France, abandonne en même temps la Comté au roi, comme administrateur des biens du fiancé. Et désormais il prend part à ses guerres, reçoit des honneurs, des subsides, des secours de tout genre. Philippe le Bel se hâta d'occuper militairement la province, mais, sous la conduite de Jean de Chalon-Arlay, une partie des barons comtois se liguèrent avec Rodolphe, le roi d'Angleterre, le comte de Flandre, et ils résistèrent cinq ans. Enfin ils mirent bas les armes. Comme plus tard Louis XI, comme Henri IV, Philippe le Bel achetait plus de villes qu'il n'en prenait (1295-1301). Jean de Chalon-Arlay, qui fit sa paix avec lui et, entre autres avantages, obtint une pension annuelle de mille livres, continua l'œuvre de son père : suzerain de Neuchâtel en Helvétie, il possédait la majeure partie du Jura actuel, avait à Besançon les tribunaux de vicomté et de mairie, multipliait les chartes d'affranchissement; et les nouvelles communes s'empressèrent d'appeler des colonies de juifs qui répandirent le goût du commerce. « Nous avions pauvre pays, plein de déserts et de montagnes, manquant de tout, fors que de bêtes sauvages, mais le grand sire de Chalon nous a donné liberté et franchise. » L'influence française se traduisit par d'utiles institutions; un parlement, une université fondée à Gray par Othon IV, ou plutôt ébauchée (car les lettres patentes restèrent à l'état de lettre morte), confirmée en 1285 par le pape, sous le nom

d'École générale en toute science et faculté licite (1). Les étrangers y étaient conviés en ces termes : « Nous accordons aux clercs qui viendront des pays situés hors de notre comté, de jouir des immunités, d'être exempts de tailles, d'exactions, de gardes, de milice, de chevauchée... » Et dans le préambule : « De même que tous les végétaux tirent la sève de leurs racines, de même que les rivières reçoivent leurs eaux de leurs sources, de même l'intelligence se fortifie et se perfectionne par l'exercice des lectures ou des cours publics. » Philippe le Bel, de son côté, créa une chambre des comptes à Dole, et partagea le comté en deux bailliages, celui d'Amont et celui d'Aval. On sait quel odieux traitement il fit subir à Jacques de Molay, simple gentilhomme de notre province, grand maître des Templiers.

Après la mort de Philippe V dit le Long, Jeanne, sa veuve, se contenta de gouverner la Comté, et s'en acquitta avec tant de sagesse qu'elle mérite d'être rangée parmi les femmes célèbres et les bienfaitrices de notre province, à côté de Clotilde de Bourgogne, Béatrix de Dole, sainte Odile, sainte Colette « la petite ancelle du Seigneur, » et sœur Marthe. Sa mère, la comtesse Mahaut d'Artois, princesse fort grand aumônière, apparaît comme une consolatrice des affligés. A Salins, par exemple, elle voulut que chaque année cent cinquante aunes de drap fussent distribuées aux pauvres et payées sur les revenus qu'elle percevait des salines. A Ornans, où elle séjournait souvent, elle fit une fondation destinée à acheter tous les ans étoffes, bas, chaussures et chapeaux. A l'entrée de l'hiver, elle distribuait trois cents robes de bure à des pauvres femmes du Comté, et vingt robes de *bloy* à autant de *gentilles femmes ;* ses bonnes œuvres furent acquittées pendant près de trois cents ans. Jeanne, sa fille, confirma les franchises des villes et bourgades en déclarant que la liberté accordée aux sujets les attache de plus en plus à leurs maîtres, augmente le bien-être des uns et des autres. A Gray, elle envoie des drapiers, des tisserands de Paris, leur avance de l'argent et accorde de grands privilèges ; cette ville ayant été brûlée en 1324, elle la relève, la dote d'un gouvernement municipal, d'une charte perpétuelle d'affranchissement, y attire une foule d'étrangers; elle protège les lettrés comtois, Pierre de La Palu, Hugues de Besançon, Guy Baudet de Poligny, Simon de Gonsans, etc., qui, grâce à elle, parviennent aux plus hautes dignités de l'église, du gouvernement. « Si cette bonne reine, écrit Gollut, n'avait laissé autre mémoire de soi, sinon

(1) Académie de Besançon, Fleury-Bergier : *Philippe le Bel et Othon IV, comte palatin de Bourgogne.* — Suchet, *les Femmes célèbres en Franche-Comté.*

le bâtiment et la fondation des escoliers boursiers du collège de Bourgogne, fondé à Paris, elle mériterait éternelle louange, et que tous les gens de bien, mais principalement ceux qui ont pris institution et nourriture en cette maison, publiassent ce beau fait. » C'est, en effet, son grand œuvre. Le collège occupait l'emplacement de l'École de médecine ; on y devait admettre gratuitement vingt étudians pauvres *capables de philosophie*, natifs du comté de Bourgogne ; sur la porte se détachait l'image de la reine « au plus près du naturel, comme l'on peut encore le voir, en habit antique et en face, qui porte une douce grandeur. » Le nombre des bourses s'éleva progressivement à quarante-six, mais en 1804 tout fut confisqué par le premier consul qui se servit des dotations pour créer le Prytanée militaire.

L'histoire des abbayes, de l'archevêché de Besançon pendant ces trois siècles, leurs démêlés avec les barons et l'empereur, font mieux comprendre une belle réponse de saint Bernard auquel on présentait une liste de candidats pour le gouvernement d'un grand monastère. Qu'est-ce que le premier ? interroge-t-il. — *Sanctissimus* (le plus saint). — *Oret* (qu'il prie). Et le second ? — *Doctissimus* (le plus savant). — *Doceat* (qu'il enseigne). Et le troisième ? — *Prudentissimus* (le plus habile). — *Regat* (qu'il gouverne). — L'abbé, seigneur féodal, chef de ses moines (1) et d'une nombreuse population agricole, fournit au prince des hommes, des denrées ou de l'argent selon un tarif convenu; il est associé aux grands feudataires. La possession des principales chaînes de nos montagnes, les biens de son couvent, excitent la convoitise des voisins, et comme des guerres presque perpétuelles offrent de fréquentes occasions de pillage, la religion, la trêve de Dieu, l'excommunication même, le garantissent très imparfaitement. Combien de ménagemens, quelle dextérité ne fallait-il pas pour mener sa barque à travers tant d'écueils ! C'était bien pis pour les archevêques de Besançon, placés en présence d'une population indocile et fière, obligés de faire face au danger extérieur et intérieur, guettés par les comtes et l'empereur. Encore s'en tirait-on avec ceux-ci au moyen de quelque tribut, une amende ou des dons volontaires, un partage de suzeraineté; mais les habitans se montrent merveilleusement indépendans, et c'est un spectacle digne d'attention que celui de leurs luttes contre l'oppression. L'Allemand Hubert, protégé de l'empereur Barberousse, veut-il s'attribuer le monopole du commerce de l'argent, le peuple se soulève, met le feu aux mai-

(1) Au début du moyen âge, la desserte des paroisses se fait en général par des moines, le servage, la mainmorte personnelle ne se prêtant guère aux vocations ecclésiastiques.

sons de l'archevêque. Sous son successeur éclate une insurrection violente au sujet du droit de mainmorte. Barberousse intervient comme médiateur, et, moyennant une rente annuelle de 25 livres, l'archevêque renonce à l'héritage de ceux de ses hommes qui meurent sans postérité. Nouvelle révolte en 1220, constitution d'une commune, expulsion de l'archevêque, menaces formidables du pape et de l'empereur : il fallut capituler avec le successeur Jean Halgrin, qui, très féodalement et très peu chrétiennement, obligea cent des principaux habitans à venir, pieds nus, vêtus d'une simple chemise, recevoir de sa main le fouet dans la cathédrale. Jean de Chalon-Arlay, lieutenant de Rodolphe de Hapsbourg, assiège la ville rebelle en 1289, et la réduit par la famine; mais, sur la production d'une charte fausse, le conseil communal, toléré bon gré mal gré depuis assez longtemps, obtient la reconnaissance de franchises qu'il n'avait jamais possédées, et Besançon devient une espèce de république indépendante sous le protectorat de l'empire. N'est-ce pas aussi à l'un de ces prélats hautains et durs que le chroniqueur pensait quand il dit qu'il « laissa le service de Dieu tant altéré qu'il semblait plustôt de l'église une maison de lascivité, jeulx et tournois que maison de Dieu ni d'oraison. » L'histoire parle de ces châteaux-forts qu'ils construisaient afin de contenir leurs sujets indisciplinés ; la légende, cette caricature de l'histoire, a ajouté ses ornemens. Comme les bourgeois de Besançon démolissent chaque nuit l'ouvrage du jour, Eudes de Rougemont s'adresse au prince des ténèbres qui en quelques heures élève une forteresse inaccessible, au sommet d'une montagne voisine de la cité; et l'archevêque de se rengorger en se frottant les mains : « Avant que les Besançonnais viennent me chercher jusqu'ici, les roses croîtront sur les rochers. » Et c'est merveille d'apprendre comment, quelques jours après, sept paysans, grands et forts comme des géans, portant des roses à leurs chaperons, ayant obtenu la permission de lui présenter leurs hommages, à *condition de se déchausser et de porter souliers aux mains*, s'en servirent pour assommer les soldats gardiens de la porte, et d'une voix formidable crièrent : « Besançon, la ville libre ! Besançon, la cité impériale ! A la rescousse les sept bannières! » comment, à cet appel, les bourgeois de Battant, Charmont, Arènes, le Bourg, Saint-Quentin, Saint-Pierre, Chamars, accoururent, déployant l'étendard de la cité, et s'emparèrent de la garnison; comment enfin, les gouverneurs ayant fait évader Eudes sous un déguisement, celui-ci se réfugia dans la tour du château de Gy, d'où il excommunia les rebelles et jeta l'interdit sur la ville. Mais voyez la malice des hommes : on n'était qu'en 1291, et déjà la passion de leurs franchises leur *a doublé le cœur*. Ces bourgeois commencent à ne plus trembler devant les

foudres ecclésiastiques, et, comme la religion leur tient à cœur autant que l'indépendance, ils forcent de pauvres moines à leur dire la messe : ainsi, au XVIIIe siècle, le parlement de Paris envoyait l'extrême-onction aux jansénistes entre quatre sergens.

« Les troubles n'étaient qu'à la surface de la société, ses bases avaient acquis une solidité étonnante, aucune commotion ne les avait ébranlées pendant les croisades. Le peuple tranquille et soumis jouissait de tout le bien-être que le temps comportait. Entre le Xe et le XIIIe siècle, l'esclavage avait doucement disparu ; les croisades, renouvelées coup sur coup, avaient, en partie du moins, purgé le pays des masses errantes et déclassées. Les familles s'étaient formées, constituées et fortifiées dans les basses classes autant que dans les hautes ; dans celles-ci florissaient la propriété, l'hérédité, les noms et armes, tout l'effectif et le réel de ce qui devait n'être que l'honorifique et le fictif des âges suivans ; dans celles-là s'était formé un état civil fondé sur les sacremens mêmes et sanctionné par le christianisme. Des mœurs agricoles donnaient le calme et l'économie domestique, des mœurs guerrières l'énergie et l'activité. Par une singulière providence, tous les domaines convertis en fiefs, relevant les uns des autres, formaient un tout invulnérable. L'origine des inféodations et des mouvances était visible à tous les yeux, et par conséquent incontestable. Les droits, les titres, les concessions sortaient directement de leur source. Ceux qu'en langage romain on appelait unanimement les princes du peuple étaient à la fois pères de famille, maîtres, seigneurs, capitaines et juges ; leurs hommes, dénomination plus libre et plus fière, introduite depuis la fin de l'esclavage, leurs hommes étaient colons, censitaires, fermiers, laboureurs, archers, cavaliers, serviteurs : les uns et les autres composaient une étroite et indissoluble communauté. Si le sol, abandonné de ses possesseurs pendant cinq croisades, n'a point tremblé, si la société a subi une épreuve à laquelle aucune nation moderne ne pourrait maintenant résister, si les mères, les femmes et les enfans des croisés n'ont eu au milieu de leurs vassaux d'autre sujet d'alarmes que les nouvelles apportées d'outre-mer, il faut chercher la raison de ce phénomène unique dans les ressorts si simples d'une jeune société toute rustique et guerrière, disciplinée sous ses chefs naturels et attachée à eux par l'affection et le respect. »

Ce tableau (1) d'un Eldorado féodal en Comté est séduisant et spécieux ; il est même vrai d'une certaine manière, de cette demi-vérité qui tantôt néglige les ombres et tantôt la lumière, selon que le peintre charge ses palettes de couleurs claires ou sombres. Les

(1) *La Franche-Comté ancienne et moderne*, par Hugon d'Augicourt, t. Ier, p. 280.

vérités historiques seraient-elles aussi des phares à feux changeans, ou faut-il accuser cette anémie intellectuelle qui nous rend semblables à un homme qu'on aurait enfermé depuis sa naissance dans une mine, et qui nierait le soleil, les fleurs, la mer, les montagnes? Ne se figure-t-on pas l'auteur, très moderne cependant, de cette page, sous les traits de ces naïfs chapelains du moyen âge, écrivant les faits et gestes des seigneurs du château qu'il habite, dans une de ces heures où la bataille a cessé de faire rage autour de lui, sans mettre jamais le nez à la fenêtre, sans que rien puisse déconcerter son parti-pris d'admiration? Ne rappelle-t-il pas un peu aussi ce grammairien endurci qui, apprenant les désastres des dernières années du règne de Louis XIV, se frottait les mains en disant : « Tout cela n'empêche pas que je n'aie dans ma cassette deux mille verbes français bien conjugués? » Comment donc oublie-t-il de mettre dans l'autre plateau de la balance tant de malheurs, rivalités sanglantes de suzerain à vassal, de barons contre barons, châteaux pillés, détruits, garnisons passées au fil de l'épée, femmes condamnées aux pires outrages, le droit de la guerre si féroce malgré le code d'honneur de la chevalerie, les routes peu sûres, infestées de bandits qui, à certains momens, forment des armées redoutables, les famines, les pestes si fréquentes; les habitans des villes à peine émancipés, le paysan, le vilain, comme on l'appelle, serf de la terre qui l'a vu naître, soumis au droit de mainmorte, pressuré de mille façons, mal nourri, pauvrement habillé, heureux d'un bonheur très humble, si son seigneur se montre miséricordieux, malheureux d'une misère fort noire, s'il a affaire à un batailleur, à un méchant; l'industrie presque nulle, l'agriculture vouée à la routine, la liberté méconnue, oppressée par les libertés, c'est-à-dire par les privilèges que chaque caste revendiquait si âprement; — la religion qui n'est pas toujours une mère, mais souvent aussi une marâtre, intervenant avec une minutie vexatoire dans les moindres actes de la vie, les peines juridiques atroces, les horreurs de la procédure criminelle, plus tard l'inquisition, les procès de sorcellerie, la pensée philosophique, toutes les velléités d'indépendance intellectuelle jalousement comprimées? De ces deux tableaux, lequel serait tout à fait ressemblant? Ni l'un ni l'autre sans doute, et le meilleur semblerait un troisième où l'historien placerait les contraires en présence, les premiers tempérant l'amertume des seconds, ceux-ci corrigeant la candeur de ceux-là, pour aboutir à cette conclusion consolante que les siècles qui ont précédé la révolution française ont, tout bien pesé, répandu dans le monde une plus grande somme de bonheur que les siècles du moyen âge, que le XIX[e] siècle a beaucoup augmenté

la douceur de vivre et qu'il est légitime de croire au progrès de l'humanité.

III. — L'AMIRAL JEAN DE VIENNE. L'UNIVERSITÉ DE DOLE ET LES DUCS DE BOURGOGNE.

C'est à la fin du XIVe siècle que le comté de Bourgogne commence à dépouiller son vêtement féodal, pour revêtir un costume plus moderne, c'est alors aussi qu'apparaît sa dernière dénomination, *Franche-Comté*, *France-Comté*, d'origine si incertaine, soit qu'elle ait été imaginée par ceux qui contestaient à l'empire ses droits, soit qu'on l'attribuât aux résistances des anciens comtes à l'autorité des Césars germaniques, ou à l'exemption d'impôts dont le peuple jouissait. Non moins obscure l'origine du surnom de *Bourguignons salés :* vient-elle du baptême qui de bonne heure les fit chrétiens, ou d'une expédition malheureuse pendant laquelle les corps de nos ancêtres furent salés dans une ville du Midi pour être renvoyés sans doute dans leur pays? On ne sait : quoi qu'il en soit, « leur donna-t-on ce très agréable brocard duquel jusques à oires nous nous glorifions, combien que les corrompus envermisselés et mal salés s'en mocquent. »

La comtesse reine Jeanne avait, au détriment de ses autres filles, institué héritière de ses États sa fille aînée, femme du duc de Bourgogne Eudes IV; toujours disposés à la révolte, les seigneurs comtois se liguèrent à plusieurs reprises, tantôt soutenus par le dauphin et le comte de Flandre, tantôt par l'archevêque de Besançon qui prétendait supprimer l'atelier monétaire que le comte-duc avait établi à Auxonne, tantôt par l'Angleterre. Battus en 1336, en 1345, Jean de Chalon-Arlay, petit-fils du lieutenant de Rodolphe, le comte de Montbéliard, les Montfaucon, les Neuchâtel-Comté prirent leur revanche après la bataille de Crécy. Philippe de Rouvres succéda à Eudes IV (1349), sous la tutelle de sa mère, Jeanne de Boulogne qui, pour se ménager un protecteur, épousa Jean le Bon, héritier du trône de France; mais la bataille de Poitiers entraîna l'invasion de la Bourgogne et de la Comté par les Anglais, et, le traité de Poitiers ayant rendu inutiles les bandes de routiers qui secondaient les troupes régulières, ces malandrins s'organisèrent en grandes compagnies, exercèrent d'atroces brigandages sur la plus large échelle; ils battirent une petite armée française, tentèrent de surprendre Besançon, Salins, incendièrent Lons-le-Saunier, et, défaits enfin par Jean de Vienne (1) à

(1) *Jean de Vienne, amiral de France*, 1341-1396, par le marquis Terrier de Loray, in-8. — Léonce Pingaud, *l'Amiral Jean de Vienne* (*Annales franc-comtoises*), 1869.

Chambornay-les-Bellevaux, consentirent à quitter la province moyennant une rançon de 24,000 florins (1360-1366). Quatre-vingts ans plus tard, les méfaits des grandes compagnies furent renouvelés par les Écorcheurs (1437-1445).

La mort prématurée de Philippe de Rouvres amena le démembrement de ses États : le duché de Bourgogne revint à la France ; l'Artois, la Franche-Comté, à une fille de la comtesse Jeanne. D'accord avec les Chalon-Arlay, les Neuchâtel-Comté, les Montfaucon et le comte de Montbéliard, celle-ci avait négocié le mariage de sa petite-fille avec un fils du roi d'Angleterre, mais le roi Jean ayant donné le duché de Bourgogne à son fils Philippe le Hardi et obtenu pour lui de l'empereur l'investiture de la Franche-Comté, la guerre éclata avec les barons comtois. Le duc l'emporta, Marguerite comprit cette leçon de choses, rompit le mariage projeté, et accorda sa petite-fille à Philippe le Hardi. Une nouvelle invasion du roi d'Angleterre en France trouva pour la première fois la noblesse comtoise rangée sous les étendards fleurdelisés, et, parmi ses membres les plus illustres, l'amiral Jean de Vienne, l'ami et l'émule de Duguesclin, de Clisson, négociateur habile, sage conseiller et grand homme de guerre, dont la gloire franchit l'enceinte de notre province, pour s'associer à celle des *Sires de fleurs de lis*, un personnage sympathique de l'histoire. Quelle vie accidentée, quelle brillante image des âpres existences du seigneur féodal! A vingt ans, il a guerroyé un peu partout, assisté à des sièges, s'est distingué à Cocherel, à Auray. La comtesse Marguerite l'ayant nommé capitaine général de la province, gardien des marches et frontières, il taille en pièces les malandrins ; puis, avec les sires de Chalon, de Granson, de Vergy, il fait aux Anglais une guerre implacable. A l'ancienne et imprudente tactique de la chevalerie, aux batailles, aux campagnes de parade succède une tactique nouvelle, embuscades, conquêtes faites sans bruit, pied à pied. En 1373, le roi de France confère à Jean de Vienne la charge d'amiral de France, l'appelle au conseil de régence institué en vue de la minorité de son fils ; bientôt il s'empare de Saint-Sauveur-le-Vicomte, après un siège de huit mois où il y eut de « vaillantes apertises d'armes, » ravage les côtes d'Angleterre, sert à table, suivant l'usage féodal, monté sur son destrier de guerre, au sacre de Charles VI, fait campagne en Flandre, s'empare de Gravelines qu'il livre au pillage et à l'incendie. Envahir l'Angleterre, donner la main au roi d'Écosse, un si hardi projet parut très pratique à cet amateur de difficultés, et il sut le faire agréer au roi de France ; on lui attribuait cette parole : « Il est difficile de vaincre les Anglais hors de leur territoire, et facile de les vaincre chez eux. » Mais l'armée de l'amiral était trop faible, il

se heurta à la défiance des Écossais, aux hésitations, à la mauvaise volonté de leur roi, qui « avait plus cher le séjourner que le chevaucher. » Ses alliés le laissèrent combattre seul, demeurant inertes « comme des statues de pierre ébahies; » il dut battre en retraite, et ayant à grand'peine instruit le roi de sa détresse, il resta quelque temps malgré lui à la cour d'Écosse, non toutefois sans s'inspirer des traditions galantes de la chevalerie, car le religieux de Saint-Denis affirme qu'il aima une princesse écossaise et fut payé de retour. Au surplus, bon courtisan, grandement apprécié du roi de France, des ducs de Bourgogne et du pape d'Avignon, rude jusqu'à la violence, ami fidèle et tenace ennemi, baron féodal dans toute la force du terme lorsqu'il rentre en Franche-Comté, prenant les armes à ses risques et périls pour les intérêts de ses parens, mêlé de son plein gré aux guerres civiles de la Provence. En 1388, le voici ambassadeur auprès du roi de Castille qui a signé la paix avec l'Angleterre, et il lui parle « par beau langage et orné, » et aussi le plus hardi qu'on puisse entendre ; en 1390, il va, en compagnie de Coucy, de Guy de La Trémouille, et sous la conduite du duc de Bourbon, guerroyer contre les pirates de Tunis. En 1395, une ambassade hongroise étant venue implorer l'appui du roi très chrétien contre le sultan Bajazet, Philippe le Hardi lui promit une armée qui aurait pour chef son fils, le comte de Nevers; Jean de Vienne, son féal ami, consentit avec joie à guider le jeune prince, et il emmenait avec lui les premiers barons comtois, Henri de Montbéliard, Henri de Montfaucon, les sires de Chastel-Belin et de Ray, Guillaume et Jacques de Vienne. L'armée comptait environ mille chevaliers et autant d'écuyers; grossie de contingens d'autres nations, elle traversa la Lorraine, la Bavière, rejoignit le roi de Hongrie et entreprit le siège de Nicopolis. Mais l'indiscipline était extrême, les désordres et pilleries scandaleux, et, dans leurs folles espérances, les chrétiens ne parlaient de rien moins que d'entrer bientôt à Constantinople, de conquérir l'Asie-Mineure, Jérusalem; le roi Sigismond renchérissait encore sur cette jactance : « Si le ciel tombe, s'exclamait-il, nous le soutiendrons du poids de nos lances. » Cependant les Turcs approchant à l'improviste, les chefs français tinrent conseil précipitamment; Philippe d'Artois et les jeunes chevaliers opinèrent pour la bataille, tandis que Coucy, Jean de Vienne et les sages voulaient qu'on se réservât pour combattre le gros de l'armée ennemie. « Messires, dit Jean de Vienne, là où la vérité et la raison ne peuvent être ouïes, il convient qu'outrecuidance règne, et puisque le comte d'Eu se veut combattre et assembler ses ennemis, il faut que nous le suivions. » L'attaque des chevaliers français fut magnifique; ils rompirent l'avant-garde, un corps de cavalerie, mais emportés par leur élan, n'écoutant

plus Jean de Vienne et Coucy qui leur criaient de laisser à l'infanterie hongroise le temps d'arriver, ils poursuivirent leur folle chevauchée et soudain se virent enveloppés, forcés de se rendre ou de mourir, tandis qu'à la vue des fuyards, leurs alliés se débandaient de tous côtés. L'amiral voulut sauver l'honneur du nom français; entouré de quelques chevaliers, il les exhorta à ne point racheter leur vie aux dépens de leur dignité, mais à se recommander dévotement et avec un cœur contrit à la grâce de Dieu et à la glorieuse vierge Marie. Lors, se précipitant sur les infidèles, semant la mort autour de lui, six fois de suite releva l'étendard de la Vierge, et enfin tomba, écrasé sous le nombre. On l'a dit très justement, la fin légendaire du vaincu de Roncevaux était, grâce à lui, devenue une réalité, un admirable épisode de notre histoire. Pour racheter le comte de Nevers, la Franche-Comté dut fournir 12,000 livres, et Besançon 3,000.

Abaissée, humiliée par Philippe le Hardi et ses successeurs, l'aristocratie comtoise va, pendant le xve siècle, s'efforcer de retenir une influence qui décline de plus en plus, car l'idée moderne la pénètre insensiblement, et l'on commence à ne plus distinguer le noble d'avec le gentilhomme, le gentilhomme d'avec le grand feudataire. Dans ce dessein, elle se groupera, fondera par exemple la confrérie de Saint-George, instituée entre 1435-1440 par Philibert de Molans, simple gentilhomme habitant le bourg de Rougemont, qui, d'après la tradition, aurait accompli deux pèlerinages en terre-sainte, rapporté des reliques de saint George et servi le duc de Bourgogne en qualité de maître de son artillerie : ainsi s'expliquerait le prestige qui lui valut cette prééminence. Comme la Toison d'or et tant d'autres associations à cette époque, elle eut d'abord un but religieux : perpétuer l'enthousiasme des croisades, lutter contre le fléau du schisme (1). Sur les saints évangiles et sur l'honneur, on jurait et promettait de professer en tout et partout la foi catholique, apostolique et romaine. Saint George fut acclamé comme patron, parce qu'il avait été chevalier, et qu'on l'a d'*ancienneté* représenté à cheval, armé d'une lance et terrassant un dragon. Les membres s'intitulèrent pendant longtemps Confrères de Monsieur saint George, puis ils eurent la prétention de constituer un ordre de chevalerie militaire. Philippe le Bon les autorisa à porter leur décoration suspendue à

(1) *Aperçu succinct sur l'ordre des chevaliers de Saint-George du comté de Bourgogne, suivi de ses statuts et règlemens, et de la liste de tous les chevaliers qui ont été reçus depuis sa première restauration, de l'an* 1390 *jusqu'à ce jour*, par Charles-Emmanuel Polycarpe, marquis de Saint-Mauris; Vesoul, 1834. — Charles Thuriet, *Étude historique sur le bourg de Rougemont; la Chevalerie de Saint-George en Franche-Comté.* — Castan, *les Origines de la chevalerie de Saint-George en Franche-Comté.*

un ruban rouge, à l'instar de son ordre de la Toison d'or ; en 1651, ils s'adressent au roi d'Espagne pour « qu'ils soyent armés chevaliers par l'épée d'honneur et joïssent des prééminences appartenantes à semblables chevaliers. » Les rangs n'étaient ouverts qu'aux nobles de quatre lignées. A travers l'éclipse de la révolution et de l'empire, la confrérie se soutint jusqu'en 1830, reconnue à peu près officiellement par Louis XIV qui en exigea le serment, par Louis XV et Louis XVI qui lui envoyèrent leurs portraits en pied, avec cette inscription : « Donné par le roi aux chevaliers de Saint-George de son comté de Bourgogne. » Une ordonnance de 1824 la consacra légalement, et ils eurent le droit de porter ostensiblement leur décoration. Comme soldats, ils payaient largement leur dette à leur pays : sous Philippe le Bon, ils se distinguent aux batailles de Bar et de Gaure ; à Pavie, Jean d'Andelot blesse à la joue François Ier, et un autre Comtois, Jean, bâtard de Montmartin, le fait investir par sa compagnie ; beaucoup accompagnent Charles le Téméraire à Granson, à Morat, à Nancy, et mainte famille noble de notre province s'éteignit à cette époque. Quant à leur rôle politique, il commence à partir de 1630, avec la victoire du parlement sur l'aristocratie. A plusieurs reprises, la confrérie adressa des manifestes à la nation comtoise : une première fois, en 1673, pour désavouer officiellement cette entreprise de Listenois que sans doute la plupart de ses membres approuvaient individuellement ; — puis, sur la demande du gouverneur, pour recommander aux députés des villes de consentir l'impôt annuel établi par l'Espagne, démarche tout au moins maladroite, puisqu'en leur qualité de gentilshommes, les chevaliers demeuraient exempts de cette contribution ; — enfin, après la seconde conquête de Louis XIV, cette *sollicitation de la cause de la nation*, revendication aussi courageuse qu'inutile des vieilles franchises de la province, du droit de réunir ses représentans « toutes et quantes fois lui semble. » Dans une instruction laissée en 1754 à son successeur M. de Beaumont, par M. de Sérilly, intendant de la Comté, on lit cette hautaine appréciation d'une confrérie chevaleresque qui, à défaut d'autre mérite, sut rester debout, *plus moulue que ployée*. « La noblesse de ce pays est assez bonne, elle tire la plus grande partie son origine de la robe ; l'autre partie, la noblesse d'épée, est assez chimérique et imaginaire ; elle est autant fière qu'elle est pauvre, et elle est très humiliée en comparaison de ce qu'elle était autrefois. La politique n'est pas mauvaise de la tenir dans cet état de pauvreté, pour la mettre dans la nécessité de servir et d'avoir besoin de nous. Il y a une confrérie de cette noblesse, vulgairement et improprement qualifiée de chevalerie de Saint-George, parce que cet établissement n'est point patenté, il est simplement toléré. Cette confrérie s'assemblait autrefois dans

le village de Rougemont. Aujourd'hui ils tiennent leur assemblée, une fois par an, à Besançon, dans la maison des Grands Carmes : l'intendant doit s'y trouver. Le bâtonnier y donne un ample déjeuner ; l'on va ensuite à la messe ; le lendemain ils en font célébrer une à l'honneur des trépassés, ensuite ils s'en retournent dans leurs campagnes, les uns montés sur *leurs rossinantes*, les autres à pied ; M. de Beaumont verra le comique de ces assemblées. » En 1792, la plupart des chevaliers, au nombre de 81, quittèrent la France pour se joindre à l'armée du prince de Condé ; l'un d'eux, messire de Ponthier, comte de Saône et de la Neuvelle, était octogénaire et estropié d'un bras.

Plusieurs grandes créations honorent l'administration des ducs de Bourgogne, achèvent de battre en brèche la féodalité, de constituer la bourgeoisie affranchie : le parlement fixé à Dole par Eudes IV, investi de grandes attributions par Philippe le Hardi ; — les États, assemblées où les députés des bonnes villes concourent au vote, à la répartition de l'impôt ; — l'Université de Dole, instituée en 1423 par Philippe le Bon, alors que des guerres continuelles, enlevant toute sécurité aux chemins, empêchaient la jeunesse des deux Bourgognes d'aller chercher l'instruction à Paris, Orléans, Bologne, Avignon, Pavie, Montpellier et Toulouse. « Tous ceux, dit un des considérans, qui avoient enfans et parens habiles et souffisans pour estre ordonnez et disposez à l'estude, ne les osoient envoier estudier au dehors pour doubte des ennemis, et préféroient les appliquer ou faire vaquer en autres exercices comme en fait de marchandises. On pouvoit prévoir que dans brief temps n'auroit aucun juriste ne clerc souffisant au pays de Bourgoigne, au grand dommaige et lésion du bien publique d'icelui. » Dotée de cinq facultés, droit canon, droit civil, théologie, médecine, arts, avec des professeurs tels que Gattinara, Cornélius Agrippa, Stratius, Dumoulin, les Chifflet, fournissant bientôt à l'Europe entière des docteurs, des magistrats, des administrateurs, des hommes d'église éminens, l'université de Dole (1) conquit aux XVe et XVIe siècles une grande réputation. L'empressement des princes à s'entourer de savans légistes contribua largement à cette vogue : non que la recherche du droit pur, du droit idéal, les préoccupât beaucoup, mais

(1) Henri Beaune et Jules d'Arbaumont, *les Universités de Franche-Comté*, in-8° ; Besançon, 1870. — Jules Gauthier, *l'Université de Dole au comté de Bourgogne*. (*Annales franc-comtoises*. — Léonce Pingaud, *l'Enseignement supérieur à Besançon. L'Instruction publique à Besançon en* 1789. — J. Sauzay, *les Fondateurs de l'instruction populaire en Franche-Comté*. (*Semaine religieuse*, 24 juin et 1er juillet 1876.) — *Le recteur dans l'ancienne université de Franche-Comté*, par M. Maurice Lambert, Académie de Besançon, 1891. — Émile Longin, *la Nation flamande à l'université de Dole*, dans *le Messager des sciences historiques*, 1892.

ils comprennent quel parti l'on peut tirer de contrats habilement rédigés, de textes bien interprétés. Charles le Téméraire se fait suivre à l'armée de deux clercs de grande prud'homie ; Philippe le Bon s'aperçoit que favoriser la robe longue, c'est amoindrir la robe courte ; ainsi les légistes remplacent auprès des souverains les astrologues, les chercheurs de pierre philosophale. Le comte de Montbéliard, dont les affaires étaient fort embarrassées, attire par la ruse Dumoulin, le retient prisonnier pendant cinq mois, désireux de garder un jurisconsulte qui avait soulevé la Sorbonne, battu Théodore de Bèze en champ clos, réduit le pape à demander la paix au roi de France, un petit homme qui, selon le mot d'Anne de Montmorency, faisait avec un petit livre ce que trente mille lansquenets n'avaient pu obtenir.

Maîtres et élèves de Dole forment une sorte de république qui a ses lois et privilèges : à l'origine, les professeurs sont élus par le collège, en fait par les étudians, ou du moins proposés à l'agrément du souverain ; on leur demande seulement le grade de maître, licencié ou docteur ; mais, en 1503, l'archiduc Philippe confie le choix aux *distributeurs*, sous la « superintendance » du président du parlement qui peut opposer son *veto* à l'élu ; un édit de 1616 mit les chaires au concours afin de relever les études déjà « abastardies. » Petit à petit, ces distributeurs arrivent à gouverner l'Université ; administrateurs de son budget, ils sont près d'elle les agens accrédités du souverain, ses correspondans, ses conseillers. L'*Alma Mater* s'appelle fille du souverain, mère de ses sujets ; ses membres marchent à la gauche du parlement dans les processions et sont investis de privilèges étendus : exemption de toutes charges personnelles, comme la taille, le guet, la garde des murailles, le logement des gens de guerre, l'impôt du sel, la taxe d'entrée sur le vin. Deux régens prennent part chaque année à l'élection du *mayeur* de Dole ; docteurs et maîtres jouissent de la noblesse personnelle ; les professeurs de droit civil et canon, de théologie et de médecine reçoivent 200 livres par an, ce qui représente 1,100 à 1,200 francs de notre monnaie : — « L'ensemble des connaissances propres à développer la raison et étendre les limites de l'esprit humain, » voilà le cadre de leur enseignement, cadre très vaste assurément, si l'Université de Dole avait pu garder envers l'Église l'indépendance que revendiquait l'Université de Paris, si cette même Église, cette grande éducatrice des peuples, n'eût comprimé avec un soin jaloux le mouvement des âmes, fait de la philosophie l'humble servante de la théologie et de la scolastique, si la forêt d'Aristote, selon l'expression de Pierre de Celle, n'eût trop souvent étouffé l'autel du Seigneur.

Parmi les étudians de Dole, on rencontre les représentans des

premières familles de la province, des Vergy, des Ray, des Gorrevod, des Grammont, des fils de ducs, de princes et de puissans barons venus d'Allemagne, des Flandres, de Savoie, d'Italie même et d'Espagne. L'inscription est gratuite; mais, tandis qu'à Paris les élèves ne connaissent pas de distinction et, par exemple, doivent assister pêle-mêle aux leçons, sur le sol jonché de paille, non sur des bancs et des escabeaux, ceux de Dole se divisent en deux classes, nobles et roturiers; les premiers ont voix délibérative dans le collège, une place distinguée aux cours, ils prennent rang après les abbés, avant les licenciés dans les cérémonies publiques, composent les députations d'honneur envoyées aux souverains, ont deux docteurs pour maîtres d'armes, forment une véritable caste. Pour faire partie de la classe noble, il suffit, d'ailleurs, d'être *connu* ou revêtu de quelque charge : *gnotus, vel in dignitate vel in officio constitutus*, mais il faut avoir un appartement en ville, un compagnon d'études, deux valets destinés à suivre partout leur maître, à porter ses livres au cours. Au-dessous, les roturiers, *ignoti*, partagés en deux catégories, étudians du dehors ou étrangers, étudians de la cité ou indigènes : ils logent en ville et l'Université intervient pour la fixation des loyers; docteurs et régens sont autorisés à loger et à nourrir les écoliers dans leur propre domicile. Cujas lui-même ne tenait-il pas pension à Valence? Et l'on rapporte à ce propos que les élèves quittaient trop volontiers son cours pour rendre visite à sa fille, qui était belle et un peu coquette; ce qu'ils appelaient assez joliment: commenter les œuvres de Cujas. D'après un article des statuts, lorsqu'un écolier ou un maître meurt sans testament, le recteur, le procureur-général, le syndic, dressent inventaire en présence du mayeur de la ville, et si, dans le délai de six mois, les héritiers avertis ne se présentent point, le collège s'approprie l'héritage mobilier du défunt. Tout est réglé à l'avenant, et de la façon la plus minutieuse : vêtement, nourriture, jeux et plaisirs, repas à l'occasion des grades de licencié ou de docteur; mais point de règlemens qui tiennent devant la fougue de la jeunesse, et, pour la turbulence, les écoliers comtois ne le cèdent guère à ceux de Paris. Un jour, ils distribuent force horions au bailli de Dole accouru pour apaiser une échauffourée; une autre fois, ils livrent bataille aux habitans d'Auxonne, ou bien encore ils présentent requête au parlement contre un professeur qui a traité l'un d'eux « d'oyson, d'enfant, de sot, d'impudent, » avec accompagnement de soufflets; — et ce fut toute une affaire. Le duc d'Albe ayant enlevé aux membres du collège le droit de participer à l'élection du recteur, une émeute véritable éclate; car, à Dole, comme dans la plupart des écoles de ce genre, la juridiction du recteur embrassait à la fois le civil et le criminel, ne pouvait être déclinée par un défendeur étranger à

l'Université, s'exerçait sommairement et sans procédure, *sine strepitu et figura judicii*, avec appel devant le collège et l'assemblée générale de l'Université. Toutefois, au criminel, le recteur ne pouvait connaître des délits ayant entraîné effusion du sang qu'avec l'assistance du bailli de Dole; mais le code pénal de l'université était d'une extrême bénignité : le crime de blasphème, le plus grave de tous, n'entraînait qu'une faible amende, 10 sols pour la première fois, 20 pour la seconde, 40 avec trois jours de prison pour la troisième. On ne s'étonnera pas si élèves et maîtres défendirent avec acharnement des droits aussi précieux.

A côté de l'université, pour la seconder et étancher la soif de s'instruire, des écoles ecclésiastiques s'établissent d'un bout à l'autre de la province, à Besançon, Salins, Poligny, Lons-le-Saunier, Saint-Amour (1). Même dans de modestes bourgs comme Marnay, Pesmes, Gy, des recteurs d'école ambulans ouvrent des cours de grammaire et de latin, tiennent collège; au XVIe siècle, les jésuites fondent leurs célèbres établissemens de Dole et Besançon, font à l'université une très vive concurrence, encouragés d'abord par les municipalités et les pouvoirs publics qui bientôt s'effraient de leurs progrès; dès 1614, on s'efforçait de ralentir le mouvement qu'on voulait précipiter en 1582: « Supplient les dits États vos altesses sérénissimes limiter le nombre des collèges des révérends pères jésuites. » La triple distinction de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, existe en fait, sinon en droit; dans les statuts synodaux de 1559, on trouve diverses mesures pour l'institution d'écoles dans toutes les paroisses de Besançon; sous le cardinal de Choiseul, apparaissent les écoles spéciales de filles, même les écoles de hameaux; ceci, d'ailleurs, se fait un peu confusément, sans ordre, sans méthode, l'autorité et les sujets se souciant médiocrement de l'instruction élémentaire, la théorie de l'Etat enseignant étant encore inconnue. Au moment même où la Comté se montre sous un nouvel aspect, foyer de culture intellectuelle, foyer de beaux esprits et d'intelligences nourris de fortes études, l'université, qui avait favorisé cette renaissance, commença à déchoir. Une première fois atteinte par l'incendie de Dole en 1479 et par la malveillance de Louis XI, elle est encore menacée de voir s'établir une rivale à Besançon, création poursuivie pendant deux

(1) *Voyage en Suisse et en Franche-Comté*, par Mme Gauthier. — S. Droz. *Histoire du collège de Besançon*. — Près de la grotte légendaire des patrons de la province, à Saint-Ferjeux, les bénédictins fondèrent, en 1680, un collège qui dura plus d'un siècle; il comptait 4 professeurs, environ 40 élèves, et avait 400 livres de revenus à peine. — Estignard, *la Faculté de droit et l'École centrale à Besançon*. — J. Meynier, *les Médecins à l'Université de Franche-Comté*. — L. Pingaud, *l'École bénédictine en Franche-Comté*. — Castan, *l'Ecole des Beaux-Arts de Besançon*.

cents ans et plus avec cette persévérance qui est un des traits du caractère comtois, obtenue du pape et de l'empereur, retirée par le saint-siège, octroyée de nouveau en 1580, puis encore interdite par les successeurs de Sixte-Quint, qui fulminent des défenses contre les cours de théologie, de philosophie, ouverts chez les minimes, les jésuites et les oratoriens. La querelle des deux villes, animées l'une contre l'autre d'une haine séculaire qui prenait sa source et son aliment dans des intérêts très disparates, persista, vivace, violente, fertile en épisodes de tout genre, pour aboutir au triomphe des Dolois, triomphe bientôt inutile, car la décadence de l'université ne cessait de s'accentuer, malgré leur dévoûment patriotique, malgré le zèle des professeurs. Dépouillée de ses plus précieuses libertés, réduite à solliciter son pain comme une aumône, forcée de faire appel à la générosité de ses souverains, générosité devenue plus verbale que réelle, la guerre de dix ans et ses conséquences, le dépeuplement, la ruine de la province consommèrent sa disgrâce. En 1558, d'après une enquête faite sur la conduite de Louis de Saint-Mauris, ce professeur, fort négligent, n'avait que quatre à cinq élèves. Il n'y reste plus que le nom d'université, remarquait, en 1578, le conseil de ville. Profitant de la détresse financière de ses nouveaux maîtres, Besançon renouvela ses instances, offrait de verser 150,000 livres à la caisse des fortifications, et, au mois de mai 1691, recevait solennellement dans ses murs l'université. Dès lors, l'école franc-comtoise, réduite aux trois facultés de théologie, droit et médecine, cesse de s'appartenir et son histoire se confond avec celle des autres universités du royaume; l'opinion se retire d'elle, elle s'affaisse dans l'abandon, l'esprit de routine, s'agite stérilement pour la défense de ses intérêts, de ses prétentions corporatives, absorbe son activité dans de petites questions d'étiquette; ainsi elle se prononce contre l'introduction de l'histoire dans l'enseignement, contre le conseil de l'instruction publique rêvé par Turgot. Le recteur prétend avoir le droit de marcher immédiatement après le premier président, réclame un salut spécial de premier ordre lorsqu'il s'avance en tête du corps professoral (1). Mais quelle était alors la ville où, selon la remarque de La Bruyère, « la querelle des rangs ne se réveillait pas à tous momens par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et les obsèques! » Les étudians ne se montrent pas moins empressés de défendre les moindres débris des anciennes préro-

(1) A Besançon, une chaire de droit rapportait en moyenne 3,000 livres, une chaire de médecine, 2,400, une chaire de théologie, 1,600. Malgré tout, l'Université de Besançon faisait encore assez bonne figure, et Bullet, Jacques, pour la Faculté de théologie, — Dunod, Grappe, Courvoisier pour la Faculté de droit, — Lange, Athalin, Tourtelle, — beaucoup d'autres hommes très distingués témoignent en sa faveur.

gatives ; ils s'insurgent quand les professeurs refusent d'offrir au vice-recteur la livre de sucre qu'on lui offrait à Dole lors de chaque examen. Aussi fiers, aussi indociles que ceux d'autrefois, figurant toujours au premier rang dans les manifestations publiques, fort peu sensibles à la défense qu'on leur avait intimée de ne point porter l'épée, des querelles éclatent fréquemment entre eux et les officiers de la garnison. Suard, futur secrétaire perpétuel de l'Académie française (1), alors simple étudiant en droit, assiste comme témoin à un duel mortel pour un officier, refuse de nommer son camarade, est arrêté, conduit en prison les fers aux pieds. Y en a-t-il aussi pour les mains ? demande-t-il à son gardien. Le gouverneur le fit enfermer treize mois aux îles Sainte-Marguerite, et jamais on ne put lui arracher le secret de cette rencontre. Plus tard, l'épicurien Marmontel, ayant passé quelque temps à la Bastille, où on l'avait fort doucement traité, lui contait son aventure avec force détails, et comme Suard semblait peu ému, il ajouta : « Mais c'est que vous ne pouvez vous faire une idée de l'horreur dont on est saisi lorsqu'on entend de gros verrous fermant sur vous des portes de prison. — Mais, si fait, je puis m'en faire une idée. J'ai passé treize mois sous les gros verrous du fort Sainte-Marguerite. — Comment ! s'écria Marmontel honteux, vous avez été en prison treize mois, et vous me laissez parler de ma prison de la Bastille ! » Suard n'avait jamais raconté à ses amis cet épisode de sa jeunesse.

D'autres institutions venaient fort à propos renforcer le haut enseignement, entretenir la vie intellectuelle à Besançon : l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, fondée en 1752, sorte

(1) Sauf un *Éloge de La Bruyère*, Suard n'a rien laissé d'intéressant, et cependant l'Académie française lui avait de bonne heure, et à juste titre, ouvert ses portes. La science du monde, une bienveillance et un tact parfaits, des connaissances très variées en littérature et en art, l'agrément de son salon, ses journaux, un langage dont l'élégance se faisait toujours sentir sans se montrer jamais, qui laissait plus remarquer les choses que la manière de les dire, voilà le secret de ses succès si prompts, si prolongés. Le monde s'étonne volontiers de l'influence de certains hommes que ne distinguent ni de grands talens, ni la puissance, ni la richesse : c'est un spectateur qui ne va jamais dans les coulisses, un lecteur qui ne lit jamais entre les lignes, et ne voit que ce qu'on lui montre à grand fracas. Il méconnaît l'utilité de ces esprits mixtes qui doublent au besoin les chefs d'emploi, remplacent les envolées du génie par la mesure, la proportion, le jugement, par un équilibre supérieur de facultés moyennes ; vues de loin, isolées les unes des autres, celles-ci ne forcent point l'admiration ; réunies, elles commandent la sympathie, inspirent la confiance. Le bonheur en ménage se compose de mille petits faits répétés, de mille délicatesses charmantes, bien plus que d'actes héroïques ; il en va de même dans les assemblées littéraires ou mondaines : l'art de plaire, un bon sens orné de grâces, une âme saine, un caractère égal, sont souvent mieux appréciés qu'un talent fougueux qui mêle à ses magnifiques enchantemens des violences de langage, des écarts de conduite.

d'université extérieure, où magistrats, professeurs, hommes du monde se coudoyaient, qui, en dépit du mot de Voltaire, n'a cessé de faire parler d'elle et a fourni la carrière la plus honorable; alors, comme aujourd'hui, les lettrés du dehors recherchaient ses faveurs, et l'on compte parmi les candidats à ses concours Bernardin de Saint-Pierre, Mme Roland, Brissot, Parmentier; — le prieuré des bénédictins de Saint-Vincent, émules des érudits de Saint-Germain des Prés, adonnés surtout à la reconstitution des archives de notre province; — le Grand Séminaire, institué en 1670 par l'archevêque Antoine Ier de Grammont, assez richement doté en maisons, domaines, vignes et capitaux; — l'école de chirurgie, établie en 1773, avec ses professeurs démonstrateurs royaux, des auxiliaires recrutés parmi les licenciés en médecine; — enfin une école des beaux-arts, due à l'initiative du sculpteur comtois Luc Breton, et de Melchior Wyrsch, peintre d'origine suisse. « Tout de même qu'un corps qui aurait des yeux en toutes parties serait monstrueux, de même si on profanait les lettres à toutes sortes d'esprits, on verrait plus de gens capables de former des doutes que de les résoudre, et beaucoup plus propres à s'opposer aux vérités qu'à les défendre. » En Franche-Comté, au XVIIIe siècle, on offrait les lettres à toutes sortes d'esprits, et, si l'on compare le passé au présent, ce dernier, semble-t-il, dément assez péremptoirement la prophétie du cardinal de Richelieu.

Un siècle, et quel siècle! s'est écoulé : la Franche-Comté reste fidèle à ses fortes traditions; sociétés savantes, écoles de tout genre, collèges se sont reconstitués et multipliés; au temps du Directoire, l'École Centrale était déjà une des plus prospères de la république. Deux Facultés des sciences et des lettres, octroyées en 1808, n'ont pas suffi aux Comtois; de 1816 à 1830 ils n'ont cessé de réclamer une Faculté de droit, et, en 1891, on a vu plus de sept cents communes de l'ancienne province s'unir dans un vœu commun, dans une sorte de plébiscite visant la restauration, et de la Faculté de droit, et de la vieille Université. Elles invoquaient non-seulement des capitulations signées par Louis XIV, mais le droit pour la Franche Comté de satisfaire sur place à toutes les ambitions intellectuelles de ses enfans, de reconquérir cette autonomie d'ordre moral et supérieur qui, loin de nuire à l'unité nationale, peut la seconder et la fortifier.

VICTOR DU BLED.

LES

FERMENS DE LA TERRE

II[1].

L'UTILISATION DE L'AZOTE DU SOL.

Quand on examine les comptes de culture d'une grande ferme de la région septentrionale de notre pays, là où la betterave couvre de larges surfaces, on voit que les dépenses d'engrais sont considérables. Si l'acquisition des superphosphates en forme une part, une autre et beaucoup plus considérable provient de l'achat des engrais azotés : sulfate d'ammoniaque et surtout nitrate de soude.

Et, en effet, malgré les apports de fumier que produisent les étables où, pendant tout l'hiver, les animaux consomment les pulpes des sucreries, la terre ne donne de copieuses récoltes qu'à la condition de recevoir ces engrais complémentaires. Est-ce donc que cette terre qui exige cet apport de matières fertilisantes ne renferme pas de matières azotées ?

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

Bien au contraire. Une terre cultivée de moyenne fertilité accuse, à l'analyse, par kilo, 1 gramme d'azote combiné; dans les terres riches, la teneur en azote, par kilo, monte à 2 grammes; elle s'élève encore plus haut dans les prairies; or, si on admet que les racines des plantes annuelles s'enfoncent jusqu'à une profondeur de 35 centimètres, ce qui est au-dessous de la vérité, on trouve, pour le poids de la terre qui couvre les 10,000 mètres carrés d'un hectare, 4,000 tonnes de 1,000 kilos; si enfin la terre renferme 1 millième d'azote combiné, un hectare en contiendra 4,000 kilos, et 8,000 si l'analyse avait décelé 2 millièmes. Une bonne récolte de betteraves ou de froment exige de 100 à 120 kilos d'azote, et la disproportion entre le stock de matières azotées du sol et les exigences des récoltes est telle, qu'on est stupéfait de voir qu'elles ne deviennent abondantes que lorsqu'on ajoute à cette énorme quantité d'azote les faibles proportions que renferment les 200 ou 300 kilos de nitrate de soude que les cultivateurs répandent au printemps sur chaque hectare de betteraves.

I.

Cette contradiction: nécessité d'ajouter des engrais azotés, sur des sols déjà très riches en azote, a été l'occasion d'une grosse querelle qui a divisé les agronomes, il y a une cinquantaine d'années.

La découverte de la haute teneur en azote combiné des sols cultivés est due à Liebig; elle arriva au moment où Boussingault et Payen, en France, essayaient de calculer la valeur des engrais d'après leur teneur en azote. Liebig attaqua vivement ce mode d'appréciation; son raisonnement était spécieux: « Une tonne de fumier, disait-il, renferme 5 kilos d'azote; l'épandage de 30 tonnes de fumier constitue une bonne fumure; c'est donc 150 kilos que vous apportez; quelle utilité peut-il y avoir à distribuer 150 kilos d'azote à un sol qui en renferme de 4,000 à 8,000? MM. Boussingault et Payen sont dans l'erreur, ce n'est pas l'azote qu'il renferme qui donne au fumier sa valeur; le fumier n'est utile que par les matières minérales: acide phosphorique et potasse qui y sont contenues. »

La question était nettement posée, elle pouvait être résolue par l'expérience. Dès 1844, MM. Lawes et Gilbert s'engagèrent, à Rothamsted, dans cette longue série d'essais qu'ils continuent encore aujourd'hui. Des parcelles de terre, bien homogènes, furent ensemencées des mêmes espèces végétales, les unes reçurent seulement des engrais minéraux : superphosphate de chaux, chlorure

de potassium, sulfate de magnésie; sur les autres on ajouta à ces sels du sulfate d'ammoniaque; les récoltes furent absolument différentes; l'influence de l'engrais azoté décisive; les rendemens des parcelles qui l'avaient reçu doubles ou triples de ceux des terres qui en avaient été privées.

M. Boussingault, de son côté, donna à l'expérience qu'il imagina pour combattre la théorie de Liebig une forme piquante qui lui assura une grande popularité. « Si, disait-il dans son cours du Conservatoire des arts et métiers, il faut en croire M. J. de Liebig, si les parties minérales des engrais sont seules utiles, nous sommes, il faut en convenir, nous autres cultivateurs, de bien grands maladroits. Depuis des centaines d'années nous transportons péniblement nos fumiers de la ferme aux champs, nos attelages nous coûtent cher; faisons mieux: brûlons nos fumiers; nous aurons ainsi une toute petite quantité de cendres et, pour le transport, une brouette fera l'affaire. »

L'essai fut disposé sur deux parcelles égales d'une terre appauvrie par la culture. On porta sur l'une les cendres obtenues de 500 kilos de fumier et on sema l'avoine; sur la seconde parcelle, on enterra 500 kilos du même fumier, on ensemença d'une même quantité de graine, puis on attendit la récolte. Dans le champ qui avait reçu le fumier, 1 kilo de graine rendit 14, dans le champ amendé avec les cendres, 1 kilo de graine donna 4.

Liebig, au reste, n'avait pu formuler sa *théorie* minérale que dans l'ignorance où il était de la teneur en acide phosphorique et en potasse de la majeure partie de nos terres cultivées. S'il avait su, comme nous le savons aujourd'hui, qu'elles ne renferment pas moins d'acide phosphorique et de potasse que d'azote, il aurait reculé. Si, en effet, la grande quantité d'azote combiné contenue dans le sol enlève toute utilité aux engrais azotés, le raisonnement s'applique à l'acide phosphorique et à la potasse; il faut s'abstenir de les employer, puisque, dans presque toutes les terres, l'analyse décèle leur présence... On arrive ainsi à cette conclusion inadmissible: les engrais sont inutiles.

Si l'expérience condamne l'hypothèse de Liebig, elle ne résout pas ce paradoxe: il est avantageux d'ajouter des engrais azotés à un sol riche en azote... Est-ce donc que cet azote combiné contenu dans le sol est inerte, inutile, sans action sur les végétaux?

Une très faible fraction de cet azote est engagée, en effet, dans des combinaisons assimilables; Boussingault en a donné une preuve décisive dans une expérience où, suivant sa spirituelle expression, il a voulu joindre à l'opinion des savans sur la matière azotée du sol « l'opinion des plantes. »

On forme un sol artificiel avec des cailloux, du sable et un peu de bonne terre renfermant assez d'azote pour alimenter une petite plante, si cet azote est assimilable. On sème ; la graine germe, la plante se développe... aussi faible, aussi chétive que si on n'avait pas ajouté la bonne terre; l'azote qu'elle renfermait n'a pas été utilisé.

A quel état est donc cet azote? Dans quelle combinaison est-il donc engagé? Ne pouvons-nous vaincre son inertie? N'est-il aucun moyen de tirer parti des richesses accumulées que renferment nos sols cultivés? Telles sont les questions que nous allons examiner.

II.

Les terres meubles dans lesquelles les végétaux enfoncent leurs racines sont habituellement formées de quatre matières différentes, de menus fragmens de roches: de sable; d'une matière plastique: l'argile, silicate d'alumine provenant de la décomposition des silicates qui constituent les roches primitives ou les roches éruptives; de calcaire; et enfin d'une matière noire très peu soluble dans l'eau, mais attaquable par l'action successive des acides et des bases: l'humus; c'est dans cet humus que se trouve l'azote, engagé en combinaison avec du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène.

L'humus est le résidu de la décomposition des matières végétales; il est formé soit par l'action des insectes, soit par celle des cryptogames. L'illustre Charles Darwin a insisté, il y a plusieurs années déjà, sur le rôle très curieux que remplissent, dans la formation de l'humus, les vers de terre, les lombrics: ils attirent, dans les galeries qu'ils creusent dans le sol, les feuilles mortes qui gisent à la surface et rejettent des matières noires mélangées d'une grande quantité de terre. Le savant naturaliste anglais cite une expérience curieuse, facile à reproduire, exécutée par M. Von Heusen: deux vers de terre furent placés dans un vase de 45 centimètres de diamètre, remplis de sable, sur lequel on étendit des feuilles sèches; celles-ci furent successivement entraînées dans les trous et, après six semaines, une couche de sable d'une épaisseur d'un centimètre était convertie en humus après avoir passé par les organes digestifs des deux vers.

Cette transformation de la matière végétale en substance noire, légèrement soluble dans les alcalis, paraît être avantageuse aux plantes qui se succèdent à la surface du sol. Un fonctionnaire anglais, qui a longtemps séjourné en Guinée, assure que les nègres

cultivent de préférence les terres qui ont été ainsi remuées, triturées par les vers et qui sont couvertes de leurs déjections.

Bien plus énergique encore est l'action des micro-organismes, champignons, bactéries, fermens de toutes sortes, qui pullulent dans le sol et y assurent la destruction de toute la matière organique accumulée par les végétations qui s'y succèdent chaque année. Cette destruction est leur œuvre. Si on les fait périr en élevant la température d'un lot de terre jusqu'à 120 degrés pendant plusieurs heures, toute transformation cesse ; la terre n'exhale plus l'acide carbonique, ainsi qu'elle le fait constamment dans les conditions normales.

On sait, en effet, depuis les admirables travaux de M. Pasteur, que l'intervention des micro-organismes est nécessaire à la transformation de la matière organique ; que les liquides les plus altérables, même le lait, n'éprouvent plus aucune modification, si, en élevant sa température au-delà de 100 degrés, on tue tous les fermens qu'il renferme. Le lait *pasteurisé*, l'expression est aujourd'hui usuelle, le lait qui a été débarrassé de tous les micro-organismes qui métamorphosent si rapidement ses élémens, peut être indéfiniment conservé. Une industrie se crée aujourd'hui pour substituer le lait conservé au lait frais.

Les micro-organismes attaquent les débris végétaux avec d'autant plus d'énergie que l'air a plus facilement accès dans la masse ; quand l'air fait défaut, la décomposition devient très lente. Cette notion est mise à profit par les cultivateurs qui *ensilent* leurs fourrages pour assurer pendant l'hiver une nourriture fraîche aux animaux. Le maïs qui, sous le climat de Paris, ne mûrit pas sa graine, est employé comme fourrage ; sec, il devient dur et les animaux ont peine à le consommer. Dans les climats humides, les secondes coupes des prairies naturelles ou artificielles sont difficiles à sécher ; souvent une averse intempestive arrive sur le foin prêt à être bottelé, il faut l'étendre de nouveau, car s'il est rentré humide, les champignons entrent en jeu, il moisit et n'a plus de valeur. On tourne ces difficultés en accumulant les herbes, le maïs vert, dans un silo maçonné, on le couvre de madriers, on les charge de façon à former une masse compacte ; la respiration des végétaux consomme bientôt tout l'oxygène emprisonné entre les assises des fourrages, il est remplacé par de l'acide carbonique et, dès lors, les destructeurs les plus actifs disparaissent du centre, ils ne travaillent que sur le pourtour, là où péniblement l'air se fraie un passage. Quand on examine un silo entamé, on voit très bien l'influence de l'air sur la destruction de la matière végétale ; à la partie supérieure, on trouve une zone déjà moisie,

profondément altérée, puis une couche de quelques centimètres d'épaisseur toute tapissée de blanches ramifications des champignons; la température en est assez élevée pour être très sensible à la main, la combustion y est active; au-dessous, là où l'air n'a pu s'infiltrer, le fourrage est intact.

Les débris végétaux ainsi attaqués par les cryptogames renferment des matières de trois ordres, des substances formées de carbone, puis d'oxygène et d'hydrogène dans les proportions de l'eau : les hydrates de carbone des chimistes, l'amidon, la cellulose, la gomme, appartiennent à ce premier groupe; des substances beaucoup plus chargées de carbone que les précédentes, constituant particulièrement les vaisseaux, et désignées sous le nom de vasculoses ; enfin des matières azotées. Le sort de ces trois ordres de substances est très différent, les hydrates de carbone sont complètement brûlés ; les champignons, s'en nourrissant, exhalent par leur respiration tout le carbone à l'état d'acide carbonique. Les matières azotées sont également la proie des cryptogames qui en constituent leurs propres tissus ; la vasculose persiste plus ou moins altérée. C'est son mélange avec les débris des champignons, qui meurent quand les alimens leur font défaut, qui constitue l'humus.

Il est beaucoup plus riche en azote que ne l'étaient les débris végétaux eux-mêmes, car toute la fraction de ces débris, constituée par les hydrates de carbone, a disparu ; l'azote des albuminoïdes des végétaux se trouve donc disséminé dans une matière réduite, et sa proportion centésimale a augmenté ; c'est ce qu'a très bien observé récemment M. Kostytchef, dans ses travaux sur le *tchernoziem*, sur les terres noires du sud de la Russie, dans lesquelles l'humus est tellement abondant que depuis un temps immémorial ces terres donnent des récoltes de seigle et de blé, médiocres il est vrai, mais continues, sans recevoir d'engrais.

Ces débris des végétations antérieures, à des états de décomposition plus ou moins avancée, suivant que leur attaque par les cryptogames a été plus ou moins complète, les débris de ces cryptogames eux-mêmes, les cadavres des micro-organismes fixateurs d'azote, forment la matière organique du sol ; c'est là que gisent ces 4,000 ou 8,000 kilos d'azote que l'analyse décèle dans la terre, c'est là que puise la végétation spontanée, c'est dans cette masse que s'alimentent les maigres récoltes obtenues sans le secours d'aucun engrais.

L'humus ne persiste dans le sol, ne s'accumule parfois, en quantité énorme, comme dans les prairies humides, que parce qu'il est peu altérable. C'est une matière première qui lentement se transforme en substances propres à l'alimentation végétale, et c'est pré-

cisément parce que cette transformation est lente que l'emploi des engrais azotés est nécessaire, qu'il nous faut ajouter à nos sols riches en azote du sulfate d'ammoniaque ou du nitrate de soude.

Les nécessités des semailles et des récoltes nous forcent d'accumuler sur le même sol un grand nombre d'individus de la même espèce végétale; semés le même jour, ils atteignent ensemble chacune des phases de leur développement; tous ont, à la fois, les mêmes exigences; or les transformations de l'humus ne sont pas assez rapides, ne se produisent pas assez complètement en temps opportun, pour suffire à ces exigences, et nous sommes obligés pour les satisfaire d'acquérir des engrais azotés. Ils ne sont nécessaires que parce que nous ne savons pas amener au printemps et au commencement de l'été l'azote de l'humus à prendre les formes sous lesquelles il est assimilé, utilisé par les végétaux; ces transformations se produisent sous l'influence des fermens du sol. Il nous faut donc connaître, d'une part, les formes sous lesquelles les plantes assimilent l'azote, et de l'autre, suivre l'action des fermens travaillant sur l'humus et rendant solubles, assimilables, les élémens qu'il renferme.

III.

S'il existe des végétaux de grande culture, notamment tout le grand groupe des céréales, qui acquièrent un développement complet quand ils sont enracinés dans des sols pauvres en matières organiques, mais amplement fournis d'alimens minéraux, de nitrates ou de sels ammoniacaux, il en est d'autres qui ne paraissent prospérer que lorsque leurs racines rencontrent certaines matières organiques assimilables, dérivées de l'humus, matières complexes, difficiles à étudier et encore mal définies.

Sans parler des plantes à terre de bruyère, qui font l'ornement de nos jardins, en laissant de côté les azalées, les rhododendrons, les hortensias, etc., pour nous restreindre aux végétaux exploités par les cultivateurs, nous trouvons une profonde différence d'alimentation entre les céréales et les légumineuses.

On sait depuis longtemps qu'il est impossible de maintenir le trèfle, la luzerne ou le sainfoin indéfiniment sur le même sol comme on y maintient du blé, de l'avoine ou de l'orge; à cette notion courante parmi les cultivateurs, MM. Lawes et Gilbert ont ajouté à Rothamsted une démonstration éclatante. Tandis que depuis cinquante ans (la première récolte date en effet de 1844), ils sèment sur le même champ du blé et que les parcelles qui reçoivent des engrais salins : nitrate ou sels ammoniacaux, superphosphates et

sels de potasse, donnent des récoltes aussi abondantes, même un peu supérieures à celles qu'on obtient des parcelles qui reçoivent du fumier de ferme, c'est-à-dire à la fois des alimens minéraux et un ample approvisionnement de matières ulmiques, tous les essais de culture continue du trèfle ont échoué, aussi bien sur les terres sans engrais que sur celles qui reçoivent des engrais chimiques, que sur celles qui ont été additionnées de fumier. Quand on sème du trèfle sur ces sols déjà fatigués par les cultures antérieures de cette même plante, il germe, puis dépérit, et à sa place apparaissent des graminées variées, végétant avec d'autant plus de vigueur que les engrais ont été plus copieusement distribués.

A Rothamsted, un seul essai de culture continue du trèfle a réussi, dans une toute petite plate-bande du jardin voisin de la maison de sir J.-B. Lawes.

Quelle différence existe-t-il entre cette plate-bande et les champs voisins? C'est que la terre de jardin a reçu pendant une nombreuse suite d'années ces abondantes fumures de fumier de ferme que prodiguent les jardiniers, et que peu à peu ce fumier a subi les métamorphoses qui l'ont amené à un état tel, que sa matière organique azotée soit devenue assimilable par le trèfle. Ce n'est donc pas le fumier frais qui convient. C'est un produit intermédiaire entre la matière ulmique contenue dans le fumier et les sels ammoniacaux ou les nitrates qui en proviennent pas des dégradations successives.

J'ai exécuté moi-même sur ce sujet quelques expériences que je crois devoir rapporter; au moment où j'ai tracé en 1875 le champ d'expériences de Grignon, j'ai consacré quelques parcelles à la culture sans engrais. Il y a cinq ou six ans, leur épuisement était sensible, les récoltes de betteraves y devenaient misérables et celles du trèfle très faibles, on essaya en vain de les rétablir avec des engrais minéraux, et quand on analysa ces terres pour reconnaître quels élémens y faisaient défaut, on reconnut que la proportion d'humus avait beaucoup baissé, la matière organique avait aussi changé de nature. Les eaux de drainage qui s'écoulent de ces terres épuisées sont absolument incolores, celles qu'on recueille des terres en bon état présentent au contraire une légère teinte ambrée, due à la dissolution d'une combinaison de la matière organique avec la chaux. — Cette dissolution est très efficace, et les jeunes plantes qui la reçoivent en éprouvent une influence heureuse.

Pour mieux montrer, au reste, que les graminées et les légumineuses ne prennent pas dans le sol les mêmes alimens et que la matière organique, indifférente aux premières, est nécessaire aux secondes, j'ai rempli de grands vases, d'une capacité de 60 litres, de terres épuisées par la culture sans engrais. Les unes ont été ensemencées

de *ray-grass*, la graminée du gazon, les autres de trèfle. Dans les deux séries, quelques pots ont reçu des engrais chimiques, d'autres la matière ulmique, dissoute, qu'on extrait facilement du fumier de ferme, d'autres enfin restèrent sans engrais. Les résultats furent très curieux, le *ray-grass* fut luxuriant dans la terre enrichie d'engrais chimiques, et médiocre quand il poussa dans la terre amendée avec la matière ulmique, bien qu'on eût eu soin d'égaliser les quantités d'azote, d'acide phosphorique et de potasse introduites. Pour le trèfle, les résultats furent tout différens ; la fumure aux engrais chimiques n'exerça qu'une très faible influence, tandis que la terre qui avait reçu la matière ulmique porta une excellente récolte.

Tous ces faits militent dans le même sens. La matière ulmique azotée du sol, la matière noire du fumier, soluble dans les carbonates alcalins, est un aliment pour certaines espèces, notamment pour les légumineuses, quand, soumise pendant quelque temps à l'action de l'air et des fermens de la terre, elle a pris une forme que nous sommes encore incapables de définir nettement ; mais, en revanche, pour la plupart des autres, elle n'est qu'une matière première qui ne deviendra assimilable qu'après avoir subi des métamorphoses plus complètes, après que son azote aura été amené soit à l'état d'ammoniaque, soit à celui d'acide azotique.

IV.

Ces métamorphoses se produisent sous l'influence de fermens contenus dans le sol. On fait deux lots de terre, et on y détermine l'ammoniaque, c'est-à-dire cette combinaison mal odorante formée d'hydrogène et d'azote, qui est le dernier terme des métamorphoses des matières animales, quand elles se putréfient à l'abri de l'air ; puis on *stérilise* l'un des lots de terre, en le portant à une température de 120 degrés environ pendant plusieurs heures, on laisse l'autre lot à la température ordinaire, on tasse bien la terre, on la maintient très humide de façon que l'air y pénètre difficilement et que l'ammoniaque ne se détruise pas en s'oxydant à mesure qu'elle apparaît. Dans les lots de terre ainsi préparés, on détermine à diverses époques l'ammoniaque formée, et on trouve qu'après un mois, six mois, deux ans, la proportion d'ammoniaque n'a pas changé dans la terre stérilisée, tandis qu'elle a au contraire notablement augmenté dans le sol qui n'a pas été soumis à une température suffisante pour tuer les germes des fermens qu'il renferme.

MM. Muntz et Condom, qui ont établi récemment ces faits avec précision, ont reconnu que les êtres vivans qui transforment

la matière organique azotée en ammoniaque sont nombreux ; tandis que la plupart des transformations déterminées par l'activité des micro-organismes sont étroitement liées à la présence d'une espèce microbienne particulière, absolument spécialisée dans la production de certaines substances, d'autres métamorphoses sont au contraire provoquées par plusieurs espèces différentes. La production de l'ammoniaque est ainsi une fonction banale qui appartient à des organismes variés.

Le mécanisme de cette transformation nous échappe encore. L'humus de la terre très riche en carbone est constamment soumis à des actions oxydantes ; sa molécule complexe se dégrade peu à peu en perdant du carbone qui apparaît dans l'atmosphère du sol sous forme d'acide carbonique, et quand on dose simultanément dans un sol resté longtemps sans fumier le carbone et l'azote, on trouve que le poids du carbone n'est plus guère que quatre fois celui de l'azote, tandis qu'il est huit ou neuf fois plus fort dans des sols fumés régulièrement. Comment les micro-organismes réduisent-ils à l'état d'ammoniaque cette molécule déjà très riche en azote, c'est ce qui jusqu'à présent n'est pas éclairci. Si le détail nous est inconnu, le fait lui-même est de la plus haute importance. Quand la matière azotée complexe qui a fait partie intégrante d'un végétal s'est réduite à l'état d'humus, puis qu'enfin son azote apparaît sous forme d'ammoniaque, quand un tissu animal se décompose en produits putrides parmi lesquels domine encore l'ammoniaque, l'azote est arrivé à une de ces étapes où brusquement son éternel voyage change de direction.

Jamais les belles expressions de M. Pasteur, sur le rôle des micro-organismes dans les transformations de la matière, ne s'appliquent plus justement qu'à la métamorphose des matières azotées complexes en ammoniaque ; c'est par l'action des fermens que la matière morte reprend la forme sous laquelle elle va de nouveau pénétrer dans les êtres vivans : « Sans ces micro-organismes, la continuité de la vie serait impossible, car l'œuvre de la mort serait incomplète. »

C'est qu'en effet, une fois que l'humus dégage son azote à l'état d'ammoniaque, celui-ci est assimilé, entraîné dans les tissus de la plante où il se rétablit à l'état de matière organique complexe.

Le grand circulus dans lequel la matière est sans cesse engagée apparaît ici avec une admirable clarté.

L'animal périt, le végétal meurt, leurs cadavres deviennent la proie d'une légion d'insectes, puis une armée de bactéries leur succède, pullulant dans cette matière que la vie a abandonnée. le carbone et l'hydrogène s'échappent à l'état d'acide carbonique et

d'eau. L'azote qui émigre successivement d'un de ces organismes à l'autre, engagé dans des combinaisons de plus en plus simples, apparaît enfin sous forme d'ammoniaque ; mais ces trois matières, acide carbonique, eau, ammoniaque, qui proviennent des êtres vivans, n'en sont séparées que pour quelques instans, bientôt, elles sont reprises par la plante.

Son rôle dans l'économie générale de l'univers est précisément opposé à celui des microbes ; tandis qu'ils brûlent la matière organique et en forment des matières simples saturées d'oxygène : acide carbonique, eau et acide azotique, car ils brûlent également l'ammoniaque, la plante au contraire, appareil de réduction et de synthèse, reconstitue, à l'aide de ces formes simples, les matières organiques complexes. Par ses feuilles gorgées d'eau, elle saisit l'acide carbonique que le sol déverse constamment dans l'atmosphère, le réduit sous l'influence des radiations solaires, et forme la matière combustible qui, par des synthèses successives, devient sucre, amidon, cellulose, vasculose, huile, ou encore, quand à l'acide carbonique aérien se joint dans la cellule l'ammoniaque du sol, gluten, caséine, albumine, matières propres à l'alimentation animale, qui, oxydées de nouveau dans l'animal lui-même ou après sa mort, recommencent leur éternel voyage d'un être vivant à l'autre. On prétend que Voltaire a résumé les notions vagues que l'on avait de son temps sur la circulation de la matière par la phrase célèbre : « Nous mangeons nos aïeux. »

Il y a quarante ans, tous les agronomes professaient que l'ammoniaque est l'aliment azoté habituel des végétaux. Les sels ammoniacaux provenant de la distillation de la houille ou des liquides excrémentitiels sont, en effet, employés comme engrais ; ils ne peuvent être répandus cependant indifféremment sur tous les sols ; très efficaces sur les terres fortes, ils sont moins avantageux sur les terres légères, particulièrement sur les terres calcaires. Ces échecs, la facilité avec laquelle l'ammoniaque, introduite ou formée dans le sol, s'y brûle en se transformant en acide azotique, l'efficacité des azotates, ont déterminé il y a peu d'années un revirement aussi brusque que complet dans les opinions des physiologistes. On crut que l'ammoniaque ne pénétrait pas en nature dans les tissus végétaux et que son azote n'était utilisé qu'après avoir perdu son hydrogène, gagné de l'oxygène et une base et être devenu nitrate de chaux ou de potasse, de façon qu'il fallut entreprendre des expériences précises pour montrer qu'une part revient à l'ammoniaque dans la nutrition végétale.

Pour réussir à démontrer que les nitrates ne sont pas les seuls alimens azotés des plantes, mais que l'ammoniaque elle-même est

utilisée, M. Muntz sema des plantes d'expériences dans un sol dépouillé de nitrates par des lavages prolongés, et privé, par l'action du feu, des fermens capables de nitrifier l'ammoniaque. Il ne suffisait pas qu'au début les terres fussent incapables de transformer les sels ammoniacaux dont on voulait constater l'efficacité, il fallait, en outre, que cette transformation ne pût avoir lieu au cours de la végétation, car si, à un moment quelconque, l'analyse décelait la présence des nitrates, l'expérience perdait toute valeur. Or, les fermens nitrificateurs sont très répandus; très légers, ils sont entraînés de tous côtés, flottant dans les poussières de l'air. Il fallait donc mettre les terres à l'abri de ces poussières; on logea les cultures dans de grandes cages de verre, dont les parois étaient enduites d'une matière visqueuse, la glycérine, très propre à retenir les poussières atmosphériques. Pour laisser cependant un libre accès à l'air, une des parois fut fermée avec un treillage métallique à mailles serrées, également enduites de glycérine. Du maïs, des fèves, de l'orge, des féveroles, du chanvre, furent élevés dans ces conditions, et, bien que jamais les nitrates n'eussent été constatés dans le sol, ces plantes acquirent un développement normal qu'on ne peut attribuer qu'à l'influence de sels ammoniacaux employés comme engrais.

V.

C'est cependant, il faut le reconnaître, sous forme de nitrates ou d'azotates, ces deux noms désignent la même classe de sels, que la plupart du temps l'azote pénètre dans les végétaux, et dès lors l'étude de leur formation présente pour la culture un intérêt de premier ordre.

Les salpétriers utilisent depuis longtemps les nitrates qui apparaissent spontanément sur les murs des lieux habités, des étables, des écuries, dans les caves des maisons habitées; ces nitrates, mélangés au charbon et au soufre, constituent la poudre à canon, et leur recherche dans les maisons fut, au siècle dernier, l'occasion de terribles vexations.

On savait bien du temps de Lavoisier que le nitre ou salpêtre, que nous nommons aujourd'hui azotate de potasse, tire son origine de l'altération des matières d'origine animale, mais on ignorait encore sa composition; ce ne fut que plus tard, quand les progrès de l'analyse apprirent que les matières animales, l'ammoniaque et l'acide azotique, ont un élément commun : l'azote, qu'on comprit que la nitrification est due à l'oxydation de ces matières

animales ou de l'ammoniaque; quant au mécanisme même de cette oxydation, il resta longtemps ignoré.

Une expérience célèbre d'un chimiste bien connu, Kuhlmann, engagea d'abord les recherches dans une mauvaise voie. Le platine, récemment séparé d'une combinaison par l'action du feu, exerce sur les gaz une action curieuse; quand la température n'est pas excessive et que le platine ne fond pas, il se présente sous forme d'une masse grisâtre, faiblement agglutinée, qui est désignée dans les laboratoires sous le nom d'éponge ou de mousse de platine; si on place cette substance, tenue à l'extrémité d'un fil de platine, dans un courant de gaz hydrogène, le gaz se condense dans l'éponge métallique, elle rougit et bientôt l'élévation de température est suffisante pour déterminer l'inflammation de l'hydrogène. La mousse de platine provoque encore l'union de l'acide sulfureux et de l'oxygène en lourdes vapeurs blanches, irritantes, d'acide sulfurique; Kuhlmann découvrit enfin que, si on dirige un courant d'air et d'ammoniaque dans un tube renfermant de la mousse de platine, légèrement chauffée, l'ammoniaque se brûle partiellement et l'on recueille de l'azotate d'ammoniaque.

Cette expérience fut hardiment généralisée. On crut que, si le salpêtre apparaît sur les murs d'une étable ou d'une écurie, dans le sol d'une cave, c'est que l'ammoniaque y est brûlée par l'oxygène, sous l'influence d'un corps poreux, agissant à la façon de la mousse de platine; ces corps poreux auxquels on attribuait cette action comburante étaient les murs mal crépis, ou la terre elle-même. On vécut sur cette idée jusqu'au moment où, en 1862, M. Pasteur montra que presque toutes les combustions lentes sont provoquées par des micro-organismes; l'alcool, par exemple, ne se transforme, par oxydation, en acide acétique, en vinaigre, que lorsque la surface du liquide à acétifier est recouverte d'un léger voile d'une moisissure blanche du *mycoderma aceti;* l'oxydation de l'ammoniaque, sa transformation en acide azotique n'est-elle pas provoquée également par l'activité d'un ferment? Dès cette époque, M. Pasteur n'hésitait pas à dire que l'étude de la nitrification était à reprendre; chose curieuse cependant, quand Boussingault, en 1873, écrivit son remarquable mémoire sur l'action qu'exerce la terre arable sur la nitrification, il ne fit aucune allusion à cette nouvelle manière de voir (1).

Suffit-il qu'une matière azotée soit en présence d'un corps

(1) Boussingault y avait réfléchi cependant, je me rappelle très bien lui avoir entendu discuter l'influence que pouvaient exercer sur l'oxydation de l'ammoniaque les micro-organismes, qu'il appelait familièrement les *champignons de Pasteur*.

poreux et de l'air, comme l'avait enseigné Kuhlmann, pour qu'elle s'oxyde et se transforme en acide azotique? Pour le savoir, Boussingault introduit dans divers corps poreux : sable, craie, terre, des matières azotées essentiellement nitrifiables; il maintient ses mélanges humides et bien aérés pour favoriser la nitrification, puis après quelque temps recherche les nitrates formés. Dans le sable ou la craie, la matière azotée ne subit aucune transformation. dans la terre, au contraire, la métamorphose est rapide; les nitrates n'ont pas apparu dans les deux premiers corps poreux, ils sont abondans dans le dernier. Que renferme donc la terre qui manque dans le sable ou la craie? Boussingault se borne à exposer les faits sans les interpréter, et il fallut attendre quatre ans avant de savoir pourquoi la terre agit autrement que les autres corps poreux.

MM. Schlœsing et Muntz nous l'ont appris au cours des recherches qu'ils ont entreprises sur l'épuration des eaux d'égout. — Personne n'ignore que la ville de Paris jette dans la Seine, à Clichy, le flot noir de ses eaux d'égout, au grand détriment des populations qui utilisent en aval l'eau du fleuve. Bien des essais furent tentés pour purifier ces eaux, avant que, sous la pression des ingénieurs Mille et Durand Claye, on se résolût à essayer la filtration au travers d'un sol perméable. Il y a plus de vingt-cinq ans qu'on fit passer une petite quantité d'eau d'égout dans la presqu'île de Gennevilliers et qu'on commença les irrigations.

La quantité d'eau qu'une terre peut recevoir journellement sans que l'épuration soit compromise varie naturellement avec la perméabilité du sol. Celui de Gennevilliers est très filtrant; comme de plus la presqu'île n'offre qu'une surface restreinte, que le fleuve noir de Clichy roule un volume d'eau considérable, on fut conduit, pour tâcher d'épurer le plus d'eau possible, à exagérer l'épandage; le plan d'eau du sous-sol se releva, les caves, toutes les parties déclives du terrain furent envahies par des eaux infectes. D'énergiques réclamations, des plaintes, des menaces, se firent entendre. Il fallut procéder à une étude sérieuse et chercher quelle est la quantité d'eau maxima qui peut être répandue journellement, sans compromettre l'épuration. M. Schlœsing fut chargé des essais et s'adjoignit, pour ses recherches, M. Muntz (1).

On remplit de grands cylindres de deux mètres de haut, avec la terre de Gennevilliers, on y déversa régulièrement l'eau d'égout, en réglant l'épandage. Quand l'eau filtre lentement au travers du sol, elle lui abandonne toutes les matières solides qu'elle tient en sus-

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1892.

pension; l'eau bourbeuse déversée sort à la partie inférieure des cylindres absolument limpide; les matières dissoutes elles-mêmes ont subi une profonde modification. L'eau d'égout renferme des sels ammoniacaux, provenant de la fermentation des liquides excrémentitiels, l'eau filtrée n'en contient plus, mais elle est chargée de nitrates; pendant son passage au travers du sol, l'ammoniaque s'est brûlée, ses deux élémens se sont unis à l'oxygène; l'hydrogène pour donner de l'eau, l'azote de l'acide azotique. Les observations ainsi recueillies dans l'étude de la purification des eaux d'égout confirment simplement les observations de Boussingault sur l'influence nitrifiante de la terre arable, et il aurait été oiseux de les décrire si elles n'avaient été l'occasion de la découverte capitale qui a illustré les noms de MM. Schlœsing et Muntz.

Quelque temps auparavant, M. Muntz avait fait une observation d'un haut intérêt, il avait reconnu que le chloroforme, dont personne n'ignore les propriétés anesthésiques, agit sur tous les êtres de la série animale et que notamment il engourdit, endort, paralyse l'activité des fermens figurés. Rien n'est plus curieux que de le constater; quand on examine au microscope une goutte d'un liquide en fermentation butyrique, par exemple, fermentation provoquée par d'innombrables bactéries parcourant rapidement le champ du microscope, s'arrêtant brusquement pour repartir aussitôt, puis qu'on glisse entre les deux lames de la préparation une goutte d'eau chloroformée, on voit en quelques instans le repos absolu succéder au mouvement désordonné des bactéries. Tout s'arrête; les microbes, tout à l'heure si agiles, gisent immobiles; ils restent ainsi tant que persiste l'influence du chloroforme. Si on le laisse se dissiper en soulevant légèrement la lame de verre, on reconnaît qu'après quelque temps le mouvement reparaît, lent d'abord, puis de plus en plus rapide. Visiblement les fermens figurés perdent toute activité quand ils sont soumis à l'influence du chloroforme.

Profitant de cette intéressante observation, MM. Schlœsing et Muntz introduisent dans un des cylindres où se déverse l'eau d'égout une capsule renfermant du chloroforme; puis ils examinent jour par jour l'eau qui filtre au travers du sol. Cette eau est toujours limpide, mais bientôt les nitrates diminuent, puis disparaissent... Dans la terre chloroformée, la nitrification cesse de se produire; or le chloroforme n'agit que sur les êtres vivans. S'il a suffi de le faire pénétrer dans le sol pour lui faire perdre ses propriétés nitrifiantes, c'est que la nitrification est, comme l'avait pensé M. Pasteur, une véritable fermentation. Il est facile de con-

trôler cette conclusion par d'autres essais ; les micro-organismes périssent quand ils sont soumis à des températures de 100 à 120 degrés ; en effet, une terre perd ses propriétés nitrifiantes, aussitôt qu'elle est chauffée, stérilisée, suivant l'expression consacrée, qui indique que tous les êtres vivans ont été tués. — Si, enfin, on réensemence cette terre dépouillée de ses propriétés nitrifiantes par cette température de 120 degrés, avec une terre qui les possède encore, avec quelques parcelles d'une terre non chauffée, les organismes nitrificateurs pullulent de nouveau, et les nitrates réapparaissent dans les eaux.

Si on se rappelle que la matière azotée du sol est inerte, qu'habituellement elle n'exerce aucune action sensible sur la végétation, si on se rappelle qu'au contraire les nitrates présentent une telle efficacité que les récoltes confiées à un sol stérile croissent en raison du poids de nitrate ajouté, on comprend quel retentissement eut la découverte de MM. Schlœsing et Muntz, et quelles idées nouvelles elle suscita aux agronomes : pour eux désormais, une terre fertile devient un *véritable milieu de culture* des fermens nitriques.

L'existence de ces fermens fut déduite des expériences précédentes et une dizaine d'années s'écoulèrent avant qu'ils eussent été isolés. Leur découverte appartient à un éminent physiologiste russe, M. Winogradsky, elle a été faite à Zurich. Après de nombreux essais témoignant d'autant de sagacité que de patience, M. Winogradsky réussit à isoler le ferment *nitreux* (1), c'est-à-dire l'être vivant qui amène l'ammoniaque à un degré d'oxydation inférieure. Cinq ou six jours après l'ensemencement d'un liquide ne renfermant par litre d'eau que 1 gramme de sulfate d'ammoniaque, 1 gramme de phosphate de potasse et du carbonate de magnésie, sans aucune matière organique, M. Winogradsky vit apparaître dans l'eau un léger trouble dû à des organismes ovales un peu fusiformes, se mouvant dans le liquide avec une grande activité ; cette activité n'est pas de longue durée : après quelque temps, les organismes tombent au fond du liquide et recouvrent le carbonate de magnésie d'une sécrétion glaireuse.

On a remarqué que les micro-organismes qui transforment l'ammoniaque ajoutée au liquide en acide nitreux qu'on retrouve uni à la magnésie, avaient été ensemencés dans un milieu dépourvu de matière organique capable de fournir le carbone nécessaire à leur

(1) L'azote s'unit à l'oxygène en plusieurs proportions : quand 14 d'azote prennent 40 d'oxygène, la combinaison formée est l'acide azotique ou nitrique ; quand 14 d'azote ne s'unissent qu'à 24 d'oxygène, c'est l'acide azoteux ou nitreux qui s'est formé.

multiplication. C'est qu'en effet les *nitromonades* possèdent une propriété fort inattendue; ces organismes croissent, se multiplient, augmentent leur masse pondérale en s'emparant du carbone de l'acide carbonique contenu dans le carbonate de magnésie.

C'est là un fait très curieux sur lequel il convient d'insister; il n'est pas besoin de rappeler que l'union du carbone à l'oxygène avec production d'acide carbonique, qui a lieu dans tous nos foyers, est accompagnée d'un puissant dégagement de chaleur; et on conçoit aisément que le phénomène inverse, la décomposition de l'acide carbonique en carbone et oxygène, la séparation en ses élémens de l'acide carbonique, exigera une consommation de chaleur précisément égale à celle qui est dégagée au moment de la combinaison.

Nous assistons journellement à cette réduction de l'acide carbonique. Elle a lieu dans les cellules des plantes vertes, dans les cellules à chlorophylle, comme disent les botanistes, mais elle ne se produit qu'en utilisant une énergie extérieure; c'est seulement lorsqu'elles sont éclairées par les radiations solaires que les feuilles émettent de l'oxygène. Quelques-unes des radiations, dont le mélange constitue la lumière blanche, sont retenues, absorbées par les cellules à chlorophylle et y exécutent ce grand travail de réduction de l'acide carbonique, origine de toute la matière organique qui existe à la surface du globe.

Aussitôt que la lumière fait défaut, les feuilles respirent à la façon des tubercules, des racines, des plantes sans chlorophylle, des animaux, en absorbant de l'oxygène et émettant de l'acide carbonique, consommant, par conséquent, de la matière organique; c'est là le régime de la grande armée des champignons. Ils vivent de matière carbonée déjà formée, ils sont parasites de plantes vivantes ou destructeurs de plantes mortes, mais ne vivent jamais que sur la matière organique.

Il en est habituellement de même des bactéries qui brûlent de la matière organique par leur respiration en même temps qu'elles s'en approprient quelques élémens. La nitromonade vit tout autrement, elle prospère dans un milieu privé de matière organique, elle emprunte son carbone à l'acide carbonique. On conçoit cependant que ce carbone ne sera séparé de l'oxygène qu'à l'aide d'une énergie extérieure, remplaçant, par exemple, celle des radiations solaires agissant dans les cellules à chlorophylle. D'où provient cette énergie? De la chaleur dégagée par la combustion de l'hydrogène de l'ammoniaque; quand, en effet, l'ammoniaque, formée d'azote et d'hydrogène, est brûlée par l'oxygène de l'air, sous l'influence de la nitromonade la combustion de cet hydrogène

développe une somme de chaleur considérable. Or toute cette chaleur ne se dissipe pas pendant la nitrification, une partie est utilisée à la réduction de l'acide carbonique, et le carbone provenant de cette réduction sert à la constitution des nouvelles cellules de nitromonade.

M. Winogradsky a reconnu, en outre, que la transformation de l'ammoniaque en acide nitrique comporte deux étapes successives. La nitromonade que nous venons de décrire ne donne que de l'acide nitreux, c'est-à-dire la combinaison acide la moins chargée d'oxygène que puisse fournir l'azote.

La transformation de l'azote est complétée par un autre organisme tout différent de la nitromonade; le ferment qui porte l'oxygène sur l'acide nitreux pour l'amener à l'état d'acide nitrique est formé de petits bâtonnets de forme anguleuse, irrégulière, n'exerçant que sa fonction spéciale de suroxydation, mais tout à fait incapable de provoquer l'oxydation de l'ammoniaque; il y a là une division du travail des plus intéressantes.

Quand on obtient dans un milieu de culture approprié des nitrates, c'est que ce milieu renferme deux micro-organismes différens, la nitromonade transformant l'ammoniaque en acide nitreux, les bâtonnets transformant à leur tour l'acide nitreux en acide nitrique.

Dans les sols cultivés, ils sont habituellement réunis, et c'est sous forme de nitrates que l'azote combiné est utilisé par les végétaux. Ainsi que nous l'avons dit déjà à plusieurs reprises dans le cours de cet article, les nitrates exercent sur leur croissance une influence tellement décisive que les cultivateurs n'hésitent pas à s'imposer de lourdes dépenses pour se les procurer et que 500,000 tonnes de nitrates sont introduites chaque année en Europe.

Ces engrais viennent s'ajouter aux nitrates qui se produisent spontanément dans nos sols quand les conditions favorables à la nutrification y sont réalisées.

Étudions donc minutieusement, les unes après les autres, ces conditions; nous serons récompensés de notre effort par la certitude que cette étude va nous donner des notions précises sur la fertilité des terres arables.

Ces conditions sont nombreuses, toutes doivent être remplies pour que la nitrification se produise; et, tout d'abord, il faut que le sol renferme la matière azotée à transformer. Or, dans les terres qui ne reçoivent pas d'engrais, cette matière est l'humus qui doit, à la résistance qu'il présente à l'action des fermens, son abondance dans la plupart des terres; cette résistance est telle que très souvent la quantité de nitrates formée en temps utile, par l'action qu'exercent les fermens, n'est capable d'alimenter que de faibles

récoltes. Pour qu'elles deviennent plus abondantes, il faut apporter des matières plus attaquables que l'humus, le fumier notamment, dont les sels ammonicaux se transforment rapidement, tandis que ses matières organiques n'entrent en jeu que plus lentement. On introduit encore dans le sol bien d'autres matières organiques azotées ; le Midi consomme en grandes quantités les tourteaux des graines oléagineuses que cèdent à la culture les huileries de Marseille. Parmi les engrais organiques azotés, les uns, tels que le sang, évoluent rapidement ; d'autres, la laine, le cuir, beaucoup plus lentement, et à ce titre conviennent surtout aux cultures arbustives, à celle de la vigne notamment.

Les transformations de ces matières complexes n'ont lieu, nous l'avons dit, que sous l'influence des fermens nitriques ; ceux-ci sont très répandus, MM. Muntz et Aubin ont pu constater leur présence non-seulement dans toutes les terres cultivées qu'ils ont examinées, mais encore dans des lieux déserts et même des stations élevées telles que le pic du Midi ; en revanche, les fermens nitriques paraissent être cantonnés dans les couches superficielles du sol ; à une certaine profondeur, ils deviennent rares, puis, plus bas, disparaissent.

Les fermens nitriques sont des agens d'oxydation ; par suite, on conçoit qu'ils ne travaillent qu'autant qu'ils se trouvent dans une atmosphère oxygénée. Cette condition est bien loin d'être toujours remplie ; si l'air circule aisément dans une terre ameublie par les instrumens, assainie par un sous-sol perméable, par des fossés d'écoulement ou par le drainage, il n'en est plus de même dans une terre plate, à sous-sol imperméable, non drainée. Un sol semblable se gorge d'eau pendant l'hiver, l'air n'y circule pas, la nitrification s'arrête. — Dans les terres fortes, argileuses, elle est parfois difficile à cause de leur compacité, elle est plus facile dans les terres légères et humides ; cet avantage des terres sablonneuses est compensé par leur facile dessiccation ; or, l'humidité n'est pas moins nécessaire à l'évolution des fermens que l'air lui-même ; dans une terre sèche, tout s'arrête, l'ammoniaque introduite persiste.

A ces conditions : présence des fermens, d'une matière nitrifiable, de l'air et de l'eau, s'en ajoutent d'autres encore. La nitrification ne se produit qu'entre des limites de températures comprises entre 10° et 45 degrés ; quand, en hiver, le froid sévit, les fermens nitriques ne fonctionnent pas, ils ne travaillent pas davantage dans les terres brûlées par les radiations solaires ; enfin, la production des nitrates n'est abondante que dans les terres où il existe du calcaire. Il arrive très souvent qu'un ferment vit mal dans un milieu renfermant en quantité sensible les produits formés par ce fer-

ment même; l'activité des fermens alcooliques s'atténue dans un liquide chargé d'alcool; les fermens qui transforment le sucre en acide lactique ou en acide butyrique cessent de travailler si le liquide, dans lequel ils ont été ensemencés, ne renferme pas de carbonate de chaux destiné à saturer les acides produits à mesure de leur formation. Il en est de même du ferment nitrique, il n'entre pas en jeu dans un milieu où les acides produits ne sont pas saturés par le calcaire.

De là, la grande utilité des apports de chaux ou de marne dans les terrains granitiques. Le Limousin, qui était misérable à la fin du siècle dernier, a été transformé du jour où les chemins de fer ont permis d'y faire arriver les chaux du Berry; de bonnes prairies, couvertes de légumineuses, ont remplacé les pâturages médiocres composés des plantes qui vivent dans les terrains acides; la culture du froment s'est substituée à celle du seigle. La nitrification est languissante cependant, aussitôt après l'apport de la chaux caustique; le milieu est trop alcalin pour que les fermens nitriques y prospèrent; mais très rapidement la chaux s'unit à l'acide carbonique aérien, la causticité disparaît, les nitrates se forment régulièrement, et le sol devient fertile.

Quand toutes ces conditions sont réalisées, la végétation des espèces végétales qui bénéficient davantage des nitrates est prodigieuse. Un des plus beaux exemples connus est fourni par les *marcites* de Milan, constamment arrosées par de l'eau mélangée d'eau d'égout. Elles fournissent annuellement six ou sept coupes d'herbe; ces terres sont louées 500 francs l'hectare.

VI.

La formation des nitrates est, nous l'avons dit plusieurs fois, la condition même de la fertilité. Il est, par suite, du plus haut intérêt de la suivre attentivement, non-seulement dans les expériences de laboratoire, mais aussi sur des sols en place, nus et cultivés. — Or, cette étude est facilitée par une propriété très fâcheuse que possèdent les nitrates : contrairement à ce qui arrive pour d'autres élémens de fertilité tels que l'acide phosphorique, la potasse ou l'ammoniaque, ils ne sont pas retenus par la terre; si on fait filtrer une dissolution de nitrate au travers d'un sol, on trouve que la dissolution est aussi chargée après son passage qu'elle l'était avant, tandis que, si on avait fait filtrer au travers du sol une eau chargée d'ammoniaque, de potasse ou d'acide phosphorique, on ne trouverait en général dans l'eau d'égouttage qu'une minime fraction des élémens dissous introduits.

C'est ce qu'il est facile de vérifier en étudiant les eaux de drainage. — On sait que lorsqu'une terre repose sur un sous-sol imperméable, il est de toute nécessité de provoquer artificiellement le départ des eaux quand celles-ci ne trouvent pas, dans la disposition inclinée du sol, un écoulement naturel; on procède alors au drainage en creusant dans le champ reposant sur cette couche imperméable une série de fossés, au fond desquels on dispose des tuyaux en terre poreuse fixés, bout à bout, à la suite les uns des autres; on recouvre les drains avec la terre, l'eau s'infiltre dans les tuyaux poreux et s'écoule dans un ruisseau. Ces eaux, très habituellement chargées de nitrate de chaux, ne renferment ni potasse, ni ammoniaque, ni acide phosphorique.

MM. Lawes et Gilbert ont donné un grand nombre d'analyses des eaux provenant du drainage du champ sur lequel ils ont établi la culture continue du blé. J'ai moi-même consacré plusieurs années à l'étude des eaux de drainage soit de terres maintenues sans végétation, soit plus récemment de terres portant des plantes variées. A l'imitation de ce qu'avait fait déjà M. Berthelot, j'ai adopté pour l'étude du drainage des terres nues une méthode qui permet de varier beaucoup les expériences. J'ai fait construire de grands vases en terre vernissée à l'intérieur; ces vases sont soutenus par un trépied en fer, au-dessus de flacons dans lesquels s'écoule, par un orifice muni d'un bouchon et d'un tube de verre, l'eau qui a traversé le sol; on place au fond des vases un lit de cailloux pour assurer l'écoulement, puis au-dessus la terre que l'on veut mettre en expériences. Les vases en renferment 60 kilos environ; ils se prêtent très bien, ainsi qu'il vient d'être dit, à l'étude des eaux de drainage provenant des terres sans végétation; mais quand il s'agit des terres cultivées, ils ne donnent plus que des indications incertaines. Nos plantes de grande culture vivent mal dans un cube de terre restreint où leurs racines ne s'étalent pas à l'aise. Le blé, l'avoine, les betteraves, le maïs, le chanvre, sont restés chétifs quand j'ai voulu les semer dans ces vases de faibles dimensions et j'ai dû opérer autrement.

J'ai fait construire au champ d'expériences de Grignon de grandes cases, en ciment imperméable; elles ont 2 mètres de côté en long et en large et 1 mètre de hauteur, elles présentent donc une capacité de 4 mètres cubes et renferment 5 tonnes de terre; les récoltes sont excellentes, analogues à celles qu'on obtient en pleine terre. Le fond de ces caisses est incliné d'arrière en avant, creusé en forme de rigole; à la partie la plus déclive on a ajusté un tuyau de plomb qui envoie les eaux dans de grandes bonbonnes où elles sont recueillies, mesurées et analysées.

Toute l'eau tombée sur une terre nue ne la traverse pas pour arriver jusqu'aux drains : si pendant l'hiver presque toute la pluie est évacuée par les drains, pendant le printemps une partie seulement de l'eau est recueillie ; une fraction importante est évaporée ; cette fraction devient considérable pendant l'été, la terre est échauffée par les radiations solaires et l'évaporation enlève presque la totalité de l'eau tombée. Il n'en est plus ainsi à l'automne ; à mesure que la température baisse, l'évaporation s'amoindrit et l'eau recueillie augmente.

Quand on analyse l'eau de drainage aux diverses époques de l'année pour déterminer les nitrates qu'elle entraîne, on n'en trouve qu'une faible quantité en hiver, la proportion augmente pendant le printemps, devient notable en été et à l'automne. — En multipliant le poids d'azote nitrique contenu dans chaque litre d'eau écoulée, par le nombre de litres recueillis, on obtient la quantité d'azote nitrique produite aux différentes époques. Si, enfin, on prend la moyenne des nombres obtenus par l'étude des eaux de drainage de terres très différentes les unes des autres, pendant les années 1890, 1891 et 1892, puis qu'on les rapporte à la surface sur laquelle portent toutes les comparaisons agricoles, à l'hectare de 10,000 mètres carrés, on arrive aux nombres suivans, singulièrement instructifs :

Azote nitrique produit par hectare :

Printemps	17 kil. 8
Été	26 kil. 4
Automne.	40 kil. 6
Hiver.	11 kil. 8

Nous avons déjà indiqué qu'une bonne récolte moyenne exige environ 100 à 120 kilos d'azote combiné. Or cet azote doit être à la disposition de la plante pendant le printemps et le commencement de l'été ; dès la fin de juin, le blé ou l'avoine n'assimilent plus ; la betterave, il est vrai, absorbe les nitrates formés plus tardivement, mais sans grande utilité ils s'emmagasinent dans la racine où ils sont singulièrement gênans, nuisant à la santé des animaux qui consomment ces betteraves ou entravant l'extraction du sucre. — En réalité, les nitrates du printemps et ceux du commencement de l'été sont les seuls utiles ; ceux qui se forment pendant la fin de l'été, l'automne et l'hiver sont habituellement entraînés par les eaux de drainage, jetés aux rivières, à la mer, perdus.

Les chiffres précédens montrent que la nitrification au printemps est absolument insuffisante. Il est facile d'en comprendre la raison :

à cette époque la terre est habituellement assez humide, mais la température est trop basse pour que les fermens entrent vigoureusement en jeu, et c'est pour compenser cette insuffisance de la nitrification de l'humus, que nous enfouissons dans le sol des engrais azotés, du fumier dont les sels ammoniacaux se transforment aisément, et surtout du nitrate de soude. C'est parce que la nitrification du printemps est insuffisante, qu'une flotte entière est sans cesse occupée à introduire en Europe le nitrate de soude qu'elle va péniblement chercher sur la côte du Pacifique; c'est à cause de cette insuffisance que l'Europe importe, ainsi que nous l'avons dit déjà, chaque année 500,000 tonnes valant de 200 à 300 francs la tonne, représentant par conséquent une valeur de 100 à 150 millions, presque entièrement payée par la culture.

Visiblement, les cultivateurs ne consentent à débourser une si forte somme que parce qu'ils ont reconnu que cet engrais était absolument efficace, et qu'ils n'obtenaient de pleines récoltes qu'à la condition d'ajouter aux faibles qualités d'azote nitrique qui se forment dans leur sol, 200, 300 kilos de nitrate de soude.

Ainsi, malgré l'abondance de l'humus que renferment tous nos sols cultivés, bien que la proportion d'azote qu'ils contiennent soit souvent cent fois supérieure aux besoins des récoltes, l'inertie de cet humus est telle, la résistance qu'il oppose aux fermens si énergique, qu'il nous faut faire des dépenses considérables d'azote combiné, qu'il nous faut importer à grands frais du nitrate de soude; cette importation est nécessaire, parce que nous ne savons pas déterminer dans nos terres, au printemps, une abondante formation de nitrates.

Cette résistance de l'humus est-elle invincible? N'existe-t-il aucun moyen de surexciter l'action des fermens? M. Schlœsing, il y a déjà plusieurs années, a remarqué que, si on triture une terre, dans laquelle la nitrification est faible, on l'active; il en donne une raison excellente; les fermens ne se déplacent pas dans le sol comme dans un liquide, ils restent fixés dans la très mince couche d'eau qui adhère à chaque molécule de terre. C'est dans ce domaine très restreint qu'ils opèrent, épuisant leur action sur les matières voisines, puis cessant leur travail quand ces matières ont été transformées, pour ne le reprendre que si d'autres substances viennent remplacer celles qui ont disparu sous l'action même des fermens.

J'ai reconnu que lorsque toutes les autres conditions favorables à la nitrification sont réunies, cette trituration du sol donne une prodigieuse énergie au phénomène et qu'il apparaît dans les terres bien remuées des quantités de nitrate formidables, bien supérieures

à celles qui sont nécessaires aux récoltes les plus abondantes. La réunion de ces circonstances favorables se rencontre parfois fortuitement. On reçoit dans un laboratoire de chimie agricole un envoi de terre, on le met en expériences ; il fournit des nitrates en telle abondance qu'on croit au premier abord que la terre a été additionnée de nitrates, et qu'il faut s'assurer que l'acide azotique est bien combiné à la chaux et non à la soude, pour comprendre que cette production exubérante est due à ce que la terre, au moment de son prélèvement, pendant le voyage et sa mise en expériences, a été remuée, secouée, intimement mélangée. Il est facile au reste de déterminer, au laboratoire, dans une terre, une formation de nitrate excessive, en la triturant avec beaucoup de soins et la maintenant humide ; si elle est sèche, la trituration ne produit aucun effet.

Ces notions récemment acquises éclairent singulièrement les pratiques agricoles. Que font les hommes qui travaillent la terre? Pourquoi ont-ils, depuis l'antiquité la plus reculée, attelé à un pieu durci au feu un bœuf, un cheval, un âne, et ont-ils chaque année, souvent plusieurs fois dans la même année, ouvert le sol? Pourquoi, à mesure des progrès de la civilisation, ont-ils apporté tous leurs soins à construire des charrues de plus en plus puissantes? Pourquoi à ce travail de la charrue ajoutent-ils aujourd'hui celui d'une herse à dents pointues et recourbées, qui, promenée sur les grosses mottes de terre qu'a laissées la charrue, les brise, les triture et les réduit en poudre?

Depuis des siècles, ce travail de la terre est l'occupation principale des cultivateurs ; c'est le travail par excellence, le *labor*, et l'homme qui s'y livre, le travailleur, s'appelle encore *laboureur*. Que fait ce laboureur? Deux choses : il ouvre son sol et le rend propre à emmagasiner de l'eau, à la retenir, sans la laisser couler comme elle ferait sur un sol durci, pour que la terre saturée d'humidité puisse fournir à la plante, au printemps, l'eau qui lui est nécessaire; en outre, il dissémine, bien qu'il l'ignore encore profondément, le ferment nitrique.

On trouve souvent cent fois plus de nitrates dans un échantillon de terre remuée que dans un autre échantillon de même nature, maintenu dans les mêmes conditions d'humidité et de température, mais laissé en repos. Et ce n'est pas sans un amer retour sur la lenteur de la marche de l'esprit humain, qu'on songe qu'il a fallu attendre jusqu'à la fin du XIXe siècle que M. Pasteur ait dévoilé le rôle immense des micro-organismes, que MM. Boussingault et George Ville eussent découvert le rôle prépondérant des nitrates dans l'alimentation végétale, que MM. Schlœsing

et Muntz établissent que la nitrification est une fermentation, pour qu'on comprenne enfin la raison du travail auquel les hommes se livrent depuis la plus haute antiquité.

Visiblement, tels que nous les exécutons aujourd'hui, ces travaux sont insuffisans; si nous sommes contraints, afin d'avoir d'abondantes récoltes, d'acheter du nitrate de soude, c'est à coup sûr parce que nous ne provoquons au printemps dans nos terres qu'une nitrification trop faible. La charrue, en effet, découpe le sol en tranches qui sont retournées, la bande tout entière est déplacée d'un bloc, chacune de ses parties fait une demi-révolution dans un même plan, et toutes ces molécules déplacées restent par rapport les unes aux autres dans la position qu'elles occupaient avant ce déplacement; ce premier travail, excellent pour ouvrir le sol aux eaux de la pluie qui doivent s'y emmagasiner, ne mélange pas les unes aux autres les diverses parties du sol; la trituration, la dissémination des fermens n'a pas lieu.

La herse, ce cadre de bois ou de fer armé de dents, fait un peu mieux. Elle brise les mottes formées par la charrue, elle entraîne quelques particules de terre, elle les déplace; son travail est efficace, aussi ne se borne-t-on pas à herser les terres nues, les cultivateurs hardis font passer cet instrument dans les champs de blé au mois d'avril, quand la jeune plante bien enracinée est capable de résister au dur travail qu'elle va subir. — Le proverbe dit: « Si tu herses ton blé, ne regarde pas derrière toi. » C'est qu'en effet l'aspect est lamentable, les tiges sont brisées, piétinées par les attelages; à la place des lignes vertes, agréables à l'œil, que présente le champ qu'on attaque, on ne voit plus qu'un désordre qui semble irrémédiable; quinze jours plus tard, tout est réparé, les tiges couchées se sont enracinées de nouveau, le blé a tallé. C'est l'effet visible, mais certainement aussi ce travail de trituration a pour effet de disséminer les fermens, de les répandre, de les mettre au contact de matières nitrifiables encore intactes, sur lesquelles ils peuvent exercer leur action.

Les constructeurs ont, au reste, imaginé des appareils d'un travail plus efficace que ceux que nous employons d'ordinaire. Je ne serais pas étonné notamment qu'un instrument à dents nombreuses disposées en chicane les unes par rapport aux autres, sur plusieurs rangées successives, variante du scarificateur, méritât d'être plus répandu qu'il ne l'est encore. Il n'est pas douteux que lorsqu'on sera convaincu qu'en opérant autrement qu'on ne le fait actuellement on peut sinon éviter, au moins beaucoup restreindre, les très lourdes dépenses qu'entraîne l'acquisition du nitrate de soude, on ne réussisse à construire des appareils pro-

pres à remuer le sol, à le mélanger et à y provoquer une nitrification de printemps assez active pour que l'emploi des engrais azotés autres que le fumier de ferme devienne inutile.

VII.

Il ne suffit pas de provoquer la nitrification au moment où elle est utile, il faut encore, sinon la restreindre à l'automne, au moment où la plupart des récoltes sont abattues, au moins empêcher les nitrates de disparaître. En moyenne, pendant les quatre dernières années, les pertes dues aux entraînemens par les eaux de drainage, que j'ai eu occasion de constater, ont été à l'hectare de 40 kil. 6 d'azote nitrique, ce qui correspond à 250 kilos de nitrate de soude, c'est-à-dire à une dépense comprise entre 60 et 70 francs par an, qui représente le loyer d'un grand nombre de terres passables de notre pays.

Ces pertes sont dues exclusivement à l'écoulement des eaux qui traversent le sol, quand il est nu, dépouillé de ses récoltes ; c'est là ce qui arrive dans toute notre région septentrionale, notamment dans la partie la plus riche et la plus prospère, celle du Nord-Est, où domine la culture de la betterave, qui revient tous les deux ans, alternant avec le blé. L'année où le sol porte des betteraves, les pertes sont minimes, la plante est arrachée tardivement, et son feuillage abondant couvre encore le sol pendant la plus grande partie du mois d'octobre, évaporant l'eau tombée, empêchant les drains de couler ; l'automne dernier, tandis qu'on recueillait la valeur de 6 millimètres d'eau de drainage échappée à une culture de betteraves, une terre qui avait porté du blé en laissait couler 35 millimètres. En moyenne, l'hectare de betterave n'a perdu que 6 kil. 6 d'azote nitrique, l'hectare de blé 54 kil. 6.

Pour éviter ces pertes, il faut empêcher l'écoulement de l'eau de la pluie par les drains ; rien n'est plus aisé : les végétaux sont de puissans appareils d'évaporation, aussi ne voit on l'eau traverser le sol qu'après la récolte ; tant que la terre est couverte, toute l'eau tombée est rejetée dans l'atmosphère par la transpiration végétale. Il ne faut donc pas qu'à l'automne la terre reste découverte, et aussitôt que la moisson est faite, il faut remplacer la récolte abattue par une culture *dérobée*. Presque toujours, immédiatement après la moisson, on fait passer sur les chaumes de blé ou d'avoine une charrue légère, un scarificateur qui entr'ouvre le sol ; c'est là ce qu'on appelle donner un labour de déchaumage ; cette opération est très utile. Par ce labour

on déracine les mauvaises herbes, on permet à la pluie de pénétrer le sol et de l'ameublir assez complètement pour que les labours profonds deviennent possibles ; mais si, entre ce labour de déchaumage d'août et les grands travaux de fin octobre, la terre reste nue, les pluies, habituellement abondantes en septembre, s'infiltrent dans le sol et lui enlèvent les nitrates formés pendant l'été et non utilisés. Presque toujours les eaux de drainage sont très chargées à l'automne, et on en conçoit facilement la raison. Si la pluie a été fréquente pendant l'été, les deux conditions favorables à la nitrification : humidité, élévation de température, se sont réunies, mais comme, en général, la plus grande partie de l'eau tombée pendant l'été a été évaporée, l'écoulement ne se produit qu'au moment où arrivent les abondantes précipitations d'arrière-saison. Si, au contraire, la pluie est rare pendant l'été, la terre reste chaude jusqu'à l'automne, et c'est seulement à ce moment-là que les nitrates se produisent. Ils apparaissent aussitôt que la pluie amène le sol à l'état convenable au travail des fermens, et comme la terre est nue, qu'elle ne porte aucune plante capable d'évaporer l'eau tombée et de s'emparer des nitrates formés, ils sont entraînés et perdus.

Ces pertes, considérables nous le répétons, des nitrates pendant l'automne, sont réduites ou même radicalement supprimées par les cultures dérobées. Au mois d'août 1891, on a semé au champ d'expériences de Grignon, soit une légumineuse : de la vesce, soit une autre plante à développement rapide : de la moutarde ; après quelques jours, les champs étaient verts, et tandis que les drains placés au-dessous des terres nues coulaient à plein tuyau, ceux qui assainissaient les terres ensemencées restaient secs. En 1892, les pluies ont été trop abondantes pour que l'évaporation des cultures dérobées pût rejeter toute l'eau tombée ; mais cependant les eaux recueillies au-dessous des cultures de vesce n'ont pas entraîné au-delà du tiers ou du quart des nitrates perdus par les terres nues (1).

Que deviennent les nitrates qui se forment aussi bien dans les terres couvertes de cultures dérobées que dans les terres nues, mais qu'on ne retrouve pas dans les eaux de drainage des terres emblavées ? Il importe de le savoir. Si ces nitrates restent en nature dans le sol, ils seront entraînés pendant l'hiver, la perte seulement retardée, et le bénéfice des cultures dérobés singulière-

(1) Perte d'un hectare de terre restée nue après blé, 54 kil. 6 d'azote nitrique.
— — ensemencée en vesce, 17 kilos —
— — — 13 kilos —

ment réduit. L'analyse des eaux de drainage d'hiver montre très bien qu'il n'en est pas ainsi; les nitrates d'automne ont été saisis par les jeunes plantes. Ils sont transformés en matières azotées, leur azote est pendant tout l'hiver soustrait à toutes les causes de déperdition.

A la fin d'octobre, au commencement de novembre, les récoltes dérobées sont enfouies; quand la culture a réussi, les plantes enterrées pèsent de 15,000 à 18,000 kilos; elles renferment de 60 à 80 kilos d'azote correspondant à 12,000 ou 16,000 kilos de fumier de ferme, c'est une petite fumure.

Les plantes enfouies ne se décomposent qu'au printemps suivant, où l'azote qu'elles renferment reparaît à l'état de nitrates. La décomposition des végétaux enterrés est lente; en effet, avant que leurs tissus aient été la proie des insectes, des champignons, des bactéries, un temps assez prolongé s'écoule, et il arrive même qu'on ne retrouve pas pendant l'année suivante, à l'état de nitrate, tout l'azote que la culture dérobée a maintenu dans le sol; on l'a enrichi en cet humus dont nous avons reconnu la stabilité.

Quoi qu'il en soit, la terre a conservé un élément de richesse qui est habituellement perdu; quand, ainsi que le recommandaient déjà les agronomes latins, ce sont des légumineuses qu'on sème à l'automne, à l'azote des nitrates vient s'associer l'azote de l'air fixé par les bactéries des nodosités, et l'opération devient ainsi plus profitable; il est vraisemblable que ce mode de culture, encore cantonné dans quelques-uns de nos départemens, s'étendra à mesure qu'on en connaîtra mieux les avantages.

Quand, dans un laboratoire, on soumet une terre qui dégage de notables quantités d'acide carbonique, dues à la respiration des êtres qui y pullulent, à une température de 120 degrés pendant plusieurs heures, tout dégagement d'acide carbonique cesse; on dit que cette terre est stérilisée, et l'expression dépasse la portée qu'on lui donne habituellement; cette terre est bien, en effet, devenue stérile : toutes les réactions qui assuraient sa fécondité ont disparu, son activité est éteinte, elle est devenue incapable de fixer l'azote atmosphérique, de transformer son humus en ammoniaque, son ammoniaque en acide azotique : ses fermens sont tués. Ce n'est plus qu'une masse inerte dans laquelle la végétation devient aussi languissante que dans du sable calciné; cet arrêt dans toutes les fonctions qui déterminent sa fertilité, aussitôt qu'elle est soumise à l'action du feu, justifie pleinement la belle expression de M. Berthelot : « La terre est quelque chose de vivant. »

P.-P. Dehérain.

VOYAGES D'EMPEREURS

Il y a trente-trois ans, en 1860, le comte de Cavour, une fois entre autres, fut prophète : « Si les Italiens, s'écria-t-il, en sont déjà à considérer la Prusse comme une alliée naturelle, les Prussiens ne tarderont pas à partager les mêmes sentimens. » Cavour poussait même plus loin. « Avec l'intuition qui caractérise les grands politiques, il semblait prévoir que, l'œuvre italienne achevée, la France pourrait bien faire un retour sur elle-même, s'apercevoir qu'elle avait sacrifié à de faux dieux les conditions de sa sécurité et de sa grandeur et qu'alors *la Prusse et l'Italie seraient nécessairement amenées à défendre en commun leurs principes et leur indépendance, quel que fût le côté d'où surgiraient les dangers et les complications* (1). »

A partir de ce jour-là, l'Italie, on peut le dire, était en route pour Berlin. C'est, depuis quelque temps, un sujet d'âpres polémiques entre les journaux dévoués au Vatican et ceux qui ont leurs attaches au Quirinal, que de savoir s'il y a plus de chemins qui « du pays de Luther conduisent à Rome » ou plus de chemins qui « de Rome conduisent au pays de Luther. » Historiquement, cette grave question ne se pose point; elle est tranchée. Sur le tortueux sentier de la politique internationale, l'Italie s'est mise en marche la première, mais l'Allemagne l'appelait; ensuite, elle a appelé l'Allemagne; non pas même ensuite, — tout de suite : l'Italie n'allait à Berlin que pour amener l'Allemagne à Rome.

Elle l'a attendue dix ans, mais enfin les empereurs sont venus : après dix ans, le *kronprinz* Frédéric; après quinze ans, César, le *kaiser*, l'empereur Guillaume II, qui revient pour la seconde fois,

(1) G. Rothan, *l'Allemagne et l'Italie*, 1870-1871, II, *l'Italie*, introd., p. 8.

vingt ans après que Victor-Emmanuel est allé chercher l'emperenr Guillaume Ier, son grand-père, à Berlin; de sorte qu'au lieu de compter par lustres à la manière antique, l'Italie moderne a le droit de compter par visites impériales : 1873, Victor-Emmanuel va à Berlin; 1875, Guillaume Ier vient à Milan; 1883, le futur Frédéric III vient à Rome; 1888 et 1893, promenades triomphales de Guillaume II.

I.

Dans ces voyages de souverains, comme dans les plus vulgaires voyages, c'est le premier pas qui a coûté. Victor-Emmanuel ne s'était pas décidé sans peine à prendre le train d'Allemagne ou plutôt on ne l'y avait pas décidé sans artifice. Une occasion se présentait : au mois de mars 1873, François-Joseph avait invité le roi d'Italie à se rendre à l'exposition de Vienne. Le ministère Lanza eût vu avec plaisir que Victor-Emmanuel acceptât cette invitation et poursuivît, après, jusqu'à Berlin. Mais le roi hésitait : il avait peur de l'effet que produirait en France une telle démarche, peur aussi parce qu'il était sûr qu'on n'ignorait pas à Berlin ses négociations de 1869 et de 1870, ses coquetteries avec Napoléon III.

En juin, M. Minghetti remplaça aux affaires M. Lanza. L'idée d'aller à Vienne et à Berlin lui souriait plus encore qu'à son prédécesseur; il lui prêtait une importance extrême « à cause de l'agitation des partis, en France, pour restaurer la monarchie d'Henri V » et du contre-coup que cette restauration pouvait avoir sur la position de l'Italie à Rome. Toute une intrigue fut nouée, afin de vaincre les résistances du roi. M. Minghetti était lié de longue date avec Michel-Angelo Castelli, ami personnel de Victor-Emmanuel et premier secrétaire de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare, charge qui lui donnait ses grandes et ses petites entrées. Il s'empressa de le mettre dans son jeu, et voici la lettre qu'il lui écrivit (1) :

(*Confidentielle.*)

Livourne, 25 août 1873.

Mon cher ami,

Je suis en un moment difficile et j'ai recours à toi pour que tu me conseilles et m'aides. Tu sais que le roi a été, à plusieurs reprises, invité par l'empereur d'Autriche à se rendre à l'exposition de Vienne. Le roi a fait répondre, le 10 juin, qu'il déciderait à son retour des mon-

(1) Luigi Chiala, *Pagine di storia contemporanea*, dal 1858 al 1892. — Fascicolo 1°: *Dal convegno di Piombières al congresso di Berlino*, p. 155.

tagnes et que, ou bien il irait, ou bien, s'il ne le pouvait pas, il enverrait le prince Humbert.

Si le roi va à Vienne, il est *certain* qu'il recevra de Berlin une invitation et qu'il ne pourra s'y soustraire. . . . .

Je crois que ce voyage est hautement politique pour les raisons suivantes :

1° Après nous être établis à Rome, après avoir fait la loi sur les corporations religieuses, le bon accueil de Sa Majesté apostolique consacre diplomatiquement ces faits. . . . .

2° A Berlin, on désire beaucoup que le roi vienne et, s'il n'y allait pas, les défiances augmenteraient. Tu sais qu'on y connaît de point en point toutes les histoires de 1869 et de 1870. Les soupçons dont on n'a jamais pu se débarrasser tout à fait pulluleraient, deviendraient plus forts, et l'occasion de les dissiper ne s'offrirait plus aisément. . .

Les Italiens éprouvent le besoin de se serrer plus étroitement près de l'Allemagne, et le fait du voyage rassurerait les esprits.

Tels sont, à mon sens, les très graves motifs qui conseillent ce voyage. Et à toi, que t'en semble?

Si tu es de mon avis, je crois que tu pourrais efficacement aider à la bonne réussite. Le roi a pour toi beaucoup d'estime, il sait que tu es un interprète franc de l'opinion publique, que ton jugement est droit et que tu as non moins d'amour pour la patrie que d'affection pour sa personne et pour la dynastie. Si donc il te consulte, tes paroles pourront être plus efficaces que celles d'un ministre, qui ont toujours quelque chose d'officiel. Et si même tu n'arrivais point à lui parler en confidence, tu peux quand même exercer sur son esprit une influence d'autant plus grande qu'il ne suppose pas que tu le fais à ma prière, mais de ton propre sentiment.

Ton ami,
M. Minghetti.

Cette très fine et très habile épître de M. Minghetti trouva Michel-Angelo Castelli favorablement disposé et le disposa mieux encore, en le flattant comme il convenait. Castelli se fit un point d'honneur de prouver qu'on n'avait pas tort de s'adresser à lui : en deux jours, il acheva le siège et, le 28 août, il pouvait avertir en ces termes M. Lanza :

Je suis allé hier à Turin et j'ai pu, un instant, causer avec le roi. Minghetti m'avait écrit pour que je m'employasse de mon mieux à décider Sa Majesté au voyage de Vienne et de Berlin. Les choses paraissaient en bonne voie, mais le prince Napoléon étant arrivé avant-hier, je crains qu'il ne nous ait suscité des obstacles sérieux ; toujours est-il que le roi, hier, au départ pour Florence, était fort perplexe.

Tout le monde donne le voyage comme sûr et le désire : seuls, les cléricaux en sont irrités et cherchent tous les moyens de le faire échouer.

J'ai vu des dépêches de Vienne et de Berlin qui m'ont convaincu que, si le roi n'acceptait pas les invitations, s'il ne se rendait pas aux instances directes et indirectes, les conséquences d'un refus seraient plus graves qu'on ne croit.

Nous verrons si le ministère pourra triompher de cette épreuve : je le désire vivement, parce qu'il y a des occasions qu'il faut saisir sur le moment, qui, le moment passé, ne se présentent plus, et il ne reste plus de remède (1).

De Rome à Florence, Victor-Emmanuel réfléchit : il accepta l'invitation de François-Joseph, en attendant l'invitation « certaine » de ce Guillaume Ier, dont il avait été l'allié contre l'Autriche en 1866, qu'il avait failli combattre avec la France en 1870 et à qui l'Italie devait s'unir avec l'Autriche contre la France en 1882. A mesure qu'il monta vers le nord, ses inquiétudes se dissipèrent. On lui tendit les bras, il s'y jeta, et, de retour à Rome, quand il ouvrit la session législative, il dit sa joie dans le discours de la couronne :

Je suis heureux de vous assurer que nos relations avec toutes les puissances sont amicales.

Ces bonnes relations ont reçu une sanction solennelle dans la visite que j'ai faite récemment à l'empereur austro-hongrois et à l'empereur d'Allemagne. (*Très vifs applaudissemens.*)

Les démonstrations de cordiale sympathie, que j'ai reçues de ces souverains et de leurs peuples, s'adressaient à l'Italie ressuscitée, qui a su conquérir sa place parmi les nations civilisées. (*Applaudissemens.*)

L'Autriche et l'Italie furent autrefois adversaires sur le champ de bataille. La raison de ce long différend étant supprimée, il ne demeure que la confiance en de communs intérêts et dans les avantages d'une sûre amitié. (*Bien !..*)

L'Italie et l'Allemagne se sont constituées toutes les deux au nom de l'idée nationale; toutes les deux, elles ont su fonder les institutions libres sur la base d'une monarchie associée pendant de longs siècles aux douleurs comme aux gloires de la nation. (*Applaudissemens dans les tribunes* (2).

(1) E. Tavallini, *la Vita e i tempi di Giovanni Lanza*. Torino, Roux et Cie, 1887, t. II, p. 447.

(2) Discours de la couronne, pour l'ouverture de la 3e session de la XIe législature, 15 novembre 1873.

Par ces applaudissements, le peuple contre-signait les déclarations de Victor-Emmanuel. Quant au parlement italien, il ne fit sur la visite du roi aux deux empereurs qu'une seule observation : cette visite avait bien tardé ; trois ans étaient déjà passés depuis 1870 (1).

II.

Mais M. Minghetti et ses collègues avaient en tête un bien autre dessein. Que Victor-Emmanuel allât porter à Vienne et à Berlin le salut de « l'Italie ressuscitée, » c'était bien, mais ce n'était absolument bien que si François-Joseph et Guillaume I[er] venaient lui rendre son salut, s'ils venaient le lui rendre à Rome. Le voyage du roi était surtout, dans leur pensée, une invitation à d'autres voyages. Les élections générales étaient proches : il importait de frapper un grand coup sur l'esprit public ; et le grand coup, pour lequel tout le ministère Minghetti, toute la cour italienne levaient le bras, c'était une entrée majestueuse du victorieux empereur allemand dans la capitale encore disputée.

Malgré la satisfaction officielle dont témoignait le discours de la couronne, le voyage à Berlin n'avait produit que la moitié des effets qu'on en espérait. M. de Bismarck s'était fait plus terrible, plus ogre que de nature. Et peut-être avait-il un peu enflé sa voix, roulé ses yeux, hérissé ses sourcils, parce qu'il avait beaucoup à obtenir et devinait tout ce qu'on lui allait demander. Il eût voulu traiter incontinent d'une alliance offensive et défensive, qui lui servît à l'intérieur et à l'extérieur, d'une alliance à deux faces et, pour ainsi dire, à deux lames : un tranchant contre la France, l'autre contre le pape. Il était engagé dans le Kulturkampf ; où trouver un appui pour cette rude bataille, si ce n'est dans cette Italie qui venait d'enlever Rome à l'Église, dans ce roi chargé d'anathèmes, dans ces ministres dont la grosse préoccupation était de ménager avec la papauté un *modus vivendi*, mais dont toute la souple adresse ne pouvait de longtemps aboutir à rien de plus qu'un *modus gerendi bellum ?*

M. de Bismarck tenait donc et agitait d'une main le spectre noir, et, de l'autre, il tenait et agitait le spectre rouge : la république allait, comme jadis la révolution, tenter de déborder sur l'Europe ; le vent fou de la revanche fouettait et gonflait les vagues de cette mer en furie ; ce serait un printemps maudit que celui de 1875 ; il ramènerait fatalement la guerre, ainsi que d'autres réveillent,

(1) Discours de M. Miceli, 24 novembre 1873, sur le budget des affaires étrangères pour 1874.

dans le sol qui s'échauffe, les germes des vieilles épidémies. Les ministres de Victor-Emmanuel gardaient pourtant une certaine réserve. Ils ne payaient qu'avec des fleurs. Pour la lutte contre le pape, ils ne voulaient pas s'y jeter à corps perdu (ce qui n'est pas d'ailleurs du caractère italien) avant d'avoir épuisé toutes les chances de conciliation. Entre ces deux solutions : se faire les ennemis du pape ou se faire du pape un ami, c'était la seconde qu'on préférait, et seulement à défaut d'elle on adopterait la première, et encore doucement, avec prudence; il faudrait voir. De même vis-à-vis de la France: sans doute, l'Italie ne serait pas de son côté; chaque jour, depuis 1860, et chaque fait l'éloignaient d'elle; mais, contre elle, il faudrait voir ce qu'on y gagnerait. M. de Bismarck avait demandé sans offrir; l'Italie voulait bien offrir, mais elle avait quelque chose à demander.

M. Minghetti se dit, — il avait son plan, — qu'on serait mieux pour en causer à Rome, et c'est ainsi qu'à la veille des élections il fit sonder le ministre d'Allemagne, M. de Keudell : Est-ce que l'empereur ne pensait pas pouvoir rendre bientôt à Victor-Emmanuel la visite qu'il avait reçue? Et discrètement, timidement, presque en tremblant, il enfonçait la sonde : Ne serait-ce pas à Rome qu'elle serait rendue, cette visite? A ce point, nous voyons reparaître l'artisan laborieux de toutes ces besognes politiques, Michel-Angelo Castelli.

Dans une lettre datée de Turin, 28 septembre 1874 (1), M. Minghetti fait de nouveau appel à ses bons offices. Une conversation récente avec M. de Keudell l'avait confirmé dans son opinion, à savoir qu'il était « d'une extrême importance politique que sa majesté l'empereur d'Allemagne rendît sa visite au roi; qu'il *fallait faire tous les efforts* pour que l'empereur vînt à Rome, parce que, là, cette visite aurait une pleine signification, tandis que, dans toute autre ville, elle perdait grandement de sa valeur. » Venir à Florence et pas plus loin, sous prétexte de santé, n'était pas admissible : en effet, l'empereur irait certainement chasser à San Rossore. Or, de San Rossore à Rome, il n'y a que sept heures. Rebrousser chemin pour sept heures, ce serait délier les langues; les commentaires malins iraient leur train. Si la santé de l'empereur l'exigeait à toute force, il vaudrait mieux choisir Milan, ou même Vérone; l'indispensable est de rendre au roi la visite qu'il a faite; de Milan ou de Vérone, on s'expliquerait que l'empereur, âgé et souffrant, ne descendît pas jusqu'à Rome.

M. de Keudell, ajoutait Minghetti, en est persuadé, et il est allé à Varzin en faire part à Bismarck. Et le président du conseil des

(1) Luigi Chiala, ouvrage cité, p. 189.

ministres résume ainsi, pour Michel-Angelo Castelli et évidemment pour Victor-Emmanuel, d'après M. de Keudell lui-même, l'entretien du ministre d'Allemagne avec le chancelier impérial (1) :

Le prince Bismarck est dans les dispositions les plus amicales envers l'Italie. La contre-visite de l'empereur est, à ses yeux, non pas seulement affaire de courtoisie, mais une nécessité politique. L'empereur, de son côté, a le désir et la volonté de se rendre en Italie, et il espère un *oui* des médecins. Mais, dans ce cas, le prince Bismarck estime, après mûre réflexion, qu'il faudra renoncer à un séjour à Rome. Le souverain doit des ménagemens à ses 14 millions de sujets catholiques. Aller (à Rome), ou passer près du Vatican sans voir le pape, serait interprété comme une offense à la personne de leur chef spirituel ; cela aurait l'air d'une provocation ; mais pour que cette lacune dans le voyage impérial ne soit pas commentée d'une manière contraire à la véritable pensée du cabinet de Berlin, il aurait soin de faire entendre et de répéter hautement qu'on ne reconnaît à l'Italie d'autre capitale que Rome et que, si ce n'est pas dans cette résidence même que l'empereur visite le roi d'Italie, il ne faut en rechercher le motif que *dans des considérations de la politique intérieure de l'Allemagne.*

Bismarck espère que vous voudrez bien tenir compte de ces raisons... Quant à Milan, le projet ne serait mis sur le tapis que si cela devenait nécessaire pour faciliter un assentiment des médecins.

M. Minghetti n'est qu'à demi satisfait et à demi convaincu. Il n'a qu'une foi médiocre dans les médecins de Berlin, vu que « les médecins, à Berlin, cheminent d'un pas égal avec les conseillers de la couronne. » En de pareilles conditions, il faut tâcher encore de savoir « si Rome est possible ; » il faut « *retenter* Rome » et, « s'il y a un fil d'espérance, différer plutôt le voyage que de le faire tronqué. » Si, au contraire, l'empereur et Bismarck sont inébranlables, il est, à tout prendre, plus utile que l'empereur vienne ainsi que de ne pas venir du tout : 1° parce que c'est une dette de courtoisie et d'égards envers le roi ; 2° parce que les Italiens aiment à se sentir liés avec l'Allemagne. « Certes, il ne plaira point que l'empereur n'aille pas à Rome. Nous voudrions que les autres pensassent là-dessus comme nous, et nous voulons que tout le monde traite le pape à notre gré. *Mais*, d'autre part, *il plaira de voir ce grand puissant de la terre en amitié étroite avec notre souverain et les deux gouvernemens unis.* » M. Minghetti, enfin, rassure Castelli, en des termes qu'il est bon de retenir, sur l'accueil réservé aux propositions allemandes :

(1) En français dans l'original.

Je ne crains pas la presse, dit-il, parce qu'il me semble que les Allemands pêchent bien dans notre presse d'opposition et lui font chanter la chansonnette qui leur plaît...

Au résumé, tout faire pour Rome ; si ce n'est Rome, Milan ou Vérone, mais loin de Rome ; n'importe où, sauf à Florence qui est trop près, mais quelque part : que l'empereur vienne. — La chansonnette que fait chanter à la presse italienne l'incomparable impresario de Varzin, aidé, du reste, à Rome par de bons régisseurs, c'est bel et bien l'antique chanson gibeline ; c'est l'appel passionné qui, jeté par Dante, a traversé les siècles : « Viens voir ta Rome qui pleure, veuve, seule, et qui crie nuit et jour : O mon César, pourquoi ne me tiens-tu pas compagnie (1)? » C'est l'apostrophe fameuse à l'empereur Albert : « Albert d'Allemagne, toi qui abandonnes cette cavale, désormais indomptée et sauvage, quand tu devrais enfourcher les arçons (2)!.. »

Or, au commencement de l'an 1311, l'empereur Albert entendit cette voix et vint à Milan ceindre la couronne de fer. Toute l'Italie alla au-devant de lui ; le poète lui-même, Dante lui-même y fut empressé. Lorsqu'en 1875 l'empereur Guillaume, à son tour, se rendit à Milan, ce ne fut pas pour poser sur sa propre tête la couronne royale d'Italie, mais pour l'assurer sur celle de Victor-Emmanuel et de ses descendans. Il ne dépassa pas Milan : son chancelier et ses médecins avaient été également inflexibles. François-Joseph, lui non plus, ne dépassa pas Venise. Qui sait? Peut-être qu'à l'invocation de la cour et du peuple, un autre tercet du poète divin s'éveillait dans l'âme des souverains : « Quiconque dépouille Rome ou la déchire offense en fait par un blasphème Dieu qui, pour son seul usage, la créa sainte (3). »

Depuis que Rome avait été prise, une sorte d'horreur religieuse retenait les princes à ses portes... Mais l'Italie reçut un dédommagement. Guillaume I[er] et Victor-Emmanuel élevèrent réciproquement au rang d'ambassade leurs légations de Rome et de Berlin. On n'en était encore qu'aux visites « essentiellement personnelles, » d'où « le premier ministre et chancelier était obstinément ab-

(1) Vieni a veder la tua Roma che piagne
Vedova, sola, e di e notte chiama :
Cesare mio, perchè non mi accompagne? (*Purgatorio*, VI.)

(2) O Alberto Tedesco, che abbandoni
Costei ch' è fatta indomita e selvaggia,
E' dovresti inforcar li suoi arcioni... (*Purgatorio*, VI.)

(3) Qualunque ruba quella, o quella schianta,
Con bestemmia di fatto offende Dio,
Che solo all' uso suo la creò santa... (*Purgatorio*, XXXIII.)

sent (1); » qu'aux « bonnes relations internationales; » qu'au « suprême plaisir d'avoir pour hôtes les deux empereurs; » qu'au « sentiment de la nation; » qu'aux « démonstrations de cordiale amitié, » mais déjà l'on y voyait le « gage d'une sympathie durable entre les peuples (2). » Pour tout cela, Milan suffisait. C'étaient les fiançailles : Rome ne devait venir qu'après le mariage consommé.

III.

Ici, il est bon de rappeler et de rapprocher quelques dates : en août 1878, M. Crispi, alors président de la chambre italienne, entreprit à travers l'Europe une tournée diplomatique ; le 7 octobre 1879, M. de Bismarck signait avec le comte Andrassy le traité qui est devenu le fondement de la triple alliance; en 1882, l'Italie accédait à ce traité; en décembre 1883, le kronprinz Frédéric arrivait à Rome.

Mais M. de Bismarck avait arrêté le programme : « Le souverain doit des ménagemens à ses 14 millions de sujets catholiques; » le prince impérial ne passa pas si près du Vatican, sans aller voir le pape. Il y alla, sans éclat, sans tapage, presque en forme privée, mais la démarche n'en eut pas moins, — et à tous les yeux, — une claire signification. Ce fut la fin du *Kulturkampf* en Allemagne.

Pour cette visite du kronprinz Frédéric au saint-père, on hésita longtemps sur le cérémonial. Le pape ne pouvait admettre que le prince partît du Quirinal, terre ennemie ou camp ennemi : c'eût été reconnaître un état de choses qu'il ne reconnaît pas. On cherchait un expédient, on le trouva dans la fiction de *l'exterritorialité.*

Le droit des gens place hors du territoire national, hors des frontières et comme dans les pays qu'ils représentent, les palais ou hôtels affectés à la demeure des ambassadeurs. Le Vatican, habile à profiter de toutes les circonstances, se hâta de tirer parti de cette convention. Le kronprinz déjeuna, le jour de son audience, au palais Caffarelli, chez le baron de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près le roi d'Italie, et après le déjeuner, M. de Schlœzer, titulaire du poste nouvellement créé de ministre de

(1) Discours du marquis Maurigi à la chambre des députés, 24 novembre 1876.

(2) Discours de la couronne, 6 mars 1873 : « L'Italie a eu une confirmation de ses bonnes relations internationales dans la visite de l'empereur d'Autriche-Hongrie et de l'empereur d'Allemagne. J'ai été extrêmement heureux de les avoir pour hôtes. Milan et Venise se sont montrées les dignes interprètes du sentiment de la nation. Dans ces démonstrations de cordiale amitié entre les souverains, il y avait le gage de la sympathie durable entre les peuples. »

Prusse près le saint-siège, l'envoya prendre dans des carrosses de gala. Les généraux de la suite du prince montèrent dans ces carrosses, le prince lui-même et M. de Schlœzer occupèrent un simple coupé, avec livrée noire, — pour marquer la forme privée. Ainsi en avait-il été préalablement décidé entre M. de Schlœzer et le secrétaire d'État de Léon XIII, le cardinal Jacobini.

Il y avait eu, à la lettre, une question des *carrosses*. Du côté du roi, on avait tout fait pour que les voitures de la maison de Savoie pussent monter d'une traite, du Quirinal, où logeait le kronprinz, à la cour Saint-Damase, au cœur même du palais pontifical. Tout ce qu'il y avait dans Rome de partisans de la conciliation s'en était mêlé : on eût dit que là-dessus se livrait un suprême assaut; c'était une véritable toile d'intrigues et de machinations, où mille personnages obscurs, mille officieux, mille entremetteurs politiques glissaient subtilement leur fil. Le Vatican ne répondit que par un refus catégorique. Les voitures du roi n'entreraient pas dans la cour Saint-Damase. Ce fut alors une bordée de sifflets : la presse jeta les hauts cris ou fit la dédaigneuse.

Diplomatie des quadrupèdes! dit-on. Et le mot était vrai de toute vérité, puisque la couleur des chevaux elle-même avait fait l'objet d'une discussion. Les chevaux ne devaient pas être blancs, parce que c'était sur un cheval blanc que le saint empereur romain des nations germaniques entrait, au moyen âge, dans la ville éternelle et qu'on ne voulait ni trancher ni renouveler la querelle du sacerdoce et de l'empire. Détail futile, s'il y avait, pour la curie romaine, quelque chose de futile; si, pour elle, le cérémonial ne changeait pas de nom et ne s'appelait pas le rituel; si, pour elle, les paroles n'étaient pas des textes ; si le moindre geste d'un pape ne s'imprimait pas, pour elle, sur le tissu des temps, comme la face de Jésus sur le linge de Véronique; si Léon XIII ne levait pas, pour bénir et pour condamner, les deux doigts que saint Pierre a levés, il y a deux mille ans; si l'Église, en un mot, n'était pas un bloc, dont toutes les parties, toutes les parcelles, toutes les molécules se tiennent; qui semble être tombé du ciel, ainsi que d'énormes blocs sont tombés de la voûte de la basilique de Constantin, d'un coup et d'une pièce, sans qu'un grain du ciment s'en soit désagrégé.

Par cette *diplomatie des quadrupèdes*, le saint-siège entendit montrer (et, qu'on le remarque bien, montrer en présence et au moyen du prince héritier de l'empire allemand) que sa résistance « aux faits accomplis contre lui » était la même qu'au premier jour. L'intention, peu à peu, fut d'autant mieux comprise que Léon XIII la souligna encore, lors de la visite que fit, à Rome,

non plus le kronprinz Frédéric, mais l'empereur Guillaume II, en 1888.

Les sévérités redoublèrent. On n'accepta même plus que l'empereur déjeunât au palais Caffarelli, chez son ambassadeur près le roi d'Italie, avant de se rendre au Vatican. Il déjeuna chez le ministre de Prusse près le saint-siège, au palais Capranica, à Sant'-Andrea della Valle. Les invités étaient : le cardinal Rampolla, secrétaire d'État du souverain pontife, le cardinal Hohenlohe, oncle de l'empereur, et d'autres dignitaires des cours pontificale et impériale. Guillaume II porta un toast à sa sainteté ; le cardinal Rampolla remercia par un toast à l'empereur. Après quoi, le cortège s'ébranla. L'empereur marchait en tête, avec M. de Schlœzer, dans une victoria découverte à deux places, garnie de blanc, qu'on avait tout exprès envoyée de Berlin. Les chevaux, les harnais, les postillons et les piqueurs avaient été, eux aussi, amenés tout exprès. L'empereur portait l'uniforme blanc du régiment des gardes du corps, les grosses épaulettes, la culotte de peau de daim, le casque doré, surmonté de l'aigle prussienne. M. Crispi, sans avertir personne, avait fait occuper militairement les rues. Depuis le palais Capranica jusqu'à la Porte-de-Bronze, il y avait une double haie de troupes : la circulation était interdite et le resta pendant plusieurs heures. Le ministère prétendait se conformer de la sorte aux prescriptions de la loi des garanties, qui veut que les honneurs souverains soient rendus au pape et aux souverains qui vont faire visite à ce souverain. Mais pour que l'empereur ne s'y trompât point et vît bien que cette souveraineté du pape ne commençait qu'à la Porte-de-Bronze, — au-delà de cette porte, — les cercles anticléricaux avaient eu soin d'orner d'inscriptions le pont Saint-Ange, de tapisser le Borgo, et c'est à peine s'ils n'avaient pas pavoisé la colonnade.

L'entrée de Guillaume II au Vatican fut attristée par un fâcheux présage ; les journaux le notent aujourd'hui encore, après cinq ans passés. Ailleurs, on n'y eût pas pris garde ; en Italie, même au Vatican, on en éprouva du malaise. Comme l'empereur voulait donner la main à Léon XIII qui s'avançait à sa rencontre, embarrassé qu'il était du présent destiné au pape, il laissa choir son casque : *accidente !* Léon XIII conduisit aussitôt Guillaume II dans son cabinet. Ils n'y étaient pas depuis dix minutes que le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur, survint, en compagnie du comte Herbert de Bismarck. On sait le reste ; on sait comment le comte Herbert força la consigne et fit pénétrer de haute lutte le prince Henri dans le cabinet du pape, déclarant qu'un prince de Prusse ne doit jamais attendre. Obéissait-il réellement à une consigne reçue de son père, qui craignait « que l'empereur ne se laissât

peut-être impressionner par les raisonnemens que le pape ne manquerait pas de lui tenir entre quatre yeux (1)? » C'est possible. Mais, en tout cas, il y fallait plus de façons, et de meilleures. Guillaume II lui-même en fut choqué, et il paraît qu'il ne cacha pas son mécontentement. « Il est toujours déplorable, aurait-il dit à l'un de ses confidens, de mettre un homme grossier et brutal en contact avec un personnage d'esprit fin et délicat (2). »

Ce qui est certain, c'est que, le lendemain, le comte Herbert de Bismarck dut retourner au Vatican pour y présenter des excuses, lesquelles, on le vit à l'air qu'il avait au sortir de l'audience, furent assez froidement accueillies. Ce qui est plus certain encore, c'est que la visite interrompue de Guillaume II laissa chez le pape et dans son entourage un souvenir si mauvais que rien n'a pu l'effacer. L'empereur, nerveux à l'extrême, ne fit que traverser les musées et la basilique; puis il rentra tout droit au Quirinal, brûlant l'inutile étape du palais Capranica, où il était convenu qu'il quitterait ses équipages de gala.

Il ne manquait plus que de boire « à la capitale intangible; » ce qui fut fait. En faveur de ce *brindisi*, de ce coup des adieux, on pardonna beaucoup à Guillaume II, dans la famille du roi Humbert. Mais, quelque indulgence qu'on y mît, il restait encore à lui pardonner. N'avait-il pas piqué des deux, à la revue, et pris le pas, de cinq ou six longueurs de cheval, sur le maître de la maison? Le cheval était peut-être trop jeune, mais l'étiquette veut que, pour ces représentations souveraines, on ne mène avec soi que des bêtes bien dressées. N'avait-il pas, en outre, exprimé, sur le défilé, une opinion peu flatteuse: « Votre flotte, bon; mais votre armée, n'en parlons pas? » La foule, qui ne l'avait vu que de loin, une foule méridionale, vive, expansive, prompte à manifester, avait trouvé bien fier, bien roide, d'une tout autre race, ce blond héros des *Niebelungen*, impassible sous son haut cimier. Le Romain, bon enfant, sentait le mur entre cet empereur et lui, et même entre cet empereur et son roi.

Vêtu de ses plus beaux atours, heureux de chômer une semaine et de fêter, d'allumer des feux de joie, d'écouter des musiques, orgueilleux aussi de ce que « ce grand puissant de la terre, » comme disait Minghetti, sans peur du pléonasme, se fût dérangé pour lui; suivant la théâtrale procession du syndic et des assesseurs, promenés en style Louis XIV, avec des laquais à perruques, grisé du spectacle, grisé de soleil, de mouvement, de bruit, grisé

(1) Voyez *la Voce della verità* du mardi 25 avril 1893.

(2) *La Voce della verita* cite le texte allemand de la phrase attribuée à Guillaume II: *Einen groben und brutalen Mann mit einer fein und zartfühlenden Persönlichkeit in Berührung zu bringen.*

de lui-même, un peuple entier attendait l'empereur à son arrivée. Guillaume II repartit, un matin, dans le silence des rues désertes.

Aux dures paroles qui étaient tombées de sa bouche, on n'avait répliqué que par des « paroles veloutées, » — le mot est du grand Frédéric, — car le velours est une étoffe d'origine et de fabrication italienne. Mais le résultat laissait à désirer. Le Vatican, soucieux des formes presque autant que de la substance, était blessé dans l'âme du mépris de toutes formes ; le Quirinal, en comptable forcé d'y regarder de près, comparait le doit et l'avoir et se demandait si les dépenses ne l'emportaient pas sur le bénéfice net.

IV.

Bien que le roi et la reine eussent, dans l'intervalle, goûté l'hospitalité de Potsdam, bien que ce fût toujours l'alliance, toujours l'union italo-allemande, la lune de miel avait été légèrement troublée : l'Italie avait invité aux fêtes de Gênes, en leur donnant une place d'honneur, des voisins qui ne plaisaient pas ; la triple alliance en sortait plutôt affaiblie, du moins pour ceux qui ne la voient que du dehors.

Le 22 avril 1893 ramenait le vingt-cinquième anniversaire du mariage d'Humbert, prince royal d'Italie, avec sa cousine Marguerite. Ils avaient eu d'abord la généreuse pensée de dédier aux pauvres leurs noces d'argent, et cette pensée généreuse, il est bien permis de le dire, était en même temps une pensée très politique : une communauté de fortune s'y affirmait entre souverains et sujets ; la nation croyait vivre avec la dynastie, qui semblait vivre pour la nation. Le roi et la reine célébreraient leurs noces d'argent à leur manière : par une fondation de charité. Pour eux, ils ne voulaient ni pompes, ni cadeaux.

Subitement, tout change : l'empereur s'annonce. Pourvu qu'il vienne simplement, bourgeoisement, en ami ! Le roi l'en prie entre les lignes du télégramme qu'il lui adresse : « Marguerite et moi, nous nous réjouissons de te revoir, toi et ta femme. » Le prince Ruspoli, syndic ou maire de Rome, ne se réjouit pas moins que le roi et la reine, d'une joie qui n'est pas sans mélange. L'empereur aux noces d'argent, l'empereur et l'impératrice, bonne nouvelle, mais pas de crédit au budget, peu de fonds en caisse ; où s'en vont les promesses d'économie ? Humbert et Guillaume correspondent ; point de ministres interposés. Que se passe-t-il ? Comment Guillaume II vient-il ? comme ami ou comme empereur ? Il n'y a pas de diplomates dans le secret : on l'ignore. On sait seulement, par des ouvriers trop bavards, qu'on bouleverse intérieurement toute une aile du Quirinal, qu'on y abat et qu'on y refait des cloi-

sons, qu'on a acheté, à Paris, pour l'appartement de l'impératrice, un millier de mètres d'une tenture rare; maçons, menuisiers et tapissiers travaillent.

Sous les fenêtres mêmes du palais, de l'autre côté de la rue, les terrassiers font rage et remuent des montagnes. Il y avait là un couvent inoffensif, mais qui masquait la vue, comme le moulin de Sans-Souci, et qui, moins efficacement défendu, fut rasé, pour l'empereur, en 1888. Sur l'emplacement qu'il occupait, on devait dessiner un jardin; on avait même posé les grilles et semé le gazon. Puis, l'empereur parti, on avait laissé le gazon devenir de l'herbe folle ou disparaître, si bien que le jardin projeté s'était métamorphosé en un terrain vague. Il fallait lui faire la toilette, pour que Guillaume ne le vît pas, en 1893, moins avancé qu'en 1888. La ville elle-même, quoiqu'elle eût justement en ce mois, au dire des archéologues, deux mille six cent quarante-huit ans, se sentait en veine de coquetterie et, toute au plaisir jusqu'au lendemain, bénissait le jeune César, à l'intention duquel des architectes se disposaient à la débarrasser de la poussière des siècles et à la farder de badigeon.

Devant la gare, à Piazza Termini, afin que le coup d'œil de l'arrivée fût plus gai, on s'ingéniait à masquer, derrière des échafaudages, les pilastres et les murs, demeurés dans le même état qu'il y a cinq ans; on revernissait les lions de la fontaine, lesquels, s'il faut s'en rapporter au *Diritto*, « coûtent plus cher pour leur entretien que s'ils mangeaient de bons biftecks; » on plantait partout des candélabres et des mâts, pour y poser des lampes électriques. Le journal populaire, le *Petit Journal* de Rome, le *Messaggero*, faisait écho à son confrère; il demandait que l'empereur allemand « fût nommé assesseur honoraire de l'édilité et du plan régulateur de Rome, » puisque pour lui se faisaient des miracles d'activité qui ne se seraient jamais faits sans lui.

Maintenant, on était fixé sur le voyage de Guillaume II : il serait accompagné de quatre-vingts personnes. Les noces d'argent perdaient leur caractère intime, leur caractère italien; elles devenaient européennes. L'empereur d'Autriche ne venait pas, mais il envoyait l'archiduc Rénier; le grand-duc Wladimir, frère du tsar, venait; la reine douairière de Portugal, Maria-Pia, fille de Victor-Emmanuel, et le duc d'Oporto y viendraient; le prince régnant de Montenegro, le prince héritier de Grèce, d'autres encore seraient là. Les puissances accréditeraient des ambassadeurs extraordinaires, comme pour le jubilé pontifical. Et c'était, en effet, un autre jubilé, le jubilé royal, et dans la même ville, dans Rome même.

La vanité des peuples ne calcule pas. Fêtes, fêtes et fêtes! Sous tant de fêtes, on découvrait un grand intérêt politique, qu'il plaisait

de rêver à la fois dynastique et national. Toute l'Italie se couvrait d'affiches ; les compagnies de chemins de fer consentaient un rabais de 70 pour 100 sur le prix des places : il fallait n'avoir pas *cinquanta lire* devant soi pour ne pas courir à Rome, — et il est si pénible d'avouer qu'on ne les a pas ! Les chemins de fer italiens ne sont pas accoutumés à de pareilles recettes : ce serait par centaines de mille que les curieux ont afflué (1). Il est vrai que bon nombre d'entre eux ont dû avoir la gratuité complète, car il paraît que plusieurs villes ont été, pour la circonstance, dégarnies, au profit de Rome, de gardes de la sûreté et de carabiniers.

Pourquoi ce déploiement de sbires ? N'avait-on pas déjà la police romaine, les agens allemands qui suivent l'empereur et les Autrichiens spécialement chargés de surveiller les irrédentistes ? Qu'y avait-il à craindre ? N'avait-on pas arrêté, par précaution, les anarchistes et socialistes réputés dangereux ; quarante, une nuit, soixante, l'autre, environ deux cents au total ? Mais les méchantes langues assurent que la police réprime les manifestations, — et les organise, au besoin. L'Italie est le pays de l'enthousiasme spontané et de l'enthousiasme sans épithète. Les sociétés de tout genre y sont si nombreuses : cercles politiques et littéraires, associations ouvrières, provinciales, de quartiers, orphéons, vétérans, compagnons de Garibaldi, condamnés libérés des prisons pontificales, *reduci delle patrie battaglie !* Bannières, oriflammes, fanfares ! Sans parler des municipalités rurales de *l'Agro romano*, ravies de figurer dans un tel apparat. On n'imagine pas à quel point tous et chacun ont rivalisé de zèle, ni combien ni comment ont été stimulés les retardataires ou les récalcitrans (2).

A la Spezzia, par exemple, on a inauguré un nouveau genre de socialisme municipal. La *Giunta* a loué à Gênes des lampions et des

(1) Une soixantaine de mille seulement, d'après les chiffres des Compagnies.

(2) La note suivante en donnera une idée : « M. R.., délégué municipal du quartier du Borgo, est en train de parcourir les différens magasins de la cité Léonine pour recueillir des offrandes destinées à fêter les noces d'argent des souverains d'Italie. »

La plupart des négocians n'osent pas refuser cette contribution, dans la crainte d'une contravention, car ceux qui ne veulent pas se soumettre à cette requête sont inscrits sur un registre portant l'indication officielle S. P. Q. R. (*Le Moniteur de Rome*.)

Il convient de remarquer que cet entrefilet est extrait d'un organe hostile. Mais il y a eu il y aurait eu autre chose, d'après un autre organe catholique, — de Modène, celui-là :

« Dans un bureau d'intendance du royaume, qui n'est pas celui de Modène, mais qui n'en est pas éloigné, un employé, touchant sa solde, s'est vu retenir 2 francs. Comme il s'informait du motif, il lui a été répondu que la *catégorie* à laquelle il appartenait était taxée justement à 2 francs pour concours à la souscription, etc. » (*La Voce della verità*.)

drapeaux qu'elle a distribués aux habitans, au prorata des portes et des fenêtres. Et, de même que, pour la revue, on a mobilisé une douzaine de mille hommes, que l'on a exercés pendant près d'un mois, tirant le canon pour y habituer les chevaux, de même, pour la réception de l'empereur, on a mobilisé fonctionnaires, sociétés, conseils municipaux, écoles et asiles. Après quelques répétitions, rendues aisées par un sens artistique réel, l'interprétation devait être excellente, et Guillaume II pouvait paraître.

Il a paru. A l'heure dite, chose faite pour surprendre les voyageurs à 70 pour 100 de rabais qui avaient subi, en moyenne, une demi-journée de retard et qu'on avait débarqués sans façon à la station du Transtévère, — qu'ils s'en tirent comme ils pourront, — le convoi impérial est entré en gare. Dès le matin, la via Nazionale, la place des Thermes, la via Venti-Settembre, étaient noires de monde, grouillantes et bruyantes. Ce n'étaient que régimens allant prendre leur poste ; infanterie, cavalerie, artillerie. Il est impossible que le comique soit absent des affaires humaines. Un de ces régimens défilait aux accens d'un air, populaire dans les Romagnes, vers 1848, et dont on nous saura gré de reproduire deux ou trois couplets qui se traduisent d'eux-mêmes :

Colla pancia dei Tedeschi
Dei tamburri vogliam far,

Colle gambe dei Tedeschi
Dei cavicchi vogliam far.

Fuoco contro fuoco !
S'ha da vincere o morir, etc. (1).

Sur le quai, le roi, la reine, les membres de la famille royale, les ministres, les délégations des grands corps de l'État guettaient. L'accès des salles avait été rigoureusement interdit. Seuls, les journalistes avaient pu pénétrer, en montrant cravate blanche, et entre deux rangs de gendarmes. Tout de suite, on a fait les présentations. Et, par l'itinéraire convenu, on s'est rendu au Quirinal. Un quart d'heure après, à Monte-Cavallo, au pied des chevaux de Phidias et de Praxitèle, éclatait la première ovation, la plus faible. Les autres sont allées *crescendo*. Pour la première fois, l'empereur a salué, du balcon. L'étincelle a jailli. Les têtes se sont montées, les mouchoirs se sont agités : on a chanté, on a crié tout ce qui se peut chanter ou crier, et il n'y a plus eu qu'une majesté dans la Rome royale : la majesté de l'hôte auguste du roi, de l'empereur allemand. Les noces d'argent ont été reléguées à l'arrière-plan. D'autres princes,

(1) *Osservatore romano*.

y a-t-il d'autres princes? L'archiduc Rénier? Un Autrichien, un vrai *Tedesco*. Le grand-duc Wladimir? Un Russe. — *Ave, Cæsar, imperator!*

On eût juré que tout le sang de Rome s'était transfusé dans ses veines et que le cœur de la ville éternelle, ce cœur qui bat depuis deux mille six cent quarante-huit ans, réglait son rythme sur les battemens de son cœur. Que faisait l'empereur? Qui recevait-il? Où allait-il? Quel uniforme portait-il, celui de hussard ou celui de cuirassier, le kolback ou le casque? Durant la semaine impériale, personne ne s'est souvenu que la reine d'Angleterre était à Florence et qu'elle ne venait pas à Rome. Les bals succédaient aux dîners, les excursions aux *garden-parties*, le tournoi à la revue. Les palais des grands patriciens, à l'ordinaire fermés comme des tombes, ont ouvert leurs portes sculptées et ornées de clous d'une livre. Le rayonnant et triomphant empereur a levé la pierre de ces sépulcres. Les Doria, les ducs de Sermoneta et de Ceri, se sont disputé l'honneur d'abriter une de ses heures. Ses éperons ont sonné sur les dalles de marbre et sur les marches des escaliers qu'ont balayés de leur traîne les soutanes des papes. Précédé de Suisses empanachés, escorté de gentilshommes qui portaient des flambeaux et de valets en costumes anciens, dans un murmure de soie et de brocart, sous les plafonds de cèdre à caissons, chefs-d'œuvre d'artistes inconnus, il a passé chez les Caëtani, et le buste de Boniface VIII a regardé avec étonnement le César germanique à qui ses petits-neveux rendaient hommage. En vain, par une fantaisie bizarre, dans les représentations d'*Ernani*, les chanteurs ont substitué le nom d'Humbert au nom de Charlemagne : à Rome, pendant ces derniers jours, Charlemagne, ce n'était pas le roi.

Le dimanche, l'empereur a repris, comme il l'avait pris en 1888, le chemin de la légation de Prusse près le saint-siège. A la table de M. de Bulow, successeur de M. de Schlœzer, il s'est assis entre le cardinal Mocenni et le cardinal Ledochowski. Qu'en pense, à Friedrichsruhe, le prince Bismarck? Qu'en a pensé M. de Lucanus, à Rome même? Le cardinal secrétaire d'État, malade, s'était excusé. De quoi Guillaume II et le substitut de la secrétairerie ont-ils pu s'entretenir? De chasse peut-être, car le cardinal Mocenni est un chasseur infatigable. Peut-être de cet étrange *diplomatie des quadrupèdes*, à laquelle le saint-siège est obligé de recourir. Le déjeuner fini, les décorations données, l'impératrice est venue rejoindre son époux; les carrosses allemands étaient prêts; on s'est dirigé vers le Vatican.

C'était bien un train de gala; coureurs, postillons, écuyers et heiduques; toute la suite de l'empereur, toute celle de l'impératrice : le général von Hahnke, chef du cabinet militaire, ancien précepteur

de Guillaume II et commandant de Potsdam, le conseiller intime von Lucanus, chef du cabinet civil de l'empereur, le baron Marschall von Bieberstein, ministre des affaires étrangères, — il remplace à Berlin, et à Rome, le comte Herbert de Bismarck, — le comte Eulenbourg, grand-maréchal de la cour et de la maison royale de Prusse, frère du président du conseil prussien, autrefois chef de l'office héraldique et grand-maître des cérémonies, le baron von den Bibran, brillant officier de marine, auquel on attribue la réorganisation de la flotte allemande, le général von Plessen, chef du quartier-général de sa majesté, colonel du 1er régiment de la garde à pied, de ce régiment qui porte encore les bonnets typiques et les buffleteries pittoresques du règne de Frédéric II.

Les cardinaux et les *monsignori* les avaient devancés. Le service d'honneur était fait par les gendarmes pontificaux et par la garde palatine, braves soldats bourgeois dont Guillaume II, beau connaisseur, a pu sourire, mais dont la fidélité n'est pas sans mérite, après vingt-trois ans écoulés. Sous la marquise, s'étaient rangés les titulaires de quelques-unes des vénérables charges pontificales, le grand-maître du saint-hospice, le secrétaire de la congrégation du cérémonial; deux pas plus loin, sur le palier où, rayé de rouge, de noir et de jaune, tourne, comme automatiquement, un garde-suisse, la hallebarde à l'épaule, d'autres se sont joints au groupe des souverains et de leurs suites : le majordome, Mgr della Volpe, classique figure de prélat, profil allongé, qui fait invinciblement songer à son nom, *della Volpe*, le *renard*; avec lui, l'aumônier, le sacriste, le marquis Sacchetti, fourrier-major, le marquis Serlupi, grand-écuyer, le prince Massimo, grand-maître des postes pontificales, seize camériers ecclésiastiques et laïques. Et sur le dernier palier, avant la salle Clémentine, seize autres camériers et le maître de chambre, l'introducteur des rois, Mgr Cagiano de Azevedo. Le saint-père était venu jusqu'à l'antichambre secrète; il a tendu la main aux souverains, disant à l'empereur : *Je suis heureux de voir votre majesté*, puis à l'impératrice : *Et votre majesté*. — C'est tout ce qu'on sait sûrement de l'entretien du pape et de l'empereur.

On sait que trois fauteuils égaux avaient été placés sous un baldaquin, dans la salle jaune, que Léon XIII s'est assis dans le fauteuil du milieu, que l'empereur était à sa droite et l'impératrice à sa gauche, que l'impératrice est sortie au bout de cinq minutes, et que personne n'est entré, comme en 1888. A tout événement, un garde-noble, le sabre nu, défendait la porte. Ce qui s'est dit derrière cette porte, personne ne le sait et ne le saura probablement jamais. Toutes les hypothèses étant permises, risquons la nôtre.

L'empereur a commencé par faire part au pape de ses essais

pour endiguer ou détourner le courant socialiste, ce courant qui menace d'emporter les États et qui est une des vagues, la plus furieuse, la plus redoutable, de « la marée montante de la démocratie, » ce qui l'a conduit à parler au saint-père, — avec des périphrases, — de l'attitude du pape envers la République française, un des deux ou trois objets de sa visite.

Un secret à trois n'est jamais bien gardé. Le bruit courait à Rome, dans les cercles amis de la triple alliance, que Guillaume II porterait, comme monarque, à Léon XIII la protestation des monarchies; qu'il serait respectueux, mais ferme et que, déchirant, s'il le fallait, les voiles, il montrerait au pape le spectre de la guerre : guerre sainte pour les dynasties, qui n'avaient plus que cette chance de salut et se trouvaient mises, grâce un peu aux complaisances du Vatican, dans la nécessité de vaincre ou de mourir. Il présenterait au pape, liées en un faisceau qu'on ne pouvait rompre, les quatre idées de socialisme et de démocratie, de république et de révolution. C'était là le péril pour les trônes et pour les nations, pour l'Église et pour l'Europe. En face de ce péril, les monarchies se devaient à elles-mêmes et devaient au monde de ne pas capituler sans combattre, mais il fallait qu'on leur en donnât les moyens, et l'empereur passait ainsi au second objet de sa visite.

Le centre allemand se refusait en partie à voter les nouveaux crédits militaires : que ferait le pape pour le déterminer? Refuserait-il à l'empereur d'intervenir pour vaincre les hésitations? Ne dirait-il pas à M. Lieber, aux catholiques bavarois, prêts à se séparer de M. de Huene, le mot décisif qu'il n'avait pas craint de dire, presque du haut de la chaire, aux catholiques français?

Guillaume II a été pressant, éloquent; quand il a eu fini, il a regardé Léon XIII, interrogeant des yeux ce pâle visage, ce front pâle, et voici, je suppose, ce qu'a répondu le vieillard non armé, vêtu de blanc, *quel vecchio inerme, vestito di bianco :*

« Sire, je l'ai dit il y a bien des années, lorsque j'étais évêque de Pérouse; on ne peut pas, en vérité, ne pas s'émouvoir « de cette haine et de cette jalousie qui s'accroissent chaque jour davantage, qui envahissent l'âme de quiconque est petit et dépourvu de biens matériels contre quiconque est riche. » Je ne l'ignore pas et j'ai peur de « ces rugissemens de tigre. » C'est parce que j'en ai peur que j'ai écrit mon encyclique : *De conditione opificum.* Si la question sociale peut être résolue, elle le sera par les vertus que l'Église ne cesse de prêcher aux hommes, par un mutuel amour, un mutuel respect, des habitudes de justice et de charité.

« Vous dites : la guerre, sire, et moi, je dis la paix : la paix dans chaque nation et la paix entre les nations. Vous me reprochez ce que j'ai fait pour la République française, mais là encore je n'ai fait

que prêcher l'amour, le respect, la justice et la charité : je n'ai fait que prêcher la paix. Je n'ai pas exalté les formes démocratiques au détriment des monarchies. J'ai dit que le devoir était d'obéir aux gouvernemens établis ; à la république, si c'est elle ; au roi, s'il y a un roi. Je n'ai pas dit aux sujets d'un prince : renversez le prince et proclamez la république. J'ai dit aux Français : Vous êtes frères : aidez-vous, aimez-vous en frères.

« Vous venez me demander des armes, à moi qui ne dois pas savoir ce que c'est que des armes. Voyez ; je n'ai que la croix du Christ et le bâton du pasteur. Sire, j'ai peur aussi de votre majesté. J'ai peur des apprêts belliqueux auxquels vous ne vous lassez pas de travailler, des soldats, des canons, de toutes ces matières inflammables que vous, et les autres princes, accumulez et d'où se propagera l'effroyable incendie qui mettra, sur la terre, l'humanité en deuil et affligera, dans les cieux, le père commun des hommes. Vous venez me demander des ordres pour que les catholiques secondent vos desseins ; je ne puis, comme chef des catholiques, que vous adresser ma prière et, comme vicaire du Dieu de paix, que vous faire entendre un avertissement. Je mets dans votre main cette main qui bénit le monde : prenez-y la paix, sire, et répandez-la. »

Mais la porte du salon était close, le garde-noble veillait au seuil, et ce n'est, répétons-le, qu'une hypothèse que nous ajoutons à toutes celles que l'on a faites. Pourquoi serait-elle la moins vraisemblable ? L'empereur était très ému quand il a pris congé du pape, et le pape était souriant. Dans ce cabinet, où, face à face, étaient seules « les deux moitiés de Dieu, » s'étaient-elles livré un duel sans témoins ? Alors, la crosse avait vaincu l'épée, et le crucifix, — soutenu à propos par une fine dague florentine, — la longue et forte rapière germanique.

V.

C'est, en réalité, sur cette visite de Guillaume II à Léon XIII que se sont terminées les fêtes des noces d'argent. On a pu ensuite promener l'empereur, lui faire voir dans un tournoi l'histoire incarnée et vivante de la maison de Savoie, d'Humbert Blanche-Main à Victor-Amédée, lui montrer des troupes choisies, le mener à Naples, dans le carillon clair des grelots et le galop effréné des attelages qui descendent la rue de Tolède ; on a pu faire, pour lui, danser la tarentelle et chanter le *Funiculi* ou *Santa-Lucia*, lui faire sillonner en tous sens le plus beau golfe que les mers aient creusé, et stopper pour qu'il prenne un croquis de cette Capri, vers laquelle ces mêmes

flots, dans ce même azur et sous ce même regard des choses, ont si souvent, jadis, porté d'autres Césars. On a pu déterrer pour lui un coin, encore enseveli, de Pompéi, intact depuis la catastrophe, lui faire toucher une amphore grecque, recouverte de lave et remplie de cendre; on a pu lui donner en spectacle, pour le distraire, ce peuple napolitain, bouffon qui n'a pas de rival, né d'un croisement hasardeux sur la grande route des races, fils d'on ne sait qui et père de Polichinelle : enfin, le roi Humbert a pu l'emmener à la Spezzia et le serrer dans ses bras devant un canon de 120 tonnes. Il a dit — au tournoi : « C'est curieux; » à la revue : « C'est bien; » à Naples : « Que c'est beau! » ou « Que c'est drôle! » à Pompéi : « C'est intéressant; » à la Spezzia : « C'est formidable. » — Mais, au fond, rien ne l'a tiré de sa rêverie, et la persistante vision qu'il a remportée en Allemagne, c'est celle de ce palais misérablement gardé et de ce vieillard vêtu de blanc, qui ne parle aux princes et aux peuples que de leurs devoirs.

Et maintenant que la dernière girandole est éteinte sur le Corso, tâchons de dresser le bilan politique des fêtes de Rome. Elles peuvent être, elles doivent être considérées sous divers aspects : du point de vue italien et du point de vue allemand, du point de vue dynastique et du point de vue international.

Du point de vue italien :

1° A l'intérieur, la force de la monarchie y est apparue comme réelle. Quoique le peuple ait été laissé un peu à l'écart, qu'il n'ait eu qu'une faible part à toutes ces solennités, qu'il ne les ait admirées que contenu par un cordon de troupes, qu'on ait élevé partout des barrières et posé partout des tourniquets payans, inabordables à ses faibles ressources, il a prouvé qu'il faisait corps avec les classes plus privilégiées, avec son roi et celle qui est, pour lui, la grâce même de la patrie, la « Marguerite des Marguerites. » Mais cette force de la monarchie ne sort pas, de la visite impériale, augmentée autant qu'on y comptait, parce que l'empereur a été, durant son séjour, comme le sommet sur qui se sont fixés tous les yeux, que le roi et la reine se sont presque effacés dans son ombre; quant au prince de Naples, que le tournoi devait mettre en évidence, il a passé inaperçu.

2° En ce qui concerne la triple alliance, elle sort des noces d'argent, maintenue, elle aussi, mais non renforcée. Elle n'est pas, même apparemment, devenue la quadruple alliance. On eût dit que la reine d'Angleterre n'était pas, en ce moment, à Florence. Rome n'a vu ni elle ni aucun de ses ministres. L'empereur ne s'est pas arrêté chez sa grand'mère, qui semble l'avoir évité (1). A tout peser dans

(1) Le départ de la reine Victoria a été, tout à coup, avancé de plusieurs jours.

la balance très sensible de l'impression et du sentiment, la ligue de l'Europe centrale paraîtrait plutôt diminuée : l'attitude décidée du grand-duc Wladimir a fait opportunément contrepoids, et il n'est pas possible que l'archiduc Rénier ne se souvienne pas de l'accueil glacial que les Italiens lui ont fait, accueil qui ne l'a pas dû surprendre, d'ailleurs, après les mesures énergiques prises par François-Joseph, au cours de la quinzaine précédente, contre les menées irrédentistes à Trieste et dans le Trentin.

3° Pour ce qui est de « la question romaine, » encore que les gazettes officieuses professent que le concours de tant de princes l'a, en fait, résolue et que la démonstration est acquise de la parfaite liberté dont jouit le saint-siège à Rome et de la coexistence paisible des deux pouvoirs, la conclusion qui s'impose à tout esprit non prévenu, c'est qu'elle demeure en l'état. En effet, l'empereur est allé au Vatican, le grand-duc Wladimir, le prince de Montenegro, le prince héritier de Grèce y sont allés, et si les autres se sont abstenus, c'est que le pape avait déclaré qu'il ne recevrait pas de princes catholiques, venus à Rome pour les noces d'argent. Le *dissidio*, le différend serait même devenu plus aigu, à en juger par le ton des polémiques qui n'ont jamais été aussi violentes.

4° Le prince de Naples est, assure-t-on, ou va être fiancé à la princesse Féodora de Schleswig-Holstein, sœur de l'impératrice Augusta-Victoria et belle-sœur de l'empereur (1). Mais les difficultés n'en seront pas aplanies, au contraire, car la princesse est protestante, et de deux choses l'une : ou elle le restera, ou elle se fera catholique. Le statut ne porte pas expressément que la reine doit être catholique, mais son article 1er proclame, en dépit des restrictions ou des explications postérieures (notamment de la loi du 19 juin 1848), que « la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de l'État. » — Or il se peut que les souverains italiens aient appris tous « les chemins, qui, de Rome, conduisent au pays de Luther ; » l'Italie telle qu'elle est, faite et forgée par l'Église catholique, ne les connaîtra pas de sitôt. Si, d'autre part, la princesse change de religion, l'Italie est le pays où, par la tyrannie des préjugés, on le lui pardonnera le moins.

Du point de vue allemand :

1° Ce mariage consoliderait l'alliance avec l'Italie et en ferait non plus seulement une métaphore, mais, dans la plénitude de l'expression, un pacte de famille. Il éterniserait l'alliance, mais faut-il dire la double ou la triple alliance? *Tu, felix Austria, nube.* L'Autriche, qui ne marie plus, ne se méfiera-t-elle pas? Ne se croira-t-elle pas exposée à faire, dans un temps plus ou moins rapproché, les frais de la dot?

(1) Jusqu'à présent, la nouvelle de ce mariage n'a pas été officiellement confirmée.

Le mieux qu'on puisse espérer d'elle, c'est qu'à cette union elle assiste sans déplaisir.

2° Il est probable que, l'empereur une fois rentré en Allemagne, le pape continuera avec prudence, mais avec décision, la politique qu'il a inaugurée. Et cela est probable, entre autres raisons, parce qu'il s'est si loyalement, si franchement engagé que l'on ne comprendrait pas un brusque changement de direction. L'Église catholique évolue, pour ce qui touche aux affaires du siècle, mais sagement, lentement, et il y a de la suite jusque dans ses évolutions. Une raison meilleure encore pour que le pape persévère dans sa politique, c'est qu'elle est la plus chrétienne que le saint-siège puisse adopter.

S'il a refusé ou non d'intervenir auprès du centre allemand, en faveur des crédits demandés, c'est une question secondaire. Il est probable, néanmoins, qu'il aura décliné l'invitation de l'empereur. L'expérience de 1887 n'était pas très encourageante, et si l'on voit tout ce qu'il pourrait perdre à intervenir, on ne voit pas ce qu'il y pourrait gagner. Prussiens et Bavarois, M. de Huene et M. Lieber (1) sont catholiques au même titre : il ne saurait, dans le cas présent, plaire aux uns sans froisser les autres. Loin d'empêcher la scission du centre, qui lui serait fort préjudiciable, il l'accentuerait et l'envenimerait. C'est un acte de conséquence, qui exige réflexion, et le temps manque pour les négociations.

Qu'on crée ou qu'on ne crée pas une nonciature à Berlin, c'est également une question secondaire : la créer n'implique pas un changement de politique. La Prusse a une légation à Rome, le pape a un nonce à Munich et l'Empire compte, — M. de Bismarck le rappelait, — 14 millions de catholiques, aujourd'hui plus de 18 millions. Quant à la retraite, annoncée certainement trop tôt, au congé temporaire du cardinal secrétaire d'État, ce serait un événement fâcheux, si ce congé devait se prolonger, fâcheux surtout pour Léon XIII qu'il priverait de son plus intelligent et de son plus dévoué serviteur (2).

Ainsi, sous quelque aspect qu'on l'envisage, la situation reste ce qu'elle était. Le court séjour de l'empereur à Lucerne n'introduit aucun élément nouveau. A l'horizon, une tête d'orage, un point noir : la misère. Il ne faut pas se laisser prendre à cette joie factice d'un jour : l'Italie qui s'amuse n'est qu'une façade, un décor de théâtre. N'appuyez pas, ne crevez pas la toile. Tout le Midi est dans les larmes. La sécheresse lui a déjà enlevé un demi-milliard;

(1) Tout eût été à perdre, puisque huit ou dix catholiques seulement ont suivi M. de Huene, que le projet du gouvernement et le compromis ont été successivement repoussés et que le Reichstag a été dissous.

(2) Ces deux nouvelles, non plus, ne sont pas confirmées.

la menue monnaie a disparu ; pour l'or, il y a longtemps qu'il est mythologique. Les coupures de papier font prime : les banques chancellent ou sont en réparation. La Sicile, la Sardaigne, les Pouilles sont infestées de brigandage : « Que de pauvres, eût gémi le saint, s'en vont tout nus à vau la ville et n'ont pas de quoi se couvrir! » Pour les noces d'argent comme pour le carnaval, on a porté les matelas au mont-de-piété, et ce ne sont pas 500,000 francs qui les rachèteront, qui guériront des plaies aussi profondes. Le roi a reçu, à l'occasion de son jubilé, 22,000 demandes de secours. Comme son cœur a dû saigner! On a même imploré la pitié de l'hôte impérial, de Guillaume II, qui a charge du peuple, lui aussi.

Parmi les poésies inspirées par la circonstance, il en est de terribles dans leur concision. Si la sécheresse ne ruinait que les récoltes, mais c'est encore pour le trésor des États une année de grande sécheresse, et le songe de Pharaon en prévoyait sept. Atteindrons-nous la septième sans accident? C'est le poignant et angoissant problème. Ne précipitera-t-on pas la course aux abîmes, comme ces machines américaines, qui tentent de franchir à toute vitesse les ponts vermoulus?

On est bien contraint de l'avouer, s'il y a une logique au monde, de l'excès des armemens naîtra nécessairement la guerre. Et cependant, ne désespérons pas. Aux fêtes de Rome, ainsi qu'il est d'usage, on a, entre souverains, échangé de petits présens. Le roi a donné à l'empereur, pour le régiment des hussards hessois, un groupe qui représente un officier de lanciers italiens rendant le salut à un officier allemand. L'empereur a donné au roi une statuette qui figure l'Italie, avec cette devise sur le socle : « Toujours en avant, la Savoie! *Sempre avanti, Savoja!* » Le pape n'a donné que des bouquets de roses. Duquel de ces présens royaux sera-t-il fait largesse à l'Europe? Du bronze ou des fleurs, de la guerre ou de la paix? Si c'est des roses, nous le saurons quand viendra l'été. *Se sono rose, fioriranno.*

CHARLES BENOIST.

AU BAGNE

I.

LE RÉGIME DES FORÇATS EN NOUVELLE-CALÉDONIE.

Les récits de voyages ont eu, depuis dix ans, d'incontestables succès de librairie. Grâce à ces innombrables volumes de tous formats et de toutes couleurs, les traversées de Marseille à Yokohama, et de Bordeaux à Aspinwall, sont aussi connues que le trajet de Paris à Auteuil par « l'Ouest-Ceinture. » Un homme qui revient des antipodes n'excite pas plus la curiosité que s'il descendait de l'omnibus, et il n'est point désormais de concierge dans la rue Saint-Denis qui ne sache sur le bout du doigt, — quand même il n'aurait pas lu Pierre Loti, — parler *marin* comme un vieux corsaire.

Aussi ne vous infligerai-je pas le cruel supplice, dont je serais d'ailleurs la première victime, de vous raconter quand, comment et pourquoi je suis allé visiter la Nouvelle-Calédonie.

Soyez sans crainte: je ne citerai pas même le nom du navire qui a eu l'honneur de m'emporter; je me garderai de vous initier à mes impressions personnelles en face des îles Seychelles et de leurs cocotiers, de Maurice et de ses multiples tombeaux de Paul et Virginie; je ne soufflerai mot des Somalis, bien qu'ils soient plus curieux que les Caraïbes, et, quant aux Australiens, je me bornerai à leur tirer respectueusement mon chapeau, bien qu'ils se montrent, en général, peu sensibles à ce genre de démonstration.

Nous voici donc, si vous le voulez bien, au milieu de l'Océan-Pacifique, entre les 161ᵉ et 164ᵉ degrés de longitude est, et les

20e et 22e degrés de latitude sud, dans cette fameuse « Nouvelle » qu'on connaît si peu, et qui, cependant, présente un intérêt tout particulier.

Son beau climat, ses incalculables richesses minières, et, sur beaucoup de points, la fertilité de son sol, devraient la mettre au premier rang de nos colonies. Et pourtant, il serait puéril de le méconnaître, elle n'a pas, depuis vingt ans, fait un pas vers le progrès. Je dépasserais de beaucoup les limites dans lesquelles doit se renfermer cette courte étude, si j'abordais l'examen des causes nombreuses auxquelles il convient d'attribuer cette stagnation regrettable; je serais entraîné à discuter si le système d'organisation administrative et politique dont on l'a dotée est judicieux et pratique; à rechercher si ce système, — en admettant qu'il soit critiquable, — aurait pu être mieux appliqué, et si on n'a pas trop souvent, par défaut d'esprit de suite, gaspillé beaucoup d'intelligence et de bonne volonté. Tout cela, je le répète, m'attirerait loin du cadre modeste que je me suis tracé. Parmi les faits qui s'opposent au développement normal de la Nouvelle-Calédonie, je n'en retiendrai qu'un seul : l'insuffisance numérique de la population.

D'après les statistiques officielles, elle est d'environ 40,000 habitans (1), ce qui serait déjà bien peu de choses pour une superficie de 400 kilomètres de long sur 50 de large; mais si on retranche de ce total 25,000 indigènes (Canaques), — et leur nombre diminue chaque année, — plus 3,500 militaires, fonctionnaires ou employés, 400 commerçans, enfin près de 8,000 transportés, que restera-t-il pour cultiver le sol? Un peu plus de 3,500 colons libres, femmes et enfans compris, c'est-à-dire environ 800 familles.

Comment, dans de pareilles conditions, ne serions-nous pas tributaires de l'Australie? Comment la plus belle peut-être de nos colonies ne resterait-elle pas une lourde charge pour la métropole?

Vous pensez bien que tout cela n'a pas été sans préoccuper nos

(1) Exactement 41,606 habitans, ainsi répartis d'après le dernier recensement :

Population libre.	9,061
Transportation	7,477
Indigènes	25,068
Total	41,606

Français	8,186
Anglais.	429
Autres nationalités.	446

Les dépendances de la Nouvelle-Calédonie, île des Pins, île Loyalty, îles Belep, Chesterfield, Wablis, contiennent 17,000 Canaques.

gouvernans, car, soit dit sans irrévérence, le problème à résoudre aurait sauté aux yeux de La Palice lui-même. Aussi a-t-on fait, pour créer un courant d'émigration, de très grands efforts auxquels il convient d'accorder, comme à tous les insuccès honorables, le juste tribut de louanges mérité par le courage malheureux. Je me permets d'ajouter qu'il faudrait être armé d'un optimisme particulièrement rebelle à l'évidence des faits, pour prédire un sort meilleur aux tentatives futures, si elles sont faites sur les mêmes bases.

On a eu pourtant quelques bonnes idées : comme celle d'offrir, — souvenir classique de l'histoire romaine, — des concessions de terre à des soldats libérés du service militaire dans la colonie. La proposition a soulevé si peu d'enthousiasme, qu'à l'heure actuelle il ne reste pas plus de trois ou quatre colons de cette origine, dont un seul a réussi.

Riches et pauvres, légionnaires et civils, n'ont cessé de se montrer récalcitrans; soit que la distance les effraie, soit qu'ils redoutent le voisinage du bagne.

Le dernier essai de colonisation par l'élément libre n'est vieux que de deux ans : il me paraît topique.

Le ministère avait passé avec une société d'émigration un contrat aux termes duquel douze familles d'agriculteurs, avant-garde de toute une population, devaient être envoyées en Nouvelle-Calédonie aux frais de ladite société. Quant à l'État, le bon État, il s'était chargé de bâtir de jolies maisonnettes avec jardins et dépendances, de fournir six mois de vivres, de garnir les étables et les basses-cours : pour un peu, les émigrans eussent trouvé leur potage servi et leurs lits faits.

Au jour annoncé, les douze familles débarquèrent du paquebot *Yarra ;* on les installa solennellement. Les autorités se transportèrent à l'entrée du coquet village, tout flambant neuf, pour y recevoir les « pionniers de la civilisation. » Le gouverneur officia lui-même et prononça un beau discours en manière de bénédiction laïque : puis les douze familles prirent possession de leurs douze maisons. On se retira avec la satisfaction de gens qui viennent, entre deux repas, de fonder une ville. Ce ne fut, hélas ! que le rêve d'une nuit ! Le lendemain, la petite république comptait déjà deux partis : au bout d'un mois, le chef de l'expédition, M. C.., avait perdu toute autorité ; au bout de six mois, il était obligé de quitter le village auquel, modestement, il avait donné son nom ; et maintenant il enseigne le français à des petits Canaques, et se console de ses malheurs en jouant du cornet à piston, instrument sur lequel il est d'une jolie force d'amateur.

Peu à peu, malgré les encouragemens prodigués par l'administra-

tion, les colons, un à un, quittèrent leurs jolies maisonnettes : adieu, veau, vache, cochon, couvée! Perrette venait, une fois encore, de renverser son pot au lait.

Les expériences ultérieures ne firent qu'accentuer la signification de cet échec récent, car si j'examinais l'exode particulier de chacun des électeurs et éligibles qui forment actuellement le fond de la population, je vous montrerais celui-ci attiré en Australie au moment de la fièvre de l'or ; puis bientôt, sans pépites et sans illusions, se réfugiant en Nouvelle-Calédonie ; celui-là, venu à Nouméa en 1871, à la suite de quelques espiègleries politiques ; d'autres encore qui ont des raisons analogues de préférer les pays tropicaux à notre vieille Europe.

Donc, comme je le disais, la colonisation libre est à peu près nulle, et son extension vraisemblablement impossible.

Est-ce à dire que nous soyons, là-bas, voués à l'impuissance, et qu'il faille faire son deuil de voir prospérer un jour la Nouvelle-Calédonie?

Non pas. Le remède au contraire est des plus simples, et ce remède, — je n'hésite pas à l'affirmer, — c'est le bagne qui, seul, peut le fournir.

En d'autres termes, puisque les émigrans honnêtes et de bonne volonté se mettent en grève, adressons-nous à une autre catégorie de travailleurs, moins recommandables, je le veux bien, mais qui offrent cet incontestable avantage, n'ayant point de syndicat, de ne jamais pouvoir marchander leur concours. L'administration des colonies s'en est fort bien rendu compte lorsqu'elle institua la colonisation pénale. Malheureusement, on a tellement attaqué ses timides essais, on lui a opposé tant de phrases toutes faites, qu'elle s'est arrêtée net, et, découragée, se montra bien près d'abandonner une des œuvres les plus fécondes qu'on puisse entreprendre, une œuvre à la fois moralisatrice et utilitaire, née d'une juste compréhension des doctrines modernes, de la philosophie criminaliste, et capable en même temps de répondre à ces nécessités économiques sans lesquelles un pays ne saurait vivre.

Un séjour de cinq années en Nouvelle-Calédonie m'a fermement convaincu que la régénération du criminel par le travail et la vie de famille n'est pas une de ces idées dont on doive sourire comme de la rêverie généreuse d'un philanthrope maniaque : j'ai eu à ce sujet sous les yeux des résultats nombreux, évidens, et d'autant plus remarquables qu'ils ont été obtenus par des moyens très imparfaits. S'il m'était, malgré tout, resté un doute sur l'excellence de la théorie, ce doute se serait dissipé devant les merveilles réalisées en Australie par l'emploi intelligent des *convicts*. Il m'a paru que la question est de celles qui doivent retenir l'attention des per-

sonnes même que leurs goûts ne portent pas vers l'étude du droit pénal. De savans jurisconsultes l'ont magistralement traitée. Mais ils sont presque seuls à s'en préoccuper : il lui manque la propagande par le fait, et c'est à ce point de vue que les impressions d'un témoin sincère ne seront peut-être pas jugées indignes de quelque intérêt.

I.

Quelques mots, tout d'abord, sur le régime des forçats envoyés en Nouvelle-Calédonie.

D'aucuns se figurent que la transportation constitue pour messieurs les criminels une agréable villégiature qui n'a d'autre inconvénient que d'être un peu trop éloignée des boulevards extérieurs; une légende s'est formée à ce sujet, et nombre de bourgeois, — j'en étais, — s'indignent à la pensée que, de l'autre côté de la ligne, des assassins et des voleurs se gobergent insolemment, et vivent comme coqs en pâte aux frais du contribuable.

Rien n'est moins exact ; et je vous assure que les plaisirs champêtres réservés aux condamnés sont loin d'être enviables.

Prenons-les *ab ovo*, c'est-à-dire à Saint-Martin de Ré où ils attendent, avec une impatience bientôt regrettée, le départ du navire affrété à leur intention ; et voyons ce qu'on va faire d'eux. Au moment de leur embarquement, les voyageurs malgré eux sont pourvus d'un hamac et munis de deux « complets » en grosse toile grise. On les introduit dans de solides cages ménagées dans l'entrepont du navire à bâbord et à tribord, et séparées par un couloir dans lequel se promènent nuit et jour des matelots armés et des surveillans militaires. Deux petits canons braqués de chaque côté sont là pour leur rappeler, en style symbolique, que lorsqu'on ne peut se démettre, le mieux est de se soumettre.

Le *convoi* se composant d'environ trois cent cinquante hommes, on est quelque peu entassé dans ces cabines à claire-voie, et le confortable n'y fait pas compensation au mal de mer ; en revanche, la discipline y est sévère ; une réponse inconvenante, un refus d'obéir, et l'homme est descendu à fond de cale, au cachot, les fers aux pieds, pour un temps plus ou moins long.

Au bout de trois mois de cette navigation dont l'unique distraction a été la courte promenade hygiénique faite chaque jour, en silence, sur le gaillard d'avant, on arrive enfin en rade de Nouméa. Le navire stoppe, et les chaloupes à vapeur de l'administration pénitentiaire « accostent. » Le commandant du pénitencier-dépôt se présente pour prendre livraison de son troupeau humain. Les « sacs » sont pliés, et les cages s'ouvrent : on monte

sur le pont à la file indienne; arrivés au haut de l'échelle, les forçats trouvent une double haie de Canaques armés de casse-têtes et de sagaies, la tête ornée de plumes, et le visage barbouillé mi-parti de bleu et de rouge. Ce spectacle inattendu provoque toujours chez eux un ahurissement extraordinaire qui les clouerait sur place, si on ne les avertissait par quelques bourrades que leurs momens, appartenant désormais à l'État, sont devenus précieux; il faut se hâter de gagner le *home* qui les attend et sera pour plusieurs le gîte définitif.

En peu de minutes, on est sur le quai de l'île Nou. C'est là qu'on a établi le pénitencier-dépôt, ensemble de vastes constructions, comprenant des cases de condamnés, un quartier cellulaire, de spacieux ateliers, des magasins, des casernes, un magnifique hôpital. — On peut y loger plus de deux mille hommes.

Une compagnie d'infanterie, destinée à prêter main-forte en cas de révolte, y tient garnison.

Pendant ce temps, les dossiers ont été transmis par le capitaine du navire au directeur de l'administration. Celui-ci les examine avec soin, et procède à un groupement provisoire, opération fort délicate et très importante, semblable à celle que ferait un jardinier chargé de séparer des fruits tombés, dont les uns sont entièrement rongés par les vers, alors que les autres, bien que tachés, peuvent néanmoins, avec quelques amputations, être utilement employés.

Ce classement est purement moral et n'a pas de rapport avec les catégories instituées par les règlemens, et dont je ferai mention tout à l'heure. On répartit ensuite les condamnés suivant leurs aptitudes ou leurs connaissances professionnelles.

Ces différentes formalités accomplies et les noms immatriculés sur un registre d'écrou, la peine des travaux forcés va recevoir son exécution : la porte de la géhenne s'est ouverte devant ces hommes, et s'est refermée sur eux.

Là commence à se dresser le point d'interrogation dont j'ai parlé plus haut : il s'agit de savoir si tout est désormais fini, si le galérien n'est plus qu'un numéro, un instrument à face humaine, qu'on fera travailler jusqu'à ce qu'il soit usé ou brisé, un misérable regardé avec horreur, qui n'a plus de famille, plus de patrie, et qui, écrasé sous le poids d'un inexorable mépris, s'enfoncera chaque jour davantage, le désespoir au cœur, dans une fange sans fond.

Tel était l'ancien bagne de Toulon, l'affreuse chiourme : et certes, il fallait l'imagination d'un Victor Hugo pour que Jean Valjean pût y devenir « monsieur Madeleine. » Eh bien, ce que le poète

avait rêvé n'est pas, je le répète, tout à fait une fiction, depuis que les jurisconsultes, tout en compulsant les articles du code, savent parfois entendre ce que la charité leur murmure à l'oreille.

La révolution a mis fin aux tortures qu'une ignorance barbare faisait souffrir aux fous, et maintenant quelques-uns de ces malheureux retrouvent la raison et redeviennent des hommes. On n'exorcise plus, on soigne.

Allant plus loin dans cet ordre d'idées, beaucoup de gens soutiennent que le criminel, cet autre possédé du diable, est, lui aussi, un malade quelquefois guérissable, et dont il est possible d'assainir l'âme, sans pour cela que l'idée de justice soit en rien méconnue, sans que la défense de la société soit le moins du monde compromise.

Je crois que leur méthode est bonne, l'ayant vue à l'œuvre, et j'espère vous le démontrer si vous ne répugnez pas à suivre avec moi le transporté dans sa *via dolorosa*.

Jusqu'à la fin de l'année dernière, les forçats étaient divisés en cinq classes, réduites désormais à trois. Dans la dernière classe sont compris, — mais groupés séparément, — les individus arrivant de la métropole, les hommes « rétrogradés » par suite de punitions, enfin les « incorrigibles. » Les travaux les plus pénibles leur sont, comme c'est naturel, exclusivement réservés. Couchant sur un lit de camp, enfermés pendant les heures de suspension du travail, ils sont, en outre, astreints au silence. Cette épreuve ne peut durer moins de deux ans, et ce minimum sera bien rarement obtenu.

Le passage à la deuxième classe commence à rendre visible cette petite lumière qui scintille là-bas, tout au bout du long chemin et qu'on appelle l'espérance.

Il va falloir marcher bien longtemps encore pour s'en rapprocher, car le second cercle de l'enfer ne sera franchi, pour les uns, que lorsqu'ils auront accompli la moitié de leur peine; pour les autres, — les forçats condamnés à vingt ans et plus, — qu'après dix ans de présence au bagne.

Que d'occasions de chutes, durant cette longue période! Que de pierres d'achoppement contre lesquelles risque, presque à chaque heure, de trébucher l'âme obscure du criminel!

Aussi, lorsqu'il aura atteint la terre promise qui est pour lui représentée par la première classe, croyez-vous que cet homme n'aura pas donné les marques d'une persévérance courageuse, et ne sera-t-on pas tenté de dire comme Figaro : « A la constance dans le repentir qu'on exige d'un condamné, connaissez-vous beaucoup d'honnêtes gens qui seraient capables d'un si long effort de volonté? »

Il ne devra pas seulement, en effet, réussir à éviter les punitions, mais encore, mais surtout, être armé de toutes pièces contre les tentations et les dangers d'une promiscuité pernicieuse.

Sigurd allant délivrer la Walkyrie a moins de luttes à soutenir que le misérable forçat qui s'escrime à traverser l'immonde cohue pour venir s'accouder à la barrière qui le sépare de la société.

Si on savait jusqu'où cette lèpre morale peut atteindre un caractère faible !

Il y a quelques années, la cour d'assises de la Seine condamnait aux travaux forcés un nommé P. de la C.., pour avoir tenté d'incendier le somptueux appartement qu'il occupait dans un des beaux quartiers de Paris.

Ce fut une cause célèbre ; car P. de la C... appartenait à une excellente famille ; c'était un homme intelligent, occupant une belle situation ; très répandu. — Vous avez peut-être comme moi dîné à côté de lui. — On l'envoya en Nouvelle-Calédonie, et maintenant il a terminé sa peine ; je l'y ai vu, je lui ai parlé. Eh bien, cet ancien gentleman, autrefois élégant et correct, est maintenant sale et dépenaillé ; il boit, il vole, il a tous les vices, et passe sa vie en compagnie des libérés les plus abjects.

L'abbé K.., qui fut jadis vicaire-général d'un diocèse et qui a été condamné pour s'être approprié les fonds destinés à quelque œuvre charitable, libéré maintenant, lui aussi, ne pratique plus d'autre culte que celui du « tafia ; » des yeux éteints, enfoncés dans une face glabre, les cheveux gris en désordre, la mine piteuse et louche, tel est aujourd'hui l'ancien chanoine dont on faillit faire un prélat.

On n'a pas tout à fait oublié, sur le boulevard, Mary Cliquet, notaire fashionable et auteur dramatique, politicien et financier : plus d'une jolie pécheresse doit posséder encore, dans un coin d'album, sa photographie, avec dédicace suggestive et conserver au fond de ce qui lui sert de cœur l'image de ce cavalier aimable, spirituel, bien tourné et surtout fort généreux.

Lugete Veneres ! Cliquet, l'année dernière, poussait la brouette, le torse nu, hâlé par le soleil torride, la double chaîne rivée au pied, classé parmi les incorrigibles, couchant sur la dure avec les plus hideux gredins ; et, deux fois par jour, des Canaques le déshabillent, retournent ses poches et vont, de leurs doigts crasseux, chercher s'il n'aurait pas caché dans sa bouche quelque instrument d'évasion ou de meurtre.

Voilà ce que la contagion de la perversité ambiante peut produire sur des individus ayant appartenu à un milieu social élevé ; il me serait facile de multiplier ces tristes exemples ; mais ceux-ci

sont topiques, n'est-il pas vrai? un homme du monde, un prêtre, un bourgeois lettré!

Dites-moi maintenant si un malheureux dont l'enfance a été flétrie, dont la misère a surexcité les appétits, chez qui le crime semble une résultante presque inéluctable, dites-moi si celui-là ne mérite pas quelque pitié, — j'allais écrire quelque bienveillance, — lorsque, précipité dans le gouffre, il essaie, pour remonter à la surface, de s'accrocher à la paroi glissante.

II.

Aux exemples funestes qui entourent le forçat, vient s'ajouter la terreur que lui inspirent ses sinistres compagnons.

J'ai eu à mon service un libéré qui avait subi cinq ans de travaux forcés pour bigamie : c'était un étrange petit homme que cette victime de l'amour légal; pommadé, fardé, sautillant, prétentieux, d'ailleurs déplorable domestique; un de ses ridicules consistait dans un goût exagéré pour l'euphémisme.

Ainsi, quand il était obligé de parler du temps où il portait la livrée de toile bise, il avait coutume de commencer par cette phrase: « Lorsque j'étais *à la pension...* » L'image, par hasard, était juste et la pensée m'en revenait l'autre jour en relisant un volumineux manuscrit et dans lequel un forçat raconte les « brimades » imposées aux « nouveaux » alors que, le soir, les verrous mis, la ronde faite, on entend s'éloigner le bruit des pas du surveillant de service; brimades monstrueuses où l'on grince des dents, où l'on pleure, où l'on saigne.

Malheur à qui se révolte, à qui se redresse devant l'horrible tutoiement, à qui ne jure pas fidélité aux atroces lois du bagne, mort à qui les trahit, à qui les dénonce. Et si puissante est cette impression qu'elle garde toute sa force, même en présence de la mort.

Il arrive parfois qu'un matin on trouve dans le coin d'une case un homme râlant, la poitrine trouée de coups de couteau; on relève le blessé, on interroge ses compagnons; personne n'a rien vu, ni rien entendu; chacun a dormi d'un sommeil tranquille comme sa conscience; on questionne la victime qui répond d'une voix défaillante ne savoir qui l'a frappée! Quel drame a dû se passer à la lueur de la fumeuse lanterne qui éclaire vaguement le sinistre dortoir? On peut difficilement concevoir une chose plus tragique que cet assassiné, étouffant ses cris de douleur pour ne pas compromettre ses assassins.

J'ai vu ceci : une escouade de forçats allait partir pour le travail; ils étaient placés sur deux files; on faisait l'appel :

— Un tel, tenez-vous mieux que cela! crie le surveillant; les talons joints et les mains dans le rang.

L'interpellé essaie d'obéir, mais, soudain livide, il s'affaisse; savez-vous pourquoi il n'avait pas pris la « position réglementaire? » pourquoi il cachait ses mains sous sa vareuse? C'est parce qu'il retenait ses entrailles qui sortaient d'une horrible blessure reçue quelques instans avant et dont les auteurs étaient peut-être ses voisins de hamac. Celui-là aussi est mort sans prononcer aucun nom, et, si l'on eut des soupçons, les preuves manquèrent pour atteindre le coupable. Je trouve que l'enfant spartiate avec son renard, dont, au collège, on nous a tant rebattu les oreilles, n'a pas fait mieux.

Le nommé Macé, ancien « correcteur » (forçat chargé autrefois de donner la schlague), fut gratifié de dix-huit coups de tranchet dont le moindre eût tué un honnête homme, mais qui n'eurent sans doute, par esprit d'antithèse, d'autre conséquence que d'ajouter à la férocité de sa physionomie l'appoint de quelques cicatrices. Jamais on ne put tirer de lui la désignation de ses agresseurs; cependant, comme il est de nature rancunière, il parvint à concilier sa fidélité à la foi jurée avec son légitime désir de vengeance; il est aujourd'hui le bourreau. On comprend combien, dans ces conditions, la police a de peine à recruter ce qu'elle nomme des « indicateurs » et que les condamnés appellent en leur argot des « moutons. »

Ces malheureux achètent bien cher quelques petites faveurs, quelques verres de vin avalés en cachette.

En 1889, un des condamnés internés au pénitencier-dépôt s'évada. Comme c'était un bandit fort audacieux et très redoutable, on mit tout le monde sur pied pour le rechercher; pendant plus d'une semaine, on battit les buissons, on explora les cavernes de l'île Nou; le drôle restait introuvable.

On commençait à croire qu'il avait gagné la grande terre, quand, un beau jour, le forçat affecté au service des religieuses de l'hôpital, vieil invalide chevronné, eut besoin d'aller chercher du fourrage pour son cheval; il s'approcha d'un grand tas d'herbe sèche qu'il avait préparé la veille. Mais au moment où il se disposait à y enfoncer sa fourche, l'herbe s'écarta et il en vit surgir un vigoureux gaillard, le couteau à la main, l'œil menaçant. A cette apparition inattendue, il laissa tomber sa fourche : « Cache-moi et taistoi, » lui dit l'homme à voix basse.

Tremblant comme la feuille, il obéit, remit en place la botte de luzerne et s'éloigna au plus vite. Il sortit du jardin, referma la porte avec soin, mit la clé dans sa poche, et s'en fut conter l'aven-

ture à son surveillant. Cinq minutes après, le fugitif, dûment ligotté, était conduit en lieu sûr.

La supérieure, en apprenant cette capture, s'écria : « Notre pauvre jardinier est un homme mort ! » Elle connaissait bien, la vénérable sœur, le triste monde auquel depuis tant d'années elle consacre son dévoûment admirable, et sa prophétie fut bientôt réalisée : un mois ne s'était pas écoulé, que le cadavre du vieux galérien gisait la gorge coupée, à côté de son tas d'herbe.

Malgré les murs épais d'un cachot et la triple enceinte du quartier cellulaire, l'appel à la vengeance avait été entendu.

Moins implacable, je l'ai dit, est la vraie loi, celle du code; son bras n'est point toujours levé pour frapper, et devient même parfois protecteur, lorsqu'elle rencontre un repentir sincère. Cela ne l'empêche pas cependant de savoir remplir sans faiblesse son devoir de sévérité.

Il est utile que j'entre, à ce propos, dans quelques détails qui montreront sous son aspect véritable le fameux Eldorado après lequel soupirent, du fond des maisons centrales, tant d'âmes incomprises.

J'aborde donc, en vous promettant d'y stationner le moins longtemps possible, le chapitre de la répression, qui doit avoir et conserver toujours sa large place dans le traitement moral du criminel.

Un tribunal spécial, composé d'officiers, de magistrats et de fonctionnaires, statue sur les crimes et délits commis par les condamnés aux travaux forcés.

Les peines qu'il prononce sont : la mort pour les attentats contre les personnes; la réclusion cellulaire, pendant une durée de six mois à cinq ans, pour les tentatives d'évasion et les évasions. Autrefois, on attendait, pour dresser l'échafaud, que les bureaux de la rue Royale d'abord, la chancellerie de la place Vendôme ensuite, eussent examiné l'affaire; enfin que le Président de la République eût statué.

Les formalités étaient longues, comme bien on pense, et il s'écoulait parfois quinze mois, — quinze siècles pour celui qui se demandait chaque soir : « Est-ce pour demain ? » entre le prononcé du jugement et l'admission ou le rejet du recours en grâce. On a simplifié les choses, pensant avec raison que, s'il est malséant de forcer les gens à faire trop longtemps antichambre chez Pluton, il est non moins fâcheux que le châtiment suprême ne suive pas de près le forfait, et perde ainsi beaucoup de sa portée morale.

C'est pourquoi le chef de l'État a récemment délégué au gou-

verneur son pouvoir d'accorder la vie ou de permettre la mort. Toutefois, il a voulu que l'exercice de ce droit régalien fût subordonné à certaines conditions.

Quand un arrêt de mort est prononcé, le conseil privé se réunit et vote sur la question de savoir s'il y a lieu, ou non, de surseoir à l'exécution de la sentence. Que deux membres opinent dans le sens de l'affirmative, et le gouverneur ne peut passer outre : la Parque continuera à dévider jusqu'à nouvel ordre le mauvais fil qu'elle s'apprêtait à couper. Dans le cas d'un vote défavorable au condamné, la liberté de décision du gouverneur reste entière : toutefois, en pratique, c'est réellement le conseil qui décide.

Une exécution capitale au bagne ne ressemble en rien, sinon par le dénoûment, à ce qui se passe, en pareille circonstance, place de la Roquette : la porte de la prison qui s'ouvre, un être hébété qu'on soutient et qu'on pousse rapidement sur la planche sinistre, du sang par terre, puis un fourgon entraîné par des chevaux au galop, tout cela à peine entrevu d'une façon confuse, furtif comme ce qui se cache, causant au spectateur l'angoissante oppression d'un cauchemar et ne laissant après soi d'autre trace qu'un article banal dont les termes ne varient pas. Si « la justice des hommes, — suivant la formule classique des reporters, — est satisfaite, » après avoir accompli cette répugnante besogne, c'est en vérité qu'elle n'est pas difficile et semble avoir totalement oublié que le châtiment suprême a moins pour but de supprimer un individu nuisible, que d'être, pour les criminels à venir, l'énergique commentaire de cet aphorisme : Si tu ne crains Dieu, crains les gendarmes.

En Nouvelle-Calédonie, la méthode de l'échafaud visible seulement pour quelques journalistes ensommeillés serait particulièrement fâcheuse, car il ne s'agit pas là-bas de criminels à venir hypothétiques, mais de coquins ayant fait leurs preuves et gagné leurs grades, gaillards qu'il faut dompter à tout prix.

Couper les têtes qui refusent de s'incliner est un argument si péremptoire, que c'est le dernier, et la société a le devoir strict de ne lui rien ôter de sa valeur toutes les fois qu'elle se décide à l'employer vis-à-vis d'un révolté, entouré lui-même d'autres révoltés.

Voilà pourquoi, lorsqu'on assiste, comme cela m'est arrivé, au supplice d'un forçat, on n'éprouve pas la sensation du *déjà vu*. Vous décrire en quelques lignes ce tragique et imposant spectacle ne m'expose pas à rééditer un fait divers cent fois publié.

Les exécutions se font toujours à l'île Nou. L'emplacement choisi

est un vaste terrain en forme de rectangle allongé, qui sépare deux bâtimens massifs et sans fenêtres, affectés au logement des condamnés de dernière classe.

Cette espèce de cour est dominée, au sud, par le quartier cellulaire situé sur un monticule qui s'élève presque à pic, et auquel on accède par un chemin en lacet. En face, le mur d'enceinte percé d'une large et lourde porte de fer, gardée par deux factionnaires.

Tel est le décor; voici le drame.

Dès que les cases ont été fermées, on a disposé la guillotine sur quatre grosses pierres de taille enfoncées dans le sol, un peu en arrière du centre de la cour, au bas de la porte qui conduit aux prisons.

Le couteau triangulaire, chargé de plomb, a été tiré de sa gaine et placé en haut de la glissière. Dès que le bourreau et ses trois aides ont donné le dernier coup de maillet, un gardien les réintègre dans le local où ils couchent habituellement côte à côte avec leur funèbre machine.

Quels rêves leur donnera-t-elle demain soir? Tout semble retombé dans le repos. Il fait une de ces nuits tropicales, tièdes, lumineuses, trouées d'étoiles scintillantes.

La guillotine est là toute seule, sur le sable blanc que la lune éclaire, l'ombre portée de ses montans leur donne l'aspect de bras immenses.

Trois heures sonnent. Quelques hommes précédés par un falot traversent la cour d'un pas rapide et se dirigent vers les prisons: c'est le commandant accompagné de l'aumônier, du commissaire de police et de deux ou trois surveillans. Ils pénètrent dans la maison cellulaire, traversent préaux et couloirs et arrivent devant la grille qui ferme la galerie sur laquelle donnent les cachots réservés aux condamnés à mort.

A peine la clé a-t-elle touché la serrure qu'un mouvement se produit d'un bout à l'autre du couloir : les condamnés ont entendu. Brusquement, ils se sont dressés sur leur lit de camp, et, haletans, l'oreille tendue, la sueur au front, attendent.

Quelle porte va s'ouvrir?

L'angoisse qui les secoue ne dure pas longtemps; on ouvre un cadenas; on tire une barre de fer; le commandant est entré dans l'une des cellules.

Le misérable qui l'occupe pâlit affreusement; il a compris *que c'est pour ce matin.*

Pour la forme, on le lui annonce; puis on lui demande s'il désire s'entretenir avec l'aumônier. Presque toujours la réponse est

affirmative, car il sait que l'ecclésiastique n'aura pour lui que de douces paroles; c'est lui qu'il chargera de transmettre à sa mère, à ses enfans une pensée de tendresse; mais surtout, devant lui, il pourra pleurer, pleurer et gémir comme un petit enfant! Tout à l'heure, devant *les autres*, il va falloir se raidir et marcher sans faiblesse.

Le vénérable père David reste seul avec le condamné, mais le règlement ne permet pas, — en dépit des réclamations du courageux missionnaire, — que la porte soit refermée derrière lui. Des surveillans se tiennent à quelque distance de façon à ne point troubler la suprême conversation du prêtre et du forçat, mais à pouvoir prêter main-forte, en cas de besoin.

Bientôt, on vient avertir l'aumônier qu'il doit céder sa place au bourreau; il se retire les joues aussi blanches que ses cheveux, mais avec, parfois dans le regard, quelque chose qui ressemble à de la joie. A-t-il gagné sa cause? Peut-être?

Le condamné a repris son calme apparent; il n'oppose aucune résistance à son odieux camarade qui lui attache les mains derrière le dos et lui met des entraves aux jambes, de façon qu'il puisse marcher, mais à petits pas.

Le col de sa chemise est largement échancré jusqu'aux épaules.

Le voyageur est prêt à partir pour son terrible voyage!

Pendant que tout ceci se passe au fond de la cellule, la grande cour a changé de physionomie.

La porte du mur d'enceinte s'est ouverte. Le directeur de la transportation est entré, accompagné de quelques fonctionnaires, magistrats, chefs de service, médecins, etc., dont les règlemens exigent la présence.

Pas un invité : personne, sous aucun prétexte, n'est autorisé à prendre place dans la chaloupe officielle et défense est faite aux embarcations de s'approcher du warf.

Ils se placent à gauche; près du terre-plein faisant suite à ce groupe, une trentaine de surveillans se tiennent l'arme au pied.

Quelques instans après, une compagnie d'infanterie, commandée par un chef de bataillon et un capitaine, vient se former sur la droite, adossée au monticule.

Dès que les soldats ont pris possession de leur poste, on entend la sourde rumeur d'une foule qui se rapproche, étrangement mêlée à un bruit de chaînes traînées et entrechoquées : ce sont les forçats qu'on amène sur le lieu de l'exécution. Ils arrivent en colonne serrée, font « demi-tour à gauche » et se trouvent en face de la guillotine. Un commandement retentit; soldats et surveillans chargent leurs armes, et les fusils s'abaissent. Voilà, certes, pour ces hommes qui, dans un instant, regarderont mourir un des leurs, la

meilleure façon de leur dire : *Memento quia pulvis es.* Souviens-toi que tu es de ceux dont on fait ce que tu vas voir. — Le jour s'est levé tout à coup ; — dans les pays des tropiques, il n'y a pas d'aurore, — et le soleil brille déjà au-dessus de la mer. Le commandant fait un signe ; l'un des surveillans se détache, gravit le monticule, et tournant l'angle de la maison centrale, disparaît.

Un silence vraiment solennel pèse sur ces hommes réunis là. Plusieurs minutes s'écoulent ; puis on aperçoit, tout en haut du chemin, une sorte de procession qui s'avance lentement. Au centre est un homme qui semble vêtu de blanc. A mesure qu'ils descendent le chemin qui se déroule en serpentant, on les distingue mieux ; voici le condamné dont la face est couleur de cire ; à côté de lui marche l'aumônier récitant les prières des agonisans et tenant élevé un grand crucifix noir ; derrière, des surveillans, le revolver au poing. Quelques pas encore et ils seront dans la cour.

Une voix s'élève :

— Condamnés, à genoux ! chapeau bas !

Les forçats se prosternent.

Le condamné est maintenant tout près de la guillotine : il la regarde avec assurance et sans un tressaillement sur son visage de cadavre. Le greffier s'avance et se place devant lui.

— Portez armes ! commande l'officier.

Le greffier donne lecture de la sentence. Fonctionnaires et magistrats se découvrent.

A ce moment, on est saisi d'un sentiment en quelque sorte religieux, fait de terreur et de respect ; il semble que la loi, se matérialisant, vous ait frôlé en passant.

La lecture est terminée :

— Avez-vous quelque déclaration à faire ? interroge le commandant.

— Je voudrais adresser quelques mots à mes camarades.

Et alors, d'une voix ferme, cet homme, qui n'a plus que deux minutes à vivre, fait tomber sur cette foule de misérables, agenouillés devant lui, des paroles de résignation, d'encouragement et de bon conseil (1) :

« Je mérite l'expiation. Je demande à l'instant de mourir. Qu'on me pardonne les forfaits pour lesquels je suis justement puni ! Vous voyez où peut conduire l'abandon de soi-même ; tous vous avez pris un mauvais chemin ; n'allez pas plus loin ; que la vue de mon supplice serve à vous détourner du crime. Ne me plaignez pas. J'ai du courage. Adieu, camarades, souvenez-vous de moi ! »

(1) C'est un fait très curieux, il me semble que, si les termes de cette allocution varient, le sens est toujours à peu près le même. J'ai entendu certains condamnés faire une espèce de profession de foi religieuse.

L'allocution n'est pas éloquente; mais jamais orateur n'a cependant produit plus d'effet. Quand le condamné a prononcé les derniers mots qui sortiront de sa bouche, les forçats touchent presque le sol de leur front.

Il fait un pas, embrasse l'aumônier, et, de lui-même, se place devant la planche qui bascule. Un roulement de tambour se fait entendre; le couteau tombe. Ceux qui ne détournent pas les yeux peuvent voir l'aide du bourreau saisir la tête au milieu d'un flot de sang, la montrer un instant, puis la rejeter dans le panier. C'est fini. Les forçats se relèvent et vont reprendre leur tâche quotidienne.

On ne peut savoir comment sont impressionnés ces cerveaux malades; mais j'ai des raisons de croire que leurs réflexions ressemblent bien peu à celles du pâle voyou qui revient, au petit jour, de la Roquette, les mains dans ses poches, en sifflant un refrain de chanson obscène.

III.

J'ai dit que le tribunal spécial prononce la peine de la réclusion contre les transportés qui s'évadent ou qui tentent de s'évader.

Cette réclusion cellulaire consiste dans l'internement séparé, avec tout ce qu'il comporte de plus rigoureux: étroite cellule voûtée; silence et travail obligatoire; ration réduite comme ordinaire, et pain sec à la moindre infraction; promenade solitaire d'une demi-heure dans un préau.

Combien de temps un homme pourra-t-il supporter ce régime sans être atteint de démence ou d'imbécillité? On ne sait encore, la juridiction dont je parle ici n'étant mise en vigueur que depuis deux ans.

Cette façon de réprimer un crime, à tout prendre, conventionnel, — on ne saurait s'indigner beaucoup qu'un homme enfermé cherche à s'enfuir, — peut sembler excessive. Elle est cependant tout à fait nécessaire, et voici pourquoi : l'État a consenti de nombreux contrats de main-d'œuvre avec des sociétés industrielles qui remplissent peu ou prou certaines clauses, et remplissent particulièrement mal celles qui ont trait aux installations des camps; de là, impossibilité d'assurer une bonne discipline. Dans ces centres miniers, de plus en plus peuplés, — il en est qui comptent près de 2,000 hommes, — il a bien fallu remplacer les grilles et les murs absens par une barrière morale suffisamment respectable (1).

(1) Ce n'est pas le lieu de discuter ici cette question des contrats, qui a soulevé de vives polémiques. L'honorable M. Léveillé, professeur à la Faculté de Droit de Paris,

Quoi qu'il en soit, le chiffre des évasions est assez élevé, malgré les efforts de l'administration; il est de deux cents en moyenne. Je vais ajouter à cette indication une remarque qui ne sera pas sans vous étonner: nulle part la sécurité n'est plus grande qu'en Nouvelle-Calédonie. Pendant plusieurs années, j'ai couché fenêtres et portes ouvertes; on ne m'a volé qu'un gigot, et encore ai-je toujours fortement soupçonné de ce larcin un gros bouledogue qui fréquentait dans ma cuisine. Le jour de mon débarquement à Marseille, pendant que je foulais d'un pas allègre, heureux de me retrouver parmi d'honnêtes gens, le pavé de la Canebière, on m'a pris ma bourse.

La plupart des évadés se trouvent fort sots quand ils ont cédé à l'instinct de la liberté, et surtout à celui de la paresse. Sans argent, l'estomac creux, obligés d'éviter les chemins et les endroits habités, ils en sont réduits à aller demander de l'ouvrage dans certaines mines où l'on ne regarde pas de trop près les livrets. Ils sont un peu plus mal nourris qu'au bagne et travaillent davantage. Ce bonheur très relatif est d'ailleurs de courte durée, car ils sont inévitablement repris. Voilà pour la masse. Quelques-uns, plus audacieux et plus intelligens, s'efforcent de quitter la colonie; mais c'est une grosse affaire; seize cents milles marins séparent Nouméa de Brisbane, qui est le point du continent le plus rapproché.

Avant tout, il est nécessaire de se procurer des vivres et de s'emparer d'une embarcation ; ensuite, il faut profiter d'un courant favorable, et louvoyer sans encombres au milieu de récifs qui font à la Nouvelle-Calédonie une double ceinture. Que la brise tombe avant qu'on ait franchi les passes, et l'on se fait prendre bêtement par une chaloupe à vapeur; une saute de vent ou une fausse manœuvre, et voilà le canot échoué sur un banc de corail: c'est procurer aux requins la bonne surprise d'un repas plantureux.

Supposons que les fugitifs soient parvenus à gagner la haute mer : c'est pendant quinze jours ou trois semaines se mettre à la merci des rafales et des vagues, d'autant plus que, neuf fois sur dix, ces navigateurs d'occasion ne savent pas hisser une voile, ni manier un aviron; qu'ils n'ont pas de boussole, ni de cartes. Ils s'en vont à l'aventure dans une coquille de noix, sans moyen de lutter contre la tempête. Bien des chances, par conséquent, d'être engloutis, s'ils ne meurent pas de faim et de soif avant d'arriver au port...

Tout cela pour se voir, les trois quarts du temps, happés par la police australienne, mis en prison, fustigés du fouet à sept lanières,

s'en est montré l'adversaire résolu, et je souhaite fort, pour l'avenir de la colonie, que sa croisade soit couronnée de succès.

et livrés aux autorités françaises. Aboutir à un tel résultat après tant de périls courus et une si extraordinaire somme de volonté déployée, avouez que ce doit être dur.

Il existe en ce moment, dans la prison de l'île Nou, un individu qui a accompli *trois fois* cette odyssée. Lors de sa dernière fuite, il a pu, grâce à sa connaissance approfondie de la langue anglaise et des mœurs locales, séjourner pendant quatre années dans le New-South-Wales et *s'y marier*. Au lieu de s'appeler tout bonnement Michelot, il devrait se nommer Rocambole.

Nombreuses sont les anecdotes de ce genre qui se pressent sous ma plume. En voici une, entre cent qui pourraient, comme elle, servir de thème à quelque roman feuilleton.

Le héros, un faussaire émérite, véritable artiste en la matière, fut condamné aux travaux forcés après avoir longtemps dépisté la police.

Tantôt fils d'un amiral, tantôt neveu d'un académicien ou cousin d'un évêque, vicomte, marquis ou baron, changeant de style et d'écriture, comme il changeait de nom et de qualité, Grolet déploya dans ce jeu une virtuosité des plus remarquables.

Ses talens exceptionnels ne pouvant s'exercer derrière les murs d'un pénitencier, froissé d'ailleurs dans ses instincts aristocratiques par le mauvais ton de ses compagnons, il résolut de reprendre la vie d'aventures. S'échapper, se jeter à la mer, et, moitié nageant, moitié s'appuyant sur un tronc d'arbre, traverser la rade sans éveiller l'attention des sentinelles, tout cela fut, pour lui, chose facile.

Il s'était ménagé la complicité d'un libéré qui lui procura des vêtemens et une retraite bien choisie où il attendit que ses cheveux et sa barbe eussent poussé.

Il employa ce temps à se confectionner un état civil très complet : timbres, signatures, paraphes, rien n'y manquait. Ainsi pourvu d'un nouvel avatar, il s'installa tranquillement à Nouméa, se donnant comme chargé par un groupe de financiers d'étudier le pays, au point de vue de l'installation d'une industrie quelconque.

On ne lui en demanda pas plus long : la correcte élégance de ses manières le fit rechercher ; on l'invita, et un honnête commerçant, qui mariait sa fille, le pria même de servir à celle-ci de témoin à la mairie et à l'église. Cette circonstance l'ayant probablement mis en goût, il sollicita et obtint la main d'une jeune et jolie veuve, possédant, cela va sans dire, quelque bien au soleil d'Océanie.

Le chevalier d'industrie faisait sa cour, la petite veuve flirtait avec entrain pour le bon motif, lorsqu'un vulgaire accident le perdit.

Les deux fiancés s'étaient donné rendez-vous au gouvernement, où un bal devait réunir le « Tout Nouméa » des grandes occasions. Pimpant, la moustache en croc, une fleur à la boutonnière de son habit, Grolet traversait, pour s'y rendre, la place des « cocotiers » qui, par manière d'exception, est assez bien éclairée. Des gens étaient là, assis sur le gazon, en famille, et fumant. Malheureusement, — à quoi pourtant tiennent les destinées! — il tira de sa poche un régalia; n'ayant point de briquet, il avisa un surveillant militaire qui, son service fait, s'en retournait à la caserne, d'un pas tranquille, le cigare aux lèvres.

— Pardon, mon brave, dit-il en l'abordant, veuillez, je vous prie, me donner du feu.

Le sous-officier s'arrêta poliment et se mit en devoir de rendre à son interlocuteur le service demandé; mais à peine le jeune gentleman eut-il approché son visage du sien, que deux mains vigoureuses le saisirent au collet : le surveillant avait reconnu Grolet à un signe très particulier que présente son œil gauche.

Entraîné au poste, force lui fut d'avouer; on le rasa, on lui fit endosser la vareuse de toile, et, pendant qu'on l'emmenait, la brise lui apportait l'écho d'une valse joyeuse, au son de laquelle dansait, en l'attendant, la petite veuve.

Quand j'ai vu ce pauvre diable, il était enfermé depuis quinze mois dans une cellule qu'il va occuper trois années encore, à moins qu'il ne meure, ce qui est probable.

Je n'ai pu m'empêcher de le plaindre.

En dehors de ces peines qui ne peuvent plus être infamantes, mais qui sont sérieusement afflictives, le transporté est exposé à se voir infliger des punitions disciplinaires nombreuses, dont les principales sont, par ordre de gradation : la prison, la cellule, le cachot, le camp disciplinaire.

Mauvaise volonté, insubordination, ivresse, outrages aux agens et fonctionnaires, telles sont les fautes qui, suivant leur gravité et leur fréquence, entraînent ces diverses mesures de répression.

Dans les camps disciplinaires, la durée des punitions est doublée. Les infractions légères y sont punies de « salle de discipline, » ce qui consiste, dit le règlement, à marcher à la file indienne et en silence, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil; la marche est interrompue toutes les demi-heures par un court repos, durant lequel les condamnés sont assis sur des dés en pierre.

Ces établissemens sont exclusivement affectés à l'internement des « incorrigibles, » définition d'ailleurs peu exacte, car elle

paraît être en contradiction avec l'esprit qui a si heureusement inspiré, comme je l'ai fait remarquer, notre législation pénitentiaire. Je n'en veux pour preuve que le texte même au-dessus duquel elle figure, et où on lit ceci (1) : « Les hommes qui sont restés trois mois sans punition et paraissent avoir mérité leur renvoi du camp disciplinaire peuvent en sortir sur la proposition d'une commission. » Qu'est-ce qu'un « incorrigible » dont on prévoit l'amendement?

Les camps disciplinaires, où l'on ne pénètre qu'avec des permissions difficilement accordées, ne sont point faits pour rendre le visiteur fier de sa qualité d'homme. C'est en effet, je vous jure, un spectacle lamentable que celui de ces êtres amaigris et pâles, aux faces patibulaires, le corps mal recouvert par de vieux sacs, tirant la jambe droite alourdie par le port de la chaîne, travaillant sans une seconde d'arrêt pendant toute la durée de la « séance, » sous la garde de nombreux surveillans que seconde une escouade de vigoureux Canaques bien armés; le moindre mouvement pour fuir a, comme réplique immédiate, une balle de revolver, ou un coup de *sagaie* bien dirigé.

Aucune évasion ne s'y est encore produite. C'est tout dire.

Dans les intervalles du travail et au moment des repas, les habitans du camp sont enfermés dans leurs cases, où il leur est loisible de manger leur très maigre pitance et de s'étendre sur leur lit, qui se prêterait difficilement aux charmes de la grasse matinée, étant rembourré avec du béton; le hamac ou les planches seraient ici du sybaritisme.

Vous me direz qu'ils ont la journée de huit heures; mais assaisonnée ainsi, cette panacée des revendications sociales semble fade.

Elle est impuissante à empêcher les suicides, les mutilations volontaires, tous les actes abominables et insensés que peut inspirer à des natures perverses l'exaltation de la misère et du désespoir.

Par un phénomène assez curieux, ces attentats sont contagieux comme une épidémie. Je me souviens qu'il y a trois ans, au « camp Brun, » elle sévissait d'une façon inquiétante : c'était comme un vertige qui s'était emparé de tous ces cerveaux détraqués.

Le branle fut donné par un jeune forçat âgé de vingt-deux ou vingt-trois ans. Il n'avait qu'une peine assez courte à purger et devait être prochainement libérable. Mauvaise tête, s'il en fut,

(1) Art. 41 du décret réglementaire.

insubordonné et surtout invinciblement paresseux, ce garnement se vit infliger quelques mois de séjour au camp disciplinaire. Furieux d'être obligé de travailler durement et ne sachant comment s'y soustraire, il imagina de se crever les yeux avec des épines; la semaine suivante, quatre ou cinq de ses camarades l'imitèrent; puis, ce fut autre chose; il devint à la mode de se couper un pied ou une main, de se désarticuler un bras, etc. C'était effrayant! et on était menacé de voir le camp se transformer en une horrible réunion de mutilés volontaires.

On dut réagir. Le camp était, au moment dont je parle, commandé par un homme énergique, M. V... Il n'alla pas par quatre chemins; pour les aveugles, il fit établir une sorte de cirque fermé par des barrières à hauteur de la main, et il les obligea à s'y promener tous les jours, pendant huit heures, avec un sac de sable sur les épaules. Les manchots étaient attelés à des tombereaux, et ainsi des autres. Grâce à cette thérapeutique d'un nouveau genre, l'épidémie ne tarda pas à décroître.

Ne croyez pas que je prétende vous avoir, dans ce peu de pages, présenté autre chose qu'une esquisse fort incomplète du bagne moderne vu sous l'un de ses aspects les plus douloureux. Cela suffit, d'ailleurs, à mon ambition, car c'est le privilège des ébauches crayonnées d'après nature, que de laisser une sensation, peut-être trop générale, mais exacte.

Mon but était celui-ci : montrer par combien d'épreuves de tout genre aura passé le forçat depuis le jour de son débarquement jusqu'au moment où il parvient à entrer dans le groupe de la sélection : comme conséquences, faire admettre sa régénération possible au nombre des hypothèses acceptables. Le microbe du crime est « atténué » certainement; mais pourra-t-il l'être jusqu'à l'innocuité? a-t-on chance de le détruire? J'ose prétendre que oui. Par les mêmes procédés au moyen desquels on débarrasse maintenant le corps humain du virus rabique, on chasse parfois des âmes contaminées le virus moral. Cet autre institut Pasteur, dont les bienfaits méritent d'être décrits, s'appelle la « colonisation pénale. »

PAUL MIMANDE.

UN

PORTRAIT DE NAPOLÉON

Mes Souvenirs sur Napoléon, par le comte Chaptal, publiés par le vicomte A. Chaptal, 1 vol. in-8° ; Plon et Nourrit. Paris, 1893.

Toujours lui! Lui partout! — Prenez les catalogues de librairie pour ces dernières années, et plus particulièrement depuis quinze ou dix-huit mois : mémoires exhumés ou travaux actuels, les livres d'histoire que nous offrent les éditeurs, et qui réussissent, tournent presque tous autour de Napoléon. Comme dans la ballade fameuse, l'Empereur mort manœuvre des troupes d'ombres, il arrache au repos ses vieux compagnons pour les faire encore servir. On a le sentiment qu'il livre une nouvelle bataille, quand on voit s'aligner sur les rayons ces soldats de papier ; soldats bleus, jaunes, gris, les uns dociles, d'autres accusateurs et révoltés, mais qui combattent tous pour lui, en somme, puisqu'ils chassent le pire ennemi, l'oubli. Besoin d'une enquête supplémentaire sur une époque mal étudiée, pense l'historien; engouement inexplicable comme toutes les modes, diront les gens peu enclins à la recherche des causes ; symptôme d'un état d'esprit et d'une attente, insinueront les prophètes politiques : n'est-il pas admis que l'encre d'imprimerie, miroir trouble, reflète et renvoie fortifiées les impressions changeantes de notre société? Laissons chacun se complaire dans ses conclusions; pour l'observateur des faits contemporains, il suffit de constater qu'un courant existe, et que l'on demande du Napoléon en librairie. Ceux qui aiment l'histoire pour elle-même, et non pour la vendre aux partis, ont quelques

raisons d'être satisfaits ; les publications sur la période napoléonienne ne sont plus ce qu'elles furent si longtemps, des armes de combat forgées et faussées par les passions du jour. Certes, il est facile de discerner chez nos écrivains leurs antipathies ou leurs goûts personnels, et la fascination du modèle sur plusieurs d'entre eux. Du moins n'ont-ils plus, lorsqu'ils le regardent, un œil qui louche vers le gouvernement du quart d'heure. Ils cherchent de bonne foi la probabilité historique; je n'ose dire la vérité : le mot est trop ambitieux, trop décevant, quand on l'applique aux résultats de nos investigations sur le passé.

Elle est fort bien composée, la haute cour où l'on revise, comme faisaient les peuples d'Égypte, le procès du Pharaon défunt. Nous y voyons siéger à cette heure M. Vandal, avec ce livre hors de pair, *Napoléon et Alexandre*; M. Henry Houssaye, avec son récit entraînant du « vol de l'aigle » en 1815; M. Welschinger, le juge instructeur au criminel. M. Arthur Lévy apporte un dossier amusant, bourré de faits, à la décharge du *Napoléon intime;* M. Frédéric Masson, lui aussi, fouille dans le privé du grand homme, il sait que notre curiosité ne se lassera jamais de ces menus détails. Dans les cas difficiles, M. Sorel résume les débats avec une autorité devant laquelle nous nous inclinons tous. Je ne nomme ici que les derniers opinans; et parmi les témoins qui défilent, avec leurs dépositions neuves ou renouvelées, je ne citerai que les derniers appelés; des soldats, Marbot, Davout, Macdonald, Parquin, Boulart, Vigo-Roussillon; des émigrés et des adversaires, Rochechouart, Vitrolles, Hyde de Neuville, d'Antraigues; des serviteurs politiques, Talleyrand, précédant Pasquier, annoncé pour demain, Chaptal enfin, qui a aujourd'hui la parole. Son témoignage était attendu comme l'un des plus considérables; il mérite que nous nous y arrêtions quelques instans.

I.

Taine en avait déjà extrait la moelle ; il connut ce livre en manuscrit et s'en servit beaucoup pour son portrait de Napoléon. Il écrivait au-dessous d'une citation des *Souvenirs*, alors inédits : — « Quand ces notes seront publiées, on y trouvera nombre de détails à l'appui des jugemens portés dans ce chapitre et dans le suivant ; la psychologie de Napoléon, telle qu'on la représente ici, en tire un surcroît de confirmation. » — A lire la biographie et les écrits de Chaptal, on s'explique le crédit qu'un pareil esprit devait trouver auprès de Taine; il avait le genre d'éducation et les qualités d'intelligence que l'historien philosophe prisait le plus. Un savant chimiste, formé par l'étude des sciences expérimentales,

toujours tourné vers leurs applications pratiques ; un administrateur habile, collaborateur intime de Bonaparte, exerçant ses facultés d'analyse sur la tâche quotidienne et sur l'homme qui la commande ; n'était-ce pas là l'informateur idéal, tel que notre regretté maître l'eût façonné lui-même pour les besoins de son enquête historique? Dans la notice écrite par M. le vicomte Chaptal, à qui nous devons la publication de ces souvenirs, une phrase en dit long sur la parenté des deux esprits : « Par suite de sa conception générale de l'univers, il a une tendance à appliquer à tous les faits qu'il étudie, de quelque nature qu'ils soient, les procédés de la chimie. »

Jean-Antoine Chaptal, comte de Chanteloup sous l'Empire, avait quarante-cinq ans lorsque le premier consul l'arracha aux laboratoires et aux fabriques. Issu d'une ancienne famille de cultivateurs, sur les plateaux de la Lozère, il garda toujours l'allure prudente et grave, un peu lourde, du montagnard qui assure chacun de ses pas dans la vie. Tout jeune, il avait étudié la médecine à Montpellier sous la direction d'un de ses oncles, praticien célèbre. Un voyage à Paris faillit l'entraîner à mal, je veux dire à la poésie ; il délaissa l'amphithéâtre et s'attela à une tragédie tirée de l'histoire de Pologne. Heureusement, il s'arrêta au troisième acte, devant « le refus prononcé de Minerve ; » il retourna au cours d'accouchement de M. Baudelocque et se borna par la suite « à composer des vers de société. » La chimie, qui se transformait à cette époque, accapara bientôt toute l'attention du jeune étudiant en médecine ; il comprit un des premiers le parti qu'on pouvait tirer de cette science pour les applications industrielles. Protégé par les États de Languedoc, il établit à Montpellier des teintureries perfectionnées pour les tissus, des ateliers où il fabriqua les acides et les préparations dont l'Angleterre et la Hollande avaient jusqu'alors le monopole. La fortune lui vint ; elle s'accrut par les guerres de la Révolution, qui fermèrent aux concurrens étrangers le marché de produits chimiques créé par Chaptal dans le midi de la France. Je relève en 1792 une curieuse lettre de l'infant d'Espagne, prince de Parme, qui suivait les études du savant et correspondait avec lui : — « Votre Révolution vient de nous apprendre, mon cher ami, que le métier de roi ne vaut plus rien : jugez de celui d'héritier présomptif. Après y avoir bien réfléchi, je me suis décidé à conquérir mon indépendance, et je crois que je puis y arriver en formant des fabriques en Espagne, où elles manquent. Mais je ne puis y parvenir que par votre secours. Venez me trouver, nous travaillerons ensemble... Lorsque nous aurons fait fortune, nous irons vivre là où nous trouverons le repos, s'il en existe encore sur la terre. » — Cet héritier de Charles-Quint et de Philippe II était un prévoyant de l'avenir. Déjà trop tard : le legs de sa race l'empêcha de de-

venir un bon chimiste; des attaques d'épilepsie énervèrent sa raison.

La réputation du savant le signala au Comité de salut public; il fut réquisitionné pour venir diriger à Paris la fabrication des poudres et salpêtres. Faute de poudre, les quatorze armées de la République étaient arrêtées dans leur marche; en quelques mois, Chaptal mit ce service à la hauteur des besoins. Absorbé par ses travaux à la poudrerie de Grenelle, qu'il avait créée de toutes pièces, il se tint prudemment à l'écart des agitations révolutionnaires; et il échappa à l'effroyable explosion de son établissement, où cinq cents victimes disparurent sans laisser de traces. « L'étoile qui me protégeait contre les fureurs de l'anarchie voulut bien encore, par une espèce de miracle, sauver ma tête dans cette circonstance. » — Après les mauvais jours, il liquida ses usines de Montpellier et reprit ses études à Paris, où l'Institut l'avait appelé. La chimie agricole lui dut alors quelques-unes de ses plus utiles conquêtes, les principes appliqués aujourd'hui encore pour l'amélioration des vins, les premiers essais pratiques pour tirer le sucre de la betterave.

Ces grands services le désignèrent à l'attention de Bonaparte; « quand arriva, nous dit Chaptal, cet heureux événement qui releva le courage abattu des Français et fit concevoir les plus belles espérances. En ce moment, les armées ennemies, russes et autrichiennes, menaçaient les frontières du Nord et du Midi. L'armée française, peu nombreuse et découragée par des revers, ne pouvait ni arrêter, ni retarder la marche de l'ennemi. La nouvelle se répand que le général Bonaparte vient de débarquer à Fréjus. L'espérance renaît dans tous les cœurs, et chacun appelle par tous ses vœux le héros de l'Italie à la tête du gouvernement. Le 18 brumaire débarrasse la France d'une administration impuissante, le peuple place l'autorité dans les mains de l'homme qui faisait sa gloire et son espoir. Tout change : la force succède à la faiblesse, l'ordre remplace partout l'anarchie, et, en trois mois, on organise un gouvernement fort, éclairé; on réunit dans les administrations les hommes instruits, zélés et courageux, que les factions avaient écartés ou oubliés. » — Voilà bien le sentiment que l'on retrouve chez tous les contemporains, chez ces hommes imbus comme Chaptal des principes de la Révolution, — et il l'était très fort, — mais préservés ou revenus du spasme terrible qui avait sauvé la France de l'invasion étrangère, qui finissait en râle de faiblesse devant le retour offensif de l'ennemi, devant la gangrène des organes internes.

Notre auteur avait d'ailleurs de bonnes raisons pour apprécier le sort fait aux « hommes instruits et zélés. » Nommé conseiller d'État, et bientôt ministre de l'intérieur en remplacement de Lu-

cien (6 novembre 1800), il devint d'emblée le premier collaborateur de Bonaparte dans l'œuvre de réorganisation universelle. Le département de l'intérieur avait à cette époque des attributions fort étendues : instruction publique, cultes, hôpitaux, spectacles, musées, palais et maison du souverain, commerce, industrie, droits réunis, travaux publics. L'homme d'État improvisé garda ces lourdes fonctions pendant les quatre années du consulat; le plus bel éloge que l'on puisse faire de son intelligence et de son activité, c'est de dire qu'il suivit durant tout ce temps, sans perdre haleine et sans plier sous le faix, l'initiateur avec lequel il fallait chaque jour remuer un monde. Je ne rechercherai point quelle fut la part personnelle du ministre, dans les travaux et les réformes dont il dresse la liste avec une juste fierté. On peut, du moins, lui reporter en propre tout l'honneur de la réorganisation des hospices.

Il nous dépeint l'état lamentable où il les trouva et les efforts que le relèvement lui coûta. Restait à refaire un personnel hospitalier. — « J'eus à peine formé le conseil-général et arrêté les règlemens et les principales améliorations, que je sentis la nécessité de rétablir les sœurs hospitalières... L'expérience venait de nous prouver, pendant dix ans, que les femmes les plus vertueuses, les plus charitables de la société, qui les avaient remplacées après leur suppression, n'avaient pas pu atteindre à ce haut degré de perfection... Le rétablissement des sœurs hospitalières n'était pas aisé; l'opinion existait la même : rétablir une corporation contrastait avec toutes les idées du temps. Cependant, comme je sentais la nécessité, pour couronner mon œuvre des hospices, d'y faire rentrer mes religieuses, je me décidai sans consulter ni Bonaparte ni le conseil d'État. Ces vertueuses sœurs s'étaient dispersées et classées dans la société. Je parvins à en trouver une que j'avais connue en qualité de supérieure à l'hôtel-Dieu de Montpellier; je lui proposai de rétablir son ordre et lui demandai si elle pourrait réunir huit à dix de ses anciennes compagnes pour établir une maison de noviciat... Bientôt, la maison se trouva trop étroite pour admettre toutes les aspirantes et on fut forcé de leur en donner une beaucoup plus grande. Cet exemple fut imité dans la province, et, peu à peu, ces institutions admirables furent partout rétablies. » — N'oublions pas que Chaptal, comme la plupart des hommes de sa génération, n'avait aucune religion; il était haut dignitaire de la franc-maçonnerie et maugréait contre la corvée des cérémonies à Notre-Dame. Son témoignage d'administrateur n'en a que plus de poids, et l'on pourrait relire avec fruit les considérans remarquables de l'arrêté qu'il prit en cette circonstance.

La réforme des prisons, celle des établissemens d'enseignement

supérieur ne coûtèrent pas moins de peines au ministre. Sa sollicitude s'appliqua surtout aux objets qui avaient occupé toute sa vie, aux fabriques, aux métiers mécaniques, aux améliorations agricoles. Il put se vanter d'avoir donné à l'industrie française un essor qu'elle n'avait pas connu depuis Colbert. Je ne sais s'il faut lui attribuer le mérite des embellissemens de Paris. Chaptal nous présente comme siens les projets adoptés par le premier consul, entre autres la transformation du faubourg Saint-Germain, alors fort mal percé. Il ouvrit plusieurs des voies de communication qui le desservent actuellement; il allait prolonger de même la rue de Poitiers, quand l'outil lui tomba des mains. On va voir pourquoi nous sommes obligés, aujourd'hui encore, de tourner à droite ou à gauche lorsque ce tronçon nous amène à la rue de l'Université.

Le puissant ministre avait une faiblesse avouée pour une de ses administrées de la Comédie-Française, Mlle Bourgoin. Un soir de thermidor an XII, deux mois après la proclamation de l'empire, il travaillait avec Napoléon. Le valet de chambre Constant entra : il annonça à son maître que Mlle Bourgoin s'était rendue aux ordres de sa majesté. L'Empereur fit dire à la visiteuse d'attendre, avec le sans-gêne expéditif qu'il apportait à ces sortes de choses. Un bon courtisan n'eût pas entendu; mais il y a des réactions auxquelles la chimie ne prépare point. Notre savant ne sut pas contenir son ressentiment, et il l'en faut admirer. L'infortuné referma son portefeuille, sortit brusquement, rentra chez lui, et rédigea dans la même nuit sa lettre de démission. Il prétextait le désir de retourner à ses chères études. La démission fut aussitôt acceptée. Le ministre retomba sur un fauteuil de sénateur, d'où il ne bougea plus jusqu'à la fin du règne. Retiré dans la terre de Chanteloup, qui avait abrité la fastueuse disgrâce de Choiseul, il y occupa ses loisirs à des perfectionnemens agricoles, à des travaux scientifiques dont notre industrie retira de grands profits.

Devons-nous croire qu'une si brillante carrière fut brisée par un malheur si léger? Il y eut certainement à la séparation des motifs plus graves. Chaptal revient souvent dans ses notes sur la différence marquée entre le premier consul, docile aux avis de collaborateurs qui étaient un peu ses maîtres d'école, et l'Empereur, impatient de toute contradiction. Le montagnard de la Lozère ne sut-il pas plier à temps devant ces exigences nouvelles? Y eut-il quelque dissentiment resté secret? Chaptal fournit une explication qui ne soutient pas l'examen : la nécessité de placer Champagny au ministère de l'intérieur pour ne pas déplaire à l'empereur d'Autriche, quand Napoléon rappela de Vienne son ambassadeur. Fût-elle exacte, cette allégation n'expliquerait point la durée d'une non-activité que n'assombrit pas d'ailleurs la défaveur du maître. L'Em-

pereur garda à son ancien ministre affection et confiance : Chaptal l'affirme, et les apparences lui donnent raison.

II.

Tel était l'homme qui revient nous proposer « un tableau fidèle des qualités et des défauts » de Napoléon. — « J'ai pu l'étudier et l'apprécier durant seize années. Je l'ai pu avec d'autant plus de succès que j'ai constamment joué, auprès de lui, le rôle d'un observateur impassible. » — S'il ne fallait, pour bien remplir ce rôle, que la fréquentation intime du modèle, le long dressage de l'observateur par les méthodes expérimentales du savant, la maturité du jugement, une intelligence solide, sinon très fine, et une grande honnêteté de principes, Chaptal réunissait toutes ces qualités : tiendrions-nous enfin de sa main l'image qui a débordé jusqu'à ce jour toutes les toiles où l'on essaya de la fixer? — Je ne le crois pas. Le nouveau témoignage est intéressant, mais la valeur m'en paraît surfaite. On ne peut l'accepter qu'avec d'expresses réserves.

Je ne prendrai pas avantage contre Chaptal de ces petites infidélités du souvenir qui amènent sous la plume de l'écrivain des erreurs de fait. Il dit que son mariage fut béni en 1781 par *le cardinal* de Cambacérès. Ailleurs, une plus grosse inadvertance lui échappe : « l'Assemblée législative s'arroge le titre de Convention. » Il parle de la réunion du Piémont à l'*empire français* et des emportemens de l'*empereur* contre l'Angleterre qui retenait Malte, au lendemain de la paix d'Amiens, c'est-à-dire au printemps de 1802. Ce sont là des vétilles. Si je m'y arrête, c'est parce que l'on a voulu infirmer l'authenticité des *Mémoires* de Talleyrand avec des argumens de cet ordre. Voici un texte indiscutable, le manuscrit de Chaptal ; on y trouve ces *lapsus* que l'on retrouvera dans toute rédaction composée à quelque distance des événemens. Lorsque la critique les invoque pour ruiner des textes dont l'authenticité matérielle est moins bien établie, elle s'amuse à des puérilités.

Il y a des contradictions fréquentes dans les jugemens moraux de notre auteur sur Napoléon, et ceci est déjà plus grave. Chaptal rapporte cette exclamation de Bonaparte, à l'annonce de la mort de Louis XVI : « Oh! les misérables! les misérables! Ils passeront par l'anarchie! » Elle est conforme à tout ce que nous savions des sentimens intimes du jeune officier; elle est difficile à concilier avec l'allégation énoncée quelques pages plus haut : « Lorsque la Révolution éclata, Bonaparte avait vingt ans. A cet

âge, un jeune homme... compte pour rien les institutions qui ont subi l'épreuve du temps, et les habitudes sociales qui forment le caractère et la loi des peuples. Bonaparte entra donc avec ardeur dans la carrière de la Révolution, et il y porta cet esprit inquiet, frondeur et absolu qu'il avait manifesté jusque-là. » — La touche est ici trop crue : on nous avait toujours montré le lieutenant d'artillerie obéissant aux circonstances plutôt qu'entraîné par des convictions révolutionnaires. — « Napoléon, nous dit Chaptal, n'a jamais éprouvé un sentiment généreux ; c'est ce qui rendait sa société si sèche, c'est ce qui faisait qu'il n'avait pas un ami. » — « Personne n'était à son aise autour de Napoléon, parce que personne ne pouvait compter sur des sentimens de bonté ou d'indulgence de sa part. » — L'écrivain reproduit sous toutes les formes ce jugement absolu ; pourtant il cite des traits qui en corrigent la rigueur, et cela dès le début de son récit ; le premier consul ordonne à son ministre de rechercher et de bien placer ses anciens maîtres de Brienne. — Je n'attache pas une importance exagérée à ces contradictions dans les termes ; personne ne les évite, ce sont les oscillations naturelles de la pensée, suivant qu'elle se reporte aux différens aspects du personnage qu'on étudie. Mon objection fondamentale contre l'ensemble des témoignages de Chaptal est tirée d'un autre motif.

Il a le désir d'être impartial et l'illusion qu'il l'est ; cependant une rancune secrète, probablement inconsciente, pèse sur toutes ses opinions. Est-ce l'ami de Mlle Bourgoin qui en veut encore à son rival d'un soir? Cet exemple de constance serait trop beau. Est-ce le dépit du ministre remercié si tôt et qu'on oublia toujours de rappeler? La chose est plus probable. Quoi qu'il en soit, presque tous les éloges que Chaptal décerne à Napoléon s'achèvent par un *mais*, par un tournant de phrase chagrin, et, si j'ose dire, par une suppuration de la vieille blessure. A travers ses efforts pour voir et peindre exactement, la goutte aigrelette suinte sans cesse. Je citerai quelques lignes où le sentiment de l'écrivain se trahit tout entier. « Il faut avoir observé cette période de quatre ans pour bien juger des changemens qui se sont opérés chez le premier consul. Jusque-là, il cherchait à s'entourer des esprits les plus forts dans chaque parti. Bientôt le choix de ses agens commença à lui paraître indifférent. Aussi appelait-il indistinctement dans son conseil et aux premières places de l'administration ceux que la faveur ou l'intrigue lui présentaient, se croyant assez fort pour gouverner et administrer par lui-même. Il écartait même avec soin tous ceux dont le talent ou le caractère l'importunaient. Il lui fallait des valets, et non des conseillers... Une fois parvenu à con-

centrer en lui toute l'administration et à ne prendre conseil que de lui-même, Bonaparte conçut le projet de se former une génération de séides. Il disait souvent que les hommes de quarante ans étaient imbus des principes de l'ancien régime, et par suite ne pouvaient être dévoués ni à sa personne ni à ses principes. Il conçut de l'aversion pour eux, et dès lors forma auprès de lui une pépinière de cinq à six cents jeunes gens qu'il appelait successivement à toutes les fonctions... Tous ces jeunes gens n'avaient ni les lumières, ni la considération, ni les convenances nécessaires... » — L'entendez-vous, la plainte sourde du conseiller évincé?

L'opposition entre le Consul et l'Empereur, toute à l'avantage du premier et au détriment du second, c'est l'idée maîtresse qui relie les *Souvenirs*. Nul ne songe à la contester, pourvu qu'on ne nous la fasse pas trop abrupte ; le poète regardait mieux, quand il voyait « le front de l'Empereur » briser peu à peu « le masque étroit. » Les préférences de Chaptal sont partagées par tous les hommes de bon sens : mais on en croirait plus volontiers un arbitre moins intéressé dans la sentence qu'il rend. Le malheureux! Sa conviction lui dicte une phrase qui reproduit presque la plaisanterie classique. Il dit, en parlant des entretiens familiers chez le Consul, à la Malmaison : « Bonaparte était alors estimé et considéré au dehors. Et s'il eût su borner là son ambition, il serait encore sur le trône de France! » — Cette phrase, ajoutons-le vite, on s'en moquera toujours, et toujours on tournera autour d'elle. Convenablement déguisée, elle reparaît sous les subtilités et les développemens du meilleur style; cocasse dans le raccourci d'une ligne, elle en impose par son sérieux quand on la file habilement à travers un volume; c'est toujours elle. L'historien revient y sombrer, peut-être parce qu'elle contient en germe tout le conflit du déterminisme et du libre arbitre; ou, pour viser moins haut, parce qu'elle traduit le cri instinctif des Français aux jours d'embarras, parce qu'elle répond aux deux versets de la litanie chantée tout haut par les uns, murmurée tout bas par les autres : Seigneur, rendez-nous le premier Consul! Seigneur, préservez-nous de l'Empereur!

Averti du vice secret qu'il y a dans les jugemens de Chaptal, le lecteur y démêlera sans peine la note juste et la note forcée. En tant qu'ils portent sur le caractère et l'esprit de Napoléon, ces jugemens ne font guère que reproduire des accusations en partie justifiées, devenues aujourd'hui des lieux-communs : égoïsme, insensibilité habituelle, violences d'humeur, impatience de la contradiction, volonté réfléchie de se faire craindre, raideur maladroite avec les femmes, lacunes dans l'éducation, inintelligence des arts, prédilections exclusives et toutes politiques dans les lettres et

dans l'histoire. Sur ce côté de la figure, le peintre pousse les ombres, sans tenir compte des lumières et des clairs-obscurs qui nous donneraient mieux l'impression de la vie réelle. D'autre part, il met en saillie les puissances de l'esprit sur lesquelles on est unanime : mémoire prodigieuse du détail, des figures, des chiffres, capacité de travail sans limites, dans les séances du conseil d'État que le Consul prolongeait de dix heures du soir à cinq heures du matin; décision rapide, ordre et classement des idées, promptitude à les mettre en bataille comme une armée. Je ne sais rien de plus frappant à cet égard que l'anecdote rapportée par Chaptal. Un jour, le premier consul lui parle de l'École militaire qu'il voudrait former à Fontainebleau et développe les principales dispositions de cet établissement. Le ministre passe la nuit au travail et apporte le lendemain un projet détaillé. Bonaparte n'en est pas satisfait : « Il me fit asseoir et me dicta pendant deux à trois heures un plan d'organisation en cinq cent dix-sept articles. Je crois que rien de plus parfait n'est jamais sorti de la tête d'un homme. » — Même rapidité, même embrassement de tous les détails pratiques dans la création du port de Flessingue, telle que notre auteur la vit décréter sur place pendant une halte de voyage.

En résumé, je serais embarrassé de signaler, dans les *Souvenirs*, des vues neuves et fines sur l'homme qu'ils prétendent faire connaître. J'en rencontre d'excellentes, et fort bien dégagées pour l'époque où Chaptal écrivait (vers 1817), sur les actes, les conséquences des événemens, l'état général des esprits. Il voit à merveille que le grand coup de volonté de Bonaparte fut le rétablissement du culte. Poussé par l'opinion de son entourage dans ses autres entreprises, le consul dut la vaincre et l'entraîner sur ce seul point, pour aller satisfaire l'opinion muette d'en dessous. — « L'opération la plus hardie qu'ait faite Bonaparte, pendant les premières années de son règne, a été le rétablissement du culte sur ses anciennes bases. Pour bien juger de l'importance et de la difficulté de cette entreprise, il faut se reporter à cette époque où la haine la plus acharnée et le mépris le plus profond pesaient sur le clergé. L'idée de rétablir la juridiction du pape sur une classe de Français était tellement en opposition avec l'esprit public et l'opinion du temps, que lui seul pouvait concevoir et exécuter ce grand œuvre (1). » Chaptal, si peu suspect en ces matières, aper-

(1) A l'appui de ces assertions, voir entre autres anecdotes celle que raconte Fezensac, dans ses *Souvenirs militaires :* « En 1802, le 59ᵉ tenait garnison à Clermont-Ferrand, lorsque le nouvel évêque, Mgr de Dampierre, y fut installé solennellement en vertu du concordat. Nous ne pouvons pas comprendre aujourd'hui combien alors des cérémonies religieuses, des honneurs accordés à un évêque semblaient étranges. Aussi le

çoit avec la même justesse la suprême gravité du conflit de Savone et de Fontainebleau. — « Jamais, dans le cours de seize années d'un gouvernement orageux, Napoléon n'a rencontré autant de résistance ni éprouvé plus de chagrin que lui en a causé sa querelle avec le pape. Quelques jours lui suffisaient pour obtenir des premiers potentats de l'Europe tout ce qu'il désirait. Mais toute sa puissance est venue échouer contre l'évêque de Rome. Il n'est pas d'événement dans sa vie qui lui ait plus aliéné l'esprit du peuple que ses démêlés et sa conduite avec le pape. » — A ce propos, l'auteur relate un curieux exemple du fond de superstition fataliste qu'il y avait chez Napoléon. — « Dans le temps qu'il avait réuni les juifs en sanhédrin à Paris, j'assistai un jour à son dîner où il causait gaîment de diverses choses. Tout à coup, entre le cardinal Fesch, avec un air très préoccupé qui frappa l'Empereur. — Qu'avez-vous donc? lui dit-il. — Ce que j'ai, c'est facile à comprendre. Comment! Vous voulez donc la fin du monde? — Eh! pourquoi? repartit l'Empereur. — Ignorez-vous, reprit le cardinal, que l'Écriture annonce la fin du monde du moment que les juifs seront reconnus comme corps de nation? — Tout autre eût ri de cette sortie du cardinal. Mais l'Empereur changea de ton, parut soucieux, se leva de table, passa dans son cabinet avec le cardinal, en sortit une heure après. Et, le surlendemain, le sanhédrin fut dissous. »

Il y a une connaissance réfléchie de notre pays dans les lignes suivantes: « Un système de ruine pour les campagnes, joint à celui des réquisitions et de la conscription, aurait dû faire abhorrer l'Empereur du paysan. Mais on se trompe. Ses plus chauds partisans étaient là, parce qu'il les rassurait sur le retour des dîmes, des droits féodaux, de la restitution des biens des émigrés et de l'oppression des seigneurs. » Il n'y en a pas moins dans cette autre observation: « On peut dire de Bonaparte ce qu'on a dit successivement de tous les hommes qui ont pris part au pouvoir, pendant les périodes orageuses de la Révolution, c'est que la *liberté* n'était que pour eux et qu'ils pensaient que, pour faire prédominer leurs idées, il fallait comprimer ou étouffer celle des autres. Le changement de position opère seul cette métamorphose. Quand on se trouve placé dans les rangs inférieurs, on s'efforce de tout attirer à soi; lorsque l'on est élevé au rang suprême, on s'indigne de toute résistance; dans l'un et l'autre cas, on s'applique à faire pré-

capitaine de musique imagina de faire jouer à la cathédrale les airs les plus ridicules, tels que : *Ah! le bel oiseau, maman*, en choisissant de préférence le moment de l'entrée de l'évêque et de l'élévation. »

dominer sa *volonté*, et l'on tâche de renverser tous les obstacles qui s'y opposent. »

Je ne veux pas quitter Chaptal sans lui emprunter encore un paragraphe énigmatique. — « Bonaparte suivait rarement l'impulsion qu'on lui donnait, et j'ai vu combien il a fallu d'artifices pendant trois ou quatre jours pour le décider à ordonner la mort du duc d'Enghien ; ceux qu'on accuse n'ont été que des agens forcés du crime ; les vrais coupables ont trouvé le moyen de s'échapper de la scène. J'ai tout vu. » — C'est tout. Voilà une nouveauté considérable. Le témoin était admirablement informé à cette époque, et il n'est pas un séide de Bonaparte, au contraire. Que signifie cette insinuation ? Qui vise-t-elle ? Nous avions notre siège fait sur la catastrophe de Vincennes ; va-t-il falloir rouvrir l'interminable procès ? Et ne pourra-t-on jamais être tranquille, en histoire, avec une vérité à peu près établie ?

III.

Nous possédons un crayon de plus dans la galerie napoléonienne, une silhouette reproduisant quelques traits, quelques mouvemens familiers du modèle ; et nous ne l'avons pas encore, ce portrait total qui nous donnerait pleine sécurité. Serait-ce qu'il est impossible de le faire ? Un grand peintre l'essaya naguère, il y mit sa passion du vrai, son parfait désintéressement, la force savante de son pinceau. Je me sens à peine le courage d'apprécier ici un livre de Taine ; nos esprits sont encore tout noirs de l'irréparable deuil ; mais je puis bien rappeler respectueusement les objections que nous lui présentions et qu'il acceptait volontiers. Son œuvre abonde en aperçus lumineux ; soit qu'il rattache l'homme à la grande lignée italienne, non plus aux Castracani et aux Malatesta, mais à Dante et à Michel-Ange, à ce dernier surtout, intelligence sœur de l'intelligence napoléonienne ; soit qu'il dégage le vrai principe de supériorité chez ce primitif de génie, le don de saisir toujours et partout les réalités concrètes, au milieu d'une société pourrie d'encre, enivrée de mots, où l'on a perdu de vue les choses elles-mêmes pour raisonner sur les abstractions et les signes accumulés qui brouillent notre vision du réel. Le mécompte de Taine lui vint de son procédé de travail, peu propre à donner un Napoléon tel que nous l'attendons, libre, vivant, marchant dans le monde. Il a couché le colosse sur une table d'amphithéâtre et l'a disséqué muscle par muscle. Nous avons peine à reconnaître Gulliver sous l'armée lilliputienne des petits faits qui le déchiquettent. Il semble que M. Arthur Lévy ait écrit son gros livre pour nous

rendre plus sensible le danger de la méthode. Livre amusant, je l'ai dit, apologie fantastique où l'Empereur apparaît comme un bon ange. Si M. Lévy croit réfuter Taine, il se trompe; mais il nous montre une parodie instructive, le procédé retourné à l'envers. Il a levé une autre armée de petits faits, moins bien ordonnée, moins bien conduite, tout aussi nombreuse et qui manœuvre contre la première. — Napoléon était dur et brutal, disent les uns. — Point du tout, répondent les autres, voyez comme il était bonhomme dans son intérieur; et les preuves de s'aligner, dociles. — Napoléon ne sut ni ressentir ni inspirer l'amitié. — Comment donc? Il a pleuré de vraies larmes sur Muiron, sur Desaix, sur Lannes, sur Duroc; et des âmes d'élite, Ségur entre tant d'autres, lui furent sincèrement attachées. — Napoléon n'avait aucun sentiment de famille. — Voyez quels sacrifices le pauvre officier fit pour ses frères! — Et les citations continuent de batailler, sur chaque trait de caractère, dans cette mêlée où la victoire reste indécise, parce qu'on la veut trop complète de part et d'autre.

L'heure n'est pas venue où l'on pourra loger dans un cadre portatif, avec l'assentiment commun, le personnage qui a rempli et passionné tout un siècle. Sa main est encore sur nous; des gestes magnifiques et furieux qu'a faits cette main, nous jouissons et souffrons par mille fibres; allez donc peindre avec le détachement requis celui qui vous tient par tous vos nerfs! Il nous déborde et nous échappe; on est réduit à dire comme Mme de Staël : « Son caractère ne peut être défini par les mots dont nous avons coutume de nous servir. »

Ceux qui veulent simplement le définir, sans prétendre le juger, demeurent accablés sous l'énormité et la diversité des manifestations du type, simultanément présentes à leur esprit. Si la complexité d'un homme ordinaire suffit à décourager un peintre consciencieux, qu'est-ce donc quand il s'agit de celui qui fut homme à la plus haute puissance, avec des oscillations d'une amplitude incommensurable? Pour les calculer, nos compas n'ont pas assez d'ouverture. On ne peut faire rentrer qu'un certain nombre de données dans une définition commune; ici, les données fournies par l'analyse sont trop nombreuses. Mais, dira-t-on, il faut choisir les principales, les lignes directrices. Sans doute; je constate seulement que personne n'a réussi ce tour de force à notre satisfaction, et que nous pouvons dire, comme Talleyrand à Erfurt : « Je n'ai pas vu une seule main passer noblement sur la crinière du lion. » Peut-être parce que Napoléon n'a pas rencontré son égal dans le monde de la spéculation, et parce que l'on n'est bien jugé que par ses pairs.

L'application de ce vieux principe de droit, infiniment sage,

épargnerait du temps perdu à ceux qui ont l'ambition de porter un jugement moral sur Napoléon. Tant que vous ne mesurerez pas l'action d'un homme à ses responsabilités, à ses nécessités de situation, votre justice sera boiteuse ; cela est vrai tout en bas, pour l'affamé qui a volé un pain, et tout en haut, pour le potentat qui a conquis des empires. Je sais que la justice égale et inflexible est indispensable au maintien du bon ordre matériel, comme tant d'autres pis-aller sociaux; mais les morts ne relèvent plus des magistrats et des gendarmes; lorsque nous avons affaire à eux, nous pouvons donner carrière à l'instinct d'une justice plus intelligente qui est en nous. Jugé avec ses pairs, sinon par ses pairs, Napoléon fait meilleure figure morale ; on relève chez lui moins de monstruosités que chez la plupart des êtres exceptionnels à qui le monde fut livré comme un jouet; et son effort pour mériter sa fortune apparaît plus grand que le leur. Si l'on estime trop aventurés les rapprochemens avec les héros des époques légendaires, il faut du moins comparer Napoléon aux grands souverains ses prédécesseurs immédiats, un Frédéric II, une Catherine. La comparaison morale n'est pas à son désavantage; elle éclaire en outre un trait commun à ces esprits supérieurs. Ils reçurent la même éducation philosophique; nourris dans les maximes du XVIIIe siècle, ouverts aux leçons courantes sur l'humanité vertueuse et sensible, d'accord en théorie avec les bons encyclopédistes, ils ne laissèrent rien filtrer de leur métaphysique dans leur rude maniement des hommes, dans leur « travail sur la peau humaine, » comme disait l'impératrice. Frédéric et Catherine gardèrent plus d'hypocrisie vis-à-vis des amis de Paris qui vantaient leur libéralisme; Napoléon, plus franc, rompit avec les idéologues; mais je ne crois pas que, dans la pratique, il les ait contristés beaucoup plus que feu son frère de Prusse et sa sœur de Russie.

Si les définisseurs et les moralistes sont embarrassés devant l'Empereur, que dire de ceux qui veulent le juger sur les résultats généraux de son règne? Ils additionnent et balancent des gains et des pertes dont le compte n'est pas arrêté. Nous sommes enclins aujourd'hui à considérer la liquidation désastreuse plus que l'apport du début. Mais combien d'élémens on néglige dans le calcul! Chaptal en signale un dans le domaine où sa compétence fait autorité. Il attribue les progrès rapides de l'industrie française au blocus continental et à la prohibition des produits étrangers. « C'est sous son règne qu'on a vu, pour la première fois, tous nos produits industriels rivaliser, sur tous les marchés de l'Europe, avec ceux des nations les plus éclairées en ce genre... Une vérité qui sera contestée par des hommes pré-

venus, mais qui n'en est pas moins une vérité aux yeux des gens éclairés et libres de préjugés, c'est que si la chute de Napoléon avait été retardée de deux ans, la France était à jamais affranchie du tribut qu'elle paie au Nouveau-Monde pour le sucre et l'indigo. » Le fervent économiste est intarissable sur ce chapitre; on sent que, pour un peu, il prendrait volontiers son parti des hécatombes et des lourdes misères qui ont favorisé selon lui la fabrication des tissus de coton et du sucre de betterave. C'est aller bien loin. Mais l'Angleterre n'a-t-elle pas versé beaucoup de sang pour obtenir des avantages de cet ordre? — A l'autre pôle des idées, qui chiffrera ce qu'on pourrait appeler le coefficient de prestige historique dans la force totale d'un peuple? Le ciel me garde de caresser un grossier chauvinisme, de faire rimer gloire avec victoire. Je dis simplement qu'on ne saurait omettre, dans le bilan le plus pratique d'un patrimoine national, ces souvenirs légendaires qui donnent à un pays conscience de sa noblesse et confiance dans ses destinées, qui resserrent et maintiennent l'unité de la patrie, qui lui assignent dans le monde un rang proportionné à la splendeur de son histoire. Nous pensons à cet égard comme des riches qui jouiraient d'une fortune gagnée par des ancêtres hommes de peine. Personne ne voudrait assumer la responsabilité d'augmenter cette part du patrimoine, au prix de douleur qu'elle coûte; mais on est bien aise que les pères y aient pourvu, on concède que les fils devront renouveler un jour le capital, sous peine d'appauvrissement et de déchéance.

Jugeons peu, prudemment; et renonçons à espérer de sitôt un portrait définitif de Napoléon. Il se fera beaucoup plus tard, quand la figure apparaîtra simplifiée dans le recul de la légende. Il sera faux, ou du moins la critique érudite le déclarera tel; la masse des hommes laissera dire et s'y tiendra, parce qu'il lui en faudra un. En attendant, nous devrons nous contenter de petites découvertes, de retouches incessantes à l'image qui se transforme sous nos yeux, de quelques éclairs projetés par de hautes pensées dans certains replis de la physionomie. Taine, et d'autres avant lui, eurent de ces éclairs. Les plus éblouissans nous viennent de Goethe. Entre les millions de phrases écrites sur Napoléon, je n'en sais pas de plus juste, de plus belle, et qui fasse plus longtemps songer que celle-ci : « C'était, dit Goethe, un être d'un ordre supérieur. Mais la cause principale de sa puissance, c'est que les hommes étaient sûrs, sous ses ordres, d'arriver à leur but. Voilà pourquoi ils se rapprochaient de lui, comme de quiconque leur inspirera une certitude pareille. » — En rappellerai-je une autre? On ne la passerait pas à des gens suspects d'obscurantisme, parce qu'ils se résignent à limiter notre pouvoir de connaissance; on l'acceptera de l'un des

esprits les plus scientifiques qui aient jamais contemplé l'univers. Goethe expliquait à Eckermann ce qu'il entendait par le *démoniaque*, au sens où Socrate eût pris ce mot : « Le démoniaque, c'est ce qui est insoluble par l'intelligence et par la raison. Il ne fait pas partie de ma nature, mais je lui suis soumis. — Napoléon, dit Eckermann, paraît avoir été soumis au démoniaque ? — Énormément, répondit Goethe ; personne presque ne peut lui être comparé à ce point de vue. »

Le meilleur portraitiste de Napoléon, aujourd'hui, serait celui qui referait mieux que les autres la simple narration des faits et gestes de l'Empereur. M. Filon nous rappelait naguère une opinion de Mérimée qui donne beaucoup à penser. « Mérimée remarque avec vérité que le fatalisme des anciens leur interdisait non-seulement de découvrir, mais même de chercher les causes des événemens. » Et leurs écrits purement narratifs ont passé les siècles. Est-ce supériorité du talent ? On ne me persuadera jamais que Michelet soit un peintre inférieur à Salluste ; et Quinte-Curce n'était qu'un Thiers antique, sous une toge à peine plus étoffée. Le *Discours sur l'Histoire universelle*, avec sa force de style et de pensée, la *Grandeur et la Décadence des Romains*, avec la finesse de ses vues, auront probablement la vie moins dure qu'un récit de Xénophon ou surtout de Thucydide. C'est que nos philosophies éphémères vieillissent vite nos écrits qu'elles surchargent. De nos jours surtout, hantés comme nous le sommes par l'obsession du déterminisme, rongés par l'esprit critique, nous nous épuisons à dérouler dans nos livres quelques anneaux de la chaîne infinie des causes. Les générations qui viendront après la dérouleront autrement. Ceci n'accuse personne ; c'est un *meâ culpâ* collectif. Ceci ne guérira personne ; comme la mer revient éternellement mordre la roche d'où elle n'arrache que d'insignifians atomes, nos intelligences affamées de comprendre s'acharneront à leur travail d'explications du passé. Nos écrits périront avec leurs solutions hasardeuses ; les anciens vivent, parce qu'ils offrirent aux hommes de simples images, et qu'ils laissèrent aux lecteurs de tous les temps le soin d'en commenter le sens au gré d'opinions changeantes.

Nous nous sommes approchés un instant du géant de ce siècle ; il nous renvoie avec une leçon de modestie. — Un aveu d'impuissance, dira-t-on. J'y consens. Si nous avons appris quelque chose des maîtres de notre âge, c'est à ne pas affirmer au-delà de nos connaissances exactes. Au-delà, en histoire comme partout, s'ouvre le domaine de l'intuition, du rêve, de la poésie. Les promenades y sont délicieuses et légitimes, à la condition de ne pas confondre ce vaste domaine avec le champ étroit de la certitude.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *la Reine Juana*, drame en 5 actes, en vers, de M. Alexandre Parodi.

Une translation de cadavre avec menace d'exhumation et d'autopsie; une reine séquestrée pendant quarante-neuf ans; la folie tantôt douce, tantôt furieuse, puis l'agonie et la mort de cette princesse, le tout avec accompagnement continu de glas, de torches et de cierges; le saint-office, des moines et des geôliers, un couvent, une prison, le trône et le cabanon; décors magnifiques, riches costumes et pauvres vers, voilà le spectacle historique et funéraire que nous a donné la Comédie-Française. Mais, comme disait feu Geoffroy dans la *Cagnotte*, drame moins sombre, « avant d'entrer dans les détails de cette ténébreuse affaire, qui ne tend à rien moins qu'à broyer sous son étreinte l'honneur d'une famille entière, » et d'une famille royale encore, il est bon de remonter aux sources.

C'est ici même qu'elle a jailli, la source où puisa M. Parodi. Dans un article publié le 1er juin 1869, et qu'on ne saurait trop recommander aux futurs spectateurs de la *Reine Juana*, M. K. Hillebrand, d'après des découvertes alors récentes, et les documens les plus authentiques, a raconté comme il suit la déplorable histoire de la mère de Charles-Quint.

Juana, fille de Ferdinand, roi d'Aragon, et d'Isabelle la Catholique, reine de Castille, naquit en 1479. De bonne heure, elle annonça un esprit de douceur et de tolérance qui n'était pas pour plaire à ses parens. Son peu de goût pour les autodafés lui valut des avertissemens et des corrections maternelles qui parfois allaient jusqu'à la torture. A dix-sept ans, la princesse fut heureuse d'épouser l'archiduc Philippe

de Bourgogne, Philippe le Beau, qu'elle adora toute sa vie, bien qu'il la rendît très malheureuse. Emmenée par lui en Flandre, et là, soustraite à l'autorité de sa mère, aux leçons et aux exemples de l'inquisition, ses idées libérales s'affermirent encore. Isabelle alors, craignant de laisser après sa mort le sceptre de Castille aux mains trop indulgentes de l'héritière légitime, confia par testament, avec l'assentiment des Cortès, la régence de Castille à Ferdinand, son époux. Elle mourut en 1504. Aussitôt Ferdinand se hâte de réunir la Castille à son royaume personnel d'Aragon, et, pour assurer sur son front les deux couronnes, il commence à répandre le bruit que sa fille Jeanne a perdu la raison.

Un parti, cependant, soupçonnant l'imposture, se forme en faveur de Jeanne, et de Philippe, son mari. L'archiduc en personne, à la tête d'une armée chaque jour grossissante, descend en Espagne et revendique les droits de sa femme. Que fait alors le fourbe Ferdinand? Il se porte au-devant de son gendre, essaie de lui persuader à lui-même que Jeanne est en démence, incapable de régner; pour attester son propre désintéressement, et le plus benoîtement du monde, il résigne entre les mains de Philippe ses droits sur la Castille, et, de peur de créer par sa présence des embarras à « son fils chéri, » il s'éloigne et se retire en Italie.

Quelques mois après, le « fils chéri » mourait d'un mal étrange, et le beau-père revenait pour recueillir le fruit de ses efforts. Aux divers princes qui briguèrent tour à tour la main de sa fille veuve, il répondait par des lettres pleines de tristesse, de remercîmens, de regrets, alléguant toujours la folie de sa pauvre enfant. Mais de cette folie qui finit par devenir légendaire, l'histoire ne devait jamais trouver d'autres preuves que cette paternelle correspondance.

Philippe était mort à Burgos, et son corps devait être transporté à Grenade. Le roi Ferdinand ayant décidé l'internement de Jeanne dans le donjon de Tordesillas, qui se trouvait sur la route, on résolut de faire voyager ensemble l'altesse morte et l'altesse vivante. Et par les plaines de Castille, chaque nuit, à la lueur des cierges, au chant des psaumes, on vit, on entendit passer, fantastique cortège, la litière de la reine suivant le cercueil de son époux. Le moyen était bon pour frapper l'imagination populaire et accréditer la folie de la sombre voyageuse. Un jour, les portes de Tordesillas se fermèrent sur la vivante et dans un couvent de la ville le mort aussi s'arrêta.

Durant dix années Ferdinand retint sa fille prisonnière. Quand il mourut en 1516, son petit-fils Charles, fils de Jeanne, hérita de son aïeul les deux royaumes, fondus en un seul, d'Aragon et de Castille. Élevé en Flandre et croyant de bonne foi à la folie de sa mère, il y pouvait croire encore lorsqu'il monta sur le trône. Après une visite qu'il fit à la captive, il ne le pouvait plus : la reine avait toute

sa raison. Mais alors il fallait la délivrer, lui rendre cette Castille, dont elle était légitime maîtresse, se contenter de l'Aragon, triste royaume, rompre l'unité de l'Espagne, consommée il est vrai par la fraude et la violence, mais consommée enfin. C'était quitter le long espoir et les vastes pensers, c'était s'éveiller des beaux rêves de César et de Charlemagne. Le sacrifice fut au-dessus des forces du jeune Charles-Quint, mais non pas le crime; et par la volonté de son fils, comme auparavant par celle de son père, la reine Juana demeura prisonnière.

Un instant pourtant, en 1520, la révolte des *communeros* la délivra. Liberté éphémère! L'insurrection fut réprimée, don Juan de Padilla son chef, puni de mort, et Jeanne, après avoir failli redevenir reine, ne redevint que l'hôtesse plus malheureuse d'une plus rigoureuse prison. C'est alors, mais alors seulement, que sa raison s'égara. L'horreur redoublée de sa captivité, les mauvais traitemens, les supplices même qu'on n'épargna pas afin de lui arracher une abdication opiniâtrément refusée, la réduisirent à la folie, à la plus dégradante misère de l'esprit et du corps. Enfin elle mourut après une effroyable agonie, dont les cris s'entendirent au loin, âgée de soixante-seize ans, et depuis quarante-neuf ans recluse. Quelques mois plus tard, Charles-Quint se retirait à San-Yuste, troublé peut-être par les remords, et déposait la couronne payée d'un si long parricide.

Et dire qu'après cet indispensable résumé d'histoire, les cinq actes du drame restent encore à raconter!

Premier acte : La nuit, dans un cloître où sonne le glas, où devisent des moines, où passe et repasse, farouche, le grand inquisiteur, où doivent tout à l'heure se rencontrer la reine Juana, veuve depuis quelques mois, et son père. Sachez que le monarque n'a donné ce rendez-vous à sa fille que pour lui arracher une renonciation à la couronne de Castille, et si elle refuse, la faire arrêter et jeter en prison. La reine arrive la première, tout de noir vêtue; au bas de la colline elle a laissé son lugubre cortège et le cadavre adoré qu'elle conduit à Grenade. Son père tardant à venir, elle va l'attendre dans la chapelle. A son tour paraît le vieux roi. Avec l'inquisiteur qui fut son confident, et certain Mosen Ferrer qui fut son complice, il s'entretient du passé et de l'avenir : de son gendre qu'il a fait empoisonner, de sa fille qu'il donne pour folle et qu'il compte séquestrer ce soir même. Mais pourquoi n'est-elle pas ici ? On l'appelle, on la cherche; elle a fui. Alors de nouveau nous entendons le glas, puis le chant lointain et se rapprochant peu à peu du *Miserere;* voici les pénitens, les pleureuses, le cercueil, et la reine. Ferdinand l'embrasse d'abord; puis avec une feinte douceur il la prie, la conjure de lui céder le sceptre castillan. Elle refuse; elle a juré de vivre et de mourir reine. Mais elle a juré aussi de

venger son époux, empoisonné par l'odieux Mosen. Sur le cercueil du mort, Juana dénonce le crime et le criminel; qu'on ouvre la bière et le cadavre témoignera. « Arrêtez, s'écrie le roi en toute hâte, ma fille est folle; qu'on la conduise à Tordesillas, et qu'elle y soit enfermée. »

Second acte : Dix ans après; Ferdinand est mort; Carlos (bientôt Charles-Quint) lui succède; Jeanne est toujours captive. Mais deux jeunes seigneurs généreux s'intéressent à son sort : l'un est don Juan de Padilla; l'autre don Arias, fils du marquis de Denia, le gouverneur ou le geôlier de Tordesillas. « Sire, disent-ils au roi, on vous trompe; votre mère n'est pas folle. Allez vous-même vous en assurer. » Émoi du jeune prince et lutte cruelle entre l'amour filial et l'ambition. Carlos ira pourtant voir sa mère.

Troisième acte : Il la voit. La pauvre Juana croit que son fils vient lui donner la liberté; il vient la lui vendre au prix d'une abdication. Mais la reine refuse l'indigne marché, et choisit de rester prisonnière.

Quatrième acte : Don Juan de Padilla et ses amis ont tenté une insurrection; vaine tentative, que le jeune chef a payée de sa tête. Quant à la reine, on a redoublé de rigueur envers elle; on menace de lui enlever sa fille, la petite infante Catalina, compagne de son triste sort, et comme aujourd'hui les délégués officiels des Cortès doivent venir constater l'état mental de la prisonnière, comme il faut qu'en leur présence elle soit folle ou le paraisse, on frappe un grand coup, plusieurs même : on lui révèle que son mari a été empoisonné par la volonté de son père, que par cette volonté encore et maintenant par la volonté de son fils, elle-même est retenue captive. De ces révélations, l'effet est foudroyant : la malheureuse perd enfin la raison et tombe dans une crise effroyable. Les délégués arrivent à point pour y assister; ils en pourront témoigner sans mentir.

Cinquième acte : Trente ou quarante ans après. La vieille reine agonise, mais avant qu'elle expire, Charles-Quint, enfin repentant, a voulu la voir encore. Dans un intervalle lucide, elle accepte cette dernière entrevue et, recouvrant avec sa raison, sa fierté et sa colère, sous sa main décharnée elle courbe à ses genoux son fils pénitent. Elle lui arrache la promesse qu'en expiation de son crime, il descendra du trône. Il promet, elle pardonne et meurt; et la pièce finit au son du glas, comme elle avait commencé.

L'horreur d'un tel sujet avait de quoi tenter un poète tragique; peut-être aussi de quoi le décourager, et cela pour deux raisons : d'abord la continuité de cette horreur, puis la continuité de ce sujet même, qui se répète, mais ne se développe pas. Rien de plus immobile que cette donnée : une reine séquestrée pendant un demi-siècle, victime indomptable d'infatigables bourreaux. On voit assez que depuis la fin du premier acte où la reine est conduite à Tordesillas, jusqu'à la fin du

cinquième, où la mort la délivre, l'action, et une action qui dure cinquante ans, tourne dans un cercle lugubre de folie et de mort qu'elle ne peut briser. Elle languit, elle étouffe au fond d'une impasse que ferme l'histoire elle-même.

Ce n'est pas tout, et *la Reine Juana* malheureusement a plus d'une faiblesse. Une chose manque à ce drame : l'étude des caractères ; une autre manque à ces vers : la poésie. Prenez les grandes scènes, ou du moins celles qui devraient être grandes, et qui, on le sent, voudraient l'être ; elles sont vides. Au second acte, le monologue de Carlos hésitant entre l'atroce raison d'État et la piété, ou plutôt la pitié filiale, est d'un penseur assez ordinaire ; rien que par les idées, sans parler encore du langage, la méditation du même Carlos, dans *Hernani*, semblerait un chef-d'œuvre de philosophie historique. L'entretien du troisième acte entre le fils usurpateur et la mère captive ne témoigne ni de vues plus larges ni de plus profondes pensées. La situation pourtant était forte et digne de Racine : « Asseyez-vous, Néron, et prenez votre place. » Quelle Agrippine on pouvait peindre ! Et quelle Andromaque d'abord ! Car ici le modèle comportait, que dis-je, il exigeait tour à tour les deux aspects : la tendresse maternelle et le souverain orgueil. Le quatrième acte n'est pas plus que le troisième à la hauteur nécessaire. Il se traîne dans une interminable scène de folie. Et d'abord l'explosion de cette folie paraît assez mal amenée. Ce qui bouleverse la reine, c'est d'apprendre deux choses : d'abord que son père a fait empoisonner son mari, et je conçois cette première et terrible secousse ; c'est d'apprendre en outre qu'elle est retenue captive depuis quelque vingt ans par la volonté de son père et puis de son fils, et ici, on s'étonne un peu de son étonnement.

— A qui donc, jusqu'à présent la pauvre reine pouvait-elle s'en prendre, elle qui, au premier acte, s'était vu conduire en prison sur l'ordre du roi Ferdinand ; elle qui, au troisième acte, après la visite du roi Carlos, s'y était vu retenir? Quant au développement de la scène, il suit les lois qui règlent la manifestation, aussi banale que pénible, de la folie au théâtre. Tout y est : les yeux fixes, puis hagards, les mains errantes et sur le front promenées, le petit rire niais et les intonations enfantines, enfin les suprêmes fureurs, les hurlemens sauvages et l'hallucination obligée : un chien rouge devant lequel M[lle] Dudlay s'enfuit d'une fuite éperdue.

Pour le dénoûment au moins, l'auteur a trouvé, et trouvé lui-même, lui seul, en dehors de l'histoire, une situation vraiment puissante : l'entrevue entre l'empereur et sa mère à l'agonie. Apprenant que César va venir, la moribonde veut pour la dernière fois le recevoir en reine. Elle quitte son grabat ; sur ses haillons de misère elle jette le manteau de pourpre, et son front douloureux, son pauvre front de

folle, ceint le diadème d'or. L'idée est admirable, n'est-ce pas, et pouvait donner une scène sublime. Quel dommage que l'exécution l'ait gâtée, et que, même devant cette pensée ou cette vision grandiose, M. Parodi n'ait pas été poète! Il ne l'a pas été, et de là, plus que de la monotonie du sujet, plus que de l'insuffisance psychologique des personnages, de là vient qu'il n'a fait, au lieu d'une belle œuvre, qu'un bon devoir.

Cinq actes, songez-y, cinq actes rimés sans une image, un éclair, un frisson; partout l'insuffisance des mots, l'inexactitude ou l'inconséquence des métaphores; à défaut de la pensée profonde, pas même le verbe éblouissant! On le disait à côté de nous : ces vers ont des pieds, des chevilles même; il leur manque les ailes. En les écoutant, nous trouvions que décidément Buffon a eu tort, que le style n'est pas l'homme, et que moins encore il est l'âme. L'auteur de *la Reine Juana* doit avoir une âme haute, jusqu'à laquelle malheureusement son style n'a pas su se hausser. Son œuvre trahit l'habitude et le goût de la pensée grave, des nobles curiosités, de l'art le plus désintéressé et le plus pur. Elle atteste la volonté, la conscience et le labeur, elle représente des années de recherches et d'efforts, un mérite enfin qu'il faut honorer... Le mérite, hélas! Pourquoi ce mot si beau, si glorieux dans l'ordre des choses morales, n'a-t-il pas de prix, presque pas de sens dans l'ordre des choses littéraires ou esthétiques? Pour nous tous, écrivains ou artistes, je parle des laborieux et non des inspirés, n'est-il pas amer que notre bonne volonté, notre peine, notre martyre parfois, ne nous soit pas compté, et que l'intention, qui fait presque toute la vertu, ne fasse rien pour la beauté!

La mise en scène de la *Reine Juana* est admirable. L'art des pompes funèbres ne saurait être poussé plus loin que dans le saisissant tableau (d'après une toile espagnole) qui termine le premier acte. L'interprétation est moins éclatante. Mlle Dudlay pourtant a beaucoup de mérite (pour ce mot, voir ci-dessus). M. Worms, sous les traits de Charles-Quint à différens âges, s'améliore en vieillissant; et M. Leloir, toujours en progrès, donne au roi Ferdinand une hypocrite et sombre grandeur. Mlle Brandès et M. Albert Lambert figurent agréablement un couple amoureux, touchant et secondaire, que notre analyse a pu négliger, et l'inéluctable petite Gaudy joue la petite infante avec l'accent faubourien d'une petite concierge.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

La journée du « premier mai, » chargée en 1889 de symboliser, dans les deux hémisphères, l'ensemble des revendications du travail, à l'encontre des prétentions surannées du capital, n'a pas fait preuve d'une très grande longévité; car elle est morte d'anémie, à son quatrième anniversaire, dans toutes les capitales de l'Europe.

Ce n'est pas que l'ensemble des réclamations incarnées par ce premier mai disparaisse, ni que la question sociale soit enterrée, ou même endormie. Au contraire, nos assemblées délibérantes, nos pouvoirs publics, n'ont cessé de s'en occuper sous diverses formes durant la dernière quinzaine: tandis que le sénat examinait la loi sur l'assistance médicale gratuite et que le gouvernement publiait un règlement administratif sur la protection des enfans et des femmes dans les établissemens industriels, la chambre légiférait successivement, — point n'est besoin de dire avec quelle conviction et quelle méthode, — sur la participation aux bénéfices, sur les ouvriers étrangers, sur le crédit agricole et sur les sociétés coopératives. Il faut bien faire quelque chose pour combler les vœux d'électeurs que l'on va prochainement solliciter. Le courant d'ailleurs est général, puisqu'à la même heure le parlement d'Angleterre discutait la responsabilité des patrons vis-à-vis de leurs ouvriers et que le bill sur les huit heures de travail dans

les mines, repoussé l'année dernière à pareille époque, passait en première lecture, après une adhésion mélancolique de M. Gladstone. Il semble qu'après quelques douzaines de siècles d'existence, l'humanité, — j'entends cette fraction particulièrement civilisée de l'humanité à laquelle nous appartenons, — se soit tout à coup aperçue que les biens et les maux, dans l'ordre matériel, n'étaient pas équitablement répartis entre les individus et qu'une revision du partage naturel s'impose. Ce XIXe siècle qui, dans l'histoire, aura l'éternel honneur d'avoir procuré au plus humble des citoyens le pain blanc et le bulletin de vote, voudrait, avant de finir, faire davantage. Et, s'il est vrai que les hommes valent presque autant par les choses qu'ils entreprennent que par celles où ils réussissent, c'est déjà beaucoup, pour nos contemporains, d'avoir fait ce rêve admirable sinon d'appauvrir les riches, par voie législative, du moins d'enrichir un peu les pauvres. Loin de regretter la naissance de cette noble illusion, si peut-être c'en était une, notre temps peut s'enorgueillir à bon droit de l'avoir caressée. L'écueil, ce serait évidemment d'appauvrir à la fois, par des mesures intempestives, les pauvres et les riches, et les premiers plus encore que les seconds. C'est ce qui arriverait si, par exemple, comme le disait la semaine dernière M. le ministre des affaires étrangères, sous prétexte de protéger le travail national, on paralysait plus ou moins l'entrée en France des ouvriers étrangers, sans lesquels nous ne pourrions repiquer nos betteraves et récolter nos céréales. C'est encore ce qui arriverait si, par la création d'une « banque de crédit agricole et populaire, » qui n'existe pas encore, mais à laquelle avant sa naissance la chambre a cru devoir prêter une cinquantaine de millions, dont la Banque de France sera invitée à faire l'offre gracieuse, on leurrait le paysan et l'ouvrier de l'appât d'un crédit dangereux.

En ce qui concerne les classes populaires, on ne peut leur reprocher de se bercer d'illusions, en France surtout, puisque jusqu'ici les prôneurs des théories socialistes n'ont rencontré auprès d'elles qu'un médiocre succès, et que, dans une question où l'on se flattait de les entraîner, celle de la limitation de la journée de travail, elles ont laissé passer avec indifférence la fête qui avait soi-disant pour objet d'en hâter l'avènement légal. On ne peut, en effet, attribuer au gouvernement seul, aux mesures de précaution qu'il avait prises, le discrédit où ce 1er mai est si rapidement tombé dans l'opinion ouvrière; les précédens sont là pour prouver que des troupes consignées dans des casernes, et des sergens de ville postés aux coins des rues, ne garantissent pas d'une manifestation sérieuse, et qu'il faut en pareil cas en venir aux mains; c'est ici le bon sens des populations urbaines qui a lassé l'ardeur des politiciens voués, par carrière, à les exploiter.

La publication de quelques numéros spécimens de journaux révolu-

tionnaires, quelques draperies rutilantes et quelques emblématiques inscriptions, destinées à terroriser le bourgeois, sur un char qui n'a d'ailleurs pas pu circuler, enfin la gourmade d'un député, M. Baudin, avec les gardiens de la paix, tel a été le bilan de cette journée. On peut dire que, sans M. Baudin, nous n'aurions pas eu de 1er mai à Paris.

Le calme a été le même à l'étranger. En Angleterre, le travail n'a pas été suspendu, et la fête, — les ouvriers ne voulant pas perdre un jour de salaire, — a été renvoyée au dimanche, où M. John Burns, escorté de plusieurs milliers de bannières bleues et blanches, en a fait tous les frais. Quelques meetings, quelques périodes sonores de l'infatigable docteur Adler, à Vienne, de l'orateur populaire Pablo Iglesias, à Madrid, quelques bagarres en Hollande, quelques chansons à Pesth, un ouvrier blessé par des gendarmes dans une petite ville du nord de l'Espagne, il n'y a rien eu de plus en Europe. On aurait tort de croire que ce soient les excitations des anarchistes professionnels qui aient manqué : la veille de la « fête, » dans un congrès d'ouvriers des chemins de fer tenu à Paris, — singulier congrès, entre parenthèses, où, sur soixante délégués, il n'y en avait que trois qui fussent au service actuel d'une compagnie, — un membre conviait énergiquement les travailleurs à « secouer ce joug de fer qui les tient courbés sous l'exploitation des capitalistes. » Les auteurs des appels et des placards en ont été partout pour leurs frais.

Quant à M. Baudin, ancien soldat de la Commune, insurgé de naissance, qui, jusqu'ici, ne s'était fait connaître que pour avoir arrêté à Carmaux les patrouilles de gendarmes, en les menaçant de son revolver et surtout de son écharpe, les coups de poing qu'il a donnés et reçus ont eu pour premier résultat de consolider le ministère, en lui fournissant l'occasion d'obtenir un ordre du jour de confiance. Le président du conseil, répondant à M. Baudin qui, l'œil vif et la mine superbe, se venait plaindre d'avoir été littéralement assommé la veille, le président du conseil a déclaré « qu'il n'hésiterait jamais entre l'immunité parlementaire et le respect de la loi, » et que, « quand un collègue comme M. Baudin se promène d'un bout à l'autre de la France avec l'intention de se faire arrêter, il est mal venu à se plaindre qu'on lui donne satisfaction. » Le parlement, trouvant en effet que les représentans du peuple, chargés de faire les lois, sont aussi coupables que les autres citoyens quand ils s'appliquent à les violer, a donné gain de cause au ministre par une énorme majorité.

Cet ordre du jour n'aurait pas en lui-même grande importance, s'il ne servait à révéler l'état d'âme des divers partis politiques, à l'heure où les députés vont aller briguer un nouveau mandat. L'on a vu, à propos de cette question si simple du maintien de l'ordre dans la rue,

le dogme de la concentration républicaine, ce fondement de la politique des quinze dernières années, une fois de plus démenti, tandis que dans la chambre se formaient deux camps nouveaux: celui de la légalité, composé pour les deux tiers de gauche modérée et pour un tiers de droite raisonnable, et celui de l'agitation violente comprenant un quart de réactionnaires et trois quarts de radicaux. Si bien que M. Dupuy était conspué le lendemain, non-seulement par ces démolisseurs de droite qui rappelaient que « le ministère c'est l'ennemi, » et qu'une « opposition sérieuse a le devoir de le jeter bas, chaque fois qu'elle en trouve l'occasion, » mais aussi par les intransigeans de gauche, qui annonçaient gravement « qu'un ministère à poigne était né, » et que « la France était mûre pour brumaire. » Quant à M. Baudin, il doit être présentement enchanté; il avait demandé à grands cris « la lumière, » le ministère va la lui fournir sous la forme de débats correctionnels, puisque la chambre est actuellement saisie par le parquet d'une demande en autorisation de poursuites contre le député du Cher.

Jusqu'à présent, en fait de détaxes, de réductions ou d'abolitions d'impôts qui nous étaient promises l'année dernière, nous avons eu seulement par le budget de 1893 deux impôts nouveaux, sur les opérations de Bourse et les vélocipèdes, et l'augmentation de l'impôt ancien des patentes. C'est, il faut l'avouer, un mince résultat. D'autant que le budget de 1894, qui doit être déposé aux chambres du 15 au 20 de ce mois, ne se présente pas sous de meilleurs auspices. Les dépenses de cet exercice apparaissent au chiffre de 3 milliards 496 millions, tandis que les recettes n'atteignent que 3 milliards 365 millions. Évidemment cette insuffisance de 131 millions ne provient pas tout entière de dépenses nouvelles; il y a notamment 75 millions représentant, pour les années passées, la garantie d'intérêt des lignes en construction, que les compagnies de chemin de fer avaient fait figurer, jusqu'à ce jour, au compte de premier établissement.

Ce système avait pour effet de soulager le présent au préjudice de l'avenir, tandis que le système contraire impute aux années courantes des déficits qui n'ont qu'un caractère transitoire. Aussi le gouvernement propose-t-il, avec assez de raison, d'imputer ces 75 millions sur la dette flottante. Il faut y prendre garde cependant : la dette flottante a bon dos; elle porte assez gaillardement quelques centaines de millions, elle va même jusqu'à 8 ou 900; après quoi elle est épuisée, et il faut la soulager en consolidant, par un emprunt définitif, ce que l'on n'espère plus pouvoir rembourser.

Cette chambre finit mal en matière financière; elle avait reçu de la précédente une situation meilleure que celle qu'elle va laisser à la chambre qui la suivra. Si elle a accompli quelques réformes utiles, telles qu'un

abaissement des tarifs de grande vitesse, une réduction de l'impôt sur les propriétés non bâties, et l'incorporation au budget normal de ces chapitres du budget, dit extraordinaire, qui ont un caractère permanent, elle a, en revanche, notablement accru certaines dépenses d'intérêt électoral, tout en prétendant réaliser des dégrèvemens éclatans. Par suite, l'équilibre budgétaire que l'on avait obtenu, non sans peine, en 1890, s'est trouvé rompu, et nous nous voyons aux prises avec des déficits qui n'ont rien d'effrayant, il faut le dire, mais qui ne peuvent cependant pas être tolérés. Nos petits-neveux, auxquels nous léguerons une dette publique, accrue de 18 milliards en vingt-trois ans, voudront bien considérer que tout cet argent représente de grandes choses : la rançon de guerre, la reconstitution du matériel et des places fortes et une masse énorme de travaux publics dont quelques-uns, comme les chemins de fer, procureront dans un demi-siècle, au budget de l'État, 1 milliard peut-être de revenu par an. Néanmoins nous ne pouvons, pour mieux enrichir nos successeurs, commencer par nous ruiner nous-mêmes. Et c'est ce qui nous arriverait si nous accroissions sans cesse les charges du trésor. Il faut choisir entre les augmentations de dépenses et les diminutions de recettes ; nous ne devons pas prétendre faire les deux à la fois ; nous ne pouvons même, à bien envisager notre situation active et passive, faire pour le moment ni l'un ni l'autre, puisqu'avec économie nous joindrons seulement les deux bouts.

Il nous est loisible, toutefois, de remplacer un impôt médiocre par un meilleur, et c'est ce que l'on veut essayer de faire par la réforme des boissons. Mon éminent et regretté prédécesseur reprochait, il y a quelques mois, à la chambre, la façon téméraire dont elle avait voté cette suppression radicale de l'impôt sur les boissons hygiéniques (vins, cidres et bières), sans assurer suffisamment la contre-partie des 78 millions dont elle venait de priver le budget de recettes. Le gouvernement s'est engagé à introduire cette réforme dans le budget de 1894, et le sénat, par une louable initiative, a pris à tâche d'étudier tout seul cette transformation de notre fiscalité, sans attendre que le gouvernement ou la chambre le saisisse de nouveaux projets. L'affaire, on le sait, est très complexe ; on se heurte aux législateurs qui trouvent que le meilleur impôt est toujours celui qui existe, parce que le public y est habitué ; empiriques forcenés qui, s'ils avaient assisté à la création du monde, auraient dit au Seigneur : « De grâce, conservons le chaos, nous le connaissons. » Il faut ménager ensuite des intérêts respectables, tels que ceux des bouilleurs de cru ; enfin la majorité des sénateurs est surtout frappée de ce fait qu'en imposant une surtaxe à l'alcool, en augmentant par suite l'attrait de la fraude, ce serait folie d'énerver, de désarmer plus ou moins l'administration chargée de la réprimer, en abolissant une partie de la surveillance actuelle.

Un pareil budget, compliqué de réformes importantes, — on se propose de supprimer aussi l'impôt des portes et fenêtres, — peut-il être étudié et voté au pied levé par une chambre dont le mandat expire le 14 octobre prochain, qui, avant l'ouverture de la période électorale, doit être distraite de ses travaux par la session d'août des conseils généraux, et qui, par conséquent, n'aurait guère que quelques semaines de session à consacrer à un semblable travail? Le recueillement, l'indépendance nécessaire à la discussion de ces questions d'argent qui affectent la bourse de chacun de nous, peut-on l'attendre de députés à la veille de paraître devant le suffrage universel, talonnés naturellement par l'inquiétude des urnes ; inquiétude qui parfois a été le commencement de la sagesse, mais qui, en fait d'impôts et de dépenses, serait un puissant aiguillon de folie ?

De bons esprits l'avaient pensé; aussi, dans les milieux parlementaires, l'idée d'une dissolution « amiable, » résultant d'un accord tacite ou exprimé entre le ministère et la chambre, avait rencontré quelque faveur. Le plan consistait à faire les élections en juin, et à réunir la nouvelle chambre en juillet, pour la vérification des pouvoirs, afin que la session d'automne pût être consacrée tout entière au budget de l'année prochaine. D'autres députés trouvaient, à la date où nous sommes, cette proposition inopportune ; et le gouvernement ayant refusé de prendre parti pour ou contre, il est fort probable qu'elle sera abandonnée.

Si elle avait abouti, on eût vu, par une curieuse coïncidence, le suffrage universel fonctionner à la même heure en France et en Allemagne pour le renouvellement du parlement national, mais combien les conditions semblent différentes dans les deux pays! On raconte que l'empereur Guillaume, causant il y a quelques semaines avec un homme d'Etat français, lui aurait dit : « Nous avons nos socialistes, mais vous avez vos anarchistes, et les deux se valent.» Si le mot est exact, c'était, n'en déplaise à sa majesté allemande, mal juger la situation intérieure française. L'anarchisme chez nous est tout de surface, tout artificiel, c'est un état-major sans soldats, tandis que le socialisme ne cesse de pousser, au-delà du Rhin, de formidables racines et qu'il est fort à craindre, pour nos voisins, de le voir se développer encore lors des élections qui auront lieu, le 15 juin prochain, sur tout le territoire de l'empire.

A ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le rejet par le Reichstag de la loi militaire, à 48 voix de majorité (210 contre 162), demeure l'événement le plus notable en Europe durant la dernière quinzaine. Les lecteurs de la *Revue* ont été tenus au courant des péripéties émouvantes de la lutte, soutenue à ce sujet depuis cinq mois, par le chancelier de Caprivi, contre la majorité parlementaire que l'on savait depuis longtemps

hostile. Le projet primitif, en compensation de la réduction à deux ans du service militaire, dans l'infanterie, réduction problématique du reste, puisqu'elle était considérée comme un essai et révocable suivant le bon plaisir du souverain, augmentait les effectifs du pied de paix de 90,000 hommes environ et les dépenses de 70 millions de francs. L'empereur estimait sans doute, en accordant ce service partiel de deux ans, faire une concession importante, puisqu'il y avait toujours été opposé, et qu'un de ses ministres de la guerre, le général Verdy du Vernois, avait naguère perdu son portefeuille pour avoir préconisé cette réforme.

Toutes les fractions du Reichstag s'étaient cependant trouvées réunies au début contre la loi proposée : à droite, les agrariens blâmaient précisément cette réduction du service, dont ils jugeaient la durée nouvelle insuffisante pour l'éducation du fantassin ; à gauche, on refusait le surcroît de charges militaires qui, au dire de M. Richter, le chef des progressistes, devait se résoudre au budget prussien par une augmentation de 60 pour 100 de l'impôt sur le revenu. Lorsque la chambre partit en vacances, au moment de Pâques, les transactions successivement proposées par M. Lieber, au nom du centre, par M. de Bennigsen au nom des nationaux-libéraux, avaient toutes été repoussées. Les partisans de la loi n'avaient cependant pas perdu courage, les négociations continuaient avec le centre; on prétendait même, malgré les démentis officiels, que l'empereur aurait profité de son entretien avec le pape pour leur donner plus de consistance. Quoiqu'il en fût, Guillaume II, après avoir traversé la Suisse, au retour de son voyage en Italie, se hâtait dans les premiers jours de mai de rentrer à Berlin, pour y appuyer M. de Caprivi de sa présence et montrer combien le vote lui tenait à cœur.

Bien que le chancelier eût longtemps déclaré qu'il voulait « tout ou rien, » il avait fini par se rallier à l'amendement déposé par un membre du centre, le baron de Huene, qui impliquait une économie de 11 millions de francs, et une diminution de 27,000 hommes sur le projet du gouvernement. Par cet amendement, l'armée allemande eût été portée de 445,000 hommes à environ 500,000 hommes (officiers compris). La droite et les nationaux-libéraux acceptaient le compromis de Huene; les progressistes, après en avoir délibéré, émus par les dangers que de nouvelles élections pourraient faire courir au libéralisme, s'étaient scindés en deux fractions; une vingtaine d'entre eux étaient allés grossir le parti ministériel. En revanche, on annonçait l'arrivée d'une quinzaine de députés protestataires d'Alsace-Lorraine, qui s'abstiennent en général de paraître au Reichstag, et que leurs voisins les Badois avaient décidés, disait-on, à y venir pour la circonstance. De fait, huit d'entre eux seulement ont voté contre le projet impérial, c'est là un point à retenir.

Leur présence était d'autant plus topique que toute l'argumentation de M. de Caprivi consistait à développer le thème suivant : l'Allemagne devait à tout prix être en mesure, non-seulement de se défendre, mais de prendre l'offensive dès le début d'une guerre, pour protéger « ses frères d'Alsace, » nouveaux-venus dans l'empire, que l'on ne saurait abandonner aux rigueurs des armées françaises.

Bref, l'issue du débat restait entre les mains du centre que l'on espérait convertir pour la majeure partie aux idées de M. de Huene. Déjà M. Richter, en présence de la défection de M. Hinze et de ses amis, avait annoncé que, tout en souhaitant le rejet de la loi, il ne prendrait pas la parole, et les amis du gouvernement semblaient triompher. Le lendemain, après une discussion orageuse, le centre catholique se prononçait, à l'écrasante majorité de 90 voix environ, contre le compromis de Huene, qui n'en réunissait qu'une dizaine, parmi lesquelles celle du président du groupe, le comte de Ballestrem. Et ce n'est pas une des conséquences les moins intéressantes de cette lutte, que la séparation en deux fractions, d'ailleurs très inégales, des deux élémens, — féodaux et démocrates du Sud, — d'un groupe demeuré jusqu'à présent si uni et si compact, durant les longues campagnes qu'il a poursuivies. Dès lors le rejet de la loi put être considéré comme certain ; tous les pointages étaient d'accord là-dessus ; il ne s'agissait que de savoir par quelle majorité le ministère serait battu. Néanmoins, et quoiqu'il eût en poche le décret de dissolution du Reichstag, pour le moment où cette éventualité se produirait, il semble que le chancelier de Caprivi ait, jusqu'au bout, conservé quelque espoir. Les démarches furent par lui prodiguées en vue d'obtenir le déplacement d'une quinzaine de voix qu'il estimait lui suffire : presque à la dernière heure on voyait surgir et échouer encore un nouveau compromis des nationaux libéraux, établissant le service *légal* de deux ans, au sujet duquel le gouvernement refusait de se lier les mains.

Dans cet assaut d'éloquence auquel, pendant quatre séances consécutives, se livrèrent les orateurs de tous les partis, depuis MM. de Manteuffel et le ministre de Kaltenborn-Stachau, jusqu'à MM. Lieber, Grœber et Bebel, il importe, à nous Français, de relever une opinion inexacte, que les défenseurs de la loi ont plus d'une fois formulée, dont M. de Bennigsen notamment s'est fait l'interprète : « Il n'y a qu'une chose, a-t-il dit, qui puisse forcer les Français, non pas à oublier les faits, mais à abandonner l'idée de la revanche, c'est la résolution inébranlable que nous prendrons de tirer complètement parti des forces dont nous disposons, et de nous donner ainsi une supériorité *à laquelle ils ne pourront jamais atteindre;* c'est le sentiment qu'auront les Français de ne jamais pouvoir disposer de quelque chose qui ressemble à notre armement. » Or, depuis déjà un certain nombre

d'années, l'effectif du pied de paix de l'armée française dépasse sensiblement celui de l'armée allemande; M. de Bennigsen est trop au courant des statistiques militaires pour l'ignorer. La disproportion entre les deux chiffres n'a peut-être pas l'importance qu'on pourrait lui attribuer tout d'abord, parce que l'Allemagne dispose, en landwehr de première ligne, de formations rapides qui ne sont pas exactement connues. Le fait de la supériorité numérique de l'armée française ne nous a pas cependant, l'Europe impartiale doit en convenir, rendus plus arrogans ni plus belliqueux.

La conscience de nos forces, unie à cet immense désir de la paix qui est chez nous le fond de l'opinion publique, nous fera assister impassibles aux événemens qui vont se dérouler de l'autre côté du Rhin. Le spectre de la France sera souvent évoqué, nous devons nous y attendre, durant la période électorale ouverte en Allemagne, par les candidats qui croiront en avoir besoin. Il a déjà passablement servi aux dernières séances de Berlin, où l'on a rappelé le siège de Dantzig, la campagne d'Eylau sous Napoléon, et, comme d'habitude, l'incendie du Palatinat sous Louis XIV. Déjà l'empereur allemand, par le discours qu'il a adressé à ses généraux après la parade de Tempelhof, est en quelque sorte entré personnellement dans la lutte, pour exhaler son mécontentement contre la majorité du Reichstag qu'il accuse de « sentimens peu patriotiques, » et pour affirmer qu'il était « en communauté de sentimens avec les princes confédérés, avec le peuple, avec l'armée. » Pour l'armée, on ne connaîtra pas son avis, puisqu'elle n'a pas la parole, et il est possible que Guillaume II ait raison ; pour les princes confédérés, la chose est beaucoup moins certaine, nous croyons savoir que ce n'est pas sans résistance que les cours de Bavière et même de Saxe ont adhéré au projet ; quant au peuple, dans un mois, il se sera prononcé.

Mais dût-on chercher à surexciter, dans un intérêt gouvernemental, le patriotisme des populations allemandes, allât-on même jusqu'à faire surgir, au moment opportun, quelque incident de frontières, notre premier devoir est de conserver, en face de cette mêlée des partis chez nos voisins, le sang-froid dont nous avons déjà fait preuve, en 1887, dans une circonstance analogue.

C'est avec la même placidité que nous devons envisager les débats du parlement britannique sur cette question brûlante de l'Égypte, revenue la semaine dernière devant la chambre des communes, grâce à une interpellation de sir Charles Dilke. L'ancien sous-secrétaire d'État au *foreign office*, qui faisait par-là une sorte de rentrée dans la vie politique, a rappelé l'obligation d'honneur pour l'Angleterre de ne pas manquer à une parole solennellement donnée, en son nom, par les hommes d'État des deux grands partis. Il a indiqué deux voies pour sortir de la situation actuelle : des négociations avec la Sublime-Porte,

ou une conférence des grandes puissances européennes. S'il était permis aux ministres anglais, comme à ceux du continent, de parler indifféremment dans les deux chambres, c'eût été à lord Rosebery, en sa qualité de chef du *foreign office* et surtout de maître à peu près absolu de la politique étrangère du cabinet, qu'il eût appartenu de répondre à l'interpellation. A son défaut, M. Gladstone s'en est chargé, et a réédité le discours auquel l'Angleterre, sur ce sujet, a habitué l'Europe, et que je résumerais, si je l'osais, en cette phrase vulgaire du débiteur récalcitrant à son créancier qui l'obsède : « Je vous paierai, soyez tranquille, d'ailleurs je vous devrais plutôt pendant toute ma vie que de nier une seule fois ma dette. » Ainsi l'Angleterre promet d'évacuer l'Égypte, mais sans nous dire le moment, et elle aimerait mieux y rester toujours que de nier une seule fois la parole qu'elle a donnée d'en sortir.

Situation délicate, non insoluble heureusement, — « nous n'avons rien fait, a dit M. Gladstone, pour décourager l'échange de communications amicales. » — Un ministère français, doué d'habileté et de résolution, pourrait trouver un arrangement qui satisfît les deux parties, s'il était appuyé par une majorité solide et sachant ce qu'elle veut. Il faut bien le reconnaître, nous ne montrons pas toujours beaucoup d'esprit de suite dans les détails de notre politique étrangère et coloniale. Cette Égypte, où nos intérêts sont si grands, nous avons laissé l'Angleterre y aller seule faire la police, à l'heure où nous aurions pu nous y rendre de concert; nous sommes jaloux à juste titre de l'influence française dans les deux mondes, nous sommes glorieux des territoires nouveaux où flottent nos couleurs; mais l'influence s'achète, les conquêtes se paient, et nous n'aimons pas mettre la main à la poche.

Nous redoutons aussi les complications lointaines et, toutes les fois que la plus légère surgit, c'est pour nous une contrariété excessive, comme on l'a vu cette semaine pour notre différend de frontières avec le royaume de Siam. Nous étions prêts à imputer le fait à la basse jalousie de nos voisins d'outre-Manche ou à l'incurie de notre propre gouvernement. Déjà l'on annonçait que les Siamois avaient commandé des fusils à l'Autriche, des navires à l'Angleterre, lorsqu'il a suffi, pour rétablir nos droits sur le Bas-Mékong, de l'envoi d'une canonnière et d'une compagnie de tirailleurs annamites.

Qu'il y ait dans ces contrées éloignées des rivalités nationales entre les Européens, la chose va de soi et il faut s'y attendre; tandis que le général Dodds nous revient triomphant du Dahomey, ne continue-t-on pas à se disputer le centre de l'Afrique, et se passe-t-il un mois sans amener de ce côté-là quelque incident, témoin, à l'heure actuelle, les litiges anglo-belge, au sujet des postes du Haut-Nil, et belge-français,

relatif à la vallée du M'Bomou, au nord de l'État indépendant du Congo? Mais ce dont il faut demeurer persuadé, c'est qu'il est impossible d'étendre son domaine par le globe, sans accroître aussi ses chances de conflit, ses difficultés de tout genre. On doit en prendre son parti une fois pour toutes. L'Angleterre, qui tient le premier rang pour l'expansion coloniale, a sans cesse de nouvelles affaires sur quelque point du monde, auxquelles elle consacre philosophiquement sa peine et son argent. « Qui a beaucoup de terres a beaucoup de procès, » disait-on sous l'ancien régime ; le proverbe est aussi vrai pour les peuples que pour les particuliers.

Si l'on redoute les embarras extérieurs, il faut imiter les États-Unis, qui viennent de prouver une fois de plus qu'ils entendaient pratiquer une politique exclusivement continentale. C'est ainsi que le président Cleveland s'est habilement dégagé des embarras que lui léguait l'impatience annexionniste de son prédécesseur et que, sans attendre les récriminations des puissances maritimes, amenant la bannière étoilée imprudemment hissée sur une terre neutre, il a restitué les îles Hawaï aux Hawaïens. Il a eu d'autant plus de mérite à le faire que la proie semblait plus tentante, et que l'opinion publique, un moment égarée, s'était montrée favorable à l'annexion.

Cette présidence de Grover Cleveland débute, il faut le reconnaître, sous les auspices les plus favorables. A peine en possession du pouvoir depuis quelques semaines, le premier magistrat des États-Unis a reçu la visite des escadres de l'Europe dans les eaux américaines; quarante-deux navires de guerre, battant pavillons français, anglais, russe, allemand et italien, évoluaient le 26 avril dernier dans la rade de Hampton Roads, l'une des plus vastes du monde, aux applaudissemens d'une foule enthousiaste. Quels souvenirs cette rade et la côte de Long-Island qui l'avoisine, témoins des guerres sanglantes de l'indépendance, devaient remuer ce jour-là au cœur des patriotes américains! Et de quel honorable orgueil ne devaient-ils pas être envahis quelques jours plus tard, à l'ouverture de l'exposition de Chicago, — *Worlds Columbian Exposition*, — dans un cadre incomparable, en face de cette *White City*, ainsi qu'on a baptisé l'ensemble de ces constructions éphémères et gigantesques, où le chemin parcouru en un siècle par la jeune nation est rendu palpable par une énorme « leçon de choses! »

Si la présence, aux côtés du président Cleveland, du duc de Veragua, le onzième descendant de Christophe Colomb, rappelait aux assistans le nom du grand *descobridor* à qui ils devaient la terre qu'ils foulaient sous leurs pieds, la nation française, dont l'appui aida si fort à l'établissement de la liberté politique sur ce sol aujourd'hui débordant de vie, n'était pas, croyons-nous, oubliée. Nous n'en voulons pour preuve que le discours tenu, presque à la même heure, à l'Élysée, par M. James

B. Eustis, le premier ambassadeur des États-Unis qui, sortant volontairement, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance, de la banalité ordinaire de ces sortes de réceptions, a tenu à rappeler que les liens d'amitié par lesquels le peuple français est uni au peuple américain, depuis les premières années de son histoire, se sont formés dans des circonstances qui ont produit sur l'esprit de ses compatriotes une impression ineffaçable.

Vte G. d'Avenel.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le conflit budgétaire entre la chambre et le sénat s'est aplani durant les derniers jours d'avril à l'aide de concessions réciproques. La loi d'impôt sur les opérations de Bourse a été votée sous une forme qui laisse non résolue la question des relations du marché libre et de la compagnie des agens de change. La réforme de l'impôt sur les boissons a été ajournée et la loi de finances définitivement adoptée et promulguée. Quant à la journée du 1er mai, elle s'est passée dans un calme absolu à Paris, dans les départemens et à l'étranger. Les acheteurs ont profité de ces heureuses circonstances pour infliger une nouvelle leçon au découvert. Les livraisons de titres dont les ventes de la Caisse des dépôts et consignations menaçaient le marché ont été habilement esquivées, et la rente française a été portée d'un seul élan de 96.27 à 97.20, entraînant avec elle un assez grand nombre de fonds et de valeurs.

Ce mouvement a été enrayé par de nouveaux incidens du dehors, politiques ou étrangers, le rejet du projet de loi militaire à Berlin, la dissolution du Reichstag, la harangue de Guillaume II aux officiers d'état-major sur le champ d'exercices de Tempelhof, puis les inquiétudes causées à Londres par le krach des banques australiennes, des besoins d'or imprévus, l'élévation du taux de l'escompte de 2 1/2 à 3, puis à 3 1/2 pour 100 par la Banque d'Angleterre, la hausse du change en Espagne, en Autriche-Hongrie, en Italie, la sécheresse prolongée depuis plus de deux mois et suscitant déjà d'universelles doléances, la

rupture des négociations relatives à l'emprunt grec, la démission de M. Tricoupis et la baisse de cinq ou six points sur les fonds helléniques au Stock-Exchange.

Il n'en fallait pas tant pour ébranler l'optimisme le plus opiniâtre. A Vienne même, où la spéculation s'était bercée d'extraordinaires visions de prospérité et de hausse continue, fondées sur les bienfaits de la réforme de la *valuta*, le monde financier est obligé de compter avec les faits qui commencent à démentir ces illusions. La place de Berlin, qui depuis un certain temps jouait la baisse contre Vienne et avait subi de grandes pertes, pense qu'elle prendra bientôt sa revanche. Au Stock-Exchange, la liquidation de quinzaine a été difficile sous l'action de la forte baisse des fonds helléniques, de l'action De Beers, des valeurs brésiliennes, des Chemins américains, et sous la crainte d'une cherté plus accentuée de l'argent. La situation monétaire à New-York est toujours aussi indécise et troublée, et rien ne sera tenté avant l'automne pour mettre un terme à ces incertitudes. Un seul point lumineux apparaît dans cette brume opaque où une politique irrationnelle a jeté l'avenir monétaire des États-Unis : la déclaration faite par le secrétaire du Trésor qu'il paiera en or tous les engagemens du gouvernement, lors même qu'il lui faudrait faire une large brèche à la fameuse réserve de 100 millions de dollars, gage de la circulation des greenbacks.

La rente a énergiquement résisté à l'action de ces facteurs défavorables. Il est vrai que le mouvement des retraits de fonds aux caisses d'épargne s'atténue sérieusement; déjà la Caisse d'épargne de Paris a pu présenter un léger excédent de dépôts. Le 3 pour 100 a été ramené de 97.20 à 96.65 et il reste à 96.85, gardant encore une avance d'une demi-unité pour cette première moitié de mai. L'amortissable a été porté de 96.40 à 96.95. Le 4 1/2 finit à 105.90 après détachement d'un coupon trimestriel de 1 fr. 125. L'annonce d'un déficit considérable dans le budget de 1894 a rappelé l'attention sur la conversion du 4 1/2, qui va devenir légalement exécutable au mois d'août prochain. Le gouvernement n'a pas encore arrêté ses résolutions à ce sujet. La conversion d'une telle masse de rentes aura pour résultat une économie variant, selon le mode adopté et la faveur des circonstances, de 50 à 100 millions de francs. C'est donc une aubaine magnifique pour un budget en déficit. Mais combien il est fâcheux que cette opération apparaisse comme une nécessité budgétaire au lieu d'être une mesure exceptionnelle de dégrèvement d'impôts, ce qu'elle aurait pu être si nos finances avaient été gérées avec plus de prudence et de sagesse !

Le rouble a été offert à Berlin et l'emprunt d'Orient a reculé de 69.60 à 69.30. Les fonds or se sont bien tenus, le consolidé 4 pour 100

à 98.40, le 3 pour 100 1891 à 78.35 après une poussée jusqu'à 78.60. L'Italien, pendant toute la durée du séjour de Guillaume II à Rome, s'est traité aux environs de 93 francs; il a fléchi depuis à 92.40. Le change est à 104.30, et il est à craindre qu'il ne se tende encore, si la sécheresse contraint l'Italie à des achats de céréales de quelque importance à l'étranger. La rente hongroise a baissé de près d'une unité à 96.35. Les valeurs ottomanes ont baissé, sur les tendances générales du marché. La dette générale, dernière série, a été ramenée de 22.25 à 21.85, la Banque ottomane de 600 à 590. Les priorités et les douanes ont mieux résisté. Celles-ci se sont maintenues à 490, les premières n'ont perdu que 3 francs à 441. L'obligation unifiée d'Égypte s'était avancée à 515. Elle finit à 501.25 ex-coupon de 10 francs. Le gouvernement libéral en Angleterre ne songe nullement à évacuer l'Égypte, M. Gladstone en a donné l'assurance formelle dans une réponse à sir Charles Dilke.

La difficulté qui a fait échouer les laborieuses combinaisons auxquelles se livraient les participans à l'emprunt grec est le refus de la chambre, à Athènes, de ratifier aucune stipulation impliquant un contrôle de l'étranger. Il s'agissait de prêter de nouveau une centaine de millions à ce petit pays, pour lui permettre de relever le taux de son papier-monnaie, de faire le service de sa dette pendant quelques années et d'améliorer, à la faveur de ce délai, sa situation budgétaire. Une suspension de paiemens apparaît comme la conséquence inévitable de l'échec des négociations.

L'Extérieure valait, il y a peu de jours, 65 1/2, la spéculation craignait la multiplication des bandes insurgées dans l'île de Cuba. Des dépêches de l'île ayant annoncé que le mouvement venait d'être subitement supprimé, le 4 pour 100 espagnol a remonté à 66 1/2, puis fini à 65 3/4. Les relations entre le Trésor et la Banque d'Espagne ont été réglées pour une année, et toutes les avances renouvelées. Le dernier bilan accuse une augmentation de 10 millions dans la circulation fiduciaire; le change se tient entre 16 et 16.40 pour 100. Le projet de budget présenté par M. Gamazo n'a pas produit une bonne impression. On n'a qu'une médiocre confiance dans l'équilibre savamment présenté sur le papier.

Le Portugais ne s'est guère d'abord éloigné de 23, puis a fléchi brusquement à 21 3/4. Les Cortès se réunissent à Lisbonne le 15 mai. On ne sait rien des propositions que compte faire le gouvernement pour le règlement de la dette. Les obligations des chemins de fer portugais ont faibli à 108; tant de lenteurs dans l'établissement d'un *convenio* équitable lassent les porteurs. L'insurrection dans la province de Rio Grande do Sul tient en échec les forces régulières du Brésil. Le change est toujours très bas, 11 1/2 pour 100; le 4 pour 100 brésilien n'a

pourtant baissé que d'une unité à 66.75. Les fonds argentins se sont arrêtés dans leur mouvement de reprise, les comités anglais n'espèrent plus obtenir du ministre des finances à Buenos-Ayres qu'il porte au-dessus de 1,500,000 livres sterling le montant offert pour le service réduit de la dette extérieure jusqu'en 1898. La rente suisse, émise il y a peu d'années à 90 francs, vaut maintenant 98 francs.

La Banque de France a été portée de 3,890 à 3,935 sur les premiers symptômes du renchérissement de l'argent. La Banque de Paris a tenu son assemblée générale, le 9 courant. Le dividende, fixé à 30 francs pour 1892, a été entièrement prélevé sur les bénéfices de cet exercice, qui laissent en outre un report à nouveau de plus d'un million. Le Crédit foncier s'est tenu immobile et sans affaires à 961.25, le Comptoir national d'escompte de même à 487 ex-coupon, et aussi le Crédit lyonnais à 762.50. La Banque des pays autrichiens a tenu bon contre la faiblesse du marché viennois et se maintient à 525. Le Crédit foncier d'Autriche qui, à l'époque de l'assemblée, avait été porté au-dessus de 1,200, a été, depuis, ramené à 1,180.

Les Chemins français, actions et obligations, ont gardé leurs plus hauts cours. Les Lombards ont perdu 10 francs à 242.50. Les Autrichiens, le Nord de l'Espagne, le Saragosse et les Andalous, après quelques faibles oscillations, présentent exactement les cours de fin avril.

Au milieu de la stagnation générale, les actions de Suez n'ont pas seulement maintenu la hausse acquise le mois dernier ; elles l'ont encore accentuée de 2,663 fr. 75 à 2,690 francs ; quelques réalisations les ont ramenées à 2,685 francs. La moins-value des recettes depuis le 1er janvier est de 3,536,000 fr. Mais la comparaison s'établit pendant cette période avec les mois de 1892 qui avaient fourni les plus belles recettes, tandis que le rendement est devenu beaucoup moins brillant pendant le second semestre de l'année. Les moins-values vont donc prochainement s'atténuer, les perspectives de trafic sont bonnes, les récoltes de l'Inde donnent à cet égard de grandes espérances.

Les Voitures, après avoir reculé le mois dernier de 700 francs à 670 francs, se sont tenues entre ce cours et 665 francs. Le bénéfice net de 1892 a été de 2,652,312 francs, en diminution de 294,135 francs sur celui de l'année dernière, et les actionnaires ont été avisés à l'assemblée générale qu'il fallait prélever 415,000 francs sur la réserve spéciale pour maintenir le dividende à 35 francs. Les Omnibus ont des recettes très satisfaisantes, la plus-value depuis le 1er janvier est de 830,000 francs. Mais les charges de la Compagnie sont considérables et le dividende, quoique déjà réduit à 45 francs, semble destiné à diminuer encore plutôt qu'à se relever. Aussi le haut prix de l'action, 1,030 francs, n'est-il soutenu que par le petit nombre et l'excellent classement des titres.

Les Docks de Marseille ont baissé de 12 francs à 498 francs. L'assemblée des actionnaires a eu lieu le 29 avril. Le dividende a été fixé à 25 francs comme en 1892, mais là aussi il a fallu, pour maintenir ce chiffre, opérer un prélèvement sur le fonds de prévoyance. Ce fonds a dû donner 112,000 francs, et s'élève encore à 1,200,000 francs. L'année 1892 n'a pas été heureuse pour les entreprises de transports maritimes. La Compagnie transatlantique espère que l'Exposition de Chicago lui vaudra un surcroît de trafic ; il n'en faut pas moins prévoir pour 1893 la réduction du dividende à 25 francs. L'action se tient à 520 francs, n'ayant perdu que 5 francs dans cette quinzaine. Les Messageries se sont négociées entre 645 francs et 660 francs. Le dividende pour 1892 sera fixé à 25 francs, au lieu de 30 pour 1891, conséquence de pertes subies du double fait de l'épidémie cholérique et de l'abaissement du cours des frets. Les mêmes causes et la rupture des relations commerciales avec l'Espagne ont éprouvé la compagnie Havraise-péninsulaire au point que ses bénéfices sont tombés à un chiffre insignifiant et qu'aucun dividende n'a pu être réparti pour 1892. L'action a fléchi depuis la fin d'avril de 495 francs à 445 francs. Les Chargeurs-Réunis sont bien tenus à 1,250 francs.

L'inauguration du canal de Corinthe doit avoir lieu dans quelques mois; les titres de la Société hellénique du canal ont donné lieu récemment à un mouvement de hausse qui a entraîné même ceux de l'ancienne compagnie. Les cours atteints semblent fort exagérés, sauf peut-être pour les obligations de la Société hellénique, dont le service vient en première ligne sur les bénéfices éventuels de l'entreprise. L'obligation a valu de 455 à 452, l'action a fléchi de 388 à 372. Depuis la prorogation d'une année accordée par le gouvernement colombien, on n'a plus entendu parler d'aucun projet de reconstitution du Panama.

Les Téléphones ont reculé de 415 à 405, le Câble Paris-New-York n'a pas varié de 110 à 112.50. Les actionnaires des établissemens Decauville attendent toujours la réalisation des combinaisons que l'on fait miroiter depuis plusieurs mois devant leurs yeux pour la reconstitution de la compagnie. On assure que la situation industrielle est bonne; que les intéressés se hâtent donc d'exiger une régularisation de la situation financière. Les valeurs métallurgiques restent favorites, notamment les Forges et Aciéries du nord et de l'est, les Aciéries de France, Cail, Métaux, Fives-Lille, etc. Les mines de Carmaux ont fléchi quelque peu après le détachement du coupon. Le Laurium, le Nickel, ont peu varié, l'action de jouissance Malfidano a repris de 1,960 à 1,995. Les mines De Beers ont eu un marché très agité, à Londres surtout, où est le centre de la spéculation sur cette valeur. Après une hausse continue jusqu'à 540, une brusque reculade a ramené les prix à 485. Le Rio-Tinto s'est tenu entre 390 et 395.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

